N° 637 36e Année. Tome CLXXVII 1er Janvier 1925

MERCVRE

DE

FRANCE

Paraît le 1er et le 15 du mois

DIRECTEUR ALFRED VALLETTE



PRIX DU NUMÉRO

France** .... **3 fr. 50** | **Étranger** .... **4 fr.

XXVI, RVE DE CONDÉ, XXVI

PARIS-VIe

HUMANISME ET DÉMOCRATIE

L'antinomie entre l'humanisme et démocratie paraît irréductible. 'idéal de culture quasi-encyclopé- ique tel que le prônent un Rabelais, n Montaigne, ne convient qu'à une lite privilégiée de la fortune. La ontre-épreuve en est fournie, de açon concrète par la politique démo- ratique, amenée par ses principes à ccorder une place de plus en plus estreinte aux connaissances « de uxe », le grec et même la latin.

Rien de plus inquiétant pour l'ave- ir de nos sociétés que cette antino- nie. Le courant démocratique semble rop puissant pour admettre des limi- ations efficaces, et il s'accommode nal du loisir complet, du désintéres- ement absolu qui sont les meilleures onditions pour la haute culture. ertes, on peut vivre sans science, ans érudition, sans art, sans spécu- ation. Mais quelle imprudence, en n monde où les conditions de dé- ense, même d'existence d'un peuple euvent se trouver transformées par a découverte d'un chimiste ou une onvention de droit.

Une constatation inattendue à quel- ue degré nous rassure. Il existe au noins une entreprise d'enseignement lémocratique, bien adaptée aux exi- gences de la vie moderne, qui con- erve l'antique idéal humaniste.

L'Institut Pelman est conçu pour atisfaire aux exigences de la vie ontemporaine. Il a pris un large essor dans les pays neufs, Amérique Dominions britanniques. La pratique, 'empirique Angleterre y trouve, depuis plus de trente ans, une direction pour es « self made men », banquiers ou olons, commerçants ou fonction- naires. La France y rencontre l'occa- sion de porter à leur rendement maxi- num ses forces vives, hélas de plus en plus réduites !

L'enseignement pelmaniste est mo- derne, car il prépare à l'action, non à l'acquisition de compétences désuè- tes. Il donne, non des connaissances, mais des méthodes ; mieux encore, des habitudes, des aptitudes.

Par là, il est plus que tout autre démocratique. Il n'accepte pas, de gaieté de cœur, que les bien doués triomphent, que les handicapés échouent. Tout en exaltant la puissance des forts, il s'évertue à rendre forts, les faibles. L'expérience atteste que, par un exercice méthodique, non seulement les frustes s'affinent, mais que les capables acquièrent de plus solides mérites. Ainsi s'ouvre largement pour tous l'accès à la réussite, à l'aisance, à la vie digne d'être vécue. Ce n'est point l'odieux nivellement dans la médiocrité, car les sujets brillamment doués progressent au delà de toute espérance, à proportion de leurs capacités.

Le Pelmanisme s'adresse à tous ; les jeunes y font l'économie des déceptions qui accompagnent les premiers contacts avec la dure réalité. Les vieux y gagnent le moyen de prolonger l'usage de leur force au delà de la « retraite ». La jeune fille, la femme, la mère, y obtiennent l'assurance, la maîtrise de soi qui les rendent les égales du sexe fort et, à l'égard de ce sexe, d'incomparables conseillères.

Or, cet enseignement si pratique, si moderne, si démocratique, doit son efficacité à ses attaches avec l'ancien humanisme. L'Institut Pelman réprouve également l'intellectuel inapte à la lutte pour la vie, et l'homme d'affaires insensible au prix inestimable de la haute culture. Il professe que la clef qui ouvre toutes les serrures, c'est la pénétration, l'ouverture d'esprit. Il requiert de ses adeptes, si modeste que soit leur formation antérieure, qu'ils s'initient aux charmes, à la vérité, à l'utilité de la spéculation abstraite, littéraire, artistique, savante.

Qui eût osé supposer qu'une technique quasi-industrielle du rendement humain se ferait, dans nos sociétés contemporaines, la championne de l'idéal caressé par Montaigne ou Rabelais ? Chacun s'en peut convaincre en consultant, soit oralement, soit par écrit, **l'INSTITUT PELMAN 35 C, rue Boissy-d'Anglas, PARIS (8e).**

GEORGES LECOMTE
ET SON ŒUVRE

—

Parmi les provinciaux, certains, venus de régions très caractérisées par leurs mœurs, leurs coutumes et leurs idiomes, éprouvent longtemps, transplantés à Paris, la sensation de vivre dans un lieu d'exil. Portant dans l'âme le culte de leur terroir, ils éprouvent le besoin de retrouver, au milieu de leurs compatriotes, une sorte de foyer provisoire, l'atmosphère du pays lointain, un accord d'esprit et de sentiments. C'est pourquoi ils se groupent d'ordinaire en sociétés. Sans doute ces sociétés manifestent-elles le dessein d'unir des goûts ou des intérêts communs, affectent-elles des formes différentes de solidarité. En fait, elles rompent l'isolement des déracinés. Elles sont, dans la ville immense, des familles vouées à la vénération du génie provincial.

Les Bourguignons formèrent ainsi de tout temps dans la capitale des compagnies à tendances diverses. Ce sont gens de bonne chère et d'agréable caquet. Ils s'enorgueillissent de leur passé lourd d'histoire, de leurs ancêtres savants en toutes sortes de sciences et de leur vin, seul digne, à leur sens, de la table des dieux. Volontiers ils s'assemblent autour des tables, pour exalter, en le dégustant, la gloire de ce vin où leur terre, sous la caresse du soleil, condensa ses sucs et ses vertus.

Vers 1885, un banquet réunit ainsi, en une salle parisienne, les Bourguignons anciens élèves du lycée Lamar-

tine, maison d'études sise en la bonne ville de Mâcon. Ces Bourguignons, gens de tous âges et de toutes professions, fraternisèrent bien vite, sous l'influence de leur liqueur favorite. L'un d'eux était un adolescent de dix-huit ans, récemment venu à Paris pour y achever son droit commencé à Dijon. Le hasard l'avait placé entre deux inconnus dont l'un, imprimeur, publiait une petite feuille composée de coupures extraites de grands journaux.

Notre jouvenceau joignait l'amour de la littérature à une sympathie modérée pour la jurisprudence. D'innombrables lectures avaient, au temps des loisirs provinciaux, meublé son cerveau de rythmes et d'images. Des essais persévérants avaient affermi son style. Il est permis de croire que Paris l'attirait tout autant pour son attrait de ville intellectuelle que pour la supériorité de son enseignement juridique. En lui, le désir de l'action se manifestait impérieusement.

Comme l'imprimeur de la petite feuille lui disait son déplaisir de lancer un tel périodique où n'entrait qu'une mixture de larcins sans attraits :

— Que n'en faites-vous, repartit le jeune homme, un journal où la littérature nouvelle formulerait ses doctrines ?

Routinier, sans relations peut-être, éloigné par ses exercices professionnels des foyers où des artistes œuvraient dans l'indifférence, l'imprimeur confessa son désir d'accueillir proses et poésies inédites et son impossibilité de les aller quérir en personne dans les lieux où elles naissaient. Le jeune homme, spontanément, offrit son concours. Le soir même, les deux Bourguignons signaient une convention. Ainsi M. Georges Lecomte, écolier encore, écolier à l'âme ardente, au verbe persuasif, prenait-il la rédaction en chef de *La Cravache* (1).

(1) Né le 9 juillet 1867 à Mâcon, M. Georges Lecomte commença ses études à Autun, les acheva au lycée Lamartine de Mâcon, commença son droit à la Faculté de Dijon, le termina à la Faculté de Paris. Avocat à la cour de cette dernière ville, il ne paraît pas avoir exercé cette profession.

§

L'imprimerie de *La Cravache* s'ouvrait Cour des Miracles. M. Georges Lecomte ne se doutait point, à cette époque lointaine, que de ce piètre logis, situé en lieux jadis si mal famés, il s'acheminerait, quarante ans plus tard, vers le Palais de l'Institut où l'Académie Française vient de l'appeler. Les gens qui l'ont connu, vers ce temps, et M. Gustave Geffroy entre autres, le représentent comme animé d'une foi d'apôtre, apparaissant partout où des écrivains et des artistes se joignaient pour discuter sur matières de littérature ou pour établir, sur des bases solides, les lois d'une esthétique nouvelle.

Il menait double existence, continuant d'une part d'étudier le droit qui emplit l'esprit de notions utiles à la pratique des affaires et à la discipline des mœurs, s'efforçant d'autre part d'attirer vers lui les talents les plus significatifs qui se manifestaient dans les groupes juvéniles.

Bientôt la rédaction de *La Cravache* fut constituée. Tour à tour J.-K. Huysmans, J.-H. Rosny, Jean Moréas, Henri de Régnier, Emile Verhaeren, Paul Adam, Laurent Tailhade, Francis Vielé-Griffin, Gustave Kahn, approvisionnant de proses et de vers la petite feuille, lui assurèrent des lecteurs. Parnassiens et symbolistes s'y mêlaient. Verlaine y publia tous les poèmes de *Parallèlement.*

M. Georges Lecomte, pour sa part, peu enclin par tempérament à admirer les théories du naturalisme qu'il estimait privé de vie intérieure, y bataillait en faveur du symbolisme qui lui semblait apporter, dans le domaine littéraire, les formules d'un art, sans doute plus ésotérique, mais d'une qualité plus fine et satisfaisant pleinement l'esprit.

Il était encore à cet âge où l'on se souvient avec déférence des leçons des maîtres et où l'on vit sous leur empreinte. Arthur Le Bret, son professeur de philosophie,

lui avait inculqué son idéalisme, le goût des nobles sentiments et des belles formes, en même temps qu'une prédilection pour la nouveauté et l'indépendance.

M. Georges Lecomte ne demeurait pas seulement sur le terrain littéraire. Il s'éprit avec ardeur de l'impressionnisme bafoué, car il sentait toute la vigueur de cet art fondé sur des raisons probantes et qui apportait de si éclatantes promesses de rénovations. Parallèlement à Félix Fénéon, il louait dans son journal les réalisations magnifiques des Pissarro, des Signac, des Van Rysselberghe, des Seurat, des Luce, etc...

Il prenait part aussi aux rudes combats que livrait, sous la direction d'Antoine, le Théâtre libre, saluant avec fougue les révélations de cette scène d'avant-garde, faisant avec zèle accueil aux littératures nordiques qui mélangeaient si étroitement le rêve à la vie, l'idéalisme à la réalité.

Aujourd'hui l'effort de M. Georges Lecomte, hardi et modeste polémiste de ces temps héroïques, est un peu oublié. L'écrivain qui aida si puissamment au triomphe des écoles nouvelles, séparé d'elles par son propre concept de l'œuvre romanesque, figure à peine dans les relations de leurs luttes. Il semble bon de rappeler son activité féconde.

M. Georges Lecomte garda, pendant dix-huit mois, la rédaction en chef de *La Cravache* qu'il abandonna ensuite à son destin. Tout en persistant à soutenir dans *l'Art moderne*, revue bruxelloise, et dans *Art et Critique*, revue parisienne, les initiatives des impressionnistes, il se préoccupa de faire œuvre personnelle.

Il lui sembla tout d'abord que le théâtre convenait mieux que le roman à son tempérament. Il écrivit, en un dialogue de style net et ferme, une pièce en 4 actes, *La Meule* (1). Lue à Antoine, cette pièce fut spontanément acceptée et jouée six semaines plus tard sur la scène du

(1) Georges Lecomte : *La Meule*, Paris, Tresse et Stock, 1891, in-18, jouée, pour la première fois, le 26 février 1891.

Théâtre libre. Le grand comédien y interprétait lui-même le personnage douloureux d'Alfred Rousselot. Dans cette œuvre, M. Georges Lecomte prouvait déjà qu'il ne s'inquiéterait guère, au cours de sa carrière, de présenter des êtres sympathiques.

Magistrat en disponibilité aspirant à sa réintégration, momentanément avocat sans cause à La Palice, Alfred Rousselot prépare un voyage à Paris où il espère intéresser à son sort des politiciens influents. C'est un vaincu de la vie, veule et sans ressort. Il vit en compagnie de sa femme, fringante coquette qui lui a préféré longtemps — il ne l'ignore point — un riche damoiseau, et sa fille qui végète dans ce ménage désorienté. Sans peine, mais non sans discussion, Mme Rousselot lui démontre qu'elle obtiendra mieux que lui une réintégration qui les sauverait de la misère. Notre magistrat accepte que sa femme le supplée, mais à la condition qu'elle ne reverra point l'amant qui lui procura quelques mois de bonheur. Pour empêcher cette rencontre, d'ailleurs, il la contraint à emmener sa fille, mais si maladroitement que celle-ci comprend son infortune. Bien entendu, Mme Rousselot retrouve son amant, lequel, troublé par le charme de Mlle Rousselot, offre de l'épouser et de la préserver ainsi du dénuement. La jeune fille, avertie et résignée, accepte cette combinaison affreuse. Le père l'acceptera aussi, car la vie est semblable à une *meule* qui écrase, dans l'homme malchanceux et sans énergie, la dignité et le sens de la vertu.

Cette conclusion pessimiste paraît s'aggraver dans une autre pièce de M. Georges Lecomte, *Mirages*, pièce donnée en 1893 par le Théâtre libre (1), et dont le héros principal, Paul Hamelin, fut aussi incarné par M. Antoine. Ce drame pénible, qui ne peut guère se raconter sans de longs développements, met en opposition à un groupe

(1) Georges Lecomte : *Mirages*, drame en 5 actes, Paris, Tresse et Stock, 1893, in-18, joué le 6 mars 1893

d'êtres joyeux, férus d'action, un groupe de névrosés et de mélancoliques vivant parmi les prestiges du songe. Par trop d'audacieuses opérations le premier et par trop d'inertie le second sombrent dans un égal désastre.

Un personnage du drame, Mme Hamelin, semble tirer des faits une amère leçon : « Qu'on agisse ou qu'on rêve, dit-elle, qu'on espère ou qu'on nie tout aboutit au néant. Il n'est que mirages et chimères. » Mais, à la vérité, M. Georges Lecomte a voulu démontrer que les hommes doivent s'efforcer d'atteindre, pour jouir d'une plénitude de bonheur, cet équilibre admirable où les douceurs du rêve reposent des délires de l'action. Ainsi, malgré son pessimisme apparent, son œuvre, d'une haute tenue morale, incite tour à tour les forts et les faibles à la méditation.

Le succès de ses pièces ne détermina pas M. Georges Lecomte à s'engager tout à fait dans la voie théâtrale. En 1892, il avait publié le résultat de ses réflexions sur l'*Art impressionniste* (1). Il y définissait cet art encore incompris, montrait que ses sectateurs se rattachaient, en somme, à leurs devanciers de l'Ecole de Fontainebleau. C'étaient des sensitifs, ivres de lumière, substituant le travail en plein air aux casanières besognes de chambre, avides de rendre avec netteté la nature dans sa radieuse atmosphère. Ils proscrivaient les noirs de leurs palettes, les teintes plates, utilisant exclusivement les six couleurs de l'arc en ciel. Ils avaient noté l'influence du soleil et de la lumière sur les choses et quelle modification ils produisent sur leurs modelés. Ennemis des clairs-obscurs, des nuances minutieusement dégradées, des factices éclairages, juxtaposant, pour produire leurs effets, les couleurs complémentaires, ils parvenaient, par des « fixations fougueuses » à cristalliser leurs impressions visuelles, si fugaces et mobiles.

(1) Georges Lecomte : *L'art impressionniste d'après la collection privée de M. Durand-Ruel*, Paris, Typographie Chamerot et Renouard, 1892, in 4°.

Dans le même ouvrage, M. Georges Lecomte étudiait l'œuvre personnelle de chacun de ces maîtres, de Manet, Degas, Pissarro, Monet, Berthe Morisot, Forain, Renoir, Puvis de Chavannes, etc., en détaillait l'attrait particulier, s'évertuait, en homme conscient de l'avenir de telles peintures, à leur conquérir des amateurs. Le temps a montré qu'il se manifesta, à cette heure difficile, critique d'art d'une intelligence pénétrante. Plus tard, en des livres spéciaux, il consacrera des pages définitives à Pissarro parvenu, non sans peine, à la gloire (1). Rendons-lui l'hommage que méritent sa compréhension vive d'une esthétique nouvelle et sa généreuse intervention.

Il semble qu'après tant de luttes de plume, le jeune homme éprouve, vers cette époque, le besoin de fuir une atmosphère trop lourde d'idées en évolution, de contempler d'autres ciels, de recevoir de villes et de musées inconnus des sensations inédites. Il part pour l'Espagne. Il s'efforce de ne point emporter, comme tant de voyageurs, un faix de légendes et de littératures, car il en appréhende l'influence. Il se souvient de Théophile Gauthier, gonflé de réminiscences romanesques, et qui visita la péninsule, n'en apercevant que les aspects extérieurs. L'ouvrage qu'il rapporte de sa pérégrination, en 1895, compte parmi les plus lucides. C'est une étude consciencieuse de sociologue et d'artiste où l'on sent pénétrée à fond l'âme d'un peuple. Elle met face à face l'Espagne catholique et l'Espagne islamique, l'une le plus souvent superposée à l'autre (2).

Aidé par l'histoire, s'efforçant d'appuyer sur des faits patents ses constats, M. Georges Lecomte prouve quel désastre constitua, pour l'Espagne, le triomphe du catholicisme et l'avènement de princes dominés par des idées de mortification et de mort. Sur les ruines de la

(1) Georges Lecomte : *Camille Pissarro,* Paris, 1922. Il consacra également un ouvrage à *Auguste Delaherche,* le céramiste, Paris, 1922.
(2) Georges Lecomte : *Espagne,* Paris, Fasquelle, 1895, in-18.

prospère civilisation mauresque, dédiée à la vie et à l'art, une religion d'épouvante s'installa, fanatique, tortionnaire, despotique, propageant l'engourdissement des organismes sains, se refusant à créer, incapable de s'assurer un asile, établie elle-même dans la mosquée désaffectée. Art, industrie, commerce, successivement elle détruisit tout et poursuit encore, les yeux clos, son labeur d'anéantissement.

M. Georges Lecomte trace de cette Espagne moribonde une fresque colorée, signalant le contraste entre les « palais de bonheur », les « cités de travail » où survivent encore le charme et l'activité des mœurs arabes, et les villes agonisantes, les funèbres monuments, semblables à de gigantesques mausolées, où règnent et officient moines et prêtres omnipotents. Le salut, pour ce pays désolé, viendra-t-il des centres où les usines fument et où vivent des populations libérées du joug catholique ? Comment le dire ? L'Espagne « flamenco », c'est-à-dire l'Espagne des courses de taureaux, des danses, des voluptés furieuses, des castagnettes et des fanfaronnades ne semble désireuse que de perpétuer sa joie farouche et violente. M. Georges Lecomte nous la peint aussi en pages pittoresques et ne paraît rien attendre de son humeur étourdie. La plus grande partie de son ouvrage concerne la peinture espagnole, Murillo, Vélasquez, Gréco, Goya, Ribera, Zurbaran et montre quelles influences plusieurs de ces artistes eurent sur nos modernes, sur Manet en particulier.

Au retour de son voyage qui lui permit de donner de l'Espagne moderne une image vraie, Georges Lecomte se recueille durant deux années. Il est âgé de vingt-huit ans. Il est doué d'un don d'observation d'une grande acuité. Comme tous les hommes d'action qui manient une plume, il se sent attiré par les questions d'ordre social. Seul le roman peut lui permettre d'exprimer les pensées qui bouillonnent dans sa tête et de les soumettre au public. Désormais il se livre tout entier à une tâche opiniâtre et

utile de peintre des mœurs contemporaines et de moraliste.

§

L'œuvre romanesque de M. Georges Lecomte comprend dix volumes (1) de conception et de forme très différentes, dont quelques-uns : *Les Valets, Les Cartons verts, Le Veau d'or, Les Han etons de Paris, Bouffonneries dans la tempête* peuvent être considérés comme de véritables satires. Les autres, bien qu'également à tendances satiriques, développent plutôt, en mettant en scène des situations émouvantes, des cas psychologiques. Aucun n'est indifférent. On perçoit en eux la sincérité de l'auteur et sa vive sensibilité, son désir, en représentant, sous de sombres, sous de pessimistes aspects même, nos tares sociales, d'inviter à leur amendement. Toujours, en contre-partie de ses personnages perclus de sottise, de lâcheté, de vices, M. Georges Lecomte silhouette un type en qui subsistent quelques qualités de noblesse morale et qui défend, contre les appétits ameutés, les privilèges de l'idéal.

Sauf dans *Suzeraine* et dans *Le Mort saisit le vif* où l'on voit apparaître quelques figurants actuels d'une aristocratie oisive et dégénérée, ses milieux sont empruntés à la bourgeoisie médiocre ou riche, à la tribu innombrable des employés, au monde politique. *Les Hannetons de Paris* et *Bouffonneries dans la tempête* contiennent un tableau trépidant de cette foule burlesque qui, avant et pendant la guerre, emplissait de sa factice activité les endroits de plaisir, de cette société dite mondaine qui contribue à donner si mauvais renom à Paris dont elle n'offre pourtant qu'un visage grimaçant et grimé.

Les cadres dans lesquels M. Georges Lecomte situe ses

(1) Georges Lecomte : *Les Valets*, 1897 ; *Suzeraine*, 1898 ; *La maison en fleurs*, 1899 ; *Les Cartons verts*, 1901 ; *Le Veau d'or*, 1903 ; *Les Hannetons de Paris*, 1905 ; *L'Espoir*, 1908 ; *Bouffonneries dans la tempête*, 1921 ; *La lumière retrouvée*, 1924 ; *Le mort saisit le vif*, 1925. Tous ces ouvrages ont été publiés par la librairie Eugène Fasquelle.

héros ou ces collectivités sont très diversifiés, monuments publics (ministère, Chambre des députés), maisons bourgeoises, châteaux, logis de bohèmes ou de pauvres commis, théâtres, salons parisiens ou provinciaux, stations thermales, villes d'hiver. Un agréable sentiment de la nature l'anime. Il aime aussi visiblement les vieilles cités aux maisons ratatinées où survivent des légendes et des traditions, les ruelles antiques où s'ouvrent, sur des porches historiés d'arabesques, de coites demeures, les églises aux clochers taraudés, aux patines automnales où tintinnabulent les carillons. Tantôt, pour agencer plus aisément le lieu de son action, il bâtit une bourgade imaginaire ; tantôt aussi, il choisit, comme convenant le mieux à son récit, les amples décors d'une austère préfecture. Clermont-Ferrand, par exemple, dans *Le Mort saisit le vif*, étalée à perte de vue dans la plaine auvergnate, dominée par sa cathédrale qu'endeuille la pierre de Volvic, dressant autour de ses flèches tout un vieux quartier déclive où subsistent les noirs hôtels des parlementaires, Clermont-Ferrand, ville de Pascal, mélancolique comme lui, fournit à Georges Lecomte de sobres thèmes de descriptions qui participent à l'intelligence complète de la société locale.

De ci, de là, M. Georges Lecomte se souvient aussi, pour des notations brèves, expressives, toujours savoureuses, des villes et des villages de sa province natale, de cette Bourgogne où tant de seigneurs guerriers, tant de gens de lettres et de science bâtirent des monuments et des hôtels accommodés à leur génie et à leurs aises, toujours parés à l'extérieur de douces décorations de pierre. M. de Merville et Loriol, personnages émergeant de la multitude contenue dans les *Cartons verts*, font ensemble, avec quelle tendresse de souvenirs ! l'éloge d'Autun, « ville de silence et de chants de cloches ». M. Denisot, député, héros principal des *Valets*, naguère exerçait la médecine dans une cité bourgui-

gnonne. Combien de fois cet exilé, perdu dans Paris, retourne-t-il en pensée vers les vignobles et les paysages généreux de la terre originelle, et en exalte-t-il, avec une triste émotion, le caractère doux et sévère, la grâce aussi, étalée sous un ciel clément (1).

Il est, sur ce chapitre, le porte-parole de M. Georges Lecomte, impressionniste de la plume, aussi habile à fixer, en touches légères, dans leur atmosphère réelle, les sites riants et désertiques d'Espagne, qu'à traduire la joliesse des paysages d'Ile-de-France, la majesté des campagnes auvergnates, le charme sensuel de la nature provençale, l'attrait de mille jardins féeriques où il enclôt les maisons de ses personnages.

L'agrément principal de ces descriptions consiste dans leur brièveté. Elles apportent au récit un élément de poésie ; elles l'interrompent utilement sans l'alourdir. On ne rencontrera point, dans les ouvrages de M. Georges Lecomte, ces interminables symphonies sur des thèmes divers qui encombrent les romans naturalistes. Par là, notre écrivain s'éloigne de cette école. Est-ce à dire qu'il n'a point subi son emprise ? Sans doute s'en défend-il avec âpreté, comme nous le disons précédemment. Il repousse ses « étroites formules », mais il semble aussi, avec autant de netteté, se refuser à suivre les directions de l'école psychologique qui traduit « la vie de l'esprit et du cœur... en subtiles discussions ». Quelle est donc sa position véritable ? Dans la préface du *Veau d'or*, il la précise sans ambages :

Le roman est une forme vivante..., les idées n'y doivent pas être dogmatiquement exposées..., elles sont incarnées dans les personnages dramatiques ou comiques... ; ceux-ci les vivent dans chacune de leurs paroles, dans chacun de leurs actes et de leurs gestes. Le type le plus bouffon et en apparence le moins intellectuel peut avoir une vie morale très intense et très complexe. C'est par des faits qu'elle doit se

(1) Voir également dans l'*Espoir*, p. 263 et suiv. de belles pages sur la terre bourguignonne.

révéler et non par les théories de l'auteur. Les dissertations sentimentales ou philosophiques aussi bien que les prêches sociaux sont à l'antipode du roman. Bien loin d'en induire une plus grande puissance d'idéalisme, le lecteur avisé n'y voit qu'une tare dans la beauté de l'œuvre.

De ce texte formel, on peut déduire que les préférences de M. Georges Lecomte vont au réalisme. Pourtant, en 1908, dans l'*Espoir,* l'une de ses plus puissantes œuvres, il fait du naturalisme un remarquable éloge. Il le place, dans l'ordre intellectuel, sur le même plan que la psychiatrie d'un Charcot, que la microbiologie d'un Pasteur, que la chimie d'un Berthelot, que l'impressionnisme d'un Monet. Il lui découvre un avenir fécond. Il est vrai, l'*Espoir* c'est, sous une forme romanesque, un livre d'histoire moderne. Peut-être M. Georges Lecomte met-il dans la bouche de ses héros, par souci de situer ces derniers dans le temps, les paroles qu'ils doivent nécessairement prononcer et ne prend-il pas personnellement parti. Rapportons-nous donc, sans autres commentaires, à la préface où il exprime ses sentiments et ses idées.

Néanmoins on ne saurait nier que les premiers ouvrages de M. Georges Lecomte contiennent, même à son insu, des traces de naturalisme. Sans doute n'y trouvet-on pas les dogmes, les systèmes préconçus de cette école, mais, sans trop chercher, on y surprend quelquesunes des caractéristiques de sa manière, le goût des grands ensembles, le pullulement des personnages, l'écriture lente et fertile en détails, les répétitions voulues, les portraits tracés en frappantes images, etc... D'ailleurs M. Georges Lecomte se dégage très rapidement de cette influence inévitable et continue bientôt la filiation intellectuelle des Balzac et des Flaubert.

Quel dommage que, dès son entrée dans la carrière romanesque, il n'ait pas prévu, pour plus d'unité, un dessin général de ses œuvres futures ! Dans ce dessin général nous verrions très bien, comme point de départ, l'*Espoir,* qui figure, dans la chronologie de ces œuvres,

au septième rang. L'*Espoir*, c'est l'histoire de la société française à l'aube de la troisième république. Le régime nouveau s'élève sur les ruines de la guerre et de la Commune. Bonapartistes et légitimistes lui laissent le soin de panser les plaies du pays, de reconstituer les finances, de rétablir l'ordre avec le projet secret de le renverser plus tard à leur profit.

M. Georges Lecomte, dans une gigantesque et robuste fresque où s'agitent par centaines les personnages réels et imaginaires, montre toutes les phases du travail de résurrection assumé par Thiers et traduit, avec vigueur et impartialité, les idées qui animent les foules et leurs dirigeants. Période vraiment belle où, dans l'activité des partis, les âpres discussions, les complots, la France laborieuse, retrouvant sa vitalité, son amour du sol profané, sa dignité, concourt à réparer les maux accomplis par les régimes déchus. L'esprit positiviste a gagné successivement les milieux de politique, de science, de littérature et d'art. Le goût de la vie renaît et aussi le goût du travail qui accroît le bien-être. L'emprunt proposé au peuple est couvert. La nature recouvre de fleurs les ruines non relevées encore. La république triomphe. L'espoir d'un avenir merveilleux fleurit dans toutes les âmes.

Il est dommage, nous le répétons, que M. Georges Lecomte n'ait pas songé à écrire tout d'abord ce roman d'une haute qualité et d'une documentation remarquable, car celles de ses œuvres qui vont suivre se rattachent à lui par des liens étroits. En 1897, quand l'écrivain compose les *Valets*, que pense-t-il ? Nous l'avons vu très préoccupé par les questions sociales auxquelles la littérature et l'art ne doivent pas, à son avis, demeurer étrangers. Il a beaucoup observé. Ses relations l'ont conduit dans tous les mondes. Il souffre de voir que l'espoir vivant dans les âmes des Français, au lendemain de 1870, ne s'est pas réalisé. La belle république au visage pur et sévère subsiste toujours. Le pays ne connaît point les

prospérités et les joies qu'il était en droit d'attendre de son effort de reviviscence. Où donc chercher les responsabilités ? M. Georges Lecomte les voit tout d'abord dans le pouvoir législatif, au sein de cette Chambre où vivent des intérêts personnels en contradiction avec l'intérêt général. Il lui apparaît comme un geste indispensable de dénoncer la forfaiture de ces représentants du peuple travaillant contre le peuple.

Il se transforme alors en satirique sans pitié. Les *Valets*, premier de ses pamphlets, c'est le tableau vigoureux et, par endroits, magistral du régime parlementaire tel qu'il se présentait à cette époque. Nulle atténuation, nul souci de cacher, comme trop hideux, le cancer que la France porte aux flancs. Tous les types caractéristiques du guignol auquel le Palais-Bourbon sert de cadre s'agitent, mus par leurs instincts de rapine, au cours du récit de M. Georges Lecomte. Mais le plus curieux parmi ces fantoches, si aisément conquis par de creuses phraséologies, c'est M. Denisot, député bourguignon. M. Denisot, dans cette galerie, représente l'homme moyen, l'honnête bourgeois sorti de sa profession libérale par goût de la politique de clocher, élu grâce à des combinaisons louches, venu grossir la foule complaisante que des intrigants dirigent.

Perdu dans la grande ville où nul ne le considère, traînant une existence mesquine, bientôt endetté, se rendant compte sans peine de son incompétence en toute matière, incapable, par veulerie, de travail, cet homme pour qui « le pays c'est l'arrondissement », terrifié à la pensée de perdre sa place et son prestige, peu à peu jette par-dessus bord ses scrupules, accepte, par lâcheté, les obligations dégradantes, se fait le commissionnaire et le cornac de l'électeur et souffre même qu'on lui impose son propre secrétaire. Pauvre délayeur de lieux-communs, atteint de psittacisme, grand applaudisseur de phrases toutes faites, il synthétise cette masse amorphe

qui vote les yeux clos, sans réflexion ni murmure, les lois mal digérées et les mesures inefficientes.

M. Georges Lecomte ne l'envisage pas, lui et ses pareils, avec colère, mais avec tristesse. Il déplore qu'un système électoral lamentable et auquel, semble-t-il, on ne peut substituer un système meilleur, mette la France entre les mains de tant de paresseux, de sots, de cupides, de fripons. Du moins les lois, votées dans l'indifférence, sont-elles appliquées avec intelligence ? Ayant désiré l'apprendre, M. Georges Lecomte est entré, pour en étudier l'esprit et les pratiques, dans les bureaux, au sein des ministères. Hélas ! quelle déception ! De son étude est sortie une nouvelle satire : *Les Cartons verts*, qui fit grand bruit au temps où elle parut.

Les ministères, ce sont de noirs ergastules, des nécropoles enténébrées où s'ouvrent, au long de couloirs interminables, des caveaux poussiéreux, chargés de miasmes. Des êtres à demi-morts d'asphyxie somnolent dans leur mystère propice à la mollesse. Ils y sont entrés bien portants et peut-être désireux d'œuvrer pour le bien du pays. Peu à peu, anémiés par l'atmosphère, affaiblis par l'immobilité, las de recommencer sans cesse une tâche d'automates, souffrant d'une gêne que leur vanité cache à tous les regards, exaspérés par mille injustices, ils abandonnent, avec l'enthousiasme et la santé, le goût du zèle, gagnent celui de la manie, participent bientôt à cette folie de compartimentage et de complications qui distingue l'administration française.

M. Georges Lecomte les a peints en maître, tous tant qu'ils sont, soit immergés dans leur paperasse et se livrant à ce qu'il appelle la « pantomime du travail », soit au milieu de leurs foyers, tristes et dénués, où ils transportent leur étroite compréhension de la vie. Ses portraits innombrables nous les montrent semblables à ces humanités secondaires reléguées dans les substructions de la cité d'acier que Wells imagina un jour.

Ils souffrent, certes, et c'est la faute de la fonction si l'un devient collectionneur de photographies obscènes, l'autre érotomane, un troisième habitué du pari mutuel, si le vice les guette, le vice qui sauve du dégoût suprême. Ils aspirent à l'air et au soleil si violemment qu'un jour, ayant conquis, de vive force, une fenêtre donnant sur le jardin du ministre, ils se révolteront contre quiconque osera leur enlever cette vue sur un coin de nature urbaine.

M. Georges Lecomte les plaint assurément, mais il les accuse aussi, car ces gens endormis dans leur oisiveté entravent toute initiative, se dressent contre toute énergie, embarrassent toute action. Leur force d'inertie énerve et désole le pays. Complices du député qui rôde dans leurs couloirs, ils portent avec lui la responsabilité du gaspillage de notre dynamisme.

M. Georges Lecomte ne s'est pas borné à censurer ces groupes de termites qui sapent, dans ses fondements, la troisième république. Il a aussi vigoureusement attaqué ce monde artificiel où pullulent tant de coquettes éhontées, tant d'arrivistes et de rastaquouères et qui, assujetti à la mode, méprisant tous les devoirs sociaux, faisant de la charité une parade, contrariant les nobles élans, transforme, même pendant la tragédie de la guerre, la France en théâtre de ses joies insolentes et vaniteuses.

A son œuvre utile de satirique, M. Georges Lecomte a ajouté des romans plus paisibles, mais non d'un moindre intérêt. Dans le *Veau d'Or*, l'un des mieux équilibrés, il dresse, selon une idée qui lui est chère et que nous avons déjà signalée dans son théâtre, l'action contre le rêve, l'argent contre l'amour. Ici, ses conclusions apparaissent plus optimistes. Le rêve et l'amour triomphent comme, de fait, ils triomphent à peu près toujours dans la vie quand les caractères de ceux qui goûtent l'un et éprouvent l'autre sont bien trempés. Dans cet ouvrage, M. Georges

Lecomte nous révèle le milieu singulier des marchands d'antiquités et comment leurs magasins, officines de truquage, gagnent la clientèle, celle de l'Etat même, avec l'aide d'une foule d'artistes malheureux, de fonctionnaires cupides, de véreux journalistes. Le type de M. Malfroi, sinistre boutiquier pour qui le profit compte seul, est créé avec une rigoureuse logique. Il soulèverait le cœur si, pour en atténuer l'horrible transposition de la réalité dans le livre, M. Georges Lecomte ne lui avait habilement opposé le type adorable de Rosalie, grande voyageuse de l'idéal.

Avec *Suzeraine* et la *Maison en fleurs*, M. Georges Lecomte a traité des cas d'ordre passionnel et psychologique. Dans le deuxième de ces romans le sujet, bénin au début, fait, semble-t-il, pour dévoiler les bavardages d'un milieu aristocratique, son inaction, ses blâmes contre toute entreprise vivifiante, ses complots réactionnaires, ses pratiques de charité, tourne peu à peu au drame par une remarquable gradation des effets. Avec juste raison, on a pu dire que, dans cette œuvre, l'auteur avait inventé une situation égalant en pathétique les thèmes de la tragédie antique.

Mme de Bouillane, séduite par l'attrait de M. de Ruffé, a été sa maîtresse et a conçu de lui une fille que M. de Bouillane, délaissé, désolé de l'abandon, mais averti sur l'inconstance de sa femme, vivant à l'écart, a acceptée et aimée comme sa fille, sauvant ainsi l'honneur du nom. M. de Ruffé, marié de son côté, possède un fils qui est devenu l'ami très intime de Mlle de Bouillane. Peu a peu l'amitié des jeunes gens se transforme en amour. Ils échangent des promesses et font part à leurs parents de leurs projets de mariage. Brusquement mis en présence de cette perspective d'inceste, Mme de Bouillane et M. de Ruffé refusent leur agrément aux épousailles. Les fiancés se désespèrent. La violence de leur passion les pousse à se rencontrer en cachette. Ils ne compren-

nent pas quelles raisons impérieuses obligent leurs proches à contrarier leurs désirs. Ils deviennent amants. Ils menacent de se suicider. Leur santé s'altère. Un jour Mme de Bouillane, réduite à néant par la douleur et le remords, craignant de tuer sa fille par une rigueur sans arguments, vainc ses derniers scrupules, sollicite son mari d'accorder son consentement au mariage. Alors, celui-ci, sortant de son douloureux mutisme, lui jette sa honte à la face. Jamais il ne donnera son appui à une telle infamie. Mais, dans son sein, Mlle de Bouillane sent remuer le fruit de son amour. L'aveu de leur don réciproque monte aux lèvres des jeunes gens. L'inceste est accompli. Il ne reste plus qu'à sauvegarder la dignité familiale. M. de Bouillane accepte, vaincu, les coups injustes de la fatalité.

Cet émouvant roman n'a pas connu peut-être le succès qu'il méritait. Des œuvres assurément moins robustes, d'une composition moins bien ordonnée, soutenues par une critique aveugle et par la publicité, le lui ont injustement dérobé. N'importe. M. Georges Lecomte a poursuivi sa tâche avec ténacité, approuvé par tous les lecteurs qui recherchent, dans une création littéraire, la présence d'une pensée originale.

Pendant la guerre, qui le meurtrit si cruellement en lui enlevant un fils, lui qui jadis avait étudié les *Allemands chez eux* (1910) et qui connaissait leur caractère et les ressources perfides de leur science, sentit la nécessité de soutenir le moral parfois défaillant de l'arrière. Il écrivit, l'âme souvent gonflée de mélancolie, d'innombrables articles où son émotion et son espoir se mêlent à un vif sentiment patriotique. *Pour celles qui pleurent, pour celles qui souffrent* (1915), *Lettres au service de la Patrie* (1917), *Jours de bataille et de victoire* (1919) (1) contiennent le témoignage de son indéfectible confiance en la victoire.

(1) Voir aussi, Georges Lecomte : *Clemenceau*, Paris, Fasquelle, 1918.

Après la guerre, tout endolori de l'épreuve qu'elle lui imposa, mais courageux encore, M. Georges Lecomte revint à la satire. Il flagella, dans *Bouffonneries dans la tempête* (1921), les hannetons de Paris transformés en infirmiers, les embusqués et les profiteurs voilant leur couardise et leur cupidité sous un masque de charité. Ayant ainsi, dans la mesure de ses moyens, vengé les morts, après quelques études d'art qui apaisèrent ses ressentiments, il reprit son travail romanesque. Au début de 1924, il publiait : *La lumière retrouvée*. Ces jours derniers, *Le Mort saisit le vif* (1) paraissait en librairie. Une curieuse histoire d'héritage en forme le sujet. Elle fournit à M. Georges Lecomte un élément très actif d'intérêt, mais visiblement elle lui sert aussi de prétexte pour tracer, en un dessin vivant, les mœurs de ce que l'on appelle, dans les villes de province, *la société*.

C'est cette peinture de mœurs, dont nous retrouvons sans cesse le souci dans l'œuvre de M. Georges Lecomte, qui assurera à cette œuvre une durée certaine. Elle prendra, pour les historiens futurs, la valeur d'un document. Par elle, son auteur continuera la lignée des Sorel, des Scarron, des Furetière, des Restif, des Champfleury, de tous ces réalistes à la vision aiguë et à la plume allègre qui demeurent si représentatifs de leur époque...

§

Pour donner une image totale de l'homme énergique et laborieux dont nous avons examiné — brièvement, hélas ! — les écrits, il faut l'envisager dans son labeur d'administrateur. M. Georges Lecomte ne s'est pas, en effet, contenté d'encourager, dans les journaux, les revues et les livres, les mouvements intellectuels, dignes de son attention. Nommé directeur de l'Ecole Estienne,

in-18, biographie très circonstanciée, très exacte. M. Georges Lecomte avait connu le tribun dès sa jeunesse.

(1) Ces trois ouvrages ont paru à la librairie Fasquelle.

élu président de la société des Gens de Lettres, il s'est dévoué corps et âme à ces deux fonctions, apportant dans leur exercice l'esprit d'à propos qui profite de l'occasion favorable, l'esprit d'initiative qui ose et qui risque l'effort, l'esprit de méthode qui discipline les volontés et les conduit vers d'utiles réalisations.

A l'Ecole Estienne où vivent quatorze métiers du livre, il comprit que, pour mieux innover, il fallait tout d'abord bien connaître le passé où besognèrent tant d'artisans de génie sous la férule de leurs corporations, étudier leurs procédés, reprendre les traditions perdues, les accommoder aux nécessités de l'heure présente. Il développa le goût de la recherche et de la nouveauté. Il stimula le souci d'embellir, par des ornements appropriés, le travail le plus modeste. Il lutta contre la crise de l'apprentissage et lança dans l'industrie des ouvriers à tel point doctes dans leur profession qu'ils purent, sortis de l'enseignement, assurer la direction technique des maisons les plus difficiles.

Celles-ci, d'ailleurs, sachant de quel prestige jouit désormais l'école, s'intéressent à elle, lui apportent leur concours, la considèrent un peu, dans l'industrialisme profanateur de l'époque, comme le conservatoire d'un art décoratif intime où, profitant des leçons d'autrefois, on participe néanmoins, avec intelligence, à une rapide évolution.

Préparé à ce rôle d'animateur des arts du livre par sa culture en matière d'esthétique, M. Georges Lecomte n'était pas moins désigné par ses qualités d'écrivain combatif et réformateur à la présidence de la Société des Gens de Lettres. Il entra au comité de cette société en mars 1903, s'y fit tout de suite remarquer par son zèle, sa logique, ses interventions utiles, fut élu vice-président dès la deuxième année de son mandat, sous M. Marcel Prévost, l'un des présidents les plus actifs que la compagnie ait connus. Revenu au comité en 1908,

il fut porté à la présidence par ses confrères, assurés de ses mérites, certains de son activité. Il ne devait guère quitter cette présidence qui, dix fois de suite, lui échut.

Les gens de lettres ne témoignent pas sans motifs telle confiance. Convaincu que la société ne devait pas s'écarter de la vie et de la nation, M. Georges Lecomte se préoccupa de lui donner une situation commerciale très forte et, avec ténacité, avec éclat, la fit participer à la chose publique. Désormais, sous sa gouverne, elle fut représentée partout où elle pouvait prendre dignement place. Elle devint un corps constitué, convié à toutes les solennités.

Bientôt cela ne sembla pas suffisant. Soutenu par ses confrères dont il avait, à l'aide de sa chaude éloquence, tendu les volontés, M. Georges Lecomte voulut que la société prît figure internationale, que son prestige s'étendît au monde entier. Il y parvint en liant relations avec les écrivains étrangers, en leur rendant hommage, en les conviant, en particulier ou en corps, à de grandioses réceptions, en envoyant, au delà des frontières, des messagers de la littérature française, en provoquant, par l'entremise de conférenciers ou de politiciens en mission, des liens réciproques d'intérêts, en participant au lourd travail des congrès et aux délicates conférences de la commission intellectuelle à la Société des Nations.

A cette heure, grâce à cette impulsion, la Société compte, à travers le monde, des amitiés dévouées. On sait quel rôle, groupée autour de son président, elle joua au temps douloureux de la guerre, quel foyer d'union sacrée elle forma, quelle assistance morale et matérielle elle accorda à tant d'infortunes imméritées, quelle propagande elle fit en faveur de la cause française. Dans tous ces domaines, M. Georges Lecomte donna de sa personne avec ferveur et abnégation, abandonnant son œuvre littéraire, livré sans restriction à une tâche qu'il jugeait digne de son sacrifice.

Sous son initiative, en 1908, la Société lança son fameux manifeste contre la pornographie, manifeste qui, sans atteindre les droits de l'écrivain, sans réclamer des pénalités, servit à nos ambassadeurs pour défendre la littérature française injustement vilipendée à l'étranger. En 1915, elle procédait à la révision de ses statuts, les adaptait aux obligations de la vie présente, elle étendait aussi ses moyens de lutte et d'influence en réorganisant et modernisant son administration ; en 1919, toujours par les conseils de son président, elle créait le Syndicat des Gens de Lettres qui, à côté d'elle, exerce les pouvoirs de défense et de coercition qu'elle ne peut assumer.

M. Georges Lecomte et ses comités successifs ont aussi proposé aux éditeurs un traité-type et obtenu d'eux l'augmentation des droits d'auteurs imposée par la situation économique. Ils ont doublé les tarifs de reproduction des journaux, accroissant ainsi les bénéfices des gens de lettres et le capital de la société. Ils ont amélioré la pension des retraités. Ils ont attiré l'attention de la Chambre sur maintes questions d'ordre intellectuel, fait voter par elle la prorogation de la propriété littéraire pendant une durée égale à celle de la guerre et le dépôt légal qui assurera aux écrivains les moyens de contrôler leurs tirages. Ils ont lancé l'idée du domaine public payant (actuellement à l'étude au Parlement), qui, mise en pratique, permettrait d'ouvrir une caisse de secours utile au soulagement de maintes misères. Ils envisagent, dès maintenant le règlement de la reproduction par T. S. F. et par radiophonie, affaire importante où tout l'avenir de la littérature semble engagé.

Telle a été, dans ses grandes lignes, l'œuvre de M. Georges Lecomte, homme affable et bienfaisant, au sein de la société. Sans cesse, il s'est efforcé d'agrandir l'autorité morale de l'institution confiée à ses soins et d'embellir le sort de l'écrivain. La récompense méritée de son louable labeur, l'Académie française vient de la

lui donner avec une vive sympathie. Les Gens de Lettres accompagneront de leurs vœux leur président sous la coupole. Là, M. Georges Lecomte remplacera un grand défunt, Frédéric Masson qui fut, de son vivant, malgré les apparences contraires, un généreux, dévoué, prévenant ami des professionnels de la plume. Il y servira, comme lui, nous en sommes convaincu, avec la même ardeur et la même bienveillance, le talent trop souvent oublié au profit de l'habileté.

ÉMILE MAGNE.

L'AVENIR DES RELATIONS FRANCO-ALLEMANDES

—

Tous les peuples européens, vainqueurs et vaincus de la dernière guerre, traversent ou ont traversé une crise de nationalisme qui, aux yeux de l'étranger, a revêtu en France un caractère d'acuité particulièrement accentué, ce dont on nous a fait un gros grief.

Cet état d'esprit a été systématiquement cultivé contre nous, et les Allemands ont su s'en servir habilement comme article de propagande dans les pays qui auraient dû le plus nous soutenir et nous aider; et qui, au lendemain de la guerre, nous ont abandonnés.

Pourtant, il semble que cette période d'après-guerre, celle de la guerre des âmes, celle aussi des égoïsmes nationaux, soit en train de disparaître devant l'impérieuse contrainte des lois de la vie. La solidarité internationale, méconnue pendant de longues années, reprend ses droits et, si elle n'a pas encore reconquis la place qui lui revient, il est incontestable que dans plusieurs pays elle a gagné un terrain que l'on croyait de longtemps perdu. Les nombreuses adhésions à la Société des Nations, l'enthousiasme qu'ont suscité les récents discours sur le pacte de désarmement sont la preuve d'un renouveau de l'esprit international et de la naissance d'une mentalité proprement pacifique.

Il est permis d'affirmer que l'antagonisme franco-allemand, qui a empoisonné et empoisonne encore l'Europe, est une conséquence immédiate de cet égoïsme des peuples qui se sont farouchement recroquevillés sur eux-mêmes après la catastrophe.

Pourquoi les pays avec lesquels et pour lesquels nous avons fait la guerre nous ont-ils délaissés ? Pourquoi avons-nous été obligés de jouer le rôle revêche de gendarme en face de l'Allemagne et de prendre isolément des mesures de coercition contre ce pays ? Bref, pourquoi le monde entier nous a-t-il laissés seuls en présence de nos ennemis d'hier vider dans un tête-à-tête énervant une vieille querelle que la guerre, loin de la résoudre, n'a fait qu'envenimer ?...

Et cependant la France n'a pas fait la guerre pour son bon plaisir. Si elle s'est battue farouchement contre l'Allemagne, si elle a versé sans compter le sang de quinze cent mille de ses enfants, prodigué ses milliards et son abnégation, ce n'est pas pour qu'elle seule triomphât ; elle s'est battue autant pour la victoire de ses Alliés, de l'Europe, du Monde, pour l'apothéose du droit, que pour elle-même. L'invasion de la Belgique au mépris des traités, la déclaration de guerre brusquée de l'Allemagne ont fait de ses régions les plus prospères le champ de carnage de l'Europe. Y est-elle pour rien ? A-t-on le droit de lui faire supporter le poids des dettes de guerre et, à elle seule, le fardeau horriblement lourd des réparations ? Les nations qui, frémissantes, ont tiré l'épée pour la France et la justice, en pleine mêlée, alors que l'équilibre de la balance menaçait de devenir instable, oseront-elles aujourd'hui se désintéresser de son avenir ? Voudront-elles perpétuer en Europe la haine tenace et irréductible de l'Allemagne et de la France ? Permettront-elles que des semences de nouvelles guerres germent dans ces deux pays qui devraient être les boulevards de la paix en Europe, deux foyers de travail ardent et d'intense production ?...

§

Deux problèmes dominent en effet la question de la paix européenne : un problème économique issu de la

guerre, celui des réparations, avec toutes les suites qu'il comporte, le règlement des dettes interalliées, la reconstitution économique et financière des pays belligérants, le problème des changes, etc., et un problème moral, historique, mais aussi économique — nous l'exposerons dans la deuxième partie de cette étude, — le dualisme franco-allemand, qui est aussi le problème de notre sécurité.

C'est de ce second problème que nous allons nous occuper spécialement. Toutefois il sied de souligner que tous deux sont actuellement inséparables, que le premier est à la base du second et que la solution de l'un doit amener également le règlement de l'autre.

Dans le litige qui sépare les deux nations voisines, la France a excipé de ses droits incontestables, l'Allemagne a argué de son incapacité de payement. Depuis cinq ans, au lieu d'avancer, on a piétiné sur place. L'Allemagne a accusé la France de vouloir la ruiner pour la démembrer ensuite ; la France a reproché à l'Allemagne sa constante mauvaise foi. De part et d'autre on a couché sur ses positions, on s'est obstiné dans ses partis pris ; ici la volonté de ne pas céder, là l'arrière-pensée de ne rien débourser et de duper son adversaire.

Ce problème si complexe est devenu irritant du fait de l'isolement des deux adversaires. Alors qu'il eût dû être traité dans un esprit de conciliation, l'impossibilité de trouver une solution équitable et réalisable fit que l'acrimonie et la méfiance présidèrent à toutes les discussions.

Tout le mal provient de ce que le problème, dès l'origine, n'a pas été internationalisé, qu'au lieu d'être la pierre de touche même de la nouvelle Société des Nations, il a été transformé en une compétition nationale, qu'il est devenu l'élément explosif de l'Europe.

Les charges militaires, dont nous pâtissons et que l'on nous reproche, sont imputables à l'égoïsme des peuples qui, la guerre finie, leurs objectifs atteints, ne

se sont plus préoccupés de ses suites. L'apathie du monde, après les gros efforts de la guerre, a été tel que personne ne s'est plus soucié de seconder la France dans son effort de reconstruction ou de tendre à l'Allemagne une perche salutaire qui lui permît de payer sa dette.

Nous dépensons tous les ans des milliards en armements, que justifient les nécessités de notre sécurité. L'Allemagne a dû désarmer (1), mais s'imagine-t-on qu'elle souffre moins que nous du fait de ces armements ? N'est-elle pas astreinte par le Traité de paix à supporter les frais d'entretien de l'armée interalliée sur le Rhin, frais énormes qui, au lieu d'affluer dans la caisse des réparations, s'en vont en fumée, à payer l'armée qui doit nous « garantir » le recouvrement de notre créance !

En vérité, nous nous mouvons dans un cercle vicieux, dans un dédale de complications enchevêtré, dirait-on, à plaisir pour empêcher l'Allemagne et la France de se retrouver ou du moins de s'entendre.

Pour préserver l'Europe d'une nouvelle conflagration, encore plus épouvantable que la dernière, il faut que la solidarité universelle intervienne. C'est seulement la solidarité qui pourra sauver la France et l'Allemagne et en même temps toute l'Europe, car, abstraction faite de l'avenir des relations franco-allemandes, il n'est pas de problème européen auquel il ne soit possible de trouver une solution pacifique.

§

Le programme des réparations devrait s'inspirer de ces deux principes : 1) réduction de la dette allemande dans la même mesure où nos « Alliés » consentiront une remise de nos dettes de guerre ; 2) intervention du crédit international pour permettre à l'Allemagne de

(1) Encore convient-il de souligner que sa *Reischwer*, armée de mercenaires, lui coûte fort cher et que certains fonds secrets — indépendamment des subsides de la grande industrie — doivent alimenter les organisations illicites que l'on englobe sous l'appellation de *Reischwer noire*.

stabiliser sa monnaie, de rétablir son équilibre budgétaire et de verser les premières annuités des réparations.

Si ce deuxième postulat est en train de se réaliser, c'est grâce à l'acceptation du Rapport des experts par les Alliés et, non pas sans peine, par l'Allemagne. Non sans peine, puisque le vote de la loi par le Reichstag et les promesses imprudemment faites par un parti gouvernemental aux nationalistes, promesses non réalisées, ont entraîné une crise ministérielle, la dissolution du Reichstag, et, à sept mois d'intervalle, une deuxième consultation du corps électoral. Néanmoins l'Allemagne, grâce au crédit de 800 millions de marks-or qui lui a été consenti, a rétabli sa monnaie et sa balance budgétaire qui se solde en excédent. Ses finances assainies, elle va pouvoir faire face, modestement, hâtons-nous de le dire, aux obligations qu'elle a acceptées.

Par contre, la première condition que nous avons formulée n'est réalisée qu'en partie... à notre détriment : nous avons bien accordé à plusieurs reprises une réduction de sa dette à l'Allemagne, pour le compte de laquelle nous avons avancé une centaine de milliards de francs aux sinistrés et aux victimes de la guerre, mais nous attendons encore la contre-partie de notre générosité. Jusqu'à présent Britanniques et Américains font la sourde oreille et la question des dettes interalliées, qui eût dû être réglée au lendemain de la victoire par une remise totale et un coup d'éponge général (nos sacrifices, en proportion de ceux de nos amis, que nous n'entendons nullement diminuer, ne sont-il pas incomparables ?) et qu'aucun gouvernement n'a été capable de mener à bonne fin, demeure l'angoissant point d'interrogation de demain.

Le Rapport des experts, dans lequel nous omettons l'insertion de la revendication que nous avons énoncée, prouve néanmoins que nous nous acheminons enfin sur la bonne voie, après des années de tâtonnement.

Mais il faut affirmer bien haut qu'aucune solution définitive ne sera donnée au problème des réparations tant que la question des dettes interalliées ne sera pas réglée dans un esprit conforme à l'équité. Il faut aussi trouver une solution à l'autre problème qui nous préoccupe encore davantage, s'il est possible, — la blessure de la guerre est toujours cuisante, — celui de notre sécurité, disons plutôt celui de la sécurité européenne, car une guerre entre la France et l'Allemagne déchaînerait inévitablement un nouveau cataclysme sur l'Europe.

Or le règlement des réparations et la question de notre sécurité, qui nous obsède, sont deux problèmes connexes. L'un ne peut être traité sans l'autre.

Le payement des réparations n'est-il pas en fonction de l'unité économique et politique du Reich ? Et dans quelle situation serait placée demain la France si, l'Allemagne ayant réglé sa dette, elle se trouvait soudain dépourvue de tout moyen de sécurité en face de son adversaire, un adversaire dont la population aurait à ce moment atteint un chiffre double du sien ?

Même nos nationalistes les plus exaltés ont renoncé — s'ils y ont jamais pensé — à toute annexion de la Rhénanie. Maurice Barrès était partisan de la création d'un Etat-tampon rhénan où l'influence française eût été prépondérante, non pas d'une fusion avec la France.

La thèse de l'indépendance de la Rhénanie ou de son internationalisation, avec ou sans la Société des Nations, sous l'égide de la France ou sous la garantie des « Alliés », a été défendue par nombre d'excellents esprits, soucieux, avant tout d'assurer la sécurité de notre pays, au premier rang desquels il sied de citer M. Maurice Schwob.

Il n'y a plus que quelques songe-creux qui rêvent encore aujourd'hui d'une absorption de la Rhénanie par la France. Un séjour de quelques semaines sur les rives

du Rhin et quelques entretiens avec les habitants — à condition que nos voyageurs soient à même de se servir de l'idiome de Schiller — suffiraient à leur dessiller les yeux et à les convaincre de l'inanité d'un tel projet. Nous pouvons affirmer sans crainte qu'aucun Français raisonnable ne songe à incorporer les huit millions de Rhénans à la communauté française. Il faut tuer la légende de notre impérialisme, qui nous a fait le plus grand tort et a failli nous isoler dans le monde.

En admettant même que l'Europe consentît à ce rattachement, ce qui est tout à fait impossible, — ce serait créer sur notre flanc oriental une nouvelle Alsace-Lorraine dont nous n'avons que faire. Notre fonds est assez riche, faisons-le donc fructifier. Que le génie de la France rayonne par ses idées, ses arts, ses inventions, son commerce, en un mot par sa civilisation.

Si nous voulons « réaliser » le problème, il faut également nous placer au point de vue allemand, et tâcher de le comprendre. L'Allemagne, qui souffre terriblement et souffrira longtemps encore de la guerre qu'elle a déclanchée, est unanime à défendre la Rhéno-Westphalie. La Rhéno-Westphalie est *kerndeutsch,* elle est foncièrement allemande, et doit le rester. Le mouvement séparatiste n'avait aucune base réelle. Fomenté par les Français il s'est effondré dès que ceux-ci ne l'ont plus soutenu. Telle est la thèse de l'Allemagne.

Elle n'est pas dépourvue de fondement. Loin d'attirer la masse de la population rhénane, le mouvement séparatiste la révolta. Il fut vicié dès l'origine et par ses promoteurs — dont un grand nombre de personnages tarés — et par ses protecteurs — nos fonctionnaires et nos officiers, qui du reste agissaient par ordre. Il est constant que l'attitude des autorités françaises en Rhénanie, à l'endroit du séparatisme, fut lamentable et ce n'est pas sans douleur, ni sans honte, que l'on se remémore les épouvantables incidents qui marquèrent la

chute du séparatisme (en particulier les massacres de Pirmasens), et qui nous sont imputables.

Non seulement les Allemands repoussent avec révolte toute idée d'annexion de la Rhénanie par la France, mais encore ils rejettent tout projet d'Etat-tampon plus ou moins indépendant, voire la conception d'une Rhéno-Westphalie détachée de la Prusse et autonome dans le cadre du Reich. Ou, s'ils sont disposés à faire quelque concession à cet endroit, ils n'admettent pas que l'étranger s'immisce dans une question purement nationale. Le problème se complique du fait que la Rhénanie est prussienne et que la Prusse ne veut à aucun prix s'en séparer.

De son côté la France, qui assiste avec inquiétude à l'évolution nationaliste de l'Allemagne, — évolution que les Allemands eux-mêmes attribuent à notre attitude, — ne peut se désintéresser du sort de la Rhénanie puisque, à ses yeux, elle représente, avec le Rhin, une barrière naturelle entre les deux pays.

Il appartient aux Rhénans eux-mêmes de décider de leur sort. Mais, qu'ils restent Prussiens ou Allemands, qu'ils fondent un Etat autonome ou indépendant, le problème de notre sécurité, de la paix européenne, n'en demeurera pas moins entier.

Nous ne pourrons maintenir indéfiniment notre occupation de la Rhénanie. Il importe donc, dès à présent, que nous recherchions un *modus vivendi*, tolérable pour les Allemands et acceptable pour nous-mêmes. Un pacte de garantie conclu entre la France et l'Angleterre nous offrirait, certes, des avantages ; tripartite, entre la France, l'Angleterre et l'Allemagne il serait encore plus complet.

Mais les pactes sont périssables. En général ils ne sont conclus que pour un nombre limité d'années. Ils ne sont pas nécessairement renouvelés et dans ce cas, le délai expiré, la France se retrouverait à pied-d'œuvre, en

face d'une Allemagne singulièrement plus forte, sans avoir aucune sûreté en mains.

Le problème étant international ne peut être résolu que par la voie d'un accord international. Seule la solidarité internationale, incarnée dans la Société des Nations, peut donner à l'Allemagne et à la France les cautions et les apaisements que l'un et l'autre réclament.

Il faut que la Société des Nations s'installe à demeure à Cologne ou à Coblence, que la Rhénanie ou du moins la rive gauche du Rhin soit soumise à son contrôle, et ceci indépendamment du régime qui pourrait y régner et qui ne regarde que les habitants. C'est à la Société des Nations, force active, disposant d'une petite armée et ayant derrière elle l'ensemble des nations, une Société des Nations comprenant l'Allemagne (n'est-ce pas le meilleur moyen de la désarmer moralement que de l'y admettre ?), la Russie et, nous l'espérons, aussi les Etats-Unis d'Amérique, qu'il appartiendrait de séparer désormais la France et l'Allemagne.

Cette mission de contrôle de la Société des Nations serait-elle permanente ? Sa durée dépendrait en somme de l'évolution de nos voisins. Tant que leur mentalité sera ce qu'elle est aujourd'hui, haineuse et belliqueuse, tant que les forces nationalistes y prédomineront et que la méfiance du monde entier restera justifiée, il est indispensable que l'Allemagne soit bridée et réduite à l'impuissance de nous faire du mal.

§

Toutefois, le problème des réparations liquidé, ou en voie de liquidation, le terrain de friction franco-allemand en Rhéno-Westphalie supprimé, il est permis d'envisager un jour pas trop éloigné où les relations franco-allemandes seront susceptibles d'affecter une autre tournure.

Les sentiments que nous éprouvons à l'égard de l'Alle-

magne, fautrice de la guerre, doivent s'effacer devant les nécessités impérieuses de la vie. Nous sommes riverains du même fleuve et contraints de boire à la même source. Puisque nous sommes condamnés à un voisinage perpétuel, il est nécessaire que nous trouvions un terrain d'entente. Prêcher le contraire, attiser nos passions encore surexcitées, c'est préparer une nouvelle guerre.

La meilleure manière de l'éviter, au lieu de creuser davantage le fossé qui éloigne les deux nations, c'est encore de le combler en favorisant leur coopération dans le domaine économique.

Nous n'ignorons pas combien le terme « rapprochement » froisse, à juste titre, bien des sensibilités aiguisées par la guerre. Plus que maladroit, il serait absurde de songer en ce moment à autre chose qu'à un accord économique. Trop de sang a coulé entre la France et l'Allemagne, et ce pays n'a pas encore donné les preuves suffisantes de sa résipiscence pour que nous puissions concevoir la possibilité d'une réconciliation immédiate.

Cette réconciliation ne sera réalisable que le jour où le problème des réparations sera résolu, non seulement dans ses postulats matériels, mais aussi dans ses bases morales. Elle ne se réalisera que lorsque cessera la guerre des âmes, plus cruelle et plus néfaste que celle des armes.

La meilleure façon de l'Allemagne d'obtenir, sinon la revision du Traité de Versailles, du moins certains adoucissements, par exemple la restitution de quelques-unes de ses colonies ou la possibilité de donner par l'émigration une soupape d'échappement au trop-plein de sa population, c'est de s'efforcer d'exécuter strictement le pacte auquel elle a souscrit, de montrer au monde son bon vouloir et son repentir sincère. Tant que l'Allemagne persévérera dans sa fronde impuissante, elle ne pourra compter ni sur notre compassion ni sur des

atténuations. Nous ne lui pardonnons pas sa mauvaise foi en laquelle nous voyons, à bon droit, la survivance d'une détestable mentalité.

Plus qu'au désarmement matériel, au contrôle sans effet des canons, des mitrailleuses et des fusils, contrôle qui ne pourra se continuer pendant des décades, que l'astuce et la résistance des Allemands sont en train de lasser, c'est au désarmement moral que nous devons viser, à la transformation de la mentalité allemande et à la démocratisation du pays.

Or, la France et l'Allemagne ne pourront se retrouver dans le domaine moral que si, dès l'abord, sont jetés les fondements d'un accord économique. La guerre a créé une étroite solidarité d'intérêts entre le vainqueur et le vaincu. Nier cet axiome ou l'ignorer par excès de sentimentalité, c'est courir à la ruine.

L'association de notre économie à l'économie allemande constituerait incontestablement la meilleure garantie de paix, car il se produirait forcément dans certains domaines un phénomène de copénétration.

Les négociations qui ont lieu à Paris et la nouvelle, démentie depuis, de la formation d'un trust franco-allemand pour le fer et le charbon, trust qui inquiéterait particulièrement nos amis anglais, attirent toute notre attention sur cette face importante des relations des deux pays.

Le 10 janvier 1925, cinq ans après la mise en vigueur du Traité de Versailles, prend fin la situation privilégiée dont jouissaient l'industrie et le commerce français par rapport à l'Allemagne. A la même date, la clause qui fait bénéficier de la franchise douanière les produits de nos trois départements recouvrés qui entrent en Allemagne vient également à expiration.

Il va donc falloir établir sur des bases nouvelles les relations économiques des deux pays, et d'ores et déjà on s'applique des deux côtés à chercher des bases. Les

négociations sont engagées et il sied d'espérer qu'elles aboutiront à un accord économique de large envergure qui ne lésera ni l'un ni l'autre pays.

En premier lieu il importe de s'élever contre le préjugé qui tend à faire croire qu'avant la guerre la France était inondée de marchandises allemandes et que l'Allemagne n'était pour nous qu'un piètre client. Erreur profonde ! Contrairement à la légende, la France vendait à l'Allemagne autant de produits qu'elle lui en achetait — certaines années même davantage, — et avec la Belgique, l'Espagne, la Roumanie, la Serbie, l'Autriche et la Russie, l'Allemagne comptait parmi nos meilleurs acheteurs, tandis que notre commerce avec l'Amérique, la Grande-Bretagne, le Danemark, les Pays-Bas et d'autres pays encore, se traduisait par un déficit à l'exportation.

Depuis la guerre, cette situation ne s'est pas modifiée, bien au contraire. Si nous prenons pour terme de comparaison les sept premiers mois de 1923 et de 1924, nous constatons pour 1923 — année de la résistance passive, ne l'oublions pas — une exportation d'Allemagne en France de 463 millions de francs et inversement une exportation de France en Allemagne de 581 millions. Ces chiffres sont largement dépassés, voire presque quadruplés, pour 1924, puisque les ventes de l'Allemagne à la France, toujours pour les sept premiers mois, atteignent 1.116 millions de francs, pendant que nos ventes à l'Allemagne se montent au chiffre formidable de 2.285 millions.

Notons que le commerce général de la France pour ces sept mois s'élève à l'importation à 22.968 millions et à l'exportation à 24.273 millions. La proportion des importations allemandes est donc du vingtième environ, tandis que celle des exportations françaises en Allemagne est de l'ordre du dixième.

Ces chiffres illustrent pertinemment l'intérêt que pré-

sente pour les deux pays la conclusion d'un accord économique. Nous avons vendu à l'Allemagne du minerai, des tissus de soie, de coton et de laine, de la lingerie, des objets de luxe, des vins, des liqueurs, des automobiles (1.679 en 1923, et 3.849 dans les neuf premiers mois de 1924 (1), etc. Depuis la carence économique de la Russie, jadis l'un de nos meilleurs clients, il convient que nous développions en Allemagne la vente de nos vins et de nos produits manufacturés. Il faut aussi que nous nous employions à prolonger la période de transition pour le commerce et l'industrie de l'Alsace et de la Lorraine qui n'ont encore pu, dans le bref délai de cinq ans qui leur était imparti, s'adapter complètement aux nouvelles conditions.

Si l'Alsace a besoin du charbon allemand transité par le port de Strasbourg et qui est la base même de la prospérité de ce port, l'industrie textile du Haut-Rhin et des mines de fer de la Moselle ne peuvent se passer, du moins pour le moment, du débouché que leur assure en Allemagne la franchise douanière. L'agriculture et surtout la viticulture allemandes, insuffisantes à pourvoir à leur propre marché, trouvent en Alsace un complément que l'Allemagne a tout intérêt à conserver.

§

Mais l'un des domaines où incontestablement la coopération économique de la France et de l'Allemagne devient possible, voire nécessaire à la prospérité des deux pays, est le domaine sidérurgique. En effet, par suite du retour de la Lorraine à la France, notre puissance de production sidérurgique se trouve doublée, tandis que notre capacité d'absorption reste sensiblement la même.

Notre acheteur tout indiqué, c'est l'ancien exploitant des mines dont nous sommes aujourd'hui possesseurs : l'Allemagne, de laquelle nous dépendons, au demeurant,

(1) Non compris 1.265 à la Sarre.

pour la livraison du charbon. Les industriels auxquels appartenaient autrefois les mines lorraines n'étaient-ils pas même propriétaires de charbonnages dans le bassin de la Ruhr ? L'expansion de notre industrie sidérurgique demeure fonction de son ravitaillement à un prix de revient relativement très bas qui lui permette de concourir sur le marché mondial.

Nous pouvons donc affirmer que le fer et l'acier français sont liés au charbon allemand et que tout l'avenir de notre expansion dans ce domaine est attaché à une étroite collaboration. Quelques chiffres mettront cette affirmation en lumière.

En 1913, les districts sidérurgiques français produisirent 21.917.870 tonnes de minerai de fer, les districts de la Moselle, redevenue depuis française (Metz et Thionville), en produisirent 21.136.265, soit un total de 43.054.135 tonnes. En 1922 notre production totale s'est élevée à 20.793.218 tonnes et en 1923 à 23.428.160 tonnes, c'est-à-dire qu'elle a atteint, par rapport à celle de 1913, une proportion de 54 %.

Si l'exportation en 1923 a augmenté légèrement de 387.768 tonnes, pour s'élever à 9.853.501 tonnes, presque la moitié de notre production, en revanche, par suite des événements politiques, l'exportation en Allemagne est tombée de 2.209.931 tonnes en 1922 à 212.050 tonnes en 1923 !

La Belgique et le Luxembourg ont été nos meilleurs acheteurs avec 6.453.609 tonnes, soit 2.130.819 de plus qu'en 1922 ; la Grande-Bretagne également qui, au lieu de 243.950 tonnes de minerai en 1922, nous en a acheté 440.882 tonnes. Ces deux pays, dont la production de charbon et de coke est particulièrement abondante, ont extrait de nos minerais la fonte, le fer et l'acier qu'ils ont convertis ensuite en produits fabriqués, produits que nous retrouverons plus tard sur notre marché où ils concurrenceront les nôtres.

Tout ceci prouve la nécessité d'une politique du coke, politique que le retour de nos trois départements et la surproduction qui s'en est suivie — car notre pays est incapable d'absorber toute notre production — rend encore plus urgente.

Les statistiques suivantes, qui se réfèrent à la production mensuelle moyenne de la France en 1913 et en 1923 et à celle des neuf premiers mois de 1924, en fer et en acier, y compris l'Alsace et la Lorraine depuis 1923, illustrent la situation que nous crée le retour des trois départements.

En tonnes	Production de fer brut		Production d'acier	
	France	dont Alsace et Lorraine	France	dont Alsace et Lorraine
Production mensuelle moyenne en 1913	434.000 (sans Als.-Lor.)		390.000 (sans Als.-Lor.)	
moyenne en 1923	443.000	155.180	415.556	122.837
Janvier 1924	585.978	227.911	541.022	187.810
Février 1924	590.340	230.779	554.632	193.307
Mars 1924	639.534	245.561	572.916	191.074
Avril 1924	651.223	250.181	567.485	185.543
Mai 1924	658 397	253.775	598.427	199 960
Juin 1924	638.873	251.436	554.921	189.573
Juillet 1924	636.168	252.080	564.876	194.808
Août 1924	655.624	257.480	581.715	198.721
Septembre 1924	641.453	254.620	598.327	208.315

Ces statistiques établissent péremptoirement notre dépendance du coke allemand, dont notre industrie sidérurgique ne saurait se dispenser. En effet, tandis qu'en 1923, année de l'occupation de la Ruhr et de la résistance passive, notre production tombait à 443.200 tonnes pour le fer et à 415.558 pour l'acier, y compris celle des trois départements désannexés, presque les chiffres de 1913, la dernière année normale d'avant-guerre, sans l'Alsace et la Lorraine, elle atteignait cette année, en mai, le maximum de 658.397 tonnes de fer brut et de 598.427 tonnes d'acier.

Pour nos trois départements, nous nous livrons aux mêmes constatations encore aggravées : d'une part

155.580 tonnes de fer et 122.537 tonnes d'acier par mois en 1923 ; de l'autre 257.480 tonnes de fer et 198.721 tonnes d'acier, presque le double, en août 1924.

Le nombre des hauts fourneaux allumés qui, l'an passé, était tombé très bas, faute de coke, s'élevait en juillet à 133 (135 le mois précédent), dont 44 en Lorraine et 51 dans l'Est, et à 136 en septembre.

Manque de coke, notre industrie sidérurgique sombre dans le marasme, et sans débouchés vers l'Est nous risquons l'inflation métallurgique qui comporte des périls tout aussi graves que l'inflation monétaire. Le fer et l'acier sont deux grandes richesses nationales, encore faut-il savoir les exploiter. Rendons à la Lorraine ses anciens débouchés, rendons-lui le coke de la Ruhr qui lui est indispensable et nous aurons créé sur notre frontière de l'Est une source de prospérité pour ainsi dire intarissable.

Il appartient à nos négociateurs de ne pas perdre cet élément de vue, car s'il est un domaine où la France et l'Allemagne se rencontrent et se complètent, sans se nuire en aucune façon, c'est bien celui du fer et du charbon.

§

Au surplus, la capacité de payement de l'Allemagne, aujourd'hui aussi bien que dans dix ans, dépendra de son activité commerciale autant que du rétablissement de son équilibre financier. Sa solvabilité — c'est-à-dire les réparations en espèces — est subordonnée en premier lieu à la stabilisation du mark, solidaire de l'assainissement de ses finances et de sa prospérité économique dont d'aucuns prennent déjà ombrage.

Quoi que nous fassions, il n'est pas possible de sortir de ce dilemme : ou nous aiderons l'Allemagne dans son travail de relèvement économique, en participant nous-mêmes à sa prospérité, ou alors elle se trouvera à bref

délai dans l'incapacité d'effectuer ses payements ou de recourir au crédit international. L'ignorance de cette solidarité d'intérêts équivaudrait à notre propre perte.

L'écrasante majorité du peuple français et du peuple allemand préfère, incontestablement, l'état de paix à l'état de guerre. Le peuple français, en particulier, a la guerre en horreur, et à une situation qui, si elle se prolongeait, deviendrait intolérable et conduirait infailliblement à une nouvelle conflagration, il ne demande pas mieux que de trouver un compromis qui satisfasse les deux parties, soit par un accord économique, soit par une entente quelconque.

La collaboration économique franco-allemande serait interprétée par le monde entier comme un signe d'apaisement et comme un gage de paix pour l'avenir.

C'est par une politique pratique, étayée par l'action de la Société des Nations, établie en Rhénanie, que nous réussirons à asseoir sur des bases définitivement pacifiques les relations franco-allemandes.

AMBROISE GOT.

LE POÈME DE LA FAIM

—

UN HOMME

Dans la foule mouvante et basse,
Toi qui apparais et qui passes
Portant haut la splendeur unique de ton front,
Tu m'entendras, ô Souveraine !
Malgré les ruses de la haine
Et les gestes mauvais que les hommes feront.

O bienfaisante ! ô pure ! ô sage !
Depuis que j'ai vu ton visage
Dominer la misère et les doutes humains,
Mon amour a plus de tendresse,
Et lorsque les hommes me blessent,
C'est vers ta pureté que j'élève mes mains.

Quelle ombre sur leurs faces tristes !
L'un implore, l'autre résiste.
On se méfie, on se défend.
Et que l'on pleure ou que l'on rie,
Je ne touche que tromperie
A la place où vécut un visage d'enfant.

Belle comme l'amour, précise comme un nombre,
O faite de clarté, toi qui déchires l'ombre
D'un seul regard de tes yeux purs,
J'ai soif et faim de toi, qui sur la plaine aride
Tends à nos pauvres mains éternellement vides
Un fruit éternellement mûr.

Ici, rien n'est ce qu'il doit être :
Les enfants ne paraissent naître

Que pour attendre de mourir.
Les doux raisins des mêmes grappes
Que d'injustes orages frappent
Ne finissent pas de souffrir.

Le Juste, ce méchant l'afflige.
La fleur se fane sur sa tige
Dans l'air léger qu'elle embaumait.
Un homme laboure la terre :
Sous la ténèbre et le mystère,
La terre l'étouffe à jamais.

Le plus dur est fils du plus tendre ;
Beethoven ne sait plus entendre ;
Le bien a le mal dans ses pas.
Les hommes souffrent, et moi-même,
Les hommes, les hommes que j'aime,
Moi, les hommes ne m'aiment pas.

Viens à moi, viens à moi qui t'aime et qui t'appelle !
Il n'est pas d'autre cœur où tu vives plus belle,
Et qui t'aime si bien, et te désire tant !
J'ai faim de toi, aux champs injustes de la terre.
Et j'ai soif, ah ! j'ai soif, car rien n'y désaltère,
Sauf le fruit toujours mûr que ta main haute tend.

Je te cherche parmi les femmes
Où je viens de te voir passer ;
Mais leurs voix s'élèvent et clament
Des mots multiples et pressés.

Et les étoffes de leurs robes,
Mouvantes sous les claires mains,
Tendent de l'ombre et me dérobent
Le passage de ton chemin.

Je te cherche parmi les hommes
Aux bruits graves de la cité,

Mais faisant de grands gestes, comme
Pour mieux célébrer ta beauté,

Les hommes me voilent ta trace
Ainsi que les femmes ont fait.
Tant et si loin, ô Sainte Face !
Détourneras-tu ton bienfait ?

Parmi d'autres qui sont les prêtres
Et qui ne parlent qu'en ton nom,
Je te rencontrerai, peut-être ?
Mais leurs voix dures ont dit : Non !

Et pourtant, j'ai besoin de ta face divine ;
J'ai soif et faim de toi, parce que je suis las.
Et je cherche toujours, et tu n'es jamais là,
Sur le sentier sans herbe où les hommes cheminent.

Vais-je m'étendre enfin dans ma peine et dormir,
Soumis au cauchemar des injustes souffrances,
Du hasard fou, du mal vainqueur et du silence
Dans cette lourde nuit qui ne peut pas finir ?

Tu es là, cependant : j'ai rencontré ta trace
Malgré les vains efforts des hommes contre nous.
Tu es là : un parfum plus secret et plus doux
Franchit leurs fronts têtus et enchante l'espace.

Tu es là, toi qui dois ressusciter le vrai.
J'entends ton calme pas dont frissonne la terre,
Et j'ai vu comme un pan de flottante lumière,
L'envol du voile blanc que le vent me livrait.

Femmes, hommes, vous tous qui n'êtes pas ses maîtres,
Que vos bras abaissés la laissent apparaître !...

DES FEMMES

Qui a vu — qui la verra ? —
La Belle, la Belle, la Belle ?

Etait-elle là ? où est-elle ?
Qui la verra bien rira.

La Belle — parlons tout bas —
Que réclame cet homme tendre,
Il l'attend ? Il pourra l'attendre :
La Belle n'existe pas.

L'HOMME

Que vos bras abaissés, lui livrant le passage,
Laissent venir à moi l'inespéré visage...

LES FEMMES

Un visage pour ce fou !
Existe-t-il un visage autre,
Digne d'être aimé que le nôtre ?
Qui l'a vu ? Qui peut dire où ?

L'HOMME

Vous, mes frères, du moins, entendez mes paroles !

D'AUTRES HOMMES

Nous entendons les mots. Et tes plaintes sont folles.
Celle que tu poursuis, la voilà parmi nous.
Mais tu l'as invoquée avec des noms trop doux :
Elle n'est pas maîtresse, ici ; elle est servante.
Elle n'étend jamais sa main toute puissante
Sans que nos volontés subtiles y consentent.
Elle proclame loi ce qui nous est désir,
Et soumise, pourvu qu'on sache la saisir,
Nous la gardons et lui défendons le passage,
Parce qu'elle est encor plus utile que sage.

L'HOMME

Taisez-vous, vous la blasphémez !
Pour la connaître il faut l'aimer.

Et vous ne l'aimez pas, dans vos âmes vénales.
Car elle est celle qui connaît,
Et vous n'aimez rien, si ce n'est
De briser la lumière en flèches inégales.

Elle peut, elle peut, elle seule le peut,
Faire qu'il soit beaucoup où il n'est que trop peu ;
Qu'à la voix qui implore une autre voix réponde ;
Que vivre ne soit pas ce supplice cruel,
Et, dans les jours changeants, que le rythme éternel
Inspire la poitrine enfin douce du monde !

Elle qui sait le Juste et qui sonde les reins,
Et peut, en y posant son regard souverain,
Rétablir l'ordre droit des flammes qui chancellent,
Mensonges ! Je défends qu'elle serve pour vous !
Les noms qui l'appelaient ne sont pas assez doux :
Il n'est pas de grandeur qui s'élève sans elle.

LES AUTRES HOMMES

Pour le secret de ses dons,
Chacun de nous la déteste.
Mais elle est là ; qu'elle reste :
Silence ! Nous la gardons !

L'HOMME

Qu'ont-ils dit, qu'ont-ils fait, ô forte, ô souveraine !
Est-ce que je vivrai, si tu restes lointaine,
Pris au désordre affreux qu'est le monde sans toi !
Sans ta pure lumière est-ce que je peux vivre,
S'il n'est pas vrai que ma parole te délivre
Et ton rayonnement illumine mon toit ?

Leur ordre méprisant m'a commandé : « Silence » !
Mais mon ardent appel, sans l'entendre, s'élance
Vers ton unique force et vers ta pureté.
Qu'ils me délaissent, loin de leurs injustes fêtes !

Pour les pires fardeaux mes épaules sont prêtes :
Rayonne. Nourris-moi. Et je n'ai rien porté.

Ton nom, si grand qu'il ne se peut pas qu'il grandisse,
Je n'osais pas l'écrire, ô Justice, Justice !
Mais je l'ose, aujourd'hui, sans que tremblent mes doigts.
Car plus la dureté des hommes te refuse,
Plus ton image, hier incertaine et confuse,
Plus ton visage naît et resplendit en moi !

Qu'il est doux à baiser, qu'il est gravement tendre !
Pour le connaître mieux, je n'avais qu'à comprendre
L'autre visage, en moi, qui fut vivant toujours.
Savoir que tu n'es pas dans cette foule obscure
Dont à peine j'entends l'éphémère murmure,
Et que Justice c'est Amour.

Alors, ô mon amour, dont je détiens le charme,
C'en est fini de nos angoisses et des larmes,
Et de tout ce brouillard qui cachait le soleil.
Que mon nouvel amour, que j'appelle Justice,
Apparaisse à jamais, s'accroisse et resplendisse,
Invincible, à l'autre pareil.

Tout est bien, tout est bon, et ma paix est complète.
Je ne vous juge pas. J'aime ce que vous faites.
J'aime ce qu'autrefois j'appelais vos défauts.
Les actes que j'ai faits ne valaient pas les vôtres :
Vous vivez. Vous souffrez. Je ne connais rien d'autre,
Et vous avez fait ce qu'il faut.

Et si la mort vous frappe, ou la douleur profonde
A quoi le dur verdict peut condamner le monde,
Vous lirez votre appel au regard de mes yeux.
Et si votre désir, même injuste, me blesse,
Comme vous souffrirez d'une telle faiblesse,
Je vous aimerai encor mieux.

... O mon plus grave amour, Justice, *ma compagne !*
Dans le bruit de la ville et la paix des campagnes
J'allais en appelant et t'appelais sans fin.
Entre tes bras puissants que les hommes redoutent,
Ce soir je m'étendrai et je te tiendrai toute.
Et tu apaiseras ma faim.

LOUIS LEFEBVRE.

PROMENADES ET RENCONTRES

—

INVITATION-INCITATION

Voilà une contrée sauvage, si généreuse qu'elle n'a pas le sens affreux de la propriété et que chacun peut y entrer en vainqueur avec la clé des champs, — ce fabuleux outil qui persiste surtout dans les poches percées. — Pas un mur n'y dit, avare jaloux : « Je garde le bien d'un autre » ; pas une porte n'y dit, brutale, insensible, en bois : « Tu ne passeras pas » ; mais le chèvrefeuille y tend, à tout le monde, ses petites mains crochues, délicates et maigres et d'odorante chair. Les arbres y jettent des noix, des pommes et des châtaignes ; ses causses y offrent de tout cœur des champignons, des mûres, des lavandes et des baies de genièvre, le bon repos et la santé.

Sauvage nature ! couchés sur toi, les bras en croix parmi les éléments, nous écouterons chanter le chant de la vie et, possédés d'ivresse, nous croirons étreindre de tout notre corps le grand Pan ressuscité.

*

Voilà tous les pieds d'herbe avec leur enseignement :

« Au temps de naissance, disent-ils, nous germons, — au temps amoureux fleurissant, nous avons nos heures de beauté, — au temps généreux, nous avons nos heures de fécondité et nous donnons notre graine au monde, — au temps de fatigue, nous laissons tomber nos feuilles, — au temps de repos nous revenons à la terre...

Nous, plantes de Dieu, pieds d'herbe, n'importe lequel

de nous que l'on nomme : qui naît vert et qui meurt sec, — et qui sommes de toute sagesse dans notre obéissance et notre tranquillité.

Voilà, au milieu d'une clairière, un grand arbre au tronc droit, robuste, superbe, qui tend au ciel son dôme de feuillage, de toute la force de ses branches.

Au-dessous de lui, la gent menue des plantes voudrait bien vivre sa petite vie, mais les marguerites pâlissent jusqu'au cœur ; les pervenches étoilées ferment leurs grands yeux éperdus et même l'herbe — si forte et si humble — agonise de misère, car toute la richesse et la joie du soleil sont pour lui, et il n'est plus pour elles que la pauvreté de l'ombre.

Et vaut-il mieux qu'il continue à régner dans toute sa gloire comme un roi magnifique ? ou qu'il soit abattu comme un mauvais roi ?

C'est difficile de se faire une opinion politique.

Voilà une petite maison abandonnée assise en perdition dans la tristesse de sa friche, regardant de ses grands yeux creux dans sa tête de morte.

Des fermes et, auprès de chacune d'elles, un puits (et au fond de chaque puits, il y a la Vérité qui dort lovée, toute nue, comme chacun sait, — et il y a aussi la Vie, la Sève de la terre, l'Eau qui fait notre planète jeune, fraîche, joufflue et rebondie dans l'espace, et sans quoi elle serait caverneuse et desséchée comme est la vieille lune sur sa photographie, et ainsi il y a la vérité et la vie).

Des petites églises pointues qui travaillent le dimanche et chantent tous les jours la gloire du Seigneur.

Des cimetières, — ce qui fait que la terre est une mangeuse.

Des récoltes, — ce qui fait que la terre est une mangée.

Le blé, dont on ne célèbre que les deux aspects vert et jaune.

Le blé qui lève et le blé d'or, comme si, de petit, par miracle et sans transition, un jour, il se trouvait mûr et grand.

Pourtant, il y a un temps, pendant lequel il « devient », pour être finalement pareil au prix de l'amour du travail, qu'on décerne tous les ans, par là-bas, à des vieux très méritants, je pense, et très éblouis ; trois épis en or de belle venue, qui lancent leurs rayons sur un fond de velours rouge (à moins que le « méritant » n'ait vendu sa récolte d'honneur, pour le prix de la donation, comme c'est son droit).

— (O Monsieur Rodière-donateur, je ne sais rien de vous, mais vous aviez certainement une belle âme innocente et pacifique et vous compreniez la grandeur des biens de la terre, vous qui vous êtes rencontré dans votre idée avec Dieu lui-même, puisque votre prix de l'amour du travail et le sien sont les mêmes : le blé père du pain.)

Il y aura du blé en quantité, car il a fait bien beau, et ce sera l'annuel miracle de la multiplication des pains.

Il y aura beaucoup de raisin, car il a bien plu quand il le fallait, et ce sera l'annuel miracle de l'eau changée en vin.

Voilà des chênes, si forts de caractère, si volontaires et si tenaces, qu'ils font face au vent, tout l'hiver, gardant leurs vieilles feuilles toutes sèches, et si méfiants qu'ils ne les rendent qu'au jour où ils tiennent les neuves, les paysans !

Au bord de la rivière, voilà les saules qui brillent et frétillent comme si tous les petits poissons d'argent

vert et vif s'étaient envolés de l'eau et perchés sur les branches.

Voilà le petit berger : il sait les heures où l'on sort les troupeaux, vers quels pacages et vers quelle eau il faut qu'on les amène ; il sait les heures où l'on doit les rentrer.

Il n'est qu'un enfant, mais, parce qu'il va devant et qu'un troupeau le suit, il a dans les yeux un reflet de la sagesse qui vient à ceux auxquels on fait confiance — et qui en sont dignes.

Voilà des dindons qui laissent tomber leur gloussement, de haut, en cascade bruyante et fiers comme ceux qui s'en allaient à Paris autrefois, pour se faire vernir les pattes et dorer le bec.

Un cochon, — et on ne sait que l'insulter avec son propre nom : — cochon, cochon, cochon de cochon !

Une vache qui s'en va au pâturage en beuglant de détresse et se retournant, parce qu'elle voudrait que son petit veau vienne avec elle se promener ; mais s'il sort, il s'amusera trop à gambader, — pour le faire rentrer, ce sera toute une affaire, — il n'est encore qu'un enfant, n'est-ce pas ? Alors il restera enfermé jusqu'au jour où on l'amènera à l'abattoir.

L'AGNEAU

Un homme venait de la ville, sur la route caillouteuse ; il portait un agneau sur ses épaules et faisait sur le ciel du soir l'image du Bon-Pasteur.

Je songeais : Il y a encore de la douceur sur le monde, ô Jésus ! Il y a encore de la force pitoyable.

Mais quand l'homme s'est approché, j'ai vu qu'il était

un boucher, l'agneau était égorgé et, quoique je me sois écartée avec épouvante, une goutte de son sang est retombée sur moi.

LE BEAU PARC

Voilà un beau parc profond, roulant le calme tumulte et les vagues rondes de sa feuillaison dans des murs qui l'empêchent de déferler, fermé d'un haut portail de fer forgé qui ressemble avec ses tiges en volute à un étrange buisson d'argent symétrique, rigide et riche, aux portes de légende fermant les eaux de la ville d'Ys.

L'air, au delà de ce portail, est privé et de grand luxe, et les fleurs y fleurissent, les buis y verdissent, les allées y rampent selon des rythmes et des dominations.

A la surface d'une pelouse unie, plate et pure comme un bassin, un « gynerium argenteum », ses longues feuilles s'élançant, retombant en courbes luisantes, ses blancs panaches jaillissant, ressemble à un jet d'eau figé en état d'enchantement ; les corbeilles ovales, dans le bordage net des buis taillés, ressemblent à des barques fleuries.

Le château s'élève sur une éminence, — les gens qui l'habitent, en été, sont riches et dédaigneux, — avec son corps de logis debout sur un perron, entre ses tourelles élancées dont les toits d'ardoise brillent au soleil, aigus comme des fers de lance ; il est altier, — il semble dire : Je domine.

Un matin de vacances où Jean-Jean l'idiot ratissait les allées de ce parc, il a rencontré la belle Demoiselle du château.

Il l'a tous les jours « espérée », et tous les lendemains il l'aimait sans arrêt, sans oubli, il l'aimait tout le temps, et un jour il l'a demandée pour femme.

On l'a mis à la porte de ce Paradis ; il est resté contre

la grille et, bavant de chagrin, regardait au travers.

. . . .

Un soir, pluvieux de feuilles mortes, il l'a vue qui, les vacances finies, s'en allait, dans l'automobile.

Il a couru derrière, mais il a compris qu'il ne l'attraperait jamais, jamais.

Et, comme tous ceux qui ont fait un trop grand rêve, il restait là... dans son ornière habituelle...

Le buisson d'argent du portail comportait un lampadaire qui éclairait tout le canton.

Or, Jean-Jean, ver de terre haïssant une étoile, se mit à haïr ce lampadaire orgueilleux et, un soir, il lui marcha sus, catapultueusement, l'éteignit et le descendit à coup de cailloux.

Les gens riches, naturellement, ne s'aperçurent pas du petit massacre. (Ils étaient loin, et d'ailleurs leur sort était toujours tellement brillant : que pouvait leur faire une lumière de moins ?)

Mais l'un des soirs qui suivirent, le pauvre Jean-Jean, qui avait bu, passa par là... Il ne savait plus ce que c'était que d'aller droit son chemin. Comme il avait cassé le lampadaire, il ne vit pas la mare, tomba dedans, but trois gorgées d'eau pure et mourut de dégoût.

Laissez éclairer les lampadaires.

CHANSONS

Rappelez-vous : un jour dans le tout petit salon une grande chanteuse a chanté.

De saisissement, les poissons rouges sont montés sur l'eau le ventre en l'air, morts ! Tous les pétales des roses sont tombés d'un coup au pied du vase. Le rideau de tulle s'est évanoui comme une demoiselle qui fait des manières. La pendule s'est arrêtée net, son ressort cassé. Car la voix de la chanteuse était forte et terrible

comme celle des trompettes dont le vent renversa le mur de Jéricho !...

Ecoutez ! écoutez... Roussote la bergère, qui chante dans la nature !... Mais asseyez-vous par terre, car sa voix ne monte pas plus haut que les graminées.

Elle chante *La Chanson du Chevalier :*

L'autre jour, je me promène
Le long de la rive au pré ;
Sur mon chemin je fais rencontre
D'une aimable beauté.
Et moi je m'approche d'elle
Pour la saluer,
Et moi je m'approche d'elle
Pour la badiner...

La belle se voyant jeunette
Se met à pleurer...
Et moi que j'ai pitié d'elle,
Je la laisse aller...

Quand elle est sur la montagne,
Se met à chanter...
Quelle chanson chante-t-elle ?
« Brave chevalier !
Il a laissé une fille...
Pour la voir pleurer ! »

— Tu as tombé tes gants, la belle,
Reviens les chercher ?...
— Non ! non ! ! non ! ! ! me répond-elle
Vous m'embrasseriez !
Vous fallait plumer l'oiselle
Quand vous la teniez...

LES JOURS DE FOIRE

Par le beau temps qui exalte le contentement et facilite toute chose, avec un soleil qui est sur les récoltes comme de l'or en barre.

Par la pluie qui éteint les joies, gêne le commerce et

fait périr la chaussure (et alors les femmes font comme celles de Capdenac, qui se découvrent ceci pour se couvrir cela), par la pluie ou le soleil, les gens de la campagne traînant leurs bêtes, traînés par elles, envahissent la ville.

Il y a la fermière qui s'est accroupie au bord d'un fossé et a émis une source jaillissante, — trop près de son panier de fromages blancs posés par terre à découvert, — il y a les vieux à physionomie de betterave fourragère, les riches bourgeoises en mérinos noir, portant un sautoir d'or, grand comme une chaîne de pompe à chapelet « système Gaubert », les jeunes filles aux yeux en pépins de pommes, aux joues couperosées comme des bigarreaux, Roussote la bergère avec tant de taches de rousseur que la peau de sa figure a l'air d'une étoffe à pois. Le grand encombrement cornu des vaches qui effarent les dames, et les paysans leur disent : elles font plus peur que les violettes, espas ?

Les jours de marché plein de manières patoises, et le soir elles s'en retournent par toutes les routes et par le chemin de fer qui les engloutit, referme ses portières comme de claquantes gueules et s'en va, sifflant de satisfaction et lourd comme un serpent boa qui a trop mangé.

L'IMPORTANT IMBÉCILE

Il est satisfait, gonflé de son sang et de sa fortune, comme une outre a son saoul du vin lourd qui l'emplit.

Ce n'est pas un *grand de ce monde*, c'est un *gros*.

Du haut de sa prépondérance comme du haut d'une chaire, s'il proclame des bêtises c'est avec autorité, — et on ne peut lui dire : « Tais-toi. » On n'a le droit d'empêcher personne d'être une bête.

L'IDIOT

La figure en biais, la moustache éplorée, une jambe raide, une autre à la traîne.

Il rigole et fait des grimaces pour gagner des sous.

Son chien fait le beau.

Et lui, fait le laid.

Chaque bête a son sens.

LE PARVENU

Il a cherché partout, il a frappé à beaucoup de portes, il a pris de la peine, il a passé ses jours, il a perdu ses joies et, parfois, il était fourbu jusqu'au dégoût, et parfois de dégoût, il aurait vomi son cœur.

Enfin, un jour, il dit : « Enfin ! » — et il s'assit, et il se reposa, au milieu du bien qu'il avait conquis.

Il est content, il a raison.

Il peut dire : Je suis arrivé.

L'EMMURÉE

Elle est riche, sensible et fine et n'a rien à faire chez elle, indispensablement, d'agréable ou de nécessaire ; pourtant si elle veut s'en aller « lire, penser ou rêver », ou faire chanter son piano, elle n'a pas le temps, car, de même qu'elle a disposé dans sa maison, en manière de meuble ou d'ornement, tant d'innombrables obstacles qu'on ne peut s'y mouvoir, et qu'on n'y voit plus clair, elle a tant encombré sa vie d'inutiles considérations qu'il n'y peut plus entrer de lumière, et qu'elle ne peut même pas ouvrir une porte pour s'en aller à la promenade.

CELUI QUI NE SAIT PAS S'EXPRIMER

Les rêves, les pensées, les amours sont en lui, il est le dépositaire de tous les secrets des Dieux. Il veut les dire, il veut les délivrer. Il ne sait pas, il ne peut pas.

Son génie s'agite, ses yeux s'égarent, sa bouche s'ouvre comme pour un chant sublime, mais il n'en sort que des cris *informes*.

Ainsi, avec le terrible effort de sa puissance désespérée, le cyclope, sous les montagnes, faisait trembler la terre, mais restait enseveli.

MÉDISANTS

Ce sont des êtres noirs, sinistres, funèbres, qui parfois se réunissent.

Alors, ils s'emparent de cet état de choses désastreux, douloureux qui provient d'un mariage manqué, d'amours cachées et surprises, de santé compromise, d'affaires malheureuses et qui s'appelle *un scandale.*

Ils tombent dessus tous à la fois, à coups de bec l'achèvent, s'acharnent, comme des corbeaux.

LE MAUVAIS MÉNAGE

Au commencement, ils croyaient s'aimer, mais ce que chacun voyait en l'autre, c'était moins l'autre que le visage même de l'amour.

L'amour s'éloignant, ils s'aperçurent alors, hors de tout sortilège lumineux, comme ils étaient : un homme et une femme, tout pauvres avec leurs traits.

La discorde dans leur maison remplaça la tendresse et siffla comme une vipère, dans la cage où s'était enfuie la roucoulante colombe ; un jour, par le vent de la colère, fut précipité un beau vase plein de fleurs ; il pleura et saigna par terre, de toute son eau, de tous ses œillets rouges, répandus ; il fut, à leurs pieds, comme leur bonheur cassé...

Ils essayèrent de recoller les morceaux, mais ils ne pouvaient plus tenir unis comme avant.

Maintenant, Lui, fume, va voir sa maîtresse, va à ses affaires, se fait du souci pour la politique, et, Elle,

songe : Si seulement il y avait ici un régiment de cavalerie, ce serait plus gai, mais cette ville de rien du tout, oh ! là là ! et ce mari, — toujours le même !

FÊTES CARILLONNÉES

Se dirigeant vers le sein de l'église ou en revenant, des personnes d'un certain âge, habillées en mères, et des demoiselles habillées en rosières.

L'orphelinat et la sœur de Saint-Vincent de Paul, fille mère au grand cœur de tous les laissés pour compte.

Toutes les vieilles personnes : celle aux longues maigreurs et qui ressemble à la bête chevaline ; celle aux belles rotondités et qui ressemble à la grenouille enfin ! devenue aussi grosse que le bœuf ; celle au visage doux, uni, blanc, conservé dans l'innocence, comme un œuf dans le lait de chaux ; un jeune homme pieux, portant son feutre comme un chapeau bergère ; tous les vieux diables devenus ermites, toutes les repenties, âgées, usagées et rangées, tous les petits agneaux de Dieu en robe blanche et toutes les toilettes, sur les élégantes et sur leurs têtes, toute la faune et toute la flore des chapeaux.

MANIFESTATION OUVRIÈRE

Les manifestants, l'œil dans le fond de son trou et la mâchoire avancée par l'envie de tout, suivent le drapeau rouge.

D'abord ils l'ont religieusement suivi le long des rues de la ville, — et devant le chant de l'internationale il ondoyait comme la lumière de leurs espoirs.

Plus tard ils l'ont secoué comme la torche de leur colère, — on entendait le grondement de l'incendie qui s'allumait sur son passage et hurlait à sa suite.

Enfin, ce fut la rencontre épouvantable de tous les siens qui marchaient en avant et de leurs ennemis qui leur barraient la route.

Ils sont tous tombés et, tombant avec eux, il n'a plus été par terre que leur sang répandu.

Le drapeau rouge, comme le sang de tous les hommes.

LE CIMETIÈRE

Voilà le cimetière attenant à la ville comme les ports sont attenants à la mer ; la flottille des tombes y est au repos, avec ses agrès, et chaque cercueil vient s'y ranger avec sa cargaison jusqu'au bordage, — est-il rien de plus plein qu'un cercueil ?

Pensons, mes frères, pensons au bois dont sera fait le nôtre et qui, bien sûr, existe quelque part ; arbre vivant comme nous le sommes, sa verte chevelure ondoyant à tous les vents du monde ou déjà abattu, aligné et raide.

(Ah ! je me suis fait peur !) Quand je serai là-bas, je ne sais où, je ne voudrais pas être abandonnée sous des vieilles perles qui se rouillent et s'égrènent comme des petites larmes de colère ; je voudrais que l'on vienne me voir et que l'on m'apporte des jeunes fleurs : des pois de senteur, des reines-marguerites, des violettes de Toulouse, des cœurs de Marie, des roses, des pensées, du muguet, etc. etc., — ce n'est pas grand'chose et ça fait plaisir.

JEANNE RAMEL CALS.

LOUIS LE CARDONNEL

Ce troisième recueil de poèmes, *De l'une à l'autre Aurore,* que Louis Le Cardonnel vient de donner au *Mercure de France,* où il a tant de vieilles et profondes amitiés et où avaient paru deux autres volumes (*Poèmes,* 1904, *Carmina Sacra,* 1912), achève de dessiner son génie poétique. Nous offrira-t-il encore d'autres chants ? La chose est certaine, et cette espérance nous est une joie. Mais tenons-nous également assurés que ses poèmes éventuels, enrichissant son œuvre, n'y apporteront que peu d'inattendu. On peut désormais sans imprudence dégager les traits essentiels d'un poète depuis quelque temps mûri et dont l'inspiration, par sa profondeur même, est moins que d'autres peut-être susceptible de renouvellement.

§

C'est l'infirmité du lyrisme moderne : si peu égoïste que puisse être la sensibilité de nos poètes, encore faut-il connaître au moins un peu leur personne au delà de ce qu'ils en livrent dans leurs ouvrages, si l'on veut que ceux-ci aient tout leur sens et donc tout leur intérêt.

En 1862, à Valence,

... Valence aux mémoires romaines
Qui voit les monts bleuir dans ses horizons clairs,

entre la Provence limpide et Lyon brumeux, naquit Louis le Cardonnel, d'un sang dauphinois et lorrain par sa mère, normand et lointainement irlandais par son père. Il a dès l'enfance

Connu l'enchantement de l'antique Beauté ;

mais aussi en lui le besoin de la songerie propre aux races du Nord s'alliait avec le sens latin des idées et formes nettes :

Si j'aime en purs contours, en immuables lignes,
Les marbres se dressant dans l'or des matins bleus,
J'aime aussi le grand vol nostalgique des cygnes
S'enfonçant dans un ciel d'automne nébuleux.

Le démon poétique tressaillit en lui de très bonne heure. Au collège, Racine et la philosophie l'ensorcelèrent. Il rima, entre autres premiers exercices de versification, un compliment à un évêque :

Si de l'Aigle de Meaux vous avez l'énergie,
Du Cygne de Cambrai vous avez la douceur.

Il composa une tragédie classique, environ cinq fois plus belle qu'*Athalie,* car il y avait fait entrer cinq songes. Cependant sa vocation poétique n'était pas un leurre.

Tu chanteras. Oui, c'est ton redoutable sort.
Ah ! puissent tes accents triomphant de la mort
Emplir ceux qui viendront d'impressions sublimes.

Tels étaient les hauts appels qui résonnaient en lui,

Quand tout à coup, voici que divinement tendre,
L'arrachant à l'attrait de nos sentiers mortels,
Une secrète voix fit à son cœur entendre
Les mots de sacrifice et de futurs autels.

Mais

Le charme sans pareil des strophes cadencées

et le

Désir d'être exalté parmi les beaux chanteurs,

l'attirèrent, au sortir des classes,

Vers la grande Cité de folie et d'orgueil.

A Paris la jeunesse amoureuse de poésie et ambitieuse du laurier menait dans les cabarets littéraires un

beau vacarme de discussions; elle faisait dans les petites revues un grand bruit de plumes. Maints familistères poétiques embrigadaient ces aèdes ivres du vin de la jeunesse. On y voyait la mine diverse, mais fière de Mariéton, Tailhade, Fernand Xau, Jean Lorrain, Haraucourt, des Cros, de Jean Moréas, Alphonse Allais, Léon Riotor, Charles Maurras, Victor Margueritte, Willette, Lemice-Terrieux, et combien de moins mémorables ! Leurs cercles portaient des noms sans banalité : Nous Autres, Les Jeunes, Les Hydropathes, les Hirsutes, les Zutistes. Ils tendaient au vent de l'espérance les voiles d'une escadre de brûlots qu'ils comptaient voir aborder aux rives de la Toison d'or ; de ces périodiques promis à un bien inégal destin, l'un était *Le Mercure de France*, dans lequel il y avait parmi l'équipage Remy de Gourmont, Henri de Régnier, Jean Moréas, et à la barre Alfred Vallette. On barbouillait les idoles officielles d'épithètes hardies ; la grosse part était pour Victor Hugo, qu'on appelait Premier prix de répétitions, Dictionnaire de synonymes. Sans trop égratigner les Parnassiens, on sentait vivement la raideur de leur prosodie. C'est dire qu'on idolâtrait Verlaine ; on l'accueillait aux tables autour desquelles se passaient les soirées, mais comme un faune, mi-dieu, mi-bête.

Il avait pour Louis Le Cardonnel une certaine prédilection : ce jeune homme pieux était indulgent aux accès de dévotion envers la Sainte Vierge qui le prenaient quand il avait abusé de la purée verte. Louis Le Cardonnel, avec l'élite de ces poètes en fleur, allait rue de Rome chez Stéphane Mallarmé, l'enchanteur dont les éblouissantes causeries ne laissaient peut-être dans l'esprit rien de plus que ne donnent, une fois éteintes, les magiques paillettes d'un feu d'artifice, mais à qui ces jeunes écrivains auront dû au moins un sens hautain de l'élégance qu'ils ne pouvaient prendre dans la constellation où rayonnait Zola.

Sur la rive droite ils allaient aussi au Chat Noir. Aux séances de cette « boîte », dont la nombreuse descendance est bien panachée, les chansons rosses de Mac-Nab, les monologues de Cros, les madrigaux fringants et émus de Maurice Donnay en qui revécut une si précieuse partie du Musset des badinages, faisaient un programme fort composite. Louis Le Cardonnel tranchait sur le tout et ajoutait à la bigarrure ; parmi ces espiègleries amoureuses, ces moqueries et ces polissonneries, sa voix grave psalmodiait des poèmes graves, où frémissaient les plus hautes aspirations ; c'était comme un panneau de Puvis de Chavannes, parmi une exposition peu censurée de dessinateurs humoristes. Dans les causeries qui suivaient, souvent péripatétiques et poursuivies jusqu'à l'aube blême des rues parisiennes, notre poète brillait par une force de pensée et de langage qui en imposait aux plus rétifs mêmes.

Sa supériorité philosophique, son information théologique étonnaient. « Que de fois, écrivait Léon Riotor une quinzaine d'années après, que de fois ne l'écoutai-je pas sous la lumière tremblante des réverbères ! Sa dialectique précise, ironique, prit plaisir mainte fois à nous entraîner dans le paradoxe ; mais toujours il s'y glissait un rayon de vérité. » Il semblait, dit-il encore, tantôt un poète sarcastique à la manière de Villon, tantôt un prêtre égaré parmi nous.

Ce qu'étaient alors l'âme et la poésie de Le Cardonnel, nous le pouvons savoir par le premier tiers de son recueil *Poèmes* ; là sont quelques-uns des premiers jeux de sa Muse, que certains de ses admirateurs mettent si haut. Il s'y montre avant tout musicien. En ce temps les tams-tams des poèmes que leur auteur même a appelés barbares, d'un côté, et l'arythmie banvillesque de l'autre, contraignaient tout poète digne de ce nom à tâcher de reconstituer l'exacte musique du vers français. Tous donc étaient occupés de prosodie. On vit alors un

incroyable débordement d'audaces faciles et malheureuses qui dans un ou deux siècles feront la joie des chercheurs. La hardiesse de tels décadents ou symbolistes, et non des moindres certes, alla jusqu'à ces « instrumentations verbales » qui réduisaient en méthode les étranges virtuosités du Lycophron de la rue de Rome, jusqu'à la monstrueuse suppression de l'*e* muet, la grande beauté du vers français. Les rythmes de Louis Le Cardonnel, replacés à leur date, sont remarquables par la sensibilité et la mesure ; plusieurs de ses combinaisons ont une exquise originalité.

Ses plus révolutionnaires tentatives sont des essais de vers blancs, mais vers blancs très accentués, d'un ferme dessin. Très vite, alors que cherchait encore celui dont les *Stances* devaient plus tard, par leur immense succès autant que leur vivante pureté, rétablir l'oreille française dans sa fermeté et sa subtilité véritables, Louis Le Cardonnel avait trouvé une prosodie à la fois traditionnelle et expressive, une musique non exorbitante et toutefois non entendue, bref sa belle versification classique, qui unit la fluidité verlainienne à ce qu'a de louable la netteté des coupes parnassiennes. Quand on fait attention que plusieurs de ses poèmes sont de 1881, on déplore que le retentissement en ait tardé autant : ils eussent abrégé les tâtonnements dans lesquels, entre 1880 et 1910, tant de superbe matière poétique a été gaspillée.

Quant à la riche sève lyrique de ses poèmes, elle a aussi alors un caractère délicat, charmant, mais fort, qui porte avec le reflet du temps la marque de l'homme. Tout poète est un obsédé. Parmi les pensées fixes de Louis Le Cardonnel, il y a qu'il descend des harpeurs celtes et qu'il est né harpeur (Cf. *Le Chanteur, A un Ménestrel, Le Tailleur de tombes,* etc.).

Je suis le barde roux qui tresse des guirlandes
De gloire, et devant qui le palais du roi d'Ys
Ouvrit, je m'en souviens, ses portes toutes grandes,

Et mes chansons calmaient comme un De profundis
Les pauvres morts qui vont en peine par les landes.

Louis Le Cardonnel a vécu quelques années dans le mirage d'un moyen âge gaélique ; il a été en veston une sorte de quêteur du Saint-Graal. Ainsi que Louis II de Bavière, dont l'image l'a séduit comme celle d'un preux en armure d'argent, au gonfalon immaculé, il tournait

... vers les temps évanouis d'Arthur
Des yeux couleurs de mer et de mélancolie.

Le wagnérisme, qui fut alors une contagion universelle de la sensibilité poétique, a d'ailleurs touché quelque peu notre poète et fusionné avec son celticisme foncier, pour l'affermir.

Ces enchantements, et d'autres enthousiasmes poétiques ou artistiques (certaine ivresse de poésie anglaise, par exemple, que marque *La louange d'Alfred Tennyson*, merveilleusement intuitive, ou l'admiration pour la grande peinture symboliste et ses paysages élyséens, qui respire dans *Pour la mort de Puvis de Chavannes*), laissaient pourtant Louis Le Cardonnel irrassasié.

Ecoute, nous mourons d'une sublime envie,

disait-il à la lune, grande amie des songeurs de sa sorte :

Il nous faut tout le ciel pour calmer ce tourment ;
C'est Psyché qui sanglote en nous, inassouvie.

Il rêvait, les yeux dans les nuages, toujours soupirant vers « l'éternel ailleurs » :

Cette âme inassouvie à la fois et ravie,
Qui poursuit son rêve jaloux,
De quel envolement vers la seconde vie,
De quel départ lui parlez-vous,

O nuages gonflés comme des voiles blanches
Sur cet azur vertigineux,
Par la mélancolie ardente des dimanches
Silencieux et lumineux ?

S'il ramène les yeux vers la foule dont le bruit trivial l'offense,

Où la souffrance rôde avec la volupté,

c'est pour être bouleversé d'une poignante commisération.

Il sent se refléter dans son cœur las et vide
La misère et l'horreur de tant de cœurs flétris.
... Qu'est-ce que cette mer d'humaines faces clame ?
Que veulent ces passants pleins de vide et de bruit ?

Il remâche souvent ces deux vers qui l'ont frappé, égarés dans la prose de Villiers de l'Isle-Adam : « Voulez-vous voir combien l'amour charnel est triste ? Regardez la plupart des passants au visage. » Comment relever vers les étoiles et les vérités tous ces fronts alourdis ? Par la poésie, rendue à ses hautes fonctions sacerdotales. La poésie, suivant une belle parole d'Hello, « vous oblige à sentir en frissonnant le voisinage de l'éternité qu'on oublie ». Le prêtre est le souverain poète. Le vrai poète, c'est Orphée, que du Bellay appelle

Le grand prêtre de Thrace au long sourpelis blanc.

Mais non : c'est le Christ, Verbe Incarné, dont Orphée n'offre qu'une très misérable préfigure. Qu'est le Verbe dans la Trinité ? La Parole par laquelle le Père se conçoit et s'exprime lui-même, la Splendeur et la Louange éternelles du Père, le Cantique d'amour qu'au Père chante l'Esprit ; il est le Poète infini qui infiniment exalte, dans une inspiration parfaite, avec de parfaites cadences, les infinies perfections de l'Etre absolu.

Il est le Coryphée et l'éternel Poète.

Incarné, Christ, il est devenu par là Rédempteur, Médiateur entre Dieu et l'homme tombé, Intercesseur qui élève l'homme vers Dieu et abaisse Dieu vers l'homme. Ses prêtres, malgré l'infirmité humaine, continuent sa mission. Sept fois le jour, avec les plus beaux accents qui soient nés dans la bouche de l'homme, les psaumes, ils chantent la Vérité, la Bonté, la Beauté, la Justice, la Miséricorde. Ils jouent sans cesse les drames

sacrés écrits dans le Missel, le Rituel et le Pontifical. Bien supérieurs aux vains citharèdes qui seulement feignent sans faire, leur parole chantée, revêtue d'une divine toute-puissance, opère, dans l'invisible, pour l'éternité, sur l'homme et on peut dire sur Dieu, les miracles de la grâce. Ils offrent à Dieu les labeurs, les pleurs et les prières de l'homme ; ils donnent à l'homme les choses divines. La plénitude du prêtre, c'est le Pontife, qui jette le pont entre ciel et terre, thaumaturge dont la voix cisèle des miracles : *Sacerdos et Pontifex, et virtutum opifex,* selon les noms que lui donne l'Eglise. Telle est la haute efficacité de la poésie comme l'ont conçue Vigny et les anciens, un Horace lui-même qui saluait en Orphée l'interprète et le prêtre des dieux. Telle est la notion catholique du sacerdoce. Louis Le Cardonnel, vers la vingt-cinquième année, la remuait sans cesse en son esprit : elle l'acheminait à se faire prêtre par vocation poétique, pour être moins incomplètement poète.

Il s'en ira, semant la parole céleste,
Et, pour dire le verbe aux temps qui vont venir,
Harmonieusement il mêlera le geste
D'accorder la cithare au geste de bénir.

Sous le souffle divin, il la fera renaître,
Fils des premiers voyants, fils des chanteurs sacrés,
Cette antique union du poète et du prêtre,
Tous deux consolateurs et tous deux inspirés.

... Et la profonde voix, la voix tendre et secrète,
Revenant lui parler dans son charme ancien,
Dit au prêtre futur caché dans le poète :
J'ai mis sur toi mon signe ; un jour tu seras mien.

Aussi bien avait-il cette prédestination sacerdotale : le dégoût des plaisirs avant de les avoir connus. L'amour humain se présentait à lui sous des traits d'autant plus tentants qu'ils n'étaient pas tentateurs et que, comme la plupart des poètes qu'il appelle « les grands désarmés »,

il a, plus que le vulgaire, sucé le lait de la tendresse humaine. Mais il se formait de l'amour une haute idée platonicienne et virginale (Cf. *Epithalame, Valles Amantium, Stances,* etc.), où la bien-aimée est une sœur, une inspiratrice.

> Pleurant l'illusion qui se fait aussi brève
> Que le printemps rapide et les belles soirées,
> Le sérieux amour vit de pudeur, de rêve,
>   Et de larmes sacrées.
>
> ... Il n'est pas de si cher objet qui ne révèle,
> Même au regard épris, quelque secret défaut.
> Toute humaine douceur porte un poison en elle.
>   O sœur, cherchons plus haut !

La beauté des vies encloses dans les libres prisons monastiques, la souffrance rédemptrice des moniales surtout, est alors un des sujets qui font frémir ses fibres sonores avec le plus de profondeur et de suavité (Cf. *A une qui va faire ses vœux, A une bénédictine*). Il pense aux cloîtres.

En 1888, il entre au Grand Séminaire d'Issy. Après quelques mois il revient, meurtri affreusement. Il a exhalé sa souffrance dans les tierces-rimes intitulées *L'Attente mystique,* qui sont au premier rang de nos poèmes religieux les plus pathétiques, les plus originaux et les plus parfaits.

> Je cherche vos desseins, ô Maître, avec angoisse...

Ce continuel inquiet passa six années dans une plus âcre inquiétude. Une amitié féminine lui fut alors très secourable, celle de Mme Delzant. Le prestige de cette femme très noble, pleine de charité divine et humaine, s'exerça d'ailleurs sur plus d'un rare esprit, même non catholique, tel Edouard Rod. Elle soutint Louis Le Cardonnel sous sa très lourde épreuve. Il a immortalisé sa gratitude pour elle dans mainte stance.

> Je sais, je sais, aux jours des douloureuses luttes,

Dame au regard pudique,
Des fils de votre cœur pour qui priant vous fûtes
Comme une autre Monique.

Plusieurs femmes éminentes par le cœur et l'esprit, et qui furent pour lui de sanctifiantes amitiés, passeront dans la vie de notre poète, et nous les verrons aussi passer dans quelques-uns de ses poèmes les plus émouvants et les plus purs.

Ainsi, versant du Beau l'ivresse magnanime,
Dans la Grèce, autrefois, la grande Diotine,
Ou telle avec son doux sou ire d'espérance
Celle que louangea l'Exilé de Florence.

Dans POÈMES (*Chant platonicien, A une Ame, In Memoriam*), dans CARMINA SACRA (*Carmen platonicum*), et dans DE L'UNE A L'AUTRE AURORE (*In Memoriam*), on cueillerait une gerbe de très hautes poésies ainsi dédiées par sa reconnaissance à la gloire de modernes héritières des Béatrice et des Vittoria Colonna.

En 1894, il entre au séminaire français de Rome. Enfin il a trouvé sa voie.

Son âme s'initie aux grandes disciplines ;
Il respire à plein cœur la sainte antiquité ;
Il contemple la Ville assise aux sept Collines
Dans sa mélancolique immutabilité.

L'Italie transporte doublement et triplement ce catholique, cet humaniste, ce poète très sensible à toute majesté historique, à toute beauté artistique ou naturelle. Cette terre lui deviendra plus tard une seconde patrie ; elle lui est inspiratrice dès l'abord, et toujours :

Je fus heureux ; j'ai vu ton rivage embaumé,
Tes nuits brillantes et sereines,
Et ta lune de pourpre au grand disque enflammé,
Sur les vagues Tyrrhéniennes.

Il est ordonné prêtre en décembre 1896. Rentré en son diocèse de Valence, il est appliqué au ministère paroissial, à la campagne, deux années (Cf. *Le Bon seuil*) :

Ma maison est au bord des champs, près de l'église...

Puis il fait divers stages religieux. C'est d'abord chez les fils de François d'Assise, où il a chanté la suavité évangélique du Poverello, avec une pénétrante candeur. Il va chez les Oratoriens, où la sublime spiritualité sacerdotale de Bérulle et la métaphysique de Gratry, comme lui fils chrétien de Platon, l'attiraient. Puis le voilà à Ligugé, où il retrouva son ami Huysmans.

Avec lui et Dom Besse, il rêve de fonder une école d'art liturgique où l'hymnographie aurait sa part. En attendant il compose, selon l'art concis des poètes latins du bréviaire, des poèmes où il tâche d'égaler dans le français la merveilleuse densité de leur latin : *Prose en l'honneur de quelques vierges, A saint Benoît, Prière d'un soir d'été.* Celle-ci paraphrase le *Te lucis ante terminum* avec une force poétique telle que le Racine, traducteur des « Hymnes du bréviaire romain », qu'il faut peut-être mettre au-dessus de l'auteur tragique, ne l'aurait pas désavouée. Il donnera encore dans ce même goût *A saint Michel Archange, Præconium pascale, Ascension,* etc.

Mais sa santé ne lui permet pas la vie cénobitique. Il se met à promener dans le siècle une âme éprise du cloître. Il fait à Assise et au Val d'Arno de longs séjours qui nous vaudront une grande part de CARMINA SACRA, « ces Chants d'Ombrie et de Toscane » qui viennent de trouver un complément dans DE L'UNE A L'AUTRE AURORE, à la rubrique « Dans la lumière de Florence ». Il revoit Rome parfois. Il recherche les dialogues, platoniciens et orphiques tout ensemble, avec les jeunes poètes de la péninsule ; il leur distribue, selon la saison, l'heure et l'inspiration, un « art poétique » très haut dont nous avons un écho partiel dans *Orphica,* l'un des plus beaux chapitres de son second volume, et dans son dernier, spécialement à la fin. La guerre le renvoie à Valence, d'où, à la paix, il a repris le chemin de l'Italie. Il vient de rassembler les poèmes què les émo-

tions des quinze dernières années de son presque perpétuel pèlerinage lui ont dictés et le prix Lasserre l'a enfin désigné avec éclat à l'attention publique. Malgré les appels d'un Jean Moréas, d'un Charles Le Goffic, d'un André Beaunier, d'un Pierre Lasserre, sans compter des articles parus ici, tels que celui de Pierre Quillard, elle se sera montrée bien lente à lui être équitable.

§

Cette esquisse biographique, nécessaire à l'intelligence de l'œuvre, peint assez l'homme. Aussi bien sa physionomie se complètera-t-elle, si nous dénombrons ses thèmes poétiques non encore indiqués dans les précédentes pages.

Louis Le Cardonnel est un aède, un *vates*, un barde, un prêtre inspiré : tout mot qui aide à épuiser l'idée du poète lyrique lui convient. Mais c'est un lyrique toujours religieux, chrétien plus que religieux, catholique plus que chrétien, plus liturgique encore que catholique. Toutefois, ou plutôt par cela même, sa pensée est hospitalière à toutes les hautes idées. Heredia dit un jour à M. Hanotaux : « Vous ne le répéterez pas, on se moquerait de moi. Mais j'en suis à ma seconde vie : j'ai été Sannazar. » Louis Le Cardonnel, je me figure, depuis que chez ce Celte latinisé les longs séjours en Italie ont fortifié la latinisation, ne doit plus se croire un harpeur de la verte Erin : il se prendrait mieux pour le second avatar d'un de ces philosophes platoniciens et pourtant chrétiens comme la Renaissance en a nourris, un Marsile Ficin par exemple, dont à Florence mainte fois il a évoqué la séduisante image. Comme eux, il souscrirait à cette idée que les Grecs ont eu mission divine d'élaborer la logique et le beau comme les Hébreux de conserver la vérité religieuse, et que donc leurs mythes mêmes peuvent être exorcisés de leur portion d'erreur, baptisés et utilisés comme préfigures

de tels ou tels mystères du christianisme. Ainsi (*La Plainte antique*, POÈMES)

> Dans l'orphique délire, aux rives de l'Hellade,

il a vu une troupe de bacchantes qui chantaient l'Amour. En invoquant Eros (dans les termes les plus beaux peut-être dont jamais ait été salué son pouvoir « fort comme la foudre et prompt comme l'éclair, qui soumet à sa loi toute chose vivante »), elles disent le tourment de l'amour terrestre, ardemment épris d'extases pures et durables qui ne sont pas de la terre ; elles prophétisent l'incarnation du Verbe.

> Ah ! si pour consoler notre abandon cruel,
> Tu nous montrais, au lieu de ta vaine effigie,
> Ta beauté véritable en descendant du ciel,
> Si tu nous enseignais la sobre et chaste orgie
> Dont l'ivresse n'a pas de lendemain cruel !...
>
> ... Si voyant de quel poids le monde est opprimé
> Et le prenant sur lui dans sa force divine,
> L'Amour pouvait mourir pour être plus aimé !
> Si le pardon coulait, sanglant, de sa poitrine,
> Triomphant du destin dont l'homme est opprimé...
>
> Alors tressaillerait de célestes ardeurs
> Notre race par lui saintement exaltée,
> Et nous le chanterions, vengeur de Prométhée...

Une autre fois (*Dernier chant d'Orphée* dans CARMINA SACRA), il voit Orphée en proie aux Ménades et qui prophétise à sa postérité, les poètes, la dérision et les lacérations du vulgaire ; mais c'est le chemin sanglant de toute gloire : un Dieu même doit mourir lacéré et injurié, sur la croix, le front percé des ronces aiguës.

> Mais des élus sans nombre, altérés de supplices.
> A la lutte invités par ce divin lutteur,
> Suivront dans le sentier des âpres sacrifices
> L'Initiateur.

Souvent comme aux peintures des catacombes, Louis Le Cardonnel voit, dans le Christ, le divin Berger, l'Enchanteur divin, le divin Orphée humble et doux. Il le

sait bien, lorsque ainsi il interprète chrétiennement l'antiquité classique, comme un Renaissant de la cour pontificale, il répond au vœu et à la tradition de l'Eglise si bien nommée catholique ou universelle, dans le large front et l'ample sein de qui trouvent leur place toute vérité, toute beauté, même conçues avant elle et hors d'elle, spécialement par la pensée et l'art helléniques.

Notre poète a d'autres vastes poèmes où se développe une vaste pensée. Il faut signaler son goût pour ce poème appelé exclusivement poème au temps de Vigny, qui l'a traité avec tant de maîtrise, récit où s'habille de somptueuses couleurs épico-lyriques quelque idée morale (dans Poèmes, *Le Chant des chevaliers qui ne sont pas morts en Palestine*).

Sa poésie proprement lyrique, non plus mythique et emblématique, a bien d'autres tons que ceux que nous avons déjà indiqués. Ainsi dans son lyrisme religieux il faudrait relever des effusions déroulées avec la logique du cœur et l'accent simple qui rendent si émouvants les « Cantiques spirituels » de Racine. Certaines ont une sincérité si absolue qu'on pourrait les mettre dans les eucologes pour servir aux âmes pieuses dans leurs plus hauts actes de piété ; telle cette admirable *Poursuite divine* (dans Poèmes), justement célèbre parmi les catholiques trop rares qui connaissent Louis Le Cardonnel.

Une autre source d'inspiration pour cette sensibilité aussi diverse que profonde, c'est l'amitié. Il n'a pas que la reconnaissante amitié pour des âmes qui lui furent compatissantes : toutes les formes de l'amitié se trouvent dans ses chants. Dès ses Poèmes (*L'Inspirateur, A Albert Samain, Pro Amicis*), jusqu'à De l'une a l'autre Aurore (*A un poète mort,* qui est sans doute Emmanuel Signoret), en passant par Carmina Sacra (*A Charles Guérin, Absoute...*), il célèbre ses compagnons de carrière poétique, et lui, ce poète qui a parfois une sorte

d'orgueil pindarique assez singulier chez un prêtre, il proclame ce qu'il croit devoir d'initiation à certains d'entre eux. Dans ses deux derniers recueils abonde l'amitié paternelle que peut avoir le poète parvenu à la force de l'âge pour des jeunes hommes marqués du signe. Tour à tour éveilleur de vocations poétiques et doux Mentor dans l'apprentissage de la lyre, il les exhorte, les soutient, les avertit des sublimes devoirs de la poésie comme de ses difficultés :

> ... Mais il faut d'un labeur, âpre et mâle, payer
> D'avance la future ivresse du laurier.
> Rien de beau, rien de grand qui ne soit difficile.
>
> Aux rigueurs de l'art pur prête un esprit docile ;
> Crois-en l'aîné mûri qui jamais ne te ment :
> Sois sévère à toi-même, et pour que, longuement,
> Ton effort inspiré près du mien se soutienne,
> Rapproche, Agenore, ta lampe de la mienne.

Enfin l'amitié toute pure lui a fourni des élégies familières qui, comme ces beaux vers gnomiques, ménagent dans son lyrisme, d'un essor sublime et un peu tendu, des détentes pleines de douceur et d'élégance.

Signalons que, parmi ses admirateurs, certains n'estiment rien si beau, si poétique, que ses nombreux chants sur l'automne. On doit convenir que leur préférence est soutenable.

Saisons, heures, paysage, qu'il peint toujours à grands traits, auquel il donne, avec la rêverie virgilienne, le bleu elyséen qui suit la pluie, ou la clarté précise que diffuse le ciel italien, la noblesse, l'ampleur, l'espace, sont encore des sujets fréquents sur ses lèvres toujours doctes et inspirées. Son nouveau recueil, comme le titre l'indique, médite sur la rapidité des jours terrestres, leur vanité pour qui ne les éternise pas. Les heures pesantes ; le cours des astres dont nous espérons en vain un renouvellement pour nos esprits et nos cœurs si nous n'en secondons l'action sur nous ; le « soleil aride

de la maturité », mais aussi le matin, symbole et ombre de « l'éternel Matin engendré par le Père »

> Et qui sort de l'abîme infini de son sein,

heure vivifiante dont la vertu puissante et calme ouvre nos âmes à vouloir un aujourd'hui meilleur que ne fut hier, la lassitude de l'âme qui combat beaucoup pour vaincre peu, qui veut et n'accomplit jamais, selon le mot de Racine, qui a tant de honteuse indulgence pour ses misères,

> Toujours se condamnant, se pardonnant toujours,

telle est la matière principale dans De l'une a l'autre Aurore.

Ce beau livre n'ajouterait guère à l'œuvre du poète que de précieuses variations nouvelles sur ses anciens thèmes, dont nous avons maintenant noté les plus essentiels, n'eussent été les terribles années 1914-1918. Si l'âge alors écarta Louis le Cardonnel de l'immense charnier où il eût voulu distribuer la consolation sacerdotale, ce prêtre de l'infiniment pitoyable Christ a été horriblement atteint par l'explosion, la plus gigantesque que l'on ait vue, de l'atrocité germanique. Il a entendu

> La clameur des cités que le Monstre dévaste
> Et l'indicible cri des enfants massacrés.

Il pleure sur tant de bel avenir étouffé dans le sang, sur tant de poètes tués, en particulier. Ceux qui reviendront, il les exhorte pourtant à ne pas s'enfermer dans la haine ; que laissant reposer les cordes d'airain, ils raniment sur la lyre les belles fibres civilisatrices. Dans un coin du champ de bataille, aimable site agreste dont plusieurs années d'une guerre formidable et sans répit ont fait un infernal chaos, il imagine entendre un rossignol. Le « musicien des heures étoilées » chante là comme toujours, partout, il a chanté pour tous les poètes.

> Il ignore les deuils qui rendent nos fronts lourds.

Epithalame ardent d'innocentes amours
Ses trilles inspirés recommencent toujours.

Le poète l'écoute

Egrenant ses joyaux jusqu'au seuil de l'aurore.

Il interprète les vocalises du petit chanteur comme l'annonce de la victoire du bien, de la conversion du mal. Dans des rimes qui ont un éclat et une fraîcheur merveilleux, il salue l'aube morale que célèbre à l'avance l'oiseau frêle et pourtant prophétique. Beau rêve de poète-prêtre, qui n'ignore pas la force de la malice, mais ne se peut résigner à la défaite du droit.

Et voilà encore, après ces notes nouvelles, une nouvelle inspiration chez notre poète : c'est une louange du vin, puissante, animée de beaux rythmes divers, pleine de pensées dionysiaques et cependant pures, intitulée *Commémoration de Ronsard*. C'est un Bacchus apollinien qu'elle chante ; c'est le vin, breuvage généreux, non pas un ami perfide, qui réveille la pensée endormie, mais « sans troubler la sainte Raison ».

Je suis le vin puissant, la mystique liqueur
Qui se conserve ardente en la fraîcheur de l'urne.
... Je fais le temps moins lourd, le présent moins étroit...

§

En racontant l'âme de Louis Le Cardonnel, nous avons dit par là même une grande partie de son art : ils sont intimement liés. Avant tout les thèmes éternels, Dieu, l'amour, les hommes, la nature, la douleur, la nostalgique inquiétude d'un autre sort, la royale curiosité des grands problèmes ; il a pour muses la Rêverie, l'Aspiration, la Méditation, l'Admiration, l'Adoration qui les embrasse et les surpasse. Mais cet aède a recomposé la grande lyre orphique, il ne laisse pas de la toucher avec des mains qui se sont instruites entre 1880 et 1895 ; il est bien de son époque comme de son pays. Il a hérité de ses aïeux celtiques

> La richesse sans fond de leur ardeur pensive

qu'il a su

> Harmonieusement unir au goût latin,

mais à un goût latin qui, se sentant de Virgile et des poètes du bréviaire, doit aussi aux Parnassiens en qui M. Alfred Poizat voit justement les extrêmes poètes latins de la décadence, et aux poètes symbolistes. Des premiers, Louis Le Cardonnel tient la scansion nette, majestueuse, l'habitude des sentences ; et ces points sont chez lui fortifiés par le ton sacerdotal, on dirait volontiers augural et oraculaire. Cette gravité lui fait admettre l'hémistiche formé d'un seul mot de six pieds, qu'on voit parfois chez Vigny ou Leconte de Lisle ; elle le pousse à la disjonction de diphtongues qu'on aimerait peut-être mieux contractées : il dit Bossu-et, par exemple. Sa poésie chante presque toujours les bras étendus ; elle évoque l'orante des Catacombes ou le prêtre à la préface. Il aime, avec les intonations solennelles, les formules ramassées et frappantes dont la poésie théologique offre de si beaux modèles. Il lui arrive de dérouler en longues séries les définitions métaphoriques, et ces énumérations s'enflent en litanies, qui sont une des plus précieuses formes du dithyrambe (Cf. *La louange de saint Benoît, Prose en l'honneur de quelques vierges*). Il a pris aussi chez les Parnassiens l'usage de certaines strophes : ainsi il se sert volontiers de la terza-rima, de la strophe en distique. D'eux lui vient certain goût de la virtuosité : voyez *Dans le bruit* (POÈMES), avec ses quatre stances qui toutes ont les quatre mêmes mots à la rime ; voyez plusieurs autres pièces où la rime frappe trois fois, ou encore ses beaux poèmes (dans POÈMES, *la Plainte antique, La louange d'Alfred Tennyson*) où le dernier des cinq alexandrins de la stance tombe sur le même mot que le premier.

Des symbolistes il tient la fluidité, une musicalité plus délicate que l'orchestre parnassien qui fut trop riche

en trombones et en instruments à percussion, la douce euphonie ; ce sont eux qui lui ont donné le goût de certains jeux rythmiques et mélodiques pleins d'une sorte de finesse enjouée, pures délices à quiconque aime les vers pour eux-mêmes.

Mais l'originalité, même technique, subsiste en lui sous ces influences. Toujours il garde on ne sait quel accent classique. Ses stances, qui chantent, murmurent, tombent avec une grâce parfaite, et s'enchaînent en largos souvent superbes, ont le dessin le plus pur. Il innove, parfois, discrètement et victorieusement, comme dans *Dernier chant d'Orphée* où la stance de trois alexandrins conclut sur un pentasyllabe, ce qui est une coupe aussi merveilleuse qu'audacieuse :

Sommets dominateurs de la farouche Thrace,
Que la grande nuit voit, énormes, reculés,
Verser votre épouvante au voyageur qui passe,
O monts étoilés !

Sapins, sombres sapins, tout bruissants de sève,
Et par moments grondants, pareils aux grandes eaux
Cavernes enfantant, comme du fond d'un rêve,
D'étranges cristaux !

Il a d'autres combinaisons comme celle-là, exquises ou puissantes.

Chez lui l'alexandrin, au maniement duquel on connaît le poète français, a tous les rythmes, toutes les souplesses, toute sa richesse expressive. Il lui imprime une cadence tour à tour légère ou spondaïque, ionienne ou dorienne, toujours nette et éloquente. Il abonde en coupes remarquables.

Par les champs et les bois, sur les monts, près des ondes,
Suivant leurs songes vains et leurs illusions,
Autrefois s'en allaient mes heures vagabondes.

Elles jouaient avec les jeunes passions,
Et parfois on les vit, ces belles insensées,
Ivres du clair été rire dans les rayons.

Par le doute beaucoup sanglotèrent, blessées,
Ou, maudissant le jour implacable et vermeil,
Jusqu'à la douce nuit se traînèrent, lassées.

Citons encore, au hasard :

Le circulaire vol des hirondelles crie...
... Je vois passer là-bas, sous sa fumée, un train...
... Les nuages dormir dans le soir immortel.

Voilà pour renseigner sur la vivante variété qu'il donne au vers français par excellence ; et il faudrait noter qu'avec cette heureuse multiplicité des césures et demi-césures incantatrices, son alexandrin toujours vertébré, jamais dur, descend, dans les méditations et familières élégies, à une simplicité tout à fait pédestre.

§

Nous n'apprendrons pas aux lecteurs du *Mercure* les insuffisances de Louis Le Cardonnel : elles leur ont été signalées avec abondance aux environs du mois où parut Carmina Sacra. On peut regretter qu'il use un peu trop de telle figure de syntaxe à n'employer que très rarement. Il faut accorder que parfois dans ses poèmes, la parfaite concision poétique cède la place à une certaine largeur oratoire, le mouvement lyrique à quelques mouvements d'éloquence. Mais ne lui cherche-t-on pas de contestables chicanes ? « *Sapins, sombres sapins*, la voilà bien, dites-vous, l'épithète exténuée... » Du tout, du tout. Vous vous trompez de réclamer du poète une originalité de style, absolument continue. C'est une des erreurs que nous a inculquées Mallarmé, auquel nous devons, avec le retour de l'élégance proscrite, le besoin d'une élégance maladive. *Sapins, sombres sapins...* est admirable, simplement, à cause de l'accent qui sait rendre vigueur à l'alliance de mots la plus épuisée, et l'accent ne manque pour ainsi dire jamais à Louis Le Cardonnel. Son art est aussi docte qu'est noble son inspiration.

Et puis à un poète tellement méconnu, dont d'ailleurs

les défauts ne sont guère contagieux, ce que l'on doit, c'est la critique des beautés.

Récapitulons. — Il a l'idée. — Il a l'âme fine, riche, forte, profonde, frémissante, ouverte toute grande aux plus nobles impressions et aux plus délicates. — Il a le style vigoureux, précis, plein, et cependant subtil, souple, la tradition de la langue et néanmoins l'invention verbale hardie. — Il a l'euphonie et la sonorité la plus diverse, la musique pénétrante, émouvante, pittoresque, l'intonation, l'incantation. Il a le haut goût classique, le sens de la perfection, si nécessaire aux poètes, et si rare en nos jours. Tout cela à un degré éminent. Et puis il a le souffle, le magnétisme poétique, le je ne sais quoi.

Il peut se vanter, celui-là,

> ... d'aimer le tourment de la lyre,
> De connaître à la fois l'ivresse et le martyre
> Que savent les élus gardiens du chant sacré ;

mais il a frappé dans l'or le plus pur de notre langue

> Quelques pensers divins dont les âmes vivront.

Il reste inconnu de la foule des âmes, lui qui a tant désiré et mérité

> D'être de ceux qu'un jour la foule en pleurant nomme,
> La foule au cœur profond, quand, réveillée enfin,
> Elle acclame les voix qui font vibrer dans l'homme
> Ce qui demeure en lui d'auguste et de divin.

Pourtant quelle gloire, et non pas vaine ou malfaisante, l'entoure malgré son exemplaire insouciance de toute publicité, malgré le prosaïsme de nos jours, malgré l'indifférence étourdie des compagnons de carrière qui, quand il se fit prêtre, le dirent perdu pour la poésie alors qu'il en devenait plus pleinement l'époux !

Il est de ceux qu'il a définis parfaitement :

> Ceux dont l'art délicat, sans jamais offenser
> Dans notre âme le sens sacré de l'harmonie,
> Avec enchantement fait rêver et penser,
> Ceux-là furent doués d'un bienfaisant génie.

Au matin de la vie ils resteront aimés
Par les adolescents qu'un noble songe mène.
Ils charmeront la vierge en des soirs embaumés,
Et leur temple sera dans la mémoire humaine.

Puisse cette insuffisante esquisse aider à le mettre en son rang parmi nos poètes. De bons juges estiment que ce devrait être le premier. En tout cas, parmi tant d'admirables poètes religieux que le catholicisme inspire en ce moment, un Francis Jammes, un Thomas Braun, un Louis Mercier, il domine incontestablement.

EUGÈNE LANGEVIN.

LA BRETAGNE
MUSÉE DES RELIGIONS

Si je n'avais pas craint de paraître pédant, j'aurais préféré intituler cette brève étude : « Le Syncrétisme religieux en Bretagne. » La recherche de la précision aurait pu aussi m'amener à indiquer qu'il allait être question d' « une religion à part : celle de la Bretagne ».

Certes, aucune religion, en aucun pays, n'a jamais été pure, dans ses principes, non plus que dans ses pratiques. Toute mythologie et tout culte a ses ascendants et ses collatéraux, est asservi aux fatalités de l'atavisme, de l'hérédité, du milieu. La notion d'une religion qui ne ressemblerait en quoi que ce fût à nulle autre, qui à nulle autre ne devrait absolument rien, cette notion est inconcevable, comme celle d'une race ou d'un idiome sans parentés, d'un régime social sans précédents ou analogues. Partout les dogmes et rites de deux ou plusieurs religions se superposent ou juxtaposent, s'enchevêtrent ou amalgament, dans des conditions et proportions variables.

Mais il existe deux cas qui tranchent violemment sur la moyenne de ces syncrétismes. L'un, celui du Bouddhisme, a été scruté à maintes reprises par maints auteurs, y compris moi-même : le Bouddhisme, cette philosophie athée, déterministe, évolutionniste, etc., à laquelle un tiers de l'espèce humaine adapte une étonnante diversité de polythéismes, d'idolâtries, de fétichismes, d'animismes, — ainsi que s'exprime une terminologie commode bien que désuète.

L'autre cas est celui de... l'Armoricanisme, si l'on veut, c'est-à-dire d'une secte qui, officiellement, se confond avec la masse du catholicisme, et dont cependant la très riche

mythologie et le culte, compliqué presque à l'infini, renferment une proportion médiocre d'éléments chrétiens en général, catholiques en particulier.

Quelques-uns des prêtres qui exercent en Bretagne, se débattant parmi des difficultés de tous genres et degrés, en butte à des tribulations qui parfois tournent au tragique, multiplient des efforts méritoires autant qu'infructueux contre les hérésies et les paganismes demeurés vivaces autour d'eux. A cette perpétuation les autres contribuent, soit par une passivité qui n'est pas toujours inconsciente, une neutralité qui est souvent bienveillante, soit par une collaboration personnelle et directe, dont le zèle est ordinairement sincère et désintéressé, en dépit de ce que prétendent ceux des observateurs à qui l'impartialité rigoureuse de la science reste inaccessible. Cette conduite hétérodoxe de la majorité du clergé breton s'explique d'ailleurs : c'est dans la péninsule que les ecclésiastiques en question, tous ou à peu près, sont nés, ont passé leur enfance, ont reçu leur éducation professionnelle.

Les fidèles de la secte se proclament et s'estiment catholiques, obéissent aux rites fondamentaux du catholicisme, utilisent les formules de cette religion, mais tout cela n'est pour eux qu'accessoire ou véhiculaire. Par exemple, les cérémonies que Rome a instituées pour le mariage, ou celles qu'elle exige pour les obsèques, ne constituent, aux yeux des vrais Bretons, qu'une partie de ce qui est traditionnellement indispensable à la validité religieuse d'un mariage, au bon aloi d'obsèques religieuses. Quant aux attitudes et aux gestes que recommande le catholicisme, aux paroles qu'il ordonne de prononcer ou de penser, il est fréquent que les Bretons de pur sang y recourent dans des circonstances, ou avec des intentions, non chrétiennes, donc antichrétiennes.

Il serait maladroit de soulever ici l'objection que cette forme de religiosité va s'effaçant, que toute religiosité régresse en Bretagne comme dans les autres régions de la

France. D'abord, aucune religiosité ne disparaît jamais de nulle part. Regardez là-bas, vers le Nord-Est, on commence à pèleriner à la tombe de Lénine. Encore dix ou vingt ans, et il s'y produira des miracles.

Ensuite, c'est s'illusionner puérilement, ou c'est mentir, que d'affirmer la décadence des cultes en notre pays. Pour mille clients que perdent l'église, le temple, la synagogue, mille au moins leur ont été ramenés depuis 1914 par une sorte de mental raz de marée. Sans compter les lames de fond qui jettent sur la plage des spécimens quasi antédiluviens comme le spiritisme.

En Bretagne notammant, l'on afflue dans les églises et les chapelles, autour des calvaires, des pierres et des fontaines sacrées, de certains arbres, des tombeaux à miracles et aux pardons autant qu'antérieurement à la guerre, sinon davantage, et il s'en faut de beaucoup que cette cohue comprenne surtout des femmes, des enfants et des vieillards. Les enterrements civils, les mariages strictement légaux, les omissions de baptême, sont plus rares qu'il y a dix ans.

Le Breton, champion français de l'amalgame religieux, maintient d'autre part une distinction irréductible entre ses croyances et ses opinions, entre la religion et la politique. Je connais, dans sa province, deux villes relativement importantes à tous égards, où une profusion d'électeurs votent rouge sans négliger un iota du culte ancestral. Quand ils déposent dans l'urne un bulletin favorable aux candidats radicaux ou socialistes, voire communistes, c'est après avoir assisté en famille à une messe, où ils ont prié de très bon cœur, où ils ont communié au besoin. C'est en sortant des vêpres qu'ils se rendent à la Bourse du Travail. C'est avec une égale ferveur qu'ils psalmodient des cantiques ou l'Internationale, qu'ils processionnent derrières toutes les bannières, que celles-ci soient brodées d'une madone ou de la faucille et du marteau. Ils sont aussi experts en matière de grève qu'érudits en mythologie ar-

moricaine. Et quiconque sait sa Bretagne sur le bout du doigt peut en citer dix, vingt villes ou bourgades où il a constaté ces choses, — et n'en peut guère citer où une municipalité rouge, élue et constamment réélue, à une forte majorité, ait jamais eu la velléité d'interdire aux processions (religieuses) l'usage des voies publiques, pas plus qu'aux obsèques dont le caractère processionnel est marqué par des costumes, des insignes, des emblèmes, des chants.

Pour les personnes à qui la péninsule est moins familière, un tel état d'esprit est illustré à souhait par des incidents récents, exposés dans les journaux républicains de la région et dans des brochures de propagande. Incidents dont quelques-uns sont d'autant plus probants qu'ils ont été enregistrés dans les parages les moins... armoricains de la Bretagne : près des confins orientaux de l'Ille-et-Vilaine ou de la Loire-Inférieure.

A chaque instant et dans de nombreuses localités, le recteur refuse d'admettre au catéchisme les enfants qui fréquentent l'école aïque, refuse de jouer son rôle aux obsèques d'une femme dont le veuf envoie ses enfants à cette école, — et ainsi de suite. Non seulement le père des enfants en cause est incapable comprendre qu'en agissant de la sorte le prêtre est dans son droit, — je veux dire, incapable de reconnaître en l'ecclésiastique l'un des administrateurs d'une association privée au fonctionnement de laquelle aucune loi n'autorise personne à exiger son admission. Il y a mieux. Le citoyen visé, qui est parfois un anticlérical militant, s'étonne, s'indigne, proteste publiquement, puis retire ses enfants de la laïque, pour être sûr ou qu'ils fassent leur première communion, ou que le cadavre de leur mère soit aspergé d'eau bénite et de latin de cuisine.

On m'objectera peut-être que, dans la France entière, la majorité des anticléricaux, francs-maçons ou non, radicaux ou socialistes, se marient à l'église, au temple ou à la

synagogue, requièrent pour leurs enfants le baptême ou la circoncision, etc. Je répondrai qu'en dehors de la Bretagne ils ne se comportent ainsi que par lâcheté, et qu'en Bretagne le cas est bien différent. L'anticlérical breton est purement et simplement un homme qui réprouve l'ingérence du clergé dans la politique, mais qui n'en est pas moins profondément religieux, et qui se trouble, s'inquiète, s'épouvante, dès que, dans ses croyances et pratiques religieuses, il est entravé, gêné, ou critiqué, fût-ce par le prêtre.

L'unique analogie, entre la religion armoricaine et le catholicisme du reste de notre pays, consiste en ceci que, sur les trois personnes de la Trinité, il en est une dont l'on ne s'est, en somme, jamais occupé, en Bretagne pas plus qu'en France : le Saint-Esprit, et une qui est fort négligée à l'heure actuelle : Dieu le Père. En ce qui concerne celui-ci, l'analogie n'est d'ailleurs qu'apparente. C'est durant des siècles que, dans le catholicisme français, le Jupiter moderne a conservé la prééminence, c'est depuis trois ou quatre vingtaine d'années que l'hégémonie de l'olympe chrétien a passé à la Vierge et à Jésus, conjointement, et plus récente encore est la phase d'évolution qui a fini par attribuer la suprématie à la déesse. Le Christ n'est plus guère, généralement parlant, qu'un demi-dieu de cette première classe où se rangent les saints Jean, Pierre, Joseph, Antoine de Padoue, François d'Assise, François de Sales, sainte Thérèse. Les autres saints ne sont positivement que des demi-dieux locaux ou corporatifs.

La hiérarchie est autre en Bretagne, et elle n'y a pas varié depuis le moyen âge. C'est de tout temps que Dieu le Père y a été délaissé autant que le Saint-Esprit, et jamais le Christ n'y a occupé une situation supérieure à celle où il est aujourd'hui relégué dans le reste de la France. Ce qui est au-dessus de tout, y compris la Trinité, c'est une copieuse

pléiade de dieux et de déesses, qualifiés de saints et de saintes, — et parmi ces dernières la Vierge n'est rien de plus qu'une des principales.

L'une des particularités qui prouvent à quel degré cette religion diffère du catholicisme, c'est que Rome, au point de vue régulier, statutaire, ignore presque tous les saints de la Bretagne. Il va de soi que l'on désigne par là les saints, ou prétendus tels, qui sont nés dans cette province, ou y ont longtemps vécu. Sainte-Anne a beau être la patronne de la péninsule, — il est vrai qu'elle l'est seulement depuis l'époque de la duchesse qui épousa d'abord Charles VIII, ensuite Louis XII, — elle n'est pas une sainte bretonne. A moins qu'avec un écrivain, qui était sans doute un humoriste intermittent, on ne la considère comme la déification régionale de la duchesse en question.

Sur les cent-quatre vingt et quelques saints bretons que j'ai pu repérer, cinq seulement ont été canonisés dans les formes : saint Donatien et saint Rogatien, qui étaient bien deux Nantais, mais dont les parents étaient des immigrés gallo-romains ; saint Vincent Ferrier, qui s'était bien naturalisé vannetais, mais qui était d'origine catalane ; saint Yves, et saint Guillaume. Un sixième, Maurice, abbé de Langonnet, n'a jamais été canonisé, mais a été qualifié de saint dans divers textes pontificaux. Enfin l'on trouve saint Malo (né en Angleterre), saint Aubin, saint Friard, et saint Josse, dans les éditions officielles des Vies des Saints.

Cette pauvre liste de dix saints ou assimilables ne contient même pas certains grands coryphées comme les saints Gildas, Guénolé, Hervé. Pis encore, il y manque six des fameux sept saints de Bretagne, c'est-à-dire des patrons attribués aux sept évêchés armoricains de jadis : saint Brieuc, saint Corentin de Quimper, saint Malo, saint Patern de Vannes, saint Pol de Léon, saint Samson de Dol, et saint Tugdual de Tréguier.

La religion bretonne n'est pas remarquable seulement par la forme spéciale qu'y a revêtue le polythéisme. Il est

curieux aussi de voir s'y perpétuer côte à côte les cultes fondamentaux qui, d'ordinaire, correspondent, en l'histoire de notre espèce, à des phases d'évolution et à des milieux, très dispersés dans l'espace et dans le temps.

La collection n'offre qu'une lacune : le culte du serpent. Encore est-il sensible, palpable, qu'il a été célébré jusqu'aux cinquième et sixième siècles. A cette époque, une quantité de prêtres ont fui la Grande-Bretagne et l'Irlande, ravagées par des Scandinaves et des Germains qui, notamment, pillaient et brûlaient églises et monastères. Ils se sont réfugiés en Armorique, et c'est à eux qu'elle doit d'avoir connu beaucoup du christianisme, sinon d'en avoir beaucoup retenu. En tout cas, ils forment, dans l'armée des saints bretons, un gros contingent.

Or, la tablature qu'a donnée à ces missionnaires le culte du serpent est clairement commémorée par diverses traditions locales, — dans l'île de Batz, le Toul-ar-Sarpent est le gouffre où saint Pol précipita le dragon dont il venait de triompher, et ailleurs, le Roc Rouge est imprégné à jamais du sang du dragon que saint Efflam y occit avant de le jeter à la mer, — et par de nombreux monuments. Dans l'église de Lampaul-Guimiliau, statue de saint Pol tuant le dragon, et dans l'église de Locronan, sur le tombeau de saint Renan, statue couchée de celui-ci écrasant sous ses pieds le dragon. Dans l'ancienne cathédrale de Tréguier, les sculptures d'une stalle montrent saint Tugdual exterminant le dragon, et à l'église de Plounéventer, une sculpture du porche représente saint Néventer sous l'équipement guerrier qu'il avait adopté pour combattre le dragon.

En outre, le fait que, durant le dix-septième siècle, — l'autre grande période d'évangélisation de la Bretagne, — on a jugé utile de restaurer plusieurs de ces monuments, et même d'en ajouter, car la figure de Plounéventer date de 1643 et celle de Tréguier est de 1648, ce fait prête à réflexions...

N'oublions pas qu'au temps de Descartes et de Pascal, les

îles de Molène et d'Ouessant, le littoral avoisinant, et la péninsule de Crozon, étaient à reconquérir au christianisme, et que la tâche fut pénible au point de valoir presque la sanctification à son auteur, ce Michel le Nobletz dont le tombeau est vénéré dans l'église du Conquet. Rappelons-le également, c'est au temps de Bossuet que la récupération de l'île de Sein et des péninsules de Pont-Croix et de Pont-l'Abbé fut accomplie par le Père Maunoir, et dans ces parages aussi l'œuvre dut être difficultueuse, puisqu'elle est restée fameuse.

Le culte du feu ou du soleil, la plus belle assurément de toutes les religions, et la plus fidèle à la logique, si belle et si rationnelle que pendant une centaine d'années les critiques et historiens ont cru trouver en elle la source de toutes les autres, ce culte a survécu, lui, bien que parasité de légendes chrétiennes, comme le chêne résiste à des siècles en dépit du gui. Survécu, de même qu'en diverses provinces, avec les feux de la Saint-Jean, et l'un des plus impressionnants est celui que l'on allume à Carnac sur le tertre de saint Michel, et qui sert de signal pour le jaillissement de la flamme sacrée dans les villages d'alentour. Mais l'on dirait qu'à cet égard ainsi qu'à tant d'autres, la Bretagne a tenu à préciser son particularisme religieux. C'est dans la moindre mesure possible qu'elle a toléré l'adultération chrétienne du vieux rite.

D'abord, ce dont il est question dans sa langue, c'est, non du feu de la Saint-Jean, mais de Notre-Père le Feu. Puis, ce n'est pas le 24 juin que sont célébrées en l'honneur de ce dieu les majeures cérémonies, les cérémonies nationales. La date choisie est la veille du premier dimanche de juillet au pardon de N.-D. de Bon-Secours (Guingamp),— le premier samedi d'août au pardon de Saint-Nicodème (Saint-Nicolas-des-Eaux, en Bieuzy), — le deuxième dimanche d'août au pardon de Saint-Laurent-du-Pouldour (en Plouégat-Moysan), — le dimanche qui suit le 15 août à N.-D. de Crénenan (en Guémené-sur-Scorff).

Autre chose : il est des endroits où un dispositif spécial a été imaginé comme pour prouver que ce que l'on adore, c'est bien le feu du ciel : le bûcher est allumé par une fusée qui descend de la galerie du clocher voisin le long d'un câble. A Saint-Nicolas des-Eaux et à N.-D. de Crénenan, cette fusée est portée par un ange qui regagne le clocher après avoir communiqué le feu. A Saint-Jean-du-Doigt, le véhicule est un dragon, — encore le dragon! Cette espèce de démonstration est corroborée par une superstition que l'on rencontre, certes, ailleurs qu'en Bretagne : emportez dans votre maison un tison du feu de la Saint-Jean, et elle sera préservée de l'incendie. Mais il est significatif qu'à ce talisman l'Armoricain préfère un morceau de bois détaché d'un arbre foudroyé, — par exemple, de celui qui va se ruinant de la sorte dans le cimetière de Lanrivoaré. Pour accentuer le caractère sacré de cette souche, on a bâti à côté d'ell un calvaire, avec un autel que domine une statue de la Vierge.

Enfin, après avoir adoré Notre-Père le Soleil, on supplie N.-D. la Nuit de n'être pas trop méchante, ce que l'on est arrivé à traduire de deux façons. Lorsque, à Guingamp notamment, l'on dispose d'une Vierge Noire, c'est devant elle que l'on allume le bûcher, — en somme, on exorcise la déesse de l'ombre. Et presque partout il y a messe de minuit, quand le bûcher s'est éteint.

Un troisième culte primitif, celui des arbres, subsiste, sous une forme quelconque, en plusieurs endroits. Ainsi, à Châteauneuf-du-Faou, la chapelle N.-D. des Portes a été construite sur l'emplacement d'un chêne, dans le tronc duquel on avait trouvé une statuette de la Vierge. Trouvée, naturellement, comme deux images analogues que l'on voit dans les bois de Clamart-Meudon — etc., et qui sont du genre le plus saint-sulpicien. L'une est sur un petit menhir adossé à un chêne, au milieu d'une basse clairière peu écartée de Chaville. L'autre, dans une portion assez élevée du même canton forestier, est à la maîtresse fourche

d'un chêne qui ombrage un menhir et qu'entourent cinq petits dolmens.

Pour que l'on renonçât à qualifier de druidiques les menhirs, les dolmens et autres monuments mégalithiques, il a fallu que l'on en découvrît dans tout le Mâghreb, et au Japon, — où William Gowland a pu examiner, explorer, mesurer, 406 dolmens parfaits, — et dans beaucoup d'autres pays, y compris toutes les régions du nôtre, ou à peu près.

Sur les 1521 communes des cinq départements bretons, 501 possèdent des monuments mégalithiques, et c'est une jolie proportion. Sur 6.192 menhirs recensés en France, en tenant compte de ceux des alignements et des cromlechs, 4.747 sont en Bretagne, dont 3.450 dans le Morbihan. Mais sur 4.458 dolmens, la Bretagne n'en a que 960. Le Finistère, avec 353 et le Morbihan avec 312, sont distancés de loin par l'Ardèche (400), de plus loin encore par l'Aveyron (487). Le Lot (285) détient presque autant de spécimens qu'en offrent ensemble les Côtes-du-Nord (133), la Loire-Inférieure (125) et l'Ille-et-Vilaine (37).

Cependant, l'Armorique est considérée comme la terre d'élection des monuments en cause. Et elle peut l'être en effet. Parce que c'est l'unique province où ces vestiges, pour la plupart sépultuaires, d'une religion préhistorique, soient restés des objets de culte. On s'écriera: « — Et les deux statuettes de Chaville ? » Je répliquerai : — Il y a une trentaine d'années, j'ai vu la procession qui, à travers bois, pèlerinait jusqu'à ces deux statuettes, et, entre parenthèses, le spectacle était charmant ; la majorité des femmes qui participaient à la cérémonie portaient des coiffes de là-bas, elles venaient des deux grandes colonies bretonnes de Vaugirard et du Chesnay.

Le plus souvent, le culte des mégalithes est enveloppé de formules, et encadré de décors, empruntés à des reli-

gions moins anciennes, et cela se pratiquait avant la christianisation de l'Armorique, ainsi qu'en témoignent, à Saint-Aubin-des-Châteaux, les ruines d'un temple romain qui avoisinait un dolmen, et, dans le parc de Kernuz, un menhir sur lequel ont été sculptées les images de Mars, de Mercure, etc... Cela s'est naturellement pratiqué surtout depuis l'époque des « saints » venus d'outre-mer.

La simpliste, l'enfantine critique de tradition voltairienne dénonce, dans les christianisations de mégalithes, de machiavéliques subterfuges du clergé. Il est incontestable que, dans cette vaste œuvre de camouflage, des ecclésiastiques ont joué un rôle. Mais ce rôle a dû être celui de collaborateurs plutôt que d'ordonnateurs ou même d'inspirateurs.

Les foules bretonnes ne sont pas des troupeaux menés au doigt et à l'œil par des pasteurs farcis d'arrière-pensées. Elles n'admettent pas que le recteur marche en tête de ses ouailles, ni en queue ni en serre-files. Il n'y a de place pour lui qu'au milieu de la cohue. Aussi, loin de réussir à toujours la maintenir sur le grand chemin, est-il parfois matériellement incapable d'éviter qu'elle l'entraîne dans les sentiers où la poussent les habitudes ancestrales.

La spontanéité populaire est d'ailleurs évidente quand il s'agit de mégalithes christianisés seulement par une désignation : dolmens dits le Lit de saint Jean (à Guimaëc) ou de saint Gildas (dans 'île du même nom), ou l'Autel de saint Léger (dans la commune homonyme), ou la Grotte des Sept Saints, c'est-à-dire des sept dormants d'Ephèse (à Erdeven) ; pierre à bassin dite la Roche-Saint-Gùillaume (à Louvigné-du-Désert) ; alignement dit de Sainte-Barbe (à Plouharnel) ; menhirs dits la Quenouille de sainte Barbe (à Ploëven) ou Le Fuseau de la Madeleine (à Pontchâteau), le Grès de saint Méen (près de Montfort-sur-Meu), la Pierre de saint Jean (à Scaër), de saint Jouan (à Cuguen), de la Vierge (à Penmarch), de saint Ourzal (à Porspoder), de saint Uzec (à Pleumeur-Bodou). Puis les mégalithes auxquels fut infligé pour parrain le Diable, l'anti-Dieu : men-

hirs qui sont la Pierre au Diable (près de Saint-Pol-de-Léon), la Roche au Diable (à Saint-Médard-sur-Ille, à Sougéal, à Tinténiac). Le dolmen d'Ancenis est aussi une Pierre au Diable ; la Chaire au Diable est, à Louvigné-du-Désert, le menhir central d'un cromlech ; l'Epaulée du Diable est le menhir renversé de Parigné ; le château du Diable est, à Mireloup-en-Plerguer, un rocher couvert de sculptures préhistoriques.

Plusieurs mégalithes ont été christianisés par le fait de leur conservation en terre bénite. A Pontivy, un menhir n'est qu'encastré dans le mur du cimetière. A Comfort, à Larret, à Loctudy, à Plouagat, à Ploudaniel, à Stival, à Sulniac, c'est dans l'enclos que se trouve la pierre levée. Celle-ci est en double exemplaire dans le cimetière de Gorvello et dans celui de Saint-Bily. A Péaule, un menhir est dans le mur, et un dans l'enclos.

D'autres ont été gardés dans des endroits guère moins sacrés que des cimetières : sur des parvis d'église, — deux menhirs à Logonna-Daoulas, et deux à Saint-Jean-Trolimon.

D'autres encore ont été baptisés avec le concours du sculpteur, plus, parfois, celui du maçon. On a gravé une croix sur le menhir du cimetière de Stival et un crucifix sur le menhir de Kérangosquer (à Pont-Aven). Les menhirs des cimetières de Comfort, de Loctudy, de Ploudaniel, de Pontivy, le menhir du Champ-Dolent (à Dol), un des deux menhirs du placitre de Logonna-Daoulas, celui de Cros-Méan près de Saint-Pol-de-Léon, deux menhirs voisins du cap Saint-Mathieu, un dolmen situé à Carnac entre le tertre de Saint-Michel et les alignements du Ménec, un autre dans l'île de Batz, ont été sommés d'une simple croix ou d'un crucifix en pierre ou en bois. Le menhir dit la Pierre au Miracle, à Brignogan, a été favorisé des deux genres d'ornementation.

Dans un menhir de l'île Hoëdic, on a creusé une niche pour une statuette de la Vierge. A Rungléo et à Pleumeur-

Bodou, les artistes se sont surpassés. Le menhir de Rungléo est comme brodé de trois pleins cintres superposés, dont chacun est subdivisé en quatre arcades. Chacune des douze arcades contient, en bas-relief, l'image d'un apôtre, et l'ensemble est couronné par une niche où l'on voit Jésus qui d'une main bénit les passants et de l'autre tient le globe terrestre. A Pleumeur-Bodou, sur la Pierre Saint-Uzec, qui est surmontée d'une croix, on a taillé un Christ, — au-dessus, tous les instruments de la Passion, plus le voile de sainte Véronique et le coq de saint Pierre, — et, au-dessus encore, la Vierge, de face et en prière entre le soleil et la lune.

Maintes croix de pierre, dans les cimetières, sur les placitres, aux carrefours, etc., — par exemple à Saint-Laurent-du-Pouldour et à Trébeurden, — ne sont, incontestablement, que des menhirs à peine dégrossis.

Enfin, à Poulguen et à Pléneuf, un calvaire a été érigé sur un tumulus qui recouvre plusieurs dolmens, et à Carnac, sur un tumulus analogue, dit le tertre de Saint-Michel, une chapelle a été ajoutée au calvaire.

Cela rejoint une autre catégorie : les mégalithes christianisés par la juxtaposition d'un édifice. Calvaire à côté du Fuseau de la Madeleine ; chapelles Saint-Colomban (à Quiberon) et Saint-Fiacre (à Guidel) à côté d'un menhir ; chapelles N.-D. de Bonne-Nouvelle (à Roscoff), Saint-Théodore (à Primelin) et Saint-Jean (à Commana) à côté d'un dolmen. A Saint-Gonvel-en-Landunvez et à Bieuzy, le dolmen est souterrain. La chapelle a été construite à côté d'une vaste pierre à bassin, à Coëtsal-en-Plescop (les pèlerins se couchent dans le bassin pour se guérir des maux d'entrailles ou de reins) et à Saint-Eustache-en Saint-Etienne-de-Coglès (là ce sont les femmes stériles qui s'allongent dans le bassin). A Trégastel-Ploumanach, c'est une pierre branlante qui est christianisée par une chapelle, et à Noyal-Muzillac c'est un cromlech — chapelle N.-D. de Logorenne, autrement dit, de l'Ermitage-du-Cordon. Les Armoricains

qualifient de cordons (chapelets) les cromlechs et les alignements.

Sans compter les chapelles de l'Epine, comme à Saint-Briac. En Bretagne ainsi que dans le reste de la France, un lieu dit l'Epine, ou la Belle-Epine, doit toujours sa désignation à un menhir, même disparu : N.-D. de l'Epine, près de Châlons-sur Marne ; quartier de la Belle-Epine, au Mans ; carrefour de la Belle-Epine, où se croisent les routes nationales de Paris à Fontainebleau et de Versailles à Choisy-le-Roi. L'indication n'est pas moins sûre que lorsque l'on rencontre un Pierrefitte, ou une rue Pierre-Levée ou des Trois-Bornes (à Paris) ou des Hautes-Bornes (à Arcueil), ou un quartier du Gros-Caillou.

Le socle de certains calvaires, — celui de Louisfert, la Croix des Marins à Saint-Briac, — a été construit avec les débris d'un dolmen, et il arrive qu'un mégalithe occupe une place importante dans un lieu de culte chrétien. A Planguenoual, le bénitier de l'église est une pierre à bassin. Au Vieux-Marché, la chapelle des Sept-Saints encadre un dolmen transformé en crypte, et dont la table sert d'autel, parce que les ossements humains trouvés sous ce dolmen étaient, ne pouvaient être que ceux des sept dormants d'Ephèse.

Mais la majorité des monuments préhistoriques n'ont été christianisés d'aucune façon, et n'en sont pas moins vénérés, ou ne fût-ce que respectés. Il n'est pas rare qu'en passant devant un mégalithe isolé, nu et anonyme, le Breton se découvre, et la Bretonne se signe. Les Armoricains savent bien qu'il n'a rien de catholique, le menhir de Kervéatou ou Plouarzel, et pourtant ils lui demandent des faveurs, sinon des miracles. Il offre sur chacune de ses deux faces et à un mètre du sol une bosse d'une trentaine de centimètres de diamètre. Les nouveaux mariés, à la nuit tombante, viennent ouvrir devant lui leurs vêtements autant qu'il est nécessaire pour que chacun d'eux se frotte le ventre contre l'une des bosses. Après quoi le mari est certain que

sa femme lui donnera surtout des garçons, et l'épouse est assurée de gouverner le ménage à sa guise, de porter la culotte.

Particularité suggestive, les Bretons ont pleine connaissance que c'est une religion antérieure au christianisme, et combattue par celui-ci, qui a laissé les mégalithes, objets éventuels de leur culte. Songez à la profusion de menhirs, d'alignements, de cromlechs, de dolmens et d'allées couvertes, de tombelles et de tumuli, dans la désignation desquels ils ont fait intervenir les fées, les sorcières et les sorciers, les korrigans, les follets, les poulpiquets. Et dans plusieurs cas, ils sont allés jusqu'à adopter inconsciemment l'hypothèse lancée par La Tour d'Auvergne et propagée par Cambry, attribuer les monuments en question aux druides, c'est-à-dire au clergé païen que traquèrent les saints des cinquième et sixième siècles, ces dieux que cependant ils idolâtrent, et les missionnaires du dix-septième, ces apôtres dont ils ne prononcent les noms qu'avec componction.

Ainsi, les voilà pèlerinant secrètement, en Maël Pestivien, au dolmen dit la Chaire au Druide ; — dans la forêt de Fougères, à l'alignement dit le Cordon des Druides ; — en Essé, à une allée couverte qui s'appelle la Roche aux Fées, mais qui passe pour avoir été le tombeau d'une druidesse, car il est dans un bois dit de la Prêtresse ; — en La Chapelle-Erbrée, au menhir dit le Tombeau du Prêtre, et qui est sur un tertre qualifié de l'Ecolay, parce qu'il recouvre, affirme-t-on, les ruines d'un collège druidique.

N'oubliez pas que le gui, pour eux, est demeuré une plante magique. Son infusion guérit la fièvre, et c'est à elle que doivent leur vigueur les fameux lutteurs de Scaër.

Il ne faut d'ailleurs point se représenter les Bretons comme des fétichistes en adoration devant n'importe quelle pierre bizarre. Ils n'ont jamais voué un culte à ces déconcertants rochers de Ploumanach : la Tortue, la Tête de Veau ou de Bélier, la Tête du Calculo, la Tête de Mort, le Profil de Grallon, le Profil du Gnôme, ni à la Tête du Lion de Port

Blanc, — pas plus que les Barbizonnais ne se prosternent devant le fameux Eléphant.

§

Un concile d'Arles, en 452, proclamait coupable de sacrilège le prêtre qui « négligeait d'extirper la coutume d'adorer les fontaines, les arbres et les pierres ». Cette condamnation a été renouvelée, en des termes presque identiques, par un concile réuni en 567 à Tours, siège de l'archevêché dont relevait la Bretagne entière, par des conciles tenus à Nantes en 658 et à Tolède en 681-682, par un édit que Charlemagne a lancé d'Aix-la Chapelle en 789.

Nous avons vu l'efficacité, en Armorique, de ces foudres quant au culte des arbres et des pierres. En ce qui concerne les fontaines sacrées, qui sont toutes miraculeuses, et dont la majorité est christianisée, soit par des désignations, soit par des statuettes, statues, croix, calvaires, oratoires, chapelles ou églises, les pèlerins y affluent plus que jamais.

J'en connais 105, dont 39 dans le Finistère, 26 dans les Côtes-du-Nord et autant dans le Morhihan, 11 en Ille-et-Vilaine et 3 dans la Loire-Inférieure. Dans 56 cas, l'oratoire, la chapelle ou l'église ont été construits à côté de la source, et c'est au-dessus de celle-ci que, dans 11 autres cas, l'édifice du culte chrétien a été bâti. Ajoutez 32 fontaines isolées, deux accompagnées d'une chapelle et d'un menhir (à la Trinité près de Brest et à Locmajean en Plouguin), une accompagnée d'une chapelle (vouée à saint Second) et d'un dolmen (dit la Pierre à Berthe), à Besné, une fontaine à menhir, à la Belle-Epine en Brie (Ille-et-Vilaine), et deux fontaines à dolmen (à Plabennec et à Ploulech). Certaines, comme à Saint-Jean-du-Doigt, et comme la fontaine Saint-Laurent à Saint-Gilles-Pligeaux, se trouvent dans un cimetière, ce qui fait qu'il y a au moins quelque chose que l'on est sûr d'en rapporter, la fièvre typhoïde.

Les fontaines sacrées préservent ou guérissent de toutes les maladies ou infirmités dont peuvent être affligés les humains des deux sexes et de tout âge, le bétail, les animaux domestiques. En général, chacune a des propriétés spéciales, mais l'eau de quelques-unes est une panacée, et parmi ces dernières il en est trois à qui la santé n'est demandée que par surcroît. La fontaine Saint-Hervé du Faouët sert plutôt à empêcher de tarir les puits où l'on verse un peu de son eau. A la fontaine de Saint-Conval, dans la forêt de Cranou, et à la fontaine de Barenton (c'est-à-dire la fontaine de Merlin), dans la forêt de Paimpont (c'est-à-dire de Brocéliande), ce que l'on vient solliciter en procession, c'est la fin d'une période de sécheresse. Pour obtenir la pluie, on asperge avec l'eau de la source, à Saint-Conval, la statue du saint, à Barenton, Monsieur le Recteur.

Aux personnes qui vous affirmeraient que tout cela va se perdant, que les ecclésiastiques, aspergés ou non, réagissent avec un succès croissant contre ces rites païens, conseillez d'assister au pardon de Saint-Laurent-du-Pouldour, le deuxième dimanche d'août, et quand elles auront contemplé cette cohue si ardemment pieuse, — et si pittoresque, — apprenez-leur que la fontaine vénérée en ce lieu est frappée d'interdit, dans les formes voulues, par les autorités compétentes, depuis plus d'un siècle et demi...

Parfois, — à Saint-Divy notamment, — le bassin de la fontaine est un sarcophage antique. Il se peut qu'il soit gallo-romain, donc chrétien. Il se peut aussi qu'il ait hébergé un cadavre païen, à l'époque où l'incinération n'était plus d'usage exclusif pour les garnisaires, fonctionnaires et colons romains, — d'origine italiote ou ibérique, africaine ou asiatique.

Les Bretons, qui ont conservé, des cultes préhistoriques et de la religion celtique, tant de croyances et tant de rites, ont été peu accueillants pour le culte importé par les armées des Césars. Le dédain même est sensible dans

l'appellation qu'ils ont donnée à la ruine romaine de Langoëlan, une tour circulaire datant sans doute du règne de Julien : la Maison du Dieu de Paris.

Dans l'église de Pleyben, une frise sculptée et peinte montre Prométhée rongé par son vautour. Les sujets de la mythologie gréco-latine alternent avec ceux de la mythologie chrétienne, sur le jubé de la chapelle de Rosgrand, près de Quimperlé. Deux Hercules gardent le portail de N.-D. de Bon-Secours, à Guingamp. Mais les trois édifices en question étant de la Renaissance, il n'y a là rien de plus ni d'autre que des péchés contre le bon goût.

La christianisation de monuments laissés par le paganismeclassique ne se rencontre que dans une douzaine d'endroits. L'église de Saint-Gildas-des-Bois et l'ancienne église de Saint-Philbert-de-Grandlieu, recouvrent des substructions de temples. De même l'église de Plouzévédé, qui a remplacé un sanctuaire de Priape. Le nom de la localité signifie d'ailleurs : bourg du plaisir, et l'extérieur de l'abside exhibe deux très vieilles statues, un homme et une femme, nus, et dont il est énormément visible que ni l'un ni l'autre, surtout le mâle, ne s'ennuient pas en effet.

A Quimperlé, la crypte de Sainte-Croix passe pour témoigner d'un collège druidique, mais c'est plus probablement le reste d'un temple romain : cette église de Sainte-Croix où l'on voit encore, de temps en temps, une femme agenouillée sur les dalles pendant qu'un prêtre psalmodie au-dessus d'elle, et c'est une récente accouchée qui vient se faire purifier, à la mode hébraïque.

A Rennes, la caserne Saint-Georges a été aménagée dans une abbaye bénédictine de femmes, reconstruite en 1670 sous l'abbesse Madeleine de la Fayette, mais fondée en 1018 par le duc de Bretagne Alain III pour sa sœur Adèle ; or, des textes établissent que la chapelle de ce couvent avait été bâtie sur l'emplacement et avec les matériaux d'un temple d'Isis, et la tour de cette chapelle a subsisté jusqu'en 1816.

C'était peut-être une Isis, que cette « Vénus de Quénipily » dont l'histoire a été racontée maintes fois, et que l'on persiste à révérer, bien que le culte en soit interdit par les successifs évêques de Vannes depuis deux siècles et demi. C'était une Vénus authentique, et dans un temple conservé à souhait, que l'on invoquait à Langon sous le nom de saint Véner, ensuite de sainte Agathe, ainsi qu'une quantité d'auteurs l'ont aussi relaté. Voilà une trentaine d'années que la prétendue chapelle a été désaffectée par l'archevêque de Rennes, et contre la face extérieure de ses murs on continue à venir prier.

A Erquy, au quatorzième siècle, à Corseul au douzième, l'église a été construite avec les matériaux d'un temple. C'est pourquoi une pierre sculptée, encastrée dans le mur de la porte à Erquy, montre la Louve allaitant les jumeaux, et un cippe funéraire, encastré dans le mur de l'abside à Corseul, présente, sur la face intérieure de ce mur, une inscription païenne par excellence : vouée par un nommé Januarius à sa défunte mère Silicia, elle débute par la formule : *D. M. S.*, *Diis Manibus Sacrum*, consacré aux Dieux Mânes.

Un spécimen amusant est celui de la borne milliaire romaine qui, dans le cimetière de Caro, a été, au seizième siècle, surmontée d'une croix. En dépit de son explicite inscription, elle avait été prise pour un menhir.

Et un cas vraiment synthétique, le seul qui, à ma connaissance, présente avec une parfaite pureté la juxtaposition de tous les cultes à la fois, c'est celui de la Croix-Pins en Plaudren : dans une forêt, auprès d'une source, un superbe menhir, les ruines d'un temple romain, et un calvaire.

Certes on ne prie pas directement devant ces ruines, ce menhir, cette source, ces arbres, mais l'on se livre au pied de ce calvaire à des oraisons plus longues et plus ferventes qu'au pied des calvaires isolés, parce qu'il est entouré de ce qu'il faut pour que l'on soit exaucé. Le Dieu de Paris, celui

de Rome, il leur suffit, paraît-il, qu'on les adore en un édifice à eux exclusivement consacré. Les dieux d'Armor sont plus exigeants. Ils veulent un culte où soient observés les rites de toutes les religions qui se sont succédé dans la péninsule depuis l'aube de la préhistoire. Cette péninsule est terre sainte en effet, et elle confère le caractère sacré par excellence, l'immutabilité, l'intangibilité, à ce qui a été conçu ou réalisé sur sa face.

Un tel particularisme religieux, comparable à celui des Hébreux, se rencontre d'ailleurs dans les autres régions où les Celtes, — du moins ce que l'on appelle ainsi, — restent en majorité : plusieurs comtés irlandais, gallois, écossais. Elle est symbolisée à souhait par l'histoire des diocèses armoricains. Sur les neuf évêchés de jadis, on ne considérait comme de bon aloi que les sept dont l'on devait l'institution à des rois ou ducs de Bretagne. Ceux de Rennes et de Nantes n'inspiraient qu'une médiocre déférence, ayant été fondés par le métropolite de Tours, un homme respectable évidemment, mais qui enfin était un étranger, et on le lui montra bien en créant à Dol un archevêché qui dura une dizaine d'années au sixième siècle, et puis ressuscita, pour se maintenir contre vents et marées, de 848 à 1199. Or, quand il s'agit, à l'heure du Concordat, de réorganiser les archidiocèses de la France, les revendications du clergé et des fidèles, dans la vieille « Heptarchie », s'élevèrent si véhémentes que, pour les apaiser, il fallut ériger en archevêché, non pas l'évêché de Nantes ainsi qu'on le projetait, mais celui de Rennes, parce qu'il était le plus voisin de Dol. La Bretagne garda de la sorte l'impression d'avoir consolidé l'autonomie de sa religion nationale, d'avoir imposé le respect de cette autonomie à Paris et à Rome.

A. CHABOSEAU.

LES ARMÉES FRANÇAISES DANS LA GRANDE GUERRE

D'APRÈS NOTRE ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL

Après la guerre, notre état-major général décida, comme ceux d'Allemagne et d'Angleterre, d'en publier une histoire officielle. Dès le début de 1919, le ministre de la Guerre fit « réunir au plus vite les documents encore épars, puis désigna les officiers chargés d'en assurer l'exploitation ». Le plan d'une œuvre d'ensemble fut tracé. « On décida de ne pas descendre, en principe, dans l'exposé des faits au-dessous de l'échelon corps d'armée ; cette règle générale, d'ailleurs, souffrit des exceptions. »

L'ouvrage complet devait comprendre 9 tomes divisés en 17 volumes. Le volume I du tome I fut achevé d'imprimer à la fin de 1922. Quelques exemplaires furent distribués, puis le reste de l'édition fut mis sous clé, pour quels motifs, on l'ignore. Il ne semble pas, en effet, que le volume I que nous analysons contienne grand'chose qui ait pu faire un tort sérieux à qui que ce soit.

Ce qui le caractérise est qu'il est basé *entièrement* sur *l'analyse* des documents officiels *français*. Ses auteurs (5 officiers) *ne jugent pas* les faits, ne confrontent pas les documents *officiels* français avec ceux de l'étranger ou avec les dépositions déjà publiées d'acteurs ou de témoins du drame. Ils font de l'histoire genre Camille Rousset poussé à l'extrême. Ils se sont imposé de plus deux autres limitations : 1° à peu près jamais ils ne donnent les noms des généraux et officiers dont ils racontent les actes ; 2° ils ne donnent presque jamais de chiffres de pertes.

Malgré ces lacunes (dont les deux dernières sont *inadmissibles*), le travail accompli par les officiers du Service historique est de tous points remarquable et se lit sans aucun effort.

Il commence par l'historique de nos plans de mobilisation après 1871. Les 3 premiers, supposant que l'Allemagne mobilise plus vite que nous, opèrent la concentration loin de la frontière, puis, après l'établissement des barrières fortifiées, les suivants l'en rapprochent. En 1878, les plans IV et V correspondent à la violation des neutralités luxembourgeoise et belge, et même à une alliance germano-belge. Le plan VIII, établi en 1887, a un caractère nettement offensif, mais au cours de cette année-là, des renseignements faisant présager la constitution par les Allemands d'une avant-garde générale forte de 3 corps d'armée susceptible de prendre l'offensive dès les premiers jours de la mobilisation, on rédige une variante reculant les zones de débarquement. Les 6 premiers plans assuraient la couverture par des masses de cavalerie ; le nouveau plan en augmentait l'infanterie. Le plan X crée 18 corps d'armée *bis*. Le plan XI les réduit à 9 à cause de la difficulté de constituer l'artillerie. La concentration se fait dans une position de flanc entre Charmes et Commercy. Le plan XVI (1905, général de Lacroix) ne constitue plus qu'une division de réserve par corps d'armée ; il échelonne les troupes dans tous les sens (le 19e corps à Orléans !!). En 1910, le général Michel propose de fusionner l'armée active et la réserve ; chaque corps mobilisé comprendra 16 rég. d'inf., 40 batteries légères et 6 lourdes. Le 19 juillet 1911, ce plan est rejeté par le Conseil supérieur de guerre. Joffre succède alors à Michel et rédige en 1913 le plan XVII qui devra être appliqué à partir de 1914. Il était basé sur l'amélioration du réseau ferré (1/6) qui permettrait de réaliser un gain de 1 jour pour le transport des combattants et de finir la concentration 2 jours plus tôt. Il prévoyait 1.000 coups par pièce

(batteries et parcs). En 1915, ce chiffre aurait été porté à 1.500, plus 500 dans les entrepôts. Enfin, il escomptait la fabrication de 500 coups par pièce pendant les deux premiers mois. On devait emmener 26 batteries de 155 court à tir rapide, 15 de 120 long et 6 de mortiers de 220.

Le 27 juillet 1914, la guerre était imminente. Le ministre prévint le général Liautey que « le sort du Maroc devant se régler en Lorraine », il lui prendrait 36 bataillons (sur 64) et 11 batteries (sur 22). Liautey répondit que, dans ce cas, il ne pourrait tenir que les ports, Oudjda, Guernif et Fez, « qu'il ne pourrait répondre des éléments marocains s'ils cessaient d'être encadrés par des troupes sûres et qu'il ne comptait que sur la fidélité des Sénégalais qui en imposent peu aux Marocains ». Il avait envisagé de n'envoyer que 4 bataillons et 3 batteries. On lui ordonna le 30 de fournir 26 bataillons, 3 batteries et 2 régiments de cavalerie pour commencer. On lui envoya en échange des Sénégalais et des territoriaux.

Le 30 également, Viviani avait pris la décision de retenir nos troupes à 10 kilomètres de la frontière. Le lendemain, à 15 h. 30, Joffre avertit que les Allemands « continuant l'application de leur plan de mobilisation... tout retard de 24 heures apporté à la convocation des réservistes et à l'envoi du télégramme de couverture se traduirait par un recul » de 15 à 20 kil. par jour. A 17 h., il est autorisé à envoyer le télégramme de couverture. A 19 h., Schoen notifie « l'état de danger de guerre » et annonce que l'Allemagne mobilisera si la Russie ne démobilise pas. En conséquence, à 1 h. du matin, Joffre ordonne de « procéder immédiatement à toutes opérations intérieures de nature à faciliter la mobilisation », puis, dans la matinée, prévient le ministre « que le 4 août, même sans ordre de mobilisation, l'armée allemande sera entièrement mobilisée ». Sur ce, à 15 h. 30, le ministre signe l'ordre de mobilisation.

Le 5 ou le 6, le grand-duc Nicolas annonce qu'il « pren-

dra probablement l'offensive le 14 » ; le 7, Cambon télégraphie « l'envoi ferme en France de 4 div. d'inf. et 5 brig. de cav. » ; le 1er jour de leur transport sera le 9 août. Le 8, Joffre envoie son instruction n° 1 : la Ie armée rejettera l'ennemi sur Strasbourg, la IIe marchera sur Sarrebruck, la IIIe se tiendra devant Verdun, la IVe et la Ve, derrière la Meuse, de Verdun à Mézières ; le 4e groupe de divisions de réserve, à Vervins, « y organisera une position fortifiée lui permettant de déboucher soit face à l'est, soit face au nord ». Si le corps de cavalerie Sordet, qui avait ce jour-là poussé « en vue de Liége et jusqu'à l'Ourthe » par la rive droite de la Meuse, était forcé de repasser sur la rive gauche, il se placerait entre la Ve armée et Vervins. Ainsi donc, au lieu d'aller au secours de Liége, nous allions envahir l'Alsace à droite et refuser notre gauche.

L'instruction du 2 août avait prescrit au 7e corps de préparer « une action offensive en direction de Colmar »; le 4, Joffre la restreignait « à l'occupation du front Thann-Mulhouse » ; le 5, il l'ordonne pour le 7 ; Bonneau (le commandant du 7e corps) ayant allégué des « ripostes possibles », Dubail (commandant de la Ie armée) reporte l'opération au 8 pour que le 7e corps ait « ses derrières assurés » par le groupe des divisions de réserve de Vesoul. Mais Joffre, ayant déclaré les raisons de Bonneau « sans valeur », Dubail ordonne l'exécution immédiate et le 7 Altkirch est occupé. Bonneau annonce alors qu'il va « reporter ses gros en arrière », mais Joffre lui ordonne de « pousser sur Mulhouse », ce qui est fait le 8, non sans que Dubail ne fasse observer que Bonneau « ne peut s'élever sur Colmar s'il n'est suffisamment protégé sur ses derrières ». En conséquence, le 9, à 7 h., Joffre prescrit de renforcer Bonneau de toute la division de réserve de Belfort, mais déjà, à 9 h. 30 le 7e corps a été attaqué sur sa gauche à Cernay. On est forcé d'y envoyer la réserve de la 41e division qui, au centre, défendait le nord-ouest de

Mulhouse. Joffre ordonne alors à Bonneau « d'agir offen-sivement, surtout par sa gauche ; une vigoureuse attaqu de nuit peut remettre les choses en bon point ». Mais entre 20 et 22 h., le nord-est de Mulhouse est perdu, ce qui entraîne le repli général. Le soir du 10, une attaque de l'ennemi sur notre gauche amène la retraite sous Bel-fort. Ce même jour, avait été décidée la création de l'ar-mée d'Alsace (général Pau) : 4 divisions allaient être adjointes au 7e corps, hélas ! trop tard.

La mobilisation avait fait incorporer, du 1er au 15 août, 1.700.000 réservistes, 1.100.000 territoriaux et 77.000 hommes du service auxiliaire ; 71.698 engage-ments volontaires (dont 45.775 de Français, [25.046 de 17 à 20 ans, 18.249 de 21 à 46, 2.480 de plus de 46]) avaient été contractés. Mais, pendant ce temps, les Belges s'étonnaient qu'on n'aille pas à leur secours. Le 9, ils demandèrent si notre cavalerie ne pourrait pas agir au nord de la Meuse : refus, elle doit couvrir le front de la Ve armée. Ce n'est du reste que le 14 que l'armée belge se trouve coupée de toute communication avec Liége. Kitchener était d'ailleurs encore plus circonspect que Joffre, car le 6 il voulait reculer la concentration anglaise de Maubeuge à Amiens, mais French refusa. Le 13, Joffre escomptait l'entrée en ligne des Anglais pour le 21.

La Ie et la IIe armées étaient chargées de l'effort prin-cipal. Le 10, Castelnau (commandant de la IIe) reconnais-sait que les inondations de la Seille et les organisations défensives ennemies rendraient forcément très lente sa progression. Il demanda donc de porter directement la majeure partie de ses forces à l'appui de la Ire armée. Ses propositions furent adoptées dans l'ordre de Joffre du 11 août prescrivant l'offensive générale pour le 14. Ce même jour, Joffre communiqua aux commandants de corps d'armée ce qui, suivant lui, résultait des premiers combats : 1° l'artillerie française a pris partout la supé-riorité. On doit donc s'attendre à ce que, pour échapper

à nos projectiles, l'ennemi fasse un fréquent usage des attaques de nuit. 2° L'artillerie ennemie arrose systématiquement les crêtes sur une profondeur de 400 à 500 mètres ; les projectiles des obusiers ont produit extrêmement peu d'effet... 3° La cavalerie a pris sur tout le front l'ascendant moral sur la cavalerie adverse. Transmettant ce document à ses subordonnés, Castelnau, après avoir remarqué que l'ennemi devant la IIe armée semblait prendre une attitude systématiquement défensive derrière des retranchements, insiste sur la nécessité de faire agir l'artillerie avant de lancer l'infanterie. Le 14 août, nos troupes avancent partout ; le 15, le Donon, où Dubail voulait « organiser une vaste place d'armes étendant son action jusqu'à la vallée de la Bruche », est pris. Le 17 Münster est occupé, le 19, Mulhouse, mais l'ennemi a établi un barrage à Colmar et Pau, n'espérant pas le forcer, demande ce jour-là s'il ne conviendrait pas de transporter toute l'armée d'Alsace dans les Vosges, à Corcieux, pour couvrir la droite de la Ire armée dont il est séparé. Joffre approuve aussitôt, mais avertit qu'une seule division pourra être transportée par voie ferrée.

L'ennemi n'avait dégarni la haute Alsace que pour attaquer la droite de la 1re armée. Celle-ci avait avancé jusqu'en vue de Sarrebourg et devait, par une attaque menée par son extrême-gauche dans la nuit du 19 au 20, ouvrir la ligne ennemie et faire passer le corps de cavalerie qui devait « agir sur le flanc et les derrières de l'ennemi et explorer vers le nord ». Ces deux opérations échouèrent. Alors, Joffre, qui avait reçu la veille des nouvelles favorables de la progression de l'aile gauche (Foch) de la IIe armée, décida vers 8 h. du matin de mettre le corps de cavalerie à la disposition de celle-ci pour exploiter la brèche qu'elle aurait faite dans la ligne ennemie.

La IIe armée avait, en effet, avancé aussi, quoique au prix de pertes hors de proportion avec celles qu'elle infligeait aux avant-gardes ennemies. Le 19, sa droite

(16e corps, Taverna), n'avait pu déboucher au nord du canal des Salines ; au centre, le 15e corps (Espinasse) avait franchi ce canal et pris deux villages, mais n'avait pu progresser au delà ; à gauche, le 20e corps (Foch), qui avait eu le 18 l'impression « de n'avoir devant lui que de faibles fractions d'infanterie, soutiens de cavalerie, avait été canonné le 19 par une artillerie très active » ; Foch croyait toujours n'avoir devant lui que des forces peu importantes, mais les pertes étaient sensibles à la 39e division, moins fortes à la 11e. La 39e avait cependant atteint le signal de Marthil, poussant des éléments jusqu'à celui de Baronville (qui domine Morhange). En conséquence, le 19, à 17 h., Castelnau, par l'ordre n° 27, prescrivit aux 15e et 16e corps d'assurer le débouché du 16e corps au nord du canal des Salines et de rejeter l'ennemi jusqu'à la voie ferrée Sarrebourg-Bensdorf ; ils s'établiraient ensuite sur le terrain conquis qu'ils organiseraient. Le 20e corps en ferait autant pour le terrain conquis par lui. Mais à minuit, Foch donna un ordre contradictoire à celui-ci :

Aujourd'hui, reprise générale de l'offensive sur tout le front en vue de s'emparer des hauteurs de Baronville-Morhange et d'agir ensuite au plus vite dans la direction du... 15e corps qui attaque de Guebling sur Bensdorf.

Ayant eu communication de cet ordre, Castelnau envoya à 5 h. 30 un officier dire à Foch de ne pas avancer et de secourir le 15e corps, non par une conversion, mais par des prélèvements, une fois sa propre position assurée. Cet ordre se croisa avec un autre message de Foch disant :

Le 20e corps... reprend ses attaques à 6 heures.

L'ayant reçu, Castelnau fit téléphoner :

Défense absolue au 20e corps de poursuivre aujourd'hui son offensive. Conformez-vous strictement à l'ordre d'opérations n° 27.

Foch avisa aussitôt ses commandants de division

« qu'il ne pourrait renforcer les attaques sur le front Baronville-Morhange ». Mais l'ennemi nous avait devancés : il s'était avancé grâce à la brume qui à l'aube couvrait une partie du champ de bataille. A 5 h. 15, il bouscula les éléments avancés de la 77e br. (39e div., 20e corps) établis au nord de Chicourt, s'empara de Frémery et poursuivit sa progression. Simultanément, d'autres attaques sur les autres parties du front du 20e corps nous forcèrent à nous replier sur Achain et Bréhain et nous rejetèrent de Conthil et de la cote 343 de Lidrezing. Il est probable que Castelnau ignorait tout cela quand, à 7 h. 15, il adressa l'ordre suivant à Foch :

Une forte offensive ennemie débouche de la forêt de Bride dans le flanc de la 30e division. Attaquez immédiatement vers Lidrezing pour dégager le 15e corps.

Il est évident que Foch n'avait pas reçu cet ordre quand à 8 h. il prescrivait « de se borner à se maintenir sur les positions occupées tout en s'y fortifiant » et indiquait comme ligne de résistance la cote 343 de Lidrezing, Conthil, le signal de Marthil, c'est-à-dire les localités mêmes que nous venions de perdre. Pendant le reste de la matinée, la 11e div. (droite du 20e corps) se maintint, mais la 39e à sa gauche recula sans cesse. Les 15e et 16e corps avaient été attaqués de même à la pointe du jour et encore plus maltraités : dès 7 h. 15, Castelnau ordonnait au 16e de porter en arrière sa division de queue. A 10 h. 10, il donna l'ordre général de repli. La Ire armée avait été moins éprouvée, cependant son aile gauche (8e corps, à l'est du 16e) avait été obligée de se replier au sud du canal de la Marne au Rhin. Le soir du 20, Dubail prescrivit à la Ire armée de se maintenir, mais le lendemain matin à 3 h. 40, informé du recul de la IIe, il ordonna la retraite. Elle fut pénible et le 23 août, Castelnau qui, abandonnant Lunéville, avait reculé son aile droite derrière la Mortagne, télégraphiait à Joffre que si la IIe armée était reconstituée suffisamment, non

seulement pour accepter la bataille, mais même pour passer à la contre-attaque avec une partie de ses forces, le 8e corps était, à Chatel, « incapable d'aucun effort ».

Les 3 autres armées opéraient au nord de Toul. Lanrezac (Ve armée, extrême gauche), en cas de violation de la neutralité belge, devait contre-attaquer en direction de Neufchâteau (Luxembourg belge). Le 31 juillet, il fit observer que ce mouvement, efficace contre une attaque sur Sedan, ne le serait pas contre une qui aurait pour objectif Dinant. Le 2 août, après la violation du territoire du Luxembourg, Joffre porta la IVe armée au nord de Verdun, entre la Ve et la IIIe. Le 6, Lanrezac fit observer qu'un mouvement allemand sur Givet-Namur ne saurait être envisagé comme rentrant dans le cadre de ses responsabilités tant que la zone de concentration de son armée ne serait pas modifiée. Le 8 août, des renseignements belges faisant connaître qu'aucun fort de Liége n'avait été pris et que « les Allemands qui avaient pénétré dans leurs intervalles en avaient été complètement chassés », Joffre prescrivit à Lanrezac de préparer une attaque contre « tout ce qui déboucherait entre Mouzon et Mézières ». Le lendemain, Joffre demanda à Lanrezac si son corps de gauche, porté à Gedinne (au nord-est de Mézières) lui assurerait le passage de la Semoy. Lanrezac répondit affirmativement, sous condition que la IVe armée se mettrait en mesure d'attaquer en même temps que la Ve. Le 11, Lanrezac, inquiet du nombre de patrouilles allemandes vers Dinant, demanda à porter dans la région de Givet le 1er corps. L'autorisation ayant été accordée, Lanrezac donna au 1er corps l'ordre de se trouver le 14 entre Philippeville et la Meuse. Le 13, Joffre « pensant que nous n'aurions peut-être pas le temps de chercher la bataille au delà de la Semoy et de la Chiers dans de bonnes conditions », ordonna aux IVe et Ve armées de se préparer pour le 15 ou le 16 à rejeter au delà de la Meuse les forces qui la traverseraient en amont de Givet. Le 14,

il demanda au ministre 3 divisions territoriales pour tendre un barrage de Dunkerque à Maubeuge. Ce jour-là, on évaluait à 8 corps d'armée et 6 div. de cav. les forces allemandes entre Liége et Luxembourg. Lanrezac, qui voyait ainsi « se préciser la menace d'un nouvel enveloppement par les deux rives de la Meuse », écrivit le soir à Joffre que « le transport éventuel de la V[e] armée vers Givet-Maubeuge... devrait être préparé dès maintenant ». Des attaques contre Dinant ce jour-là vers 18 h. et le lendemain à 6 h. 30 décidèrent Joffre à lui donner satisfaction le 15 à 20 h. Sur la demande de Sordet, son corps de cavalerie avait reçu à 6 h. 15 l'autorisation de passer sur la rive gauche de la Meuse. Il fut mis sous les ordres de Lanrezac.

Le 16, French, étant venu voir Joffre, en reçut une note où il était prié de se porter soit au nord de la Sambre en direction de Nivelles, soit à la gauche de la V[e] armée si elle se déployait vers le nord ou l'est. Quant à l'armée belge, on lui demanderait, « tout en couvrant Bruxelles et Anvers, d'agir sur le flanc extérieur des forces allemandes ». Joffre écrivit aussi à Sordet « qu'il était d'un intérêt majeur » qu'il se porte le 17 à Eghezée, entre Tirlemont (droite de l'armée belge) et Namur. Cet ordre avait le défaut d'être bien tardif, mais Lanrezac, qui le transmit, s'en rendait si peu compte qu'au lieu de dire à Sordet qu'il le ferait soutenir par de l'infanterie transportée en chemin de fer et en voiture, il le « laissa juge de la rapidité qu'il pourrait apporter à son exécution en raison de l'état de fatigue des chevaux et lui prescrivit en outre de rester en liaison avec le 1[er] corps ». Sordet reçut à 19 h. cet ordre. Ayant appris que « des forces importantes de cavalerie allemande » étaient signalées près d'Eghezée, au lieu de s'y diriger, il alla à Sombreffe, à 23 kil. au S.-O. Le même soir, Joffre était prévenu que 7 corps d'armée et 4 div. de cav. opéraient à l'est de la Meuse.

Le 17, l'arrivée de 2e div. de cav. all. au sud de Jodoigne décide le gouvernement belge à se retirer à Anvers. Le même jour, French rencontre Lanrezac à Rethel et l'inquiète en lui disant que sa cavalerie ne sera employée que comme infanterie montée dans les lignes de l'infanterie et que son armée ne pourra cntrer en opérations que le 24. Lanrezac demande alors qu'on étudie « des débarquements de l'armée anglaise plus en arrière », mais Joffre le rassure et lui dit « qu'il faut tenir ». Le 17 au soir, un aviateur abattu près de Dinant avoue que la IIe armée all. comprend 4 corps actifs et 3 de réserve. Une carte trouvée sur lui confirme ses dires pour les corps actifs. En conséquence, le 18, Lanrezac reçoit l'ordre « de s'opposer directement à ce mouvement en cherchant à déborder l'ennemi par le nord. L'armée belge et le corps de cavalerie seraient tout placés pour cette action débordante ».

Il était trop tard : ce même 18, les Allemands ayant refoulé la cavalerie belge à Tirlemont et Diest et passé en forces considérables la Meuse à Huy, le roi Albert avait ordonné de faire reculer son armée jusqu'à Louvain. Le 19 au matin, tandis que le mouvement s'effectuait, les Allemands attaquèrent la gauche belge à Aerschot. La retraite de toute l'armée belge à Anvers fut décidée alors. A ce moment, la Ve armée était encore sur la ligne Anthée-Mettet-Nalinnes, à plus de 40 kil. au sud d'Eghezée. Depuis 8 jours qu'elle marchait, elle n'avait pas avancé de beaucoup plus de 40 kil.

On voit qu'il est faux de prétendre que Joffre a empêché Lanrezac de joindre l'armée belge. Il est tout aussi faux de prétendre que Joffre a laissé envahir la Belgique à dessein pour livrer à l'ennemi une bataille à front renversé. La vérité est qu'il a compris très tard que l'attaque allemande principale était sur la rive droite de la Meuse et que Lanrezac et Sordet, d'ailleurs renseignés moins bien et plus tardivement que le généralissime

ont encore moins que lui saisi la nécessité de la jonction avec l'armée belge.

Pendant ce temps, la IVe et la IIIe armée continuaient leur marche vers le nord. Le 21, à 21 h. 30, Joffre leur écrivit :

Le but à poursuivre est d'acculer à la Meuse, entre Dinant, Namur et l'Ourthe, toutes les forces qui se trouveraient dans cette région.

Pour cela, il eût fallu que la direction de notre mouvement les y poussât. Or, au contraire, il les en éloignait.

X.-Y.-Z.

LE CRIME ET SON EXCUSE[1]

—

V.

Je me remis au travail.

A onze heures et demie, ma femme de ménage vint s'acquitter de ses fonctions. Elle vida mon cendrier, ma corbeille à papier, balaya les traces de boue laissées par les souliers crottés du « pseudo » Dorche, essuya l'eau qui s'était égouttée du parapluie de mon visiteur, déposa sur l'étagère les provisions pour la journée et sortit sans avoir prononcé une parole.

Les détonations n'avaient donc pas été entendues.

A midi, le soleil se leva. Je me décidai à interrompre mon régime de « grandes crises ».

Je fis ma toilette ; déjeunai de jambon et de thé ; et les poches gonflées par mon manuscrit, je me dirigeai joyeusement vers Paris.

Au commencement de l'après-midi, j'étais dans le laboratoire de Gorsier. Je lui racontai mon aventure. Il me conseilla de n'en rien dire, ni à ma femme ni au journal, comme j'en avais eu, un instant, l'intention.

Entre temps, il avait fait analyser la poudre blanche contenue dans le tube en verre que Dorche avait jeté sur ma table : ce n'était pas du cyanure de potassium, mais un inoffensif mélange de farine et de sel.

— Dorche ne s'en tiendra pas là, — me certifia mon maître. — Il reviendra te voir ou te donnera de ses nouvelles. Cela peut être curieux... S'il croit réellement avoir

(1) Voyez *Mercure de France*, n° 636.

avalé du cyanure de potassium, il doit être rudement émerveillé de n'être pas mort...

Il remarqua, alors, que la formule de l'étiquette était de pure fantaisie.

Qui était Dorche ? Un fumiste, un fou ?

Mon imagination de romancier, son imagination de savant se livrèrent à une débauche d'hypothèses. Puis Gorsier et moi visitâmes quelques salles de l'asile. Combien de fois le spectacle des dégénérés n'arracha-t-il pas à mon maître sa phrase habituelle : « Pauvre humanité ! Odieuse... attachante... tragique ! »

Je m'installai rue du Bac où je me sentais, momentanément, plus à l'abri des importuns qu'à Passy.

Le lendemain, un autobus me déposa, vers neuf heures, porte de Plaisance. J'avais à noter, dans ce quartier, certains détails du paysage où se déroulaient les péripéties des chapitres que j'avais en train.

Sous un ciel de fumées et de nuages, de sinueuses étendues blanchâtres piquées de mauvaises herbes situaient l'emplacement des fossés comblés par la terre des fortifications démolies. Les pierres étaient plus loin, arrangées en tas réguliers ou en murs destinés à fournir des matériaux pour les constructions futures.

Puis, c'est la zone : une série de petits villages en bois goudronné ou en tôle rouillée ; des haies les séparent des boulevards et des avenues, et des ruelles dont les ornières sont remplies de mâchefer noir les divisent en îlots.

Au milieu d'une de ces ruelles, la jeune femme en vert qui m'avait inspiré, dans *le Crime et son excuse,* le type physique de Madeleine Bochard, surnommée la « Rainette » par ses voisins et ses amoureux : camelots, rôdeurs de barrière.

A l'angle de la ruelle : Dorche !

Il essaie d'accrocher l'attention de la souple créature. Il y parvient, la salue et reprend sa route. Je le suis.

Sous le chapeau melon se gonfle le bourrelet de graisse du cou. Dos voûté. Le bras droit tient le parapluie ridiculement roulé ; le gauche, que semble tirer le poids de la grosse main rouge, pend le long du corps. Entre le noir des pantalons irrégulièrement relevés et celui des bottines, la bande marron des chaussettes.

Il va d'un pas alerte, la tête penchée sur l'épaule, les oreilles décollées. Parfois, il s'arrête et lance un regard dans la zone à travers la haie, puis se remet en marche. Parfois, il se retourne vivement, comme quelqu'un qui craindrait d'être filé.

Dorche ne me remarque pas. D'ailleurs, pourrait-il me reconnaître ? Avant-hier j'étais hirsute, les joues en peluche brune, vêtu d'un pyjama rouge et blanc ; — aujourd'hui, mon Dieu, rasé, habillé, rien ne me différencie du commun des mortels.

J'ai, en outre, la certitude que, s'il n'est pas uniquement un mauvais plaisant, il n'a qu'un souvenir confus de ce qui s'est passé. Malgré notre conversation de trois quarts d'heure, il ne m'a pas *vu* ; mes traits ne sont pas fixés dans sa mémoire ; il n'a pas enregistré le timbre de ma voix.

Il pénètre dans un bar. Je passe la porte après lui, en remontant mon col.

Un homme grand, gros, est devant le comptoir, les coudes sur le zinc, les poignets en X. Il est coiffé d'un bonnet en peau de lapin qui lui couvre le front. Sous cette fourrure pelée, des yeux de grenouille et une énorme moustache grise ; ces yeux globuleux et ce poil, voilà tout ce que l'on distingue de cette face terreuse, hérissée par une barbe de plusieurs jours. Les bouts d'un cache-nez rouge pendent sur son veston sans couleur définie. Il est chaussé de sabots. Il a près de lui une béquille.

Il parle à Dorche de ses rhumatismes d'une voix parfaitement en harmonie avec ses yeux de batracien.

Dorche boit un verre de vin blanc.

Je m'assieds, me fais servir un café et feuillette le Bottin.

Entre Dorche, le gros homme et le patron du bar, joli frisé à la moustache mousseuse et à l'œil égrillard ; — la conversation s'engagea ainsi, après un silence :

— C'est-y le beau temps aujourd'hui, messieurs ?

— On ne sait jamais...

— C'est la pluie, — coassa le béquillard. — Ma sacrée guibolle m'a fait gueuler toute la nuit...

Le patron proposa un remède.

— C'est pas ça qui fera marcher les affaires... La crevette valait 0 fr. 80 le quart, ce matin au marché... le maquereau 2 fr. 50 la livre... la raie 2 fr... le colin 3 fr. 50...

— Je ne suis pas encore allé au marché, — dit Dorche. J'irai tantôt...

Je demandai — et comment soupçonner le drame que devait déchaîner cette question si courante à cette époque :

— Pardon, Messieurs, n'y a-t-il pas d'appartements à louer, dans le quartier ?

Dorche ne broncha pas.

Le patron regretta de ne pouvoir me renseigner, mais il n'était établi que depuis peu à Malakoff.

Le gros homme se redressa et me donna une adresse :

— C'est près du marché...

Je le remerciai.

Il ajouta :

— Vous direz que vous venez de la part du Courtier vinicole.

Il reprit sa position, et s'adressant à Dorche :

— C'était beau, hier soir ?

— Très beau.

— Il a rudement bien joué !

— C'est un artiste.

— Elle aussi est une artiste. Quelle voix !...

Le gros homme vida son verre de rhum et dit :

— Je continue ma tournée.

Il sortit accompagné par Dorche.

Je réglai ma consommation.

Dehors, je ne perdis pas le couple de vue.

Le grand et gros homme traînait péniblement une jambe difforme que devaient envelopper des mètres de bandes et du coton. Il martelait les pavés avec ses sabots et la pointe ferrée de sa béquille qui lui haussait l'épaule ; il semblait ne faire aucune attention à Dorche qui, plus ingambe, le devançait sans cesse, mais était obligé de revenir sur ses pas pour causer avec lui.

Ils entrèrent dans une masure sordide. Sur la porte, au-dessus d'un singe empaillé, je lus cette pancarte :

Marchand de bois, de vin, de charbon et transport.

Des canards mâchaient l'eau épaisse d'une mare. Des gosses jolis et pouilleux, en haillons multicolores, la figure barbouillée de confiture, de crasse ou de chocolat, montraient à deux roquets jaunes des rats pris au piège. Ils les délivrèrent. Une chasse s'organisa. Les rongeurs eurent vite les reins cassés.

La jeune femme en vert passa, circulant délicatement entre les tas de détritus et les flaques de boue. Elle portait à bout de bras un lapin écorché, et se colla contre une palissade pour éviter une petite charrette chargée de barils d'eau et traînée par deux griffons. L'odeur de l'humidité, de l'oignon roussi imprégnait l'atmosphère.

Dorche et le Courtier vinicole sortirent. Dans la zone, ils m'échappèrent. Je les rencontrai sur une avenue plantée d'arbres rabougris et qui conduisait au centre de Malakoff.

Nouvelle station dans un bar. Je vis le Courtier vinicole écrire quelques lignes sur un carnet, puis trinquer avec le patron et Dorche.

De l'endroit où j'étais, par la porte entrebâillée, je pouvais observer sans être aperçu.

Un personnage étrange était attablé dans ce bar. Il y avait devant lui une boîte à violon en acajou, un litre de vin blanc, un verre, un feutre mou à larges bords et une canne d'alpiniste. La tête triangulaire surmontée d'une tignasse grise, le cou décharné semblaient en buis et vissés sur le torse. Sous les sourcils broussailleux, les paupières ne battaient pas. A la naissance du nez camus jaillissaient deux traits qui creusaient le front bombé. Des joues creuses. Pour répondre à Dorche et au Courtier vinicole, ses lèvres, dont le dessin semblait effacé par le rasoir, avaient des mouvements saccadés comme celles des automates.

Afin de ne pas être découvert par le Courtier vinicole et par Dorche, je tournai l'angle de la rue...

Je heurtai un réverbère. Accroché à la hampe, comme un singe au tronc d'un palmier, un petit homme chaussé d'espadrilles astiquait vigoureusement les vitres de la lanterne, puis je m'acheminai vers le marché, certain d'y rencontrer Dorche.

Dans *le Crime et son excuse* (1), j'ai décrit le marché de Malakoff : la bâtisse en fer et en briques ; les éventaires de poissons, de coquillages et de crustacés ; les rangées de gibiers et de volailles ; les amoncellements de légumes, de fleurs et de fruits ; la place des Ecoles, ses camelots et ses vendeurs de produits merveilleux ; ses étalages d'étoffes et de chaussures ; ses expositions de meubles et d'objets de cuisine.

Dorche, amusé et anxieux, est mêlé à la foule que deux écriteaux : *rue barrée*, protègent des véhicules.

Il parle à un marchand de lacets. L'homme a des cheveux noirs et pelliculeux qui lui recouvrent les épaules, et autour du cou des tresses de lacets noirs qui se mélan-

(1) Voir *Paris-Province*, depuis le 1er fév. 192...

gent à une opulente barbe noire étalée sur sa poitrine. Il a un manteau noir, un chapeau noir, des pantalons noirs, un teint de romanichel. Dorche lui achète des lacets, les fourre dans sa poche, et les offre ensuite à des gamines qui se demandent quel est le « louftingue » qui leur donne des lacets en guise de bonbons.

Ensuite, Dorche parle à une jeune femme manchote, décorée de la Croix de Guerre et qui vend des pochettes de papier à lettres. Il lui en achète deux.

Il dévisage les passants, écoute avec le plus grand intérêt le boniment d'un dentiste-pédicure.

Il badaude devant un camelot qui tient dans son poing un serpent en celluloïd. La chaleur de la main imprime au reptile des contorsions qui imitent celles de la vie.

Midi sonne. C'est la fermeture. Il pleut.

Je ne lâche pas mon compère. Il se dirige vers la rue centrale, d'un pas rapide, frôlant les murs, parapluie roulé malgré l'averse assez forte. Sa tête tique violemment vers son épaule. Les boutiquiers et les commerçants sourient, à son passage... Il doit certainement avoir dans le quartier la réputation d'un excentrique.

Cabaretiers, boulangers, bouchers doivent rapidement faire fortune à Vanves et à Malakoff. Voici le dixième de ces établissements où je vois une banderolle de toile annoncer en grosses lettres : « Changement de propriétaire ».

Dorche monte une rue tranquille, assez large : la rue Camille-Desmoulins. L'herbe pousse entre les pavés. La plupart des maisons possèdent un jardinet, planté d'arbres fruitiers et de fleurs. Des glycines décorent les portails. Des lierres et des vignes vierges couvrent les murs.

Dorche s'est arrêté devant la grille d'un pavillon en brique rouge et en pierre : toits d'ardoise, deux étages, trois fenêtres de façade et des stores en toile aux fenêtres. L'aspect est propre. Il traverse un terre-plein de

deux à trois mètres, envahi de mauvaises herbes, et s'engouffre dans la demeure.

En face, un réverbère, et un grand hangar sur lequel je lis :

MARTIN
Graines ; issues et fourrages.

La porte du hangar est ouverte. Il est rempli de paille dorée. Dans le fond sont alignées des fourragères encore chargées de foin. Il flotte là-dedans une fine poussière et une saine odeur de campagne. J'entends s'ébrouer et piaffer des chevaux. Soudain, une troupe de poules, de coqs et de poussins s'égaille sur la chaussée. Un gros homme en blouse bleue les suit et dirige leur promenade, un fouet de charretier à la main. On dirait un dresseur préparant un numéro de music-hall. Un claquement de la mèche, et les bêtes regagnent le hangar.

Contre la vitre d'une fenêtre du pavillon, au rez-de-chaussée, un store s'écarte et Dorche apparaît, une serviette nouée autour du cou, brandissant une fourchette. Il mastique sa nourriture comme un ruminant. Le rideau retombe. Me voici, de nouveau, au seuil du bar où j'avais remarqué l'homme à la face triangulaire.

Il est toujours là : les deux poings sur la table où sont posés sa canne ferrée, sa boîte à violon en acajou, son feutre mou, un verre et un litre de vin blanc à moitié vide.

J'entrai au moment où l'homme disait au patron :

— Ce soir, je joue du côté de la Poterne de la Plaine.

Il parlait d'une voix de ventriloque.

Il ajouta :

— Spéranza chantera.

Dorche, au cours de sa visite, l'avant-veille, avait prononcé le nom de Spéranza.

L'homme se tut. Sa main chercha le verre, le saisit ; l'avant-bras, d'un mouvement de mécanique bien réglée et bien huilée, éleva le verre vers la bouche. L'homme

but une gorgée. L'avant-bras s'abaissa et posa le verre sur la table. On eût dit que le coude formait charnière.

Je perçus, peu après, un bruit sec et sourd. Le torse de l'homme en éprouva une sorte d'ébranlement, puis retrouva son immobilité.

L'homme, le regard toujours fixe, inclina son torse, absolument comme il avait levé son bras ; et, la saisissant des deux mains, à hauteur de la cuisse, il replaça sur la chaise, d'où elle venait de glisser, sa jambe de bois ; et l'homme retomba en contemplation...

... Il y avait aussi dans le *Crime et son Excuse* un homme à la jambe de bois, un ancien ouvrier, buveur, joueur, lubrique ; le mauvais génie de Dorche, de mon Dorche *à moi*.

J'étais terriblement intrigué — plus qu'intrigué, troublé...

Je demandai au patron s'il pourrait me servir à déjeuner. Sur sa réponse affirmative, je commandai une entrecôte, des pommes frites, une salade, du brie et un demi litre de vin rouge. Tout en mangeant, je consultai, par contenance, un carnet de notes. J'affectai l'attitude et les manières de ces gens d'affaires qui prennent, hâtivement, leur repas de midi n'importe où...

Le musicien ne m'accorda aucune attention. Il songeait, immobile, portait, mécaniquement, de temps à autre, son verre de vin blanc à sa bouche, et le reposait silencieusement sur la table.

Vers deux heures, Dorche passa.

Je payai mon addition et continuai ma poursuite.

Dorche prit dans les terre-pleins des fortifications un chemin que bordaient, de chaque côté, des murs formés par les pierres des remparts. Un étrange couloir...

Il déboucha « Poterne de la Plaine » et admira le paysage : les usines d'Issy-les-Moulineaux, leurs hautes cheminées fumantes, réunies en groupes, semblables,

sous le ciel brumeux, à des familles de palmiers dont un incendie achèverait de consumer les palmes...

Rue de Vaugirard, Dorche vint au devant de moi.

M'aurait-il reconnu ?

Il me contourna comme un obstacle.

Je réprimai une furieuse envie de regarder en arrière. Il m'y obligea en me frappant, par trois fois, doucement, sur l'épaule.

Je me retournai.

Quel ne fut pas mon ahurissement en l'entendant m'interpeller, non sous mon pseudonyme de Raoul de Grancieux, mais sous le nom de Serrart qui est, dans *Le Crime et son excuse*, le nom du policier chargé de surveiller les faits et gestes de Dorche et de l'Homme à la jambe de bois.

— Monsieur Serrart, — ricana-t-il, — vous êtes un détective maladroit. Parfaitement ! Ce matin vous m'avez filé dans le quartier de Malakoff que j'habite... et où se déroulent certaines péripéties de votre roman... Vous avez demandé au patron d'un bar où je buvais... et qui est un de mes clients... l'adresse d'un appartement à louer... un autre consommateur, le Courtier vinicole... l'homme qui a une tête de veau, moustachu et des yeux de grenouille,... vous a indiqué une maison, près du marché... et vous avez oublié d'aller la visiter... Oh ! Oh ! Oh !... Vous manquez d'expérience... Vous faites mal votre métier !... J'imagine... je suis sûr que vous êtes à la solde de M. Raoul de Grancieux, le romancier... C'est vous qui le tenez au courant de mes faits et gestes... Il fallait visiter l'appartement...

Je demeurai coi. Effectivement j'avais oublié d'aller visiter l'appartement signalé par le Courtier vinicole. C'était une faute. Mais pouvais-je soupçonner que Dorche, qui n'avait pas reconnu en moi sa victime de l'avant-veille, me prendrait pour le policier Serrart ?...un être de pure imagination...

En outre pourquoi Dorche s'attendait-il à être pisté ?...

Il poursuivit, amusé, me sembla-t-il, par mon embarras :

— Vous êtes à mes trousses... Mais je vous ai à l'œil, Monsieur Serrart ?

Alors, ignorant toujours si le hasard m'avait fait engager une partie avec un farceur ou un fou, pour en avoir l'esprit net, je me confinai dans le rôle de policier que Dorche m'avait assigné, je l'empoignai par le bras, et, le plus sérieusement du monde, je lui dis :

— Savez-vous que vous avez blessé grièvement M. de Grancieux, avant-hier, chez lui, à Passy...

Il se dégagea :

— Pas possible !

Et comme se parlant à lui-même :

— Je croyais avoir rêvé cela...

Il balbutia :

— Vous allez me mener en prison... Je vais être condamné à mort !...

Des deux balles qu'il me tira à bout portant, une se logea dans une porte, l'autre dans le bras d'un passant.

Dorche se laissa arrêter sans opposer de résistance.

Il déclara se nommer Dorche, courtier en vins, né à Paris, le 14 avril 188... Impossible de lui arracher son prénom.

Le domicile qu'il indiqua était bien le pavillon où je l'avais vu entrer le matin même.

Le commissaire n'avait pas besoin d'en savoir davantage. Je notifiai que je ne déposais pas de plainte...

Le malheureux m'apitoyait. Il était assis sur une chaise. Ses pattes rouges maintenaient entre ses courtes cuisses son parapluie et son chapeau. Il paraissait inconscient. Il avait le regard morne et ailleurs, et la tête ronde, tondue, coupée par le demi-cercle de l'épaisse moustache, inclinée sur l'épaule, comme si le fil qui lui imprimait ses vices se fût brisé.

Le passant atteint par le projectile fit irruption dans le bureau du commissaire. Il avait le bras droit cassé, et le teint empourpré de colère. Il déclina ses noms et qualités : Pierre Dansart, mercier, ancien soldat, décoré, marié et père de deux enfants : deux filles. Il voulait que la justice suivît son cours, se renseigna sur « les dommages-intérêts » qu'il était en droit d'exiger. Il fulmina contre une société qui ne mettait pas les citoyens paisibles à l'abri de « pareils attentats » !

Sa plainte fut enregistrée.

Il se retira avec un geste de menace à l'adresse de Dorche qui avait écouté sans sourciller.

Contre la palissade d'un chantier, je vis une des affiches illustrées de mon roman — assez bien conservée.

Elle était en rouge et noir. Du fond, composé de cheminées de fabriques et de masures, se détachait, à mi-corps, un homme qui scrutait ce paysage d'effort et de misère, et cet homme représentait *Dorche*, le principal personnage du *Crime et son excuse*, et je m'aperçus, tout à coup, *que cette image était le portrait* du pauvre bougre qui, au cours de notre entretien, rue du Ranelagh, m'avait déclaré : « Si je suis devenu un lecteur de *Paris-Province*, c'est grâce à l'affiche. » — Comment ne pas traduire aujourd'hui : « Grâce à ma ressemblance avec Dorche, tel que l'artiste l'a dessiné, selon vos indications ? »

Et quel travail la similitude du nom n'avait-elle pas dû produire dans cette cervelle ?...

Au fait, mon visiteur, l'individu qui, par deux fois, avait tenté de me tuer, le bourgeois maniaque de Malakoff, s'appelait-il vraiment Dorche, comme il le prétendait ?

VI

J'obtins de la Préfecture de Police que cette aventure fût le moins possible livrée à la publicité.

Pourtant, le lendemain, quelques journaux publièrent l'entrefilet suivant :

Hier, à deux heures de l'après-midi, le docteur Louis Jouve — (On passa sous silence ma profession de romancier et mon pseudonyme de Raoul de Grancieux) — *a été attaqué par un énergumène qui avait cru reconnaître en lui un individu dont il avait eu à se plaindre jadis. L'une des balles destinées au docteur se logea dans la porte d'un immeuble voisin, l'autre dans le bras de M. Pierre Dansart, honorable commerçant du quartier...*

Je reçus de Boëhm une carte de félicitations ; et de Nortal une lettre qui se terminait ainsi :

Heureusement que vous avez été raté. Si vous aviez été tué ou simplement blessé, qui donc aurait terminé votre roman ?

Nous n'avons plus de copie que pour deux feuilletons.

Votre machine a du succès. Le Patron est décidé à la faire tourner. Bonne affaire pour vous, et j'en suis heureux.

Passez donc avenue Kléber, un de ces après-midi...

Quant au public, il n'attacha aucune importance à cet incident.

Dorche, à la demande de son avocat, fut immédiatement envoyé en observation à l'Infirmerie du Dépôt.

Il fut confié aux soins du docteur Delorme.

Mes confidences au sujet de mes relations avec Dorche avaient déjà éveillé la pitié de ce savant qui répétait volontiers à l'imitation de notre maître Gorsier : « Pauvre humanité, attachante, odieuse, tragique ! »

Sa curiosité fut vraiment excitée quand le Juge d'instruction lui communiqua les interrogatoires du malheureux.

Je ne mentionnerai pas ces documents extravagants où des faits réels se mélangeaient à des faits inventés, des noms d'étrangers à ceux des héros de mon roman, à mon propre nom...

Dorche fut envoyé dans une maison de Santé.

L'enquête immédiate avait révélé que Dorche ne s'appelait pas Dorche, mais Paul Ménot.

Je pus assister à sa première entrevue avec le docteur Delorme.

J'étais caché dans un cabinet attenant à la cellule de Ménot. La cloison peu épaisse, un judas, me permettait de tout voir et entendre.

Je sténographiai l'entretien.

— Eh bien, — débuta le docteur, — comment vous sentez-vous, ce matin ?...

— Bien.

Il était posé au bord de sa couchette, les bras pendants entre ses courtes cuisses écartées.

— Avez-vous bien dormi ?

— Dormi ?... Oui... certainement. Je n'ai pas entendu... pendant toute la nuit, s'ébrouer et piaffer les chevaux du père Martin, le marchand de fourrages... je n'ai pas entendu frotter sur le trottoir les espadrilles de l'employé du gaz qui vient à l'aube éteindre le réverbère... Je n'ai pas entendu ce floch... floch... floch... Oh !... je n'ai pas entendu le chant des coqs... les gloussements des poules... Mais j'ai peur...

— De quoi avez-vous peur ?

— De la folie... du crime... de... Ah ! j'oubliais... je n'ai pas entendu non plus la jambe de bois du violoneux, les sabots du Courtier vinicole... Non... non !... J'ai dû bien dormir... ici...

— Calmez-vous, Dorche. (Le docteur l'appela volontairement par ce nom.)

— Dorche ?...

— Répondez-moi.

— Dorche ?... Il finira par le crime... Y échapperai-je ?

— Voulez-vous me dire votre nom... bien exactement ?

— Moi ? Je suis Paul Ménot.

— Ne vous troublez pas, mon ami.

— Paul Ménot... Ménot...

— Vous êtes bien né à Paris ?...

— Le 14 avril 188...

— Parfait. Vous êtes marié ?

— Marié ? Oui...

— Des enfants ?

Il larmoya :

— Un fils !... J'avais un fils... Mon fils est mort...

— Y a-t-il longtemps ?

— Avant la guerre... Non... l'année de la guerre... en... en... 1914...

— Et vous avez fait la guerre?

— Moi ? Oui. Comme tout le monde.

— Avez-vous été blessé ?

— Oui. Je crois... Je me souviens de l'hôpital... Là aussi j'ai dormi... j'ai dû bien dormir !... Excusez-moi... Je sens du silence dans ma tête... et c'est comparable à la stupeur consécutive — (il employa ce terme) — à l'éclatement d'une mine... Oui, je revois une salle où il y avait des Nègres et des Marocains... Nous étions quatre blancs... Non loin, il y avait une gare et des ateliers où l'on réparait des locomotives... et tout le jour, toute la nuit, on entendait les marteaux frapper contre les plaques de fer... On avait l'impression d'être sous une cloche mise en branle par des diables... J'entends encore ces coups et ces sons... Oui... je suis allé à l'hôpital... J'ai pu supporter l'hôpital... mais si j'avais été fait prisonnier comme cela est arrivé à tant des nôtres, j'aurais bel et bien avalé, je vous le jure, le cyanure de potassium dont m'avait fait cadeau mon camarade Revel...

— Revel ?

— Oui. Revel... Mon camarade Revel. Nous étions dans la même escouade... C'était mon caporal... et mon ami. Il habite actuellement rue Favart... près de l'Opéra-Comique, au fond d'une cour. Il fabrique des thermomètres pour bains... Il vend des seringues Pravatz... des aiguilles pour injections en acier, en platine et en

nickel... Il peut vous procurer aussi des produits pharmaceutiques... des instruments de chirurgie... des poisons... Et Revel me promit de me donner un tube de cyanure de potassium si j'étais fait prisonnier avec lui... ou si j'étais condamné à mort...

— Condamné à mort ?

— Oui, à la guerre... vous savez... La fatigue, l'insomnie, cela bande les nerfs... On n'est plus maître de soi... on n'a plus de contrôle sur soi-même... Il suffit d'une seconde de colère pour frapper un chef... d'un mouvement de révolte pour dire : « Non »... d'un envahissement de terreur pour s'enfuir... Et dans tous ces cas, c'est la mort ! Jugé le soir ; fusillé à l'aube. Aussi, Revel m'avait-il juré de me glisser du poison... car j'étais nerveux... étrangement susceptible et nerveux... Je ne quittais plus Revel... Il était le maître de ma vie. Je lui obéissais. Je subissais son influence. Il avait le pouvoir de me délivrer de mes doutes, de mes craintes, de mes terreurs...

— Et Revel a tenu sa parole, et vous a donné du cyanure...

— Oui. Un jour... en tube...

— Et ce tube où est-il ?

Ménot fouilla ses poches l'une après l'autre. Sa face ronde et blême devint verdâtre, son expression affolée.

Il se dressa, s'écria :

— Ne me torturez plus ! La vérité ! La vérité ! Ai-je tué ? Mais qui ? Et si j'ai tué...

De nouveau, il fouilla ses poches, balbutiant des mots incompréhensibles.

Je m'imaginai que Delorme allait d'abord remémorer à Ménot l'usage qu'il avait fait de ce tube, après sa tentative de meurtre, rue du Ranelagh, et lui révéler, ensuite, que ce qu'il avait cru être du cyanure n'était en réalité qu'une mixture anodine de farine et de sel. Mais il n'en fut rien.

Ménot regarda Delorme, puis, comme une bête assommée, s'allongea sur sa couchette et s'endormit.

Il fut décidé par le docteur Delorme — avec l'approbation de Gorsier — que nous irions lui et moi, le lendemain même, interroger Revel et Mme Ménot.

VII

Le lendemain après midi, nous nous rendîmes, le docteur Delorme et moi, chez Célestin Revel.

C'est un immeuble sombre de l'obscure rue Favart que rendent, cependant, si vivante les hautes voitures transportant les décors de l'Opéra-Comique, un restaurant italien, les cafés et les bars que fréquentent les machinistes, le personnel de la scène et la troupe des chœurs.

Un escalier étroit mène à l'entresol, divisé en trois appartements. L'atelier-magasin de Célestin Revel occupe celui du centre.

Nous sonnons et nous sommes introduits dans une pièce assez vaste, éclairée par une fenêtre donnant sur une cour, et encombrée de caisses déclouées qui laissent s'échapper des copeaux de bois, de la sciure et du papier d'emballage. Contre un panneau, une vitrine où brillent de petites boîtes en nickel.

Le docteur Delorme demande :

— M. Célestin Revel ?

L'ouvrier qui nous a ouvert répond :

— Le patron est allé chercher du tabac au bureau du coin. Il va rentrer dans une seconde.

Il se remet à l'ouvrage.

Il a devant lui un lot de planchettes graduées et fixe à coups de maillet, dans la rainure qui les creuse, un tube de verre également gradué et terminé par la boule pleine d'alcool coloré en rouge. Le travail délicat est vivement exécuté.

On entend par la porte entre-bâillée quelqu'un monter l'escalier en chantant.

— Le patron, dit l'ouvrier.

Célestin Revel entre. Il est tête nue et tient à la main des paquets de cigarettes. L'aspect de Delorme — chevelure et barbe poivre et sel, œil gris d'acier, voix grave — ses fonctions de médecin légiste l'intimident.

Il nous précède dans son bureau, qui ne rappelle en rien ceux de Boëhm et de Nortal. Sur la table en bois noir, un grand livre ; un livre de caisse ; un copie de lettres ; une presse ; des échantillons de seringues, d'aiguilles, d'ampoules. Dans un angle, un cartonnier. Des chaises. Le tout a dû être acheté pour quelques centaines de francs chez un brocanteur ou à l'Hôtel des Ventes.

Revel est un garçon de taille moyenne. Il porte une moustache taillée au ras de la lèvre ; un complet bleu. Une raie divise ses cheveux sur le côté. Œil vif, intelligent.

Revel s'excuse de nous recevoir dans un pareil capharnaüm ; il espère pouvoir s'installer bientôt plus confortablement « si les affaires marchent ».

Delorme expose le but de notre visite : avoir des précisions sur la personnalité de Ménot.

Revel fronce les sourcils et se tient sur ses gardes.

Delorme, qui m'avait présenté sous le nom du docteur Louis Jouve, apprend à Revel que je suis aussi Raoul de Grancieux, l'auteur du roman *Le Crime et son excuse,* en cours de publication à *Paris-Province.*

Notre visite contrarie visiblement Revel. Je lui raconte, à la demande de Delorme, les événements à la suite desquels son ancien camarade avait prononcé son nom.

Sans omettre un détail de fait ou de conversation, je commençai mon récit depuis la visite de Ménot, rue du Ranelagh, et le terminai à sa seconde tentative de meurtre, rue de Vaugirard. Je lus ensuite l'entretien que

j'avais sténographié dans le cabinet attenant à la cellule.

En m'entendant parler de cyanure de potassium, Revel avait esquissé un sourire.

Sa face se rembrunit, soudain, quand Delorme le pria de nous renseigner sur Ménot.

— N'ayez aucune crainte, — dit Delorme. — Nous ne sommes pas de la police. Nous agissons uniquement dans l'intérêt de votre camarade. Il a touché notre cœur d'hommes et, je l'avoue, excité notre curiosité de savants. Certes, le malheureux a dû être arrêté après sa tentative d'assassinat et la plainte du mercier Dansart. Mais l'étrangeté de ses réponses au commissaire, puis au Juge d'instruction, l'a fait envoyer, d'abord à l'infirmerie du dépôt, ensuite dans une maison de santé où il est admirablement traité.

Et il ajouta :

— Le docteur Jouve et moi sommes tout dévoués à ce pauvre garçon.

Revel paraît, alors, rassuré. Il hésite, pourtant, quelques secondes ; puis se décidant :

— Rien de ce que vous venez de me dire au sujet de Ménot ne me surprend... Tout ce qui vous semble incohérent dans ses paroles a trait à des événements réels.

Et, la porte condamnée :

— Au début de la guerre, nous étions, Ménot et moi, dans le même bataillon et la même compagnie. Il ne fit partie de mon escouade qu'en février 1915, après les attaques de Perthes. J'étais caporal. Il était « première classe », et je crois bien qu'il l'est resté tout le temps des hostilités. Je n'ai jamais rencontré de troupier d'un aspect aussi peu militaire. Il était gros et cependant alerte, ce qui le rendait comique. Il avait toujours des capotes trop longues et trop larges ; des molletières mal enroulées et qui se défaisaient plusieurs fois par jour ; d'invraisemblables brodequins ; un sac de cheminot ; un

équipement de garde-champêtre. Sur les joues une espèce de laine qui envahissait son cou et rejoignait ses cheveux. De cette espèce de matelas se détachaient le front vaste et bombé, des pommettes colorées, des yeux marrons. Un jour, par ordre du major et des chefs, pour éviter des ennuis que vous devinez, il se débarrassa de cette toison. Il garda sa grosse moustache en forme de croissant, et je remarquai la rondeur de sa face. Ni le travail à la pelle et à la pioche, ni les marches, ni les fatigues ne parvenaient à le faire maigrir. Il mangeait peu et ne dormait jamais, besognait en soufflant, sans jamais se plaindre. Les accoutrements de Ménot m'ont laissé des souvenirs extraordinaires. Je le revois par exemple, en décembre 1914, par temps de neige, et une température de 10 degrés sous zéro. Il avait des pantalons fantaisie à carreaux noirs et blancs recouverts par une salopette en toile bleue — car à cette époque nous étions singulièrement habillés, — la tête dans un passe-montagne ; le torse revêtu d'une peau de mouton ; des moufles retenues par des cordons autour du col ; la moustache pleine de glace. — « Je suis un explorateur polaire », — me dit-il avec une joie enfantine. Tant que le froid excessif dura, il me répéta cette phrase plusieurs fois par jour et chaque fois il l'agrémentait de citations empruntées aux récits de Nansen, de Peary, de Nordenskiold et même de Jules Verne. Une tempête de neige le mit dans une extraordinaire exaltation. Tous les hommes rechignaient pour les corvées. A quoi bon aller chercher aux cuisines un thé bouillant qui arrivait froid aux tranchées ?... Ménot s'offrait toujours comme volontaire. On le traitait de ballot. Il me disait en clignant de l'œil : « Je suis un explorateur polaire ! »

« Un soir, il me déclara, en grand secret et avec une sorte d'épouvante : « Les Boches ont lancé par avions des avis déclarant qu'ils fusilleraient comme francs-tireurs les prisonniers revêtus de pantalons civils ! » — Je plai-

santai : — « Tu n'as qu'à ne pas te faire prendre ! » — Il se tut ; et, après une assez longue méditation : — « Il y a des choses que je ne pourrais pas supporter : être prisonnier ; être fusillé !... Mourir en combattant, cela m'est égal. Je n'y pense pas ! » — Je haussai les épaules. Mais la peur d'être fait prisonnier ou fusillé hanta bientôt le malheureux Ménot... à tel point qu'il m'inspira un profond sentiment de pitié.

« Ecoutez-moi bien, Messieurs. Dans tout ce que je vous ai dit, dans tout ce qui me reste à vous révéler encore, vous trouverez les éléments susceptibles de vous expliquer la mentalité de Ménot.

« Il était très bon et très doux avec ses camarades ; très serviable ; très respectueux avec ses chefs.

« Il recevait plus de colis que de lettres et écrivait assez rarement. Il ne parlait jamais de sa famille. Il m'apprit incidemment, un soir, qu'il était marié ; qu'il avait eu un enfant, et que cet enfant était mort quelques mois avant la guerre. Il demeura quelques minutes comme hébété, puis avec dans la voix des intonations... et dans l'œil un regard qui me bouleversèrent : — « Cette mort, — me dit-il, — m'a été prophétisée ! » — Et il me parla de deux hommes, l'un chaussé de sabots, l'autre, un violoniste à la jambe de bois, qui étaient venus à minuit, un soir, lui annoncer cette mort... Et comme il s'apprêtait à entrer dans de plus amples détails, le sergent vint nous chercher pour relever les sentinelles. On patrouillait ferme d'un côté comme de l'autre. Il s'agissait de ne pas être fait prisonnier.

« Le lendemain, j'interrogeai Ménot sur l'homme en sabots et sur le violoneux à la jambe de bois. J'eus d'abord l'impression que le sujet lui était pénible, puis qu'il avait complètement oublié notre entretien, — je n'insistai pas, — et il ne fit plus jamais allusion aux deux oiseaux de mauvais augure. »

Revel s'interrompit :

— Ce sont des êtres bien vivants puisque vous les avez rencontrés en compagnie de Ménot

— Continuez, je vous en prie, — demanda Delorme.

— « Une fois encore, Ménot me parla de son fils. C'était par une de ces nuits hallucinantes que résumait cette formule des communiqués : — *Rien à signaler sur le front.* — Pas un coup de fusil ; pas une fusée éclairante... Ménot ne dormait pas, je ne dormais pas non plus. Il s'approcha de moi, et la bouche près de mon oreille, il murmura : — « Mon fils était beau. Il avait d'épais cheveux noirs bouclés qui lui recouvraient à moitié le front. Je n'ai jamais voulu qu'on coupât les cheveux que j'ai si souvent mouillés de mes larmes en les respirant et en les embrassant. Je ne l'ai jamais mis à l'école pour que l'on ne se moquât pas de ses cheveux... pour que les méchants enfants... oui les méchants enfants lui auraient tiré ses cheveux délicats ! Je ne voulais pas de la souffrance pour mon fils. Il est mort, cependant ! Mais par des nuits comme celles-ci, il m'appelle doucement : — « Papa ! Papa ! » — Je lui réponds que je l'entends. Et nous nous parlons. Nous nous disons des choses que l'esprit oublie, que l'âme retient et que la bouche ne peut pas exprimer. »

Revel se leva, fit quelques pas dans son étroit cabinet ; et, se rasseyant :

— « Je passe sur les événements de la guerre : attaques, travaux, changements de secteurs, bombardements, etc... ; et j'en arrive à deux anecdotes que je recommande à vos méditations, et qui me prouvèrent le déséquilibre moral de mon ami.

« Un soir, à propos de raids qui n'avaient pas réussi, pendant un de ces conseils où les soldats échangeaient les plus stupéfiantes nouvelles et élaboraient des tactiques qu'ils auraient bien voulu proposer au grand quartier général, un des nôtres déplorait violemment les résultats médiocres obtenus, jusqu'alors, par les opéra-

tions locales. Chacun expliqua à sa manière les raisons de ces insuccès. Ménot n'avait pas ouvert la bouche. Les distractions de Ménot, ses saillies amusaient la compagnie. On lui demanda pourquoi il s'était abstenu de donner son avis. Il répliqua qu'il ne s'entendait pas à la stratégie, qu'il jugeait suffisant d'obéir sans comprendre, et inutile de se creuser la cervelle pour en sortir des boniments que les autres ne comprendraient pas.

« Après la soupe, Ménot m'entraîna mystérieusement à l'écart : — « Je n'ai pas voulu parler devant ces braves gens, — me dit-il, — mais si les raids ne réussissent pas, c'est à cause du Monstre ! Le Monstre ne veut pas que le cataclysme éclate, que la grande perturbation se produise avant que les masses ne soient prêtes. Il garde les tranchées : les nôtres et les leurs ! Je l'ai vu, pendant toute une nuit, distinctement. Je n'étais pas encore dans ton escouade. C'était le temps affreux où je n'avais personne à qui me confier. Les reflets de la neige semblaient illuminer la brume. Il régnait un silence qui n'était pas de ce monde... un de ces silences qui sont comme une pause entre les battements du cœur d'un malade qui va mourir ou renaître à la vie... un de ces silences où les anges et les hommes échangent leurs pensées... un de ces silences où tout ce qu'il y a de divin dans l'âme se détache d'elle et monte vers le ciel. On a l'impression de voyager, d'errer sur un morceau de continent séparé de la terre ! Dans ce silence, le choc d'un cri humain rendrait fou ! Nous étions donc en patrouille. On rampait vers l'inconnu plus difficile à repousser qu'un mur d'airain. Et, tout à coup, j'ai compris pourquoi nous n'avancions plus, pourquoi il nous était interdit d'avancer !... J'ai senti sa présence... puis je *l'ai vu !* Il était là... le torse au-dessus des tranchées ennemies. Il avait la tête d'une fantastique sauterelle noire... Il avait aussi des cornes droites, annelées comme celles des antilopes. Ses deux pattes de devant très écartées étaient

posées sur le parapet qui nous faisait face. Il avait des yeux comme des boucliers, des sabots fourchus ornés d'ergots luisants ; entre ses pattes se bombait un thorax cuirassé. Derrière lui, une masse d'ombre bleuâtre se mouvait : c'était la queue du monstre... Et devant lui une forme s'agitait aussi : c'était ses antennes... et quand elles touchaient la terre... la terre était prise d'un frémissement, électrisée... Tous, nous étions effarés par cette chose dont jamais nous ne nous sommes parlé les uns aux autres. Nous la regardions, les genoux et les jambes dans la boue, la main droite serrant le fusil allongé sur le sol... et dont l'acier se rouillait. »

« Et, après cette évocation du Monstre, Ménot m'entretint, fort intelligemment, des réseaux de fils de fer barbelés, de mines et de sapes.

« J'en viens à la seconde anecdote plus étrange peut-être encore que la première. Nous étions au cantonnement. Des artilleurs nous apprirent que dans leur régiment les chevaux avaient été remplacés par des tracteurs automobiles. Ménot me dit : — « C'est à cause de la repopulation ! » — Je demeurai stupéfait. Il s'en aperçut, et m'expliqua : — « Bientôt il n'y aura plus d'hommes. Pour repeupler la terre, les femmes et les chevaux s'accoupleront. La planète sera habitée par des Centaures. Il en existe encore dans les régions de l'Afrique où nul explorateur n'a pu pénétrer. Là se sont aussi réfugiés des faunes et des satyres. Quand la terre aura secoué les hommes, ils viendront rétablir l'âge d'or. Plus d'hommes ! Plus de femmes ! L'espèce est déchue, mais des divinités ! » — Et comme une fort belle Champenoise passait près de nous, Ménot me dit : — « Ne pourrait-elle pas engendrer des centaures ? »

« Ah ! croyez-moi, Messieurs, rien n'était plus singulier que d'entendre cet homme épais, à la face ronde, aux grosses mains rouges, débiter froidement de pareilles folies...

« Il avait un goût très vif pour les particularités de l'histoire naturelle et de la géographie. A propos des faunes, des satyres et des centaures, par exemple, il avait prononcé le nom de Pomponius Méla. Il savait en quelle partie du globe on rencontrait encore des géants et des nains. Il pouvait décrire leur aspect physique et leurs mœurs... ainsi que ceux des animaux dont la race était à peu près éteinte. Il citait les jardins zoologiques qui en possédaient des spécimens. Il avait lu, en outre, quelques ouvrags de théosophie. Il m'avoua avoir renoncé à des études qui lui troublaient trop la cervelle.

« Mais, comme je m'en rendis bientôt compte, Ménot avait puisé son savoir dans des revues de vulgarisation comme *Le Journal des Voyages, Je sais tout..., La Science et la Vie...*, etc., etc...

« La terreur qu'avait Ménot d'être prisonnier ou fusillé ne l'avait pas abandonné, et grandissait de jour en jour.

« Etre fait prisonnier pouvait arriver à tout le monde. C'est une destinée terrible, et je comprenais fort bien les effrois de Ménot. Mais être fusillé ? un excellent soldat comme lui !

« Malgré mon insistance et notre amitié, il refusa toujours de m'expliquer les motifs de cette épouvante. Il a été plus confiant avec vous, Messieurs, en vous déclarant : — « La fatigue, l'insomnie bandent les nerfs. Il suffit d'un moment de colère pour frapper un chef ; d'un moment de révolte pour dire : — « Non » ; — d'un moment de terreur pour s'enfuir ! Et dans les trois cas, c'est la mort ! » — Le malheureux sentait-il sa raison chanceler, redoutait-il la seconde de colère, de révolte ou d'épouvante qui le mènerait au poteau ? Oui, sans doute. Ce n'était de ma part, à cette époque, que des suppositions. Elles étaient fondées.

« Après une petite attaque, cinquante hommes de notre compagnie furent pris et faits prisonniers. Les

autres— dont Ménot et moi, — parvinrent difficilement à se sauver. Ménot ne fut plus qu'une loque humaine, lui que j'avais vu si brave devant les mitrailleuses, si calme sous les obus, si résigné au travail.

« Obsédé, dénaturé par son idée fixe, il fallut le menacer pour qu'il fît son service. Finalement il me dit : — « Je vais me procurer un couteau ou un revolver, et si je tombe aux mains des Boches, je me tuerai ! » — La sueur perla à son front : — « Oui, mais en aurai-je le courage ? »

« C'est alors que je lui déclarai : — « Ne t'en fais pas ! Je suis pharmacien. Comme toi, je préfère la mort à la captivité. J'ai sur moi du cyanure de potassium. Si un malheur nous arrive, je te donnerai un tube de ma drogue. Une pincée sur la langue et tu tomberas foudroyé, comme si tu avais reçu une balle en plein cœur ! »

« Il me fit jurer que je tiendrais ma promesse — et je jurai.

« Tout cela n'avait été pour moi qu'une plaisanterie stupide, car, comme vous le pensez, Messieurs, je ne possédais pas un milligramme de cyanure ! Comment cette plaisanterie me fut-elle inspirée ? Je l'ignore.

« A l'encontre de ce que je m'étais imaginé, Ménot prit la chose au sérieux. La certitude d'échapper aussi facilement à un sort qui le terrorisait le transforma radicalement, — je compris mon imprudence, mais il était trop tard... il eût été dangereux de me rétracter.

« Ménot retrouva son excellent moral ; jamais de plaintes ; toujours volontaire pour les corvées ; gai ; amusant la compagnie par l'inattendu de ses plaisanteries. Il m'était impossible, dans ces conditions, d'attirer sur lui l'attention de nos chefs comme j'en avais eu la tentation, après qu'il m'eut raconté l'histoire du Monstre des tranchées, et celle des Centaures. Je me demandai, comme vous vous l'êtes vous-mêmes demandé, Mes-

sieurs, s'il ne fallait pas voir en Ménot un pince-sans-rire dont l'humour était exacerbé par la fatigue...

« Néanmoins, chaque jour, souvent plusieurs fois par jour, il me rappelait ma promesse. Cela m'obsédait.

« Un soir, il me dit : — « Tu devrais bien me remettre, dès aujourd'hui, le tube de cyanure. Je crois que ce serait plus prudent. Nous pouvons être séparés... que sais-je ! » — Je refusai net. Il se fâcha ; son regard devint dur. J'eus le sentiment que le lascar était capable de plus de choses que je ne croyais, et qu'il avait dû maîtriser bien des violences pour acquérir, comme il l'avait fait, sa réputation de bon soldat et de bon camarade.

« Je fuyais Ménot comme un créancier fuit son débiteur. Il s'en aperçut — et ce sont ces finesses qui m'inquiétaient chez lui plus que ses bizarreries — et me reprocha douloureusement de le lâcher après lui avoir rendu la tranquillité de l'esprit. Je sortis de l'aventure comme je pus : — « Ecoute, — lui dis-je — à l'attaque, au travail, en patrouille, nous sommes toujours ensemble, à côté l'un de l'autre. S'il nous arrive le seul malheur que nous redoutons, tu auras du poison. Ce qui est juré est juré. Mais comme tu es distrait, désordre, et même un peu dingo, je ne te le donnerai qu'au moment d'une attaque, et à une condition: Si nous revenons tous deux sains et saufs de l'affaire, tu me rendras mon tube... et je te le restituerai quand nous aurons une nouvelle chance à courir. Maintenant, si je tombe, tu garderas ton tube, en faisant bien attention de le dissimuler... et de ne pas en prendre le contenu pour du... (je cherchai des mots)... pour du sel, du sucre ou de l'aspirine en poudre ! — »

« Il accepta la combinaison.

« Comme il vous l'a dit lui-même, Messieurs, je devins le maître de sa vie, car je l'avais délivré des pires inquiétudes... Il ne me rappelait plus ma promesse, mais il se collait à moi, si je peux m'exprimer ainsi, par crainte qu'un événement imprévu ne nous séparât.

« N'être pas séparé de moi devint son unique préoccupation.

« Souvent, il m'interrogeait : — « Est-ce hier ou avant-hier que telle chose s'est passée ? » — Et les actes dont il me parlait n'existaient que dans son imagination. Je le lui faisais observer. Il balbutiait gêné, un peu triste : — « Peut-être bien... Oui, peut-être bien. »

« Alors se déroula dans notre secteur une de ces tragédies de la guerre dont les témoins garderont à jamais l'épouvante...

« Ménot descendait des tranchées, affaibli, nerveux, irritable. Il s'était rendu souvent coupable de peccadilles. Un jour, à la suite de je ne sais quelle négligence, le capitaine, — un nouveau venu à la compagnie, l'ancien n'aurait sans doute rien dit — crut devoir sévir. Ménot fut envoyé au peloton des punis. Cela consiste, vous le savez, à faire l'exercice, deux heures le matin et deux heures le soir pendant que les autres se reposent, fourbissent leurs armes, lavent et raccommodent leur linge ou boivent à l'estaminet ; à coucher dans une grange tout aussi confortable que celle des compagnies. Officiellement, on n'a ni vin ni tabac, mais vin et tabac abondent, et, naturellement, les officiers ferment les yeux.

« Mais dans l'enclos où Ménot et les autres punis du bataillon étaient consignés se trouvaient vingt hommes d'un régiment que je ne nommerai pas. Ces vingt hommes s'étaient révoltés, prétendait-on. Ils avaient été condamnés à mort à onze heures du soir et devaient être fusillés au petit jour... »

(Delorme et moi échangeâmes un regard. Voilà qui rendait claire cette phrase de Ménot : — « Une seconde de révolte et c'est le conseil de guerre : jugé le soir, fusillé le matin. »)

Revel se passa la main sur le front, et, la voix tremblante, poursuivit :

— « Pour empêcher les malheureux de se pendre ou

de s'étrangler, on leur avait ôté leur cravate, leurs molletières, les lacets de leurs souliers. Surveillés par des sentinelles baïonnettes au canon, qui les séparaient des simples punis, les uns écrivaient à leur famille. D'autres ne s'étaient pas rendu compte du sort qui les attendait. D'autres erraient, la capote déboutonnée, la chemise ouverte, les culottes pendantes, les souliers bâillants. Quel lamentable, quel poignant spectacle !

« Et Ménot s'imagina qu'il était condamné à mort, lui, aussi, et qu'il allait être fusillé !

« Ah ! Messieurs, les larmes m'en montent aux yeux ! Le malheureux avait déroulé ses bandes molletières, dénoué sa cravate et les lacets de ses souliers, pour être comme les autres ! Il me fit tenir un billet avec ces mots : — « Je vais être fusillé. Fais-moi parvenir tout de suite ce que tu m'as promis ! » — Et cela... j'ai encore dans l'œil l'aspect de ce billet... était écrit de son écriture d'enfant appliqué...

« A peine avais-je ces lignes en main que le colonel, content de ses hommes, levait toutes les punitions.

« Ménot se demanda à quelle intervention il devait sa grâce. J'eus toutes les peines du monde à lui faire comprendre qu'avoir oublié aux tranchées une marmite de campement et des outils n'était pas un crime entraînant la mort.

« Nous vîmes exécuter les vingt mutins. Je conserverai toute ma vie la vision d'un grand gaillard blond. Il refusa de se laisser bander les yeux. Au moment où le peloton mettait en joue, il raidit son torse, s'écria : — « Vive la France ! » — Et dans sa bouche grande ouverte brilla l'éclair de deux dents aurifiées !...

« Vous devinez, Messieurs, l'impression de cette horrible tragédie sur l'imagination de Ménot !

« Deux jours plus tard, nous partions pour une attaque sérieuse. Après les distributions de vivres, de cartouches, de grenades, Ménot me demanda, m'ordonna

presque de lui donner le tube de poison. Je lui répondis que je le lui remettrais le soir, après la soupe. A l'heure fixée, je lui glissai mystérieusement un tube de verre que j'étais allé remplir aux cuisines, de farine et de sel... »

Le docteur Delorme tira hors de sa poche le tube que Ménot avait jeté sur ma table après la tragi-comédie de Passy.

— Est-ce bien ce tube ? — interrogea Delorme.

Revel l'examina :

— Parfaitement. C'est un tube de *Dial Ciba* donné par un infirmier. C'est moi qui ai écrit sur l'étiquette « Cyanure de potassium », et une formule fantaisiste.

— En effet, — sourit Delorme.

Et Revel poursuivit :

— « Je fus blessé sérieusement au début de l'attaque et immédiatement ramassé. Je ne rejoignis plus le régiment. Mes lettres à Ménot restèrent sans réponse. Je cessai d'écrire. Je le rencontrai sur le boulevard après l'armistice. Il paraissait très affairé et nerveux. Il me demanda mon adresse et me promit de venir me voir le lendemain même « pour parler de tout ce qui nous était arrivé depuis notre séparation ». Il me quitta. Je ne l'ai plus revu. C'est par vous, Messieurs, que j'ai de ses nouvelles. »

Il conclut :

— C'est tout ce que je peux vous apprendre au sujet de Ménot.

Et s'adressant à moi :

— Je n'ai pas lu *Le Crime et son excuse*, je ne peux donc pas vous dire si le caractère et l'existence de votre héros Dorche offrent des analogies avec le caractère et l'existence de Ménot. Je viens de vous dévoiler tout ce qui m'avait frappé chez mon camarade. Quant aux événements de son existence intime, je les ignore. Il a cru être Dorche comme il a cru voir le Monstre des tran-

chées, comme il a cru être un explorateur polaire, comme il a cru avaler du poison. De tout cela que reste-t-il dans sa tête ? Probablement rien. Mais pourquoi craint-il de finir par le crime, comme votre héros Dorche ? Ces mystères, j'en suis certain, vous seront expliqués par une visite au pavillon de Malakoff.

VIII

Nous y fûmes, le lendemain matin, vers onze heures, le docteur Delorme et moi.

Nous demandons Mme Ménot, et une ménagère grosse et courte, rouge de teint, les manches retroussées, la poitrine remplissant un corsage de toile bleue, traînant la savate, nous répond : « C'est bien ici », et nous fait pénétrer, en reniflant comme quelqu'un qui refoule ses larmes, dans une salle à manger banale, mais dont les meubles sont encaustiqués, les parquets cirés, les vitres frottées.

Près de l'unique et large fenêtre, dans une corbeille sont entassés des travaux de lingerie. Sur une table d'angle, nous remarquons les revues de vulgarisation scientifique où Ménot, comme nous l'avait indiqué Revel, puisait son érudition : *La Nature, Le Journal des Voyages, La Science et la Vie,* et deux brochures d'Annie Besant.

Contre un panneau, une photographie : une tête et un torse nu et de grandeur nature. La chevelure opulente et bouclée recouvre à demi le front bombé. A la naissance du nez délicatement busqué et aux narines largement fendues, les sourcils partent en flèches, obliquement, vers les tempes. Il y a une tension intelligente dans le léger froncement des sourcils, le pli des lèvres fines. Le visage est ovale et maigre ; l'expression à la fois intellectuelle et animale ; le col, svelte ; les bras, les épaules sont grêles.

Cela est sans âge, sans sexe et d'une inquiétante beauté. Le Docteur murmura :

— Est-ce possible que ce soit le fils de Ménot ?

Je répondis :

— Satan adolescent.

La porte s'ouvrit. Une femme rousse, commune, entra, fit quelques pas et s'arrêta au milieu de la pièce.

— Madame Ménot ?

Elle esquissa une espèce de salut :

— Soi-même.

Elle nous pria, timidement, de nous asseoir, et se tint debout, appuyée à la table, l'œil anxieux, les mains sur le ventre, dans l'attitude d'une domestique qui reçoit des reproches ou attend des ordres.

En apprenant que nous n'étions ni des « juges, ni des commissaires », mais les docteurs qui avaient envoyé son mari à l'hôpital où ils le soignaient, elle s'affala sur une chaise, poussa un soupir de soulagement ; et, soudainement rassurée, se lança, en franche commère, dans un monologue que Delorme interrompit le moins souvent possible.

— Ah ! Dame... C'est qu'il en est venu des messieurs et des messieurs, depuis tous ces malheurs ! Et ils ont voulu me faire causer... me faire dire la vérité dans l'intérêt de Ménot... comme si c'était facile pour une femme comme moi de parler d'un homme comme Ménot ! Ah !... c'est pas qu'il soit méchant... loin de là... J'ai été la première étonnée !... Les journaux n'ont pas trop parlé... pour une fois ! Mais il y a des gens qui lisent les journaux de la première ligne à la dernière... compris les annonces... Que voulez-vous, il y a le Métro, le Nord-Sud, les autobus... On a su la chose dans le quartier... Et les voisins de m'interroger... Moi... j'ai répondu que Ménot s'était disputé, s'était battu en pleine rue de Vaugirard... qu'on l'avait conduit au poste, naturellement... mais qu'on allait le remettre en liberté. Ah !

cela a surpris tout le monde ! Comment ? Ménot, un type si doux faire une chose pareille !... Personne n'avait jamais eu à se plaindre de lui... Voyez-vous, faut pas se fier aux apparences...

Delorme interrogea :

— N'avez-vous jamais remarqué certaines bizarreries dans les paroles, dans les actes de votre mari ?

— Oh ! Pour sûr, il n'était pas comme tout le monde... Mais personne n'est comme tout le monde au jour d'aujourd'hui... c'est à cause de cette sacrée guerre... et puis c'est à cause du quartier... Mais oui... Le quartier est plein de gens piqués. C'est le voisinage de la zone qui veut ça... C'est habité par une bande de bohémiens et de sauvages qui doivent jeter des sorts. Ménot a été ensorcelé.

— Mais enfin, les originalités de Ménot, comment se manifestaient-elles ?...

— Mon Dieu, c'était pas bien terrible ! C'était des distractions, des oublis... Par exemple, un jour je lui donne des commissions pour Paris. Il devait revenir à dix heures : il rentre à midi — : « D'où viens-tu ? » — que je lui dis. — « Moi ? De Paris ! » — « Et mes commissions ? » — Il ne s'était plus rappelé. Une autre fois, je lui dis : — « Puisque tu vas au marché »... il avait la passion d'aller au marché, le pauvre gros ; pas pour acheter, mais pour se promener, pour regarder les gens, pour leur parler ; et c'est une manie, cela, c'est pas naturel... donc je lui dis : — « Puisque tu vas au marché, rapporte-moi de la viande, des œufs, du fromage »... enfin tout ce qu'il faut dans une maison... Il part content et revient les mains vides... Il avait encore tout oublié ! Une autre fois, je lui dis : — « Si tu vas au marché, n'achète rien. Je ferai les commissions moi-même. » — Il part, et revient avec du poisson, un poulet... Un jour il m'apporta je ne sais combien de pochettes de papier à lettres... cinq ou six paires de lacets... Un autre jour,

il rapporta des jouets... et ça m'a fait pleurer... Le pauvre gros devait penser à son petit en les achetant... Une autre fois, il me dit en se réveillant : — « N'oublie pas que nous avons un ami à déjeuner. » — « Lequel ? » — que je lui demande. Il me parle d'un de ses camarades du régiment... un certain Bobel... Bovel... Bobel... un pharmacien qui habite près de l'Opéra-Comique et qui lui avait rendu de grands services pendant la guerre... je ne le connaissais pas... Il n'avait jamais été question de lui pour déjeûner... Tout le temps, des trucs comme ça... Mais que voulez-vous ?... Faut avoir de la patience...

Il n'était pas difficile d'arracher des confidences à Mme Ménot. Quelques : « — Ah ! Ah ! — Très bien. — Parfait — Continuez donc », — suffisaient pour l'encourager à parler. Nous ressemblions, le docteur Delorme et moi, à des concierges potinant avec leur voisine.

— Et croyez-vous que ce soit raisonnable, — poursuivit Mme Ménot après nous avoir fait servir du café noir dont elle nous avoua boire un nombre incalculable de tasses, — croyez-vous que ce soit raisonnable d'avoir vendu son fonds de commerce et de ne plus rien faire à la fleur de l'âge... de s'être choisi pour amis deux loufingues : un joueur de violon à la jambe de bois, et un estropiat pourri de rhumatismes qui vit dans les bars... et qui y a mené ce pauvre Ménot sous le prétexte qu'ils sont courtiers en vin... C'est vrai que Ménot a réussi quelques petites affaires... mais pour les mauvaises langues il a la réputation de boire... et ça, je vous le jure, c'est des menteries. Ménot ne boit pas. Il n'y a pas de vin dans la maison. Ce n'est pas la boisson qui rend Ménot comme ça...

— Enfin... depuis quand votre mari n'est-il pas comme tout le monde ?

Un geste vague.

Delorme insista :

— Depuis la guerre ?

Mme Ménot hausse les épaules.

Delorme montra le portrait contre le panneau.

— Depuis la mort de votre enfant ?

Elle répondit :

— Ce n'est pas mon enfant. C'est l'enfant de Ménot.

Et reprenant son caquetage :

— Tenez, cet enfant, il ne s'appelait pas Jean, Pierre, Jacques ou Paul... mais Angelo... et comme si c'était pas assez original d'appeler un enfant Angelo, Ménot l'appelait David... comme s'il était juif... et quelquefois « mon Diable », comme s'il n'avait pas été baptisé, et, cependant, Ménot adorait son gamin. Il ne l'a jamais envoyé à l'école... Il lui a appris à lire, à écrire et à compter. C'était pas difficile. L'enfant était intelligent comme un singe... Ah ! c'était pas un de ces gosses roses, blonds, joufflus, qui font plaisir à embrasser. Il était sec comme une trique, brun comme sa mère, vif, moqueur, capricieux... avec des yeux qui vous intimidaient... On ne pouvait s'empêcher de se retourner quand il passait dans la rue... Tenez, cette photographie, c'est lui à onze ans... Son père... et voilà encore qui n'est pas naturel... au lieu de lui raconter de jolies histoires, lui racontait des histoires de fantômes ; il lui parlait d'animaux extraordinaires que l'on trouve dans je ne sais quels pays... Et l'enfant écoutait de toutes ses oreilles ; avec des yeux comme des soucoupes... Ménot aurait dû réfléchir à ce qui lui était arrivé à lui dans son enfance. Je lui disais : — « Ménot, tu vas faire monter le sang à la tête de cet enfant ! Méfie-toi. » — Il n'a rien voulu entendre. Je ne me suis pas trompée. L'enfant est mort d'une méningite.

Elle se tut.

Afin de classer les souvenirs auxquels faisait allusion ce verbiage, le docteur demanda :

— D'après ce que je comprends, votre mari était veuf quand vous l'avez épousé.

Elle rectifia :

— Ménot n'est pas mon mari. Nous ne sommes pas mariés. On m'appelle Mme Ménot, mais je suis réellement la veuve Renouard. Je vis avec Ménot depuis dix ans... mais en tout bien tout honneur... je suis entrée chez lui par pitié pour l'enfant... j'y suis restée par pitié pour lui.

Au cours d'une conversation qui tournait en rond et qu'il nous fallait constamment ramener à son objet véritable, je rassemblais les renseignements qui me permirent de pousser un peu plus avant l'étude de l'étrange personnalité de Ménot...

Comme il l'avait déclaré au Juge d'Instruction, il était réellement né à Paris le 14 avril 188.., avenue du Maine, quatorzième arrondissement, d'une famille de commerçants qui exploitaient, rue du Château, « un fonds de pâtes alimentaires ». Au moment de sa naissance, les parents de Ménot avaient ajouté sur l'enseigne de leur boutique : « Vins et gourmandises italiennes. »

Les affaires prospéraient. Paul Ménot fut élevé d'abord à l'école communale, puis au Lycée. Il interrompit ses études à l'âge de seize ans, à la suite d'une fièvre cérébrale ; garda un goût très vif de la lecture et travailla, à contre-cœur, au magasin paternel jusqu'à son service militaire.

Au moment de sa libération, un correspondant de son père, le Milanais Cesare Baccionni, fabricant de tagliarini, spagetti, macaroni, etc..., etc..., vint à Paris avec sa fille Joïa dont Ménot tomba éperdûment amoureux. Il demanda sa main. Joïa accepta, — car elle n'avait qu'un désir : ne plus quitter Paris.

Joïa Baccionni — et j'emploie ici les propres termes de la veuve Renouard, — était une brune de taille moyenne, fine, mais bien en chair ; des cheveux noirs et frisés comme de l'astrakan ; une peau dorée ; une bouche petite, rouge et lisse comme une cerise ; des yeux noirs, trop grands peut-être, doux, parfois, comme ceux d'un

chien et, parfois, cruels comme ceux d'une vilaine bête ; du linge de princesse (la veuve Renouard avait eu l'occasion de le raccommoder), des souliers à ne pas faire un pas dans la rue ; des bas de soie ; des robes à la mode ; un caractère à ne pas savoir par quel bout la prendre. — Un jour, elle était avenante et gentille ; le lendemain, une pimbêche... ça dépendait des frusques qu'elle avait sur le dos. — En somme, — conclut la veuve Renouard, — elle composait avec Ménot, qui était à cette époque aussi lourd qu'aujourd'hui, le couple le plus mal assorti du quartier.

Le jeune ménage loua le pavillon de la rue Camille-Desmoulins, à Malakoff. Ménot obtint, grâce aux réparations qu'il y exécuta, un bail de douze ans.

Dans les quinze mois qui suivirent le mariage, le père et la mère Ménot moururent. Paul hérita la maison de commerce que le premier employé, un Italien, dirigeait fort habilement. Mais les bénéfices étaient dévorés par la jeune Mme Ménot, qui aimait le théâtre, le café-concert et le restaurant.

Au bout de quatre ans, Joïa abandonna son mari et son fils Angelo.

Une action en divorce fut intentée. Mais Joïa disparut soudain et ne donna plus de ses nouvelles ni à son avoué, ni à son avocat, ni à Ménot.

Le malheureux vendit, fort mal, son commerce à son employé. Il retira, cependant, de cette affaire une somme dont les revenus lui permirent de vivre en petit rentier.

Il passait ses journées hors de chez lui. Il confia son fils aux soins d'une femme de ménage. Angelo vivait dans la rue.

Pendant la mauvaise saison, la veuve Renouard, lingère, qui le surveillait de sa fenêtre, le recueillit, souvent, chez elle, pour l'empêcher d'être trempé par la pluie.

L'enfant, au début de l'automne 1910, attrapa une bronchite. Ménot fut affolé. Il eut recours aux voisines

pour soigner le gamin. Mme Renouard accourut la première. Elle posa des ventouses, veilla une nuit, deux nuits... et finalement s'installa dans le pavillon.

En juin 1914, une méningite emporta Angelo.

Le 4 août, Ménot rejoignit son régiment.

Revel nous avait décrit la vie de son camarade aux tranchées. Mme Renouard nous confia des lettres en nous disant : — « Lisez-les, et vous me direz si on écrit des choses pareilles à une femme à qui on n'a rien à reprocher ! »

Ménot fut renvoyé dans ses foyers en janvier 1918, après cinq mois passés à l'hôpital — (épuisement nerveux — psychasthénie).

A en croire Mme Renouard, il dormait, à cette époque, dix-huit heures par jour, ne se levait que pour manger, boire et faire de courtes promenades le long des boulevards extérieurs.

Puis il se lia avec le Courtier vinicole qui l'entraîna dans les débits de vin où il traita quelques affaires.

A une période qui coïncidait avec la publication des premiers numéros de mon roman à *Paris-Province*, Ménot, nous dit Mme Renouard « se dérangea. Il sortit le soir, dépensa de l'argent. Je ne réclamais pas de comptes. Cet argent était son argent, et nous n'étions pas mariés. On le rencontrait aussi avec une espèce d'individu à la jambe de bois qui jouait du violon dans les bistros du quartier ».

Enfin, ce fut le drame...

La veuve Renouard conclut :

— J'ai des économies : quelques trois ou quatre mille francs. Je les donnerai volontiers si c'est nécessaire pour le tirer d'affaire. Moi, j'y comprends rien à tout ça...

La maritorne nous interrompit, en criant par la porte qu'elle entre-bâilla :

— Il est une heure. Votre fricot est brûlé. Je pars.

Ainsi rappelés à l'ordre, nous quittâmes Mme Renouard.

A l'angle de la rue, dans le restaurant, je fis remarquer au docteur Delorme le musicien à la jambe de bois, à la face triangulaire, au torse raide, au regard fixe. Il avait les poings sur la table ; et devant lui un litre de vin blanc, un verre, sa boîte à violon en acajou, son feutre et sa canne ferrée.

— Un type à la Hoffmann, — dit le docteur.

Nous n'eûmes pas la chance d'apercevoir, au milieu des baraques de chiffonniers, la jeune femme en vert.

Porte de Vanves, collée contre une palissade, près du bureau de l'octroi installé dans un guichet conservé des fortifications, nous vîmes une affiche illustrée de *Paris-Province* annonçant la publication du *Crime et son excuse*. Tout était effacé par la pluie, sauf le personnage du premier plan.

Je demandai au Docteur :

— Cet homme, qui vous rappelle-t-il ?

— Ménot !... C'est d'une frappante ressemblance !

Un taxi passait. Nous le hélâmes.

Pendant le déjeûner, chez Baty, à Montparnasse, nous lûmes les lettres confiées par Mme Renouard.

J'en transcris quelques passages :

Nous sommes tous très fatigués. Nous sommes tous crevés par la fatigue...

Voici huit jours que nous n'avons pas dormi ! Que dis-je ? Il y a des mois que nous n'avons pas dormi ! Nous n'avons pas dormi depuis le début de la guerre ou depuis le commencement du monde. Moi du moins... Pas même au repos... car on ne peut pas appeler sommeil, sommeil réparateur, l'abrutissement dans lequel on tombe, après le travail, soit dans la boue des tranchées, soit sur la paille des cantonnements.

Ce sommeil-là, c'est un coup sur la nuque. On s'effondre, assommé ; et l'on sort de l'évanouissement avec une courbature qui vous raidit le corps de l'orteil aux cheveux et vous égare l'esprit dans les limbes.

Mais cette fois la fatigue a été plus terrible, plus complète que d'habitude.

Nous occupions un secteur infernal et que nous ne connaissions pas encore. Les colis ne sont pas arrivés. Il a fallu se contenter de l'ordinaire, et comme les cuisines étaient au diable, à trois kilomètres en arrière, la soupe arrivait glacée, recouverte d'une couche de graisse de deux doigts d'épaisseur et saupoudrée d'argile... Ajoute à cela une chaleur intolérable, et entre les lignes une cinquantaine de cadavres en pleine décomposition.

Il en sort des vols de mouches gluantes qui s'abattent sur les parapets où ils se brisent en nous éclaboussant comme de la boue. On en a sur le visage, les mains, les vêtements, dans la nourriture et la boisson...



On est halluciné. On se croit, certaines nuits, entouré de monstres et de fantômes.

Il y a devant nous un arbre. Un seul arbre entièrement amputé, tordu, brûlé. Le tronc long, mince, porte à son extrémité une petite branche avec un bouquet de feuilles que la brise et le vent des obus font remuer. On dirait un gigantesque serpent à demi dressé et qui surveille le paysage en tirant la langue. C'est à faire peur. J'ai baptisé cet arbre le « Monstre gardien des tranchées ». Cela a amusé les camarades. Ils m'aiment beaucoup et trouvent que j'ai des idées comme personne.



Nos abris sont aménagés dans la boue ; ceux des Allemands sont creusés dans la craie.

L'autre nuit, j'étais au poste d'écoute et j'entendais le tac... tac... tac... des balles tapant, à intervalles réguliers, contre les socs de charrues qui protégeaient les créneaux... C'était comme un petit glas qui sonnait pour annoncer au monde la mort d'un homme, d'un arbre ou d'une touffe d'herbe...



Ici, les secondes du temps plus long à s'écouler sont comptées, le jour, par les coups de canon ; la nuit, par les coups de fusils et de mitrailleuses. C'est à devenir fou...



Heureusement que je suis au mieux avec mon caporal

Célestin Revel, un pharmacien de Paris qui me remonte le moral et m'a promis de me rendre les plus grands services s'il m'arrivait malheur ! Mais, ne pensons pas à ces choses...

*
**

Nuit admirable. Par le créneau du poste d'écoute — une ouverture juste assez grande pour y glisser un Lebel ou inspecter la région avec une jumelle — je voyais le ciel. Tout le ciel ! On eût dit que tout le ciel entrait dans le poste par cette petite ouverture.

C'était une nuit de lune, de brise légère et de nuages. On ne voyait pas la lune ; elle était derrière nous, sur la colline, mais elle illuminait l'espace et effaçait les étoiles.

Et dans le ciel, je remarquai deux nuages entraînés par la brise. Le premier de ces nuages était noir, en forme d'urne funéraire, et s'avançait lourdement, tandis que vers lui volait le second nuage élancé comme une aile, et blanc comme un cygne.

Bientôt le nuage blanc atteignit le nuage noir. Le bord lumineux et le bord sombre se touchèrent et mélangèrent un instant leurs formes, leurs clartés et leurs ombres...

Maintenant ils se séparent. Le rapide nuage blanc abandonne le nuage noir. Entre eux brille une barrière d'étoiles...

Mais les deux nuages n'ont plus la même forme. L'aile blanche a perdu de son éclat et ses plus belles plumes. Une fente blanche parcourt l'urne noire. Son col est brisé, ses flancs ébréchés.

Puis tout s'effaça et il n'y eut plus que le ciel.

Et je songeai que c'était là l'image de la vie.

Les êtres les plus divers se cherchent dans l'immuable création. Les uns sont nés pour l'aventure et le bonheur ; les autres possèdent des âmes où les cendres se sont accumulées dès leur enfance...

L'illusion les conduit dans la région où le rêve ne se distingue pas de la réalité.

L'amour mêle leur esprit et leur chair.

Puis ils se quittent, blessés, entraînés vers la même fin plus ou moins vite, plus ou moins lentement, par la fatalité...

Les passages de ce genre abondaient dans les lettres de Ménot.

Au milieu de banalités et d'histoires comme en écri-

vaient tous les troupiers, il était soudainement question d'entretiens avec les absents et les morts ; de la toute-puissance de l'âme et des songes ; de ces états mystérieux où l'homme ne sait plus comment nommer les forces qui le font agir ; de la recherche du bonheur que nul obstacle ne rebute ni n'arrête ; — puis des observations sur les êtres et les événements, justes et parfois assez drôles, interrompaient ces divagations mystiques.

Evidemment il y avait là de quoi déconcerter la veuve Renouard.

Le même jour, à quatre heures, nous sommes chez le Juge d'instruction.

Nous lui rapportons, dans les moindres détails, nos conversations avec Célestin Revel et avec Mme Renouard ; nous lui lisons quelques fragments de lettres.

— Voilà qui complètera votre étude sur la personne et la mentalité de Ménot, — nous dit le magistrat en nous tendant un mémoire que Ménot lui avait fait parvenir le matin même.

Il ajoute confidentiellement :

— Il faut sauver ce malheureux. Ce sera aisé si le mercier Dansart retire sa plainte, ce qu'il ne refusera pas, j'espère. Puisque Ménot n'est pas dépourvu de ressources, il pourra indemniser sa victime.

Le docteur Delorme se chargea de lire et d'étudier le document pendant la nuit, — nuit que je devais consacrer, pour ma part, à la continuation de mon roman.

Rendez-vous fut fixé pour le lendemain après-midi, chez notre maître Gorsier qui, bien entendu, n'ignorait rien du cas Dorche-Ménot.

ALBERT ERLANDE.

(*A suivre.*)

REVUE DE LA QUINZAINE

—

LITTÉRATURE

Jean-Jacques Brousson : *Anatole France en pantoufles*, Crès. — M. Lahy-Hollebecque : *Anatole France et la Femme*, Baudinière. — *Le livre de la femme et de l'amour. Aphorismes et réflexions des plus notoires écrivains contemporains*, recueillis par Georges Gilard, Flammarion. — *Placet du Sieur Anatole France au Père Éternel, qui lui valut d'être admis en Paradis* Editions du Siècle. — *Almanach des Lettres Françaises et Etrangères* sous la direction de Léon Treich, Crès.

Anatole France en pantoufles. Ce titre un peu vulgaire dans sa simplicité me fit craindre d'abord que France, ainsi photographié en une multitude de petits instantanés par un secrétaire trop zélé, ne sortît de l'album un peu diminué et presque ridiculisé. J'ai lu le livre, et je n'hésite pas à dire que France, loin d'être diminué par ces indiscrétions, en est grandi, et que c'est peut-être ici que l'on trouvera la vraie pensée et la vraie philosophie du vieux maître disparu. Malgré la perfection un peu livresque de son œuvre, on peut maintenant dire de France, en regardant sa vie, que lui aussi était supérieur à sa littérature, et qu'il n'a pas mis le meilleur, le plus vrai et le plus spontané de lui-même dans ses livres... D'ailleurs plus que la littérature et plus que la gloire elle-même, ce que cet homme habile, adroit et malin jusqu'à la fourberie, aimait, c'était la vie et l'amour. On est émerveillé de sa vieille jeunesse associée à une si profonde sagesse. A près de 70 ans, il prononce : « Maintenant, je connais la vanité de toutes les études humaines. Que de lectures inutiles, que de connaissances onéreuses, pour une vie si brève, usée au milieu des ignorants ! Pourquoi cet important bagage, quand le voyage est si court ? On vante mon érudition. Je ne veux plus être érudit que des choses de l'amour. L'amour, c'est maintenant mon étude unique et particulière. C'est à lui que je donne les restes d'une ardeur qui tombe ; que ne puis-je écrire tout ce que

le petit dieu m'inspire ! La triste pudeur règne sur la littérature, la pudeur plus sotte, plus cruelle, plus criminelle que la Sainte-Inquisition. »

Il apparaît aussi, d'après ces instantanés confidentiels, que France a écrit son œuvre non pas dans un état d'inspiration dionysiaque, mais un peu à la manière des élèves qui font un devoir, presque un pensum. D'ailleurs sa méthode de travail nous est ici révélée. Voici d'abord ce qui explique ce que l'on a appelé ses plagiats : « Quand une chose a été dite et bien dite, n'ayez aucun scrupule, prenez-la, copiez. Donner des références ? A quoi bon ? Ou bien vos lecteurs savent où vous avez cueilli le passage et la précaution est inutile, ou bien ils l'ignorent et vous les humiliez. » Pourtant, Anatole France n'a pas toujours méprisé le démarquage, lorsqu'il se croyait sûr d'une impunité dont on n'est d'ailleurs jamais assuré.

Mais, explique France, je suis comme Renan, qui griffonnait n'importe quoi et l'envoyait à l'impression : « On lui retournait les épreuves. Il les corrigeait... une fois, deux fois, trois fois... A la cinquième, cela commençait à devenir du Renan. » Lui, c'est à la sixième et souvent à la septième : « Que voulez-vous, je suis dépourvu d'imagination, mais non pas de patience. Mes instruments de travail les plus précieux : la colle et les ciseaux. »

Et il dit avec un plaisant lyrisme : Ah ! les ciseaux ! qui pourra chanter leur utilité en littérature ! « On représente toujours le parfait écrivain la plume d'oie au bout des doigts. C'est son arme, ses armoiries. Moi je voudrais que l'on me peignît maniant les ciseaux comme une couturière... » Et nous voyons Anatole France, découpant chacune de ses phrases en petits morceaux, les mêlant comme un jeu de cartes, faisant « couper » son secrétaire, et renversant ainsi « l'ordre arbitraire et machinal » des idées et des images.

J'avoue ne pas très bien comprendre cette méthode. Elle explique pourtant que les plus belles pages de France ressemblent à une mosaïque. Les petites pierres de cette mosaïque sont des images, des pensées, des idées, d'espèces connues comme saphir, grenat, rubis, turquoise, etc. Toute l'originalité du travail est dans l'agencement du joaillier littéraire :

— « On devient bon écrivain comme on devient bon menui-

sier : en rabotant ses phrases... Les idées passent, elle (la rhétorique) est éternelle... »

Cet aphorisme, renversé, serait peut-être plus exact, mais c'est sur cet atout qu'Anatole France a joué sa partie, et gagné la première manche. Mais la rhétorique n'est qu'un vêtement, il se démode et se fripe. La rhétorique effilochée, que restera-t-il d'une œuvre qui a dédaigné les idées personnelles? Le dédain de ces idées, et ce scepticisme vivant que nous révèle M. Brousson et que France n'a pas mis dans ses livres.

France raconte encore qu'à l'époque où il était critique littéraire au *Temps* il lui est arrivé (à lui si scrupuleux que s'il écrit trois mots, il en efface deux) — d'écrire un article d'une seule haleine. A table il avait vidé, parce qu'il faisait chaud, un carafon de vin blanc qui était un carafon de fine. Et c'était jour de chronique : « Le plus dur, ce fut de monter l'escalier. Une fois devant le papier, ma plume s'est mise à courir. Où allait-elle ? Je ne l'ai su que le lendemain. » Appelé par M. Hébrard, il a « la peau de poule : qu'est-ce que je vais prendre ? » Mais Hébrard vient à lui les bras ouverts, l'appelle « son cher France » : « Moi qui croyais, répétait-il, que vous n'aviez pas de facilité. Mais vous possédez un de ces tempéraments ! Vous devriez faire de la politique ! Je me réjouis de vous avoir, mon cher collaborateur, j'ai donné des ordres à la caisse. Vous êtes augmenté. » Cette anecdote est très réjouissante, elle est aussi une explication de la peut-être trop belle sagesse intellectuelle de France. Qui peut dire l'œuvre spontanée qu'il nous eût donnée, s'il avait su ou voulu, parfois, anesthésier une conscience indiscrète et gênante comme une femme qui lit vos phrases par dessus votre épaule.... Il semble que c'est seulement dans la conversation, grisé par la propre musique de sa voix, qu'Anatole France s'est abandonné à son inspiration et a levé les vannes du subsconscient. D'un subconscient si riche de sensations et de souvenirs, que l'écrivain trop artiste a passé sa vie à dorer, afin de leur donner la patine factice, des vieux dieux et des vieux saints qui encombraient la villa Saïd.

Au point de vue de l'art, Anatole France semble bien en être toujours resté au XVIIIe siècle, et les images érotiques de ses romans ne sont en somme que la copie des estampes libertines de ce XVIIIe siècle qui émerveilla sa jeune sensualité. Mais il serait bien

difficile dans une œuvre où il est tant parlé de la femme et de l'amour, de trouver une pensée originale et personnelle sur ces éternels sujets. Dans un livre tout entier consacré à **Anatole France et la Femme**, Mme Lahy-Hollebecque écrit que, sur ce sujet, France s'est contenté de développer le vieil argument de la malignité originelle des femmes : « Sans même s'en cacher, il plagie à plume courante les livres de la vieille Egypte, les lois de Manon, la Bible, l'Anthologie grecque, les Mille et une Nuits, les fabliaux du Moyen Age et les contes libertins du XVIIIe siècle, qui ont prononcé avant lui l'anathème sur la femme. » Et « de tout son crédit, se lamente l'autoresse, il remet en circulation le grand lieu commun qui a créé un si long malentendu entre les sexes. » Voilà qui sent peut-être un peu trop son féminisme. Non, il n'y a jamais eu tant que cela de malentendu entre les sexes, et France est trop fin pour avoir jamais anathématisé la femme, puisqu'il l'aime. Mais en prenant ses jugements littéraires dans ces vieilles Bibles qui représentent la sagesse du monde, il se croyait sûr de ne pas se tromper.

Etait-il vraiment si méchant que cela, envers les femmes, celui qui a écrit : « Seules les femmes donnent quelque prix à la vie ; et ce monde, qui n'est que mauvais, serait, sans elles, inhabitable. » L'hommage est en vérité fort beau, mais ce n'est qu'une belle naïveté. Que ferions-nous, en effet, sur la terre, sans notre divine femelle ? Il n'y a que M. Gide qui pense que le monde serait beaucoup plus habitable s'il n'y avait que des corydons. Anatole France était d'ailleurs fort indulgent pour les invertis et il pensait qu'on peut faire son salut dans toutes les religions sexuelles. Je crois tout de même qu'il regardait avec plus de complaisance es couples lesbiens, qui offrent au moins à notre contemplation et à notre désir l'enlacement de deux corps féminins. Et sans cette ignominie, cette abjection de « la porte étroite ».

Ce naïf hommage à la femme, cité plus haut, je le cueille en une sorte d'anthologie composée par M. Georges Gilard, de tous les aphorismes et réflexions « des plus notoires écrivains contemporains » : **Le livre de la femme et de l'amour**. On y trouve, à côté de réflexions fort sages ou fort émouvantes, qu font de ce livre une sorte de missel de l'amour, des pensées signées de noms illustres et qui sont d'une bêtise à faire pleurer. Déjà dans ses *Essais de Psychologie contemporaine*, qui est pour-

tant son livre le plus sérieux, M. Paul Bourget écrivait : « Il y a deux fécondes sources d'illusions qui nous amènent à trouver l'infini dans un baiser. L'une vient du cœur, et c'est l'Idéal. L'autre vient d'ailleurs, et c'est la volupté ». Cette pensée est obscène, Monsieur Bourget ! Ce « vient d'ailleurs » qui s'érige dans votre cerveau vous vaudra au moins dix ans de Purgatoire.

Mais c'est encore dans les souvenirs de France que nous découvrirons la vraie doctrine philosophique de M. Paul Bourget.

Cela se passe à l'Institut, un jour de séance du Dictionnaire. Bourget, qui « n'a jamais été un grand folâtre », exhibe une figure « morne, défleurie ». Il vient d'assister à l'agonie de X... « Ça a été effroyable, raconte-t il, il a souffert comme un roué... L'âme avait de la peine à se détacher du corps. Quelle lutte ! Mais c'est tant mieux pour lui... — ? — Oui, tant mieux pour son âme... Dieu lui a fait la grande grâce d'une agonie terrible. Il s'est vu mourir. Il a eu le temps de se repentir. Voulez-vous que je vous dise ? Eh bien ! cette mort atroce, je l'envie ! »

Bourget, dans son oraison, s'est approché un peu trop près du feu. France lui frappe sur l'épaule : — « Bourget, prenez garde: vous célébrez la souffrance avec tant de feu, que vous ne vous apercevez pas que vos chaussures brûlent ! »

Il y a d'ailleurs dans ces propos d'Anatole France, de plaisantes anecdotes et de singuliers jugements sur les écrivains ses contemporains. Sur Remy de Gourmont, qu'il connaissait très peu et très mal à ce moment : « C'est un touche à tout qui ne casse rien. Son prestige vient surtout de la rapidité avec laquelle il lance les paradoxes... » Remy a cassé ou dissocié plus d'idées que France n'en a colligé. Quoi qu'il en soit, les deux écrivains devinrent fort amis, dans la suite... mais les souvenirs, l'album d'instantanés de M. Brousson s'arrête avant cette date. J'ai même reçu, au moment de la mort de Remy, une belle lettre de France, qui écrivait peu de lettres, où il me disait : « Permettez moi de reporter sur vous l'affection que je portais à votre frère ». Affection toute platonique et lointaine, mais le geste ne manquait pas de courtoisie ancien régime.

Leconte de l'Isle ! C'est un grand poète !

— Possible répond France, mais je n'ai jamais connu plus grosse bête. Quel orgueil ! quelle ignorance !... Et il réjouit de voir son ridicule monument au Luxembourg : « Je suis content

de le voir pétrifié de cette façon. Le voilà ridicule pour l'éternité ».

Voici encore Jules Soury, l'athée des localisations cérébrales, qui va à la messe et récite le bréviaire. Mais France (ou Brousson) décrit avec trop de fantaisie le célèbre signe de croix de Soury. En réalité Soury prononçait : je suis chrétien, puis la main au front : « catholique », la main à la poitrine : « apostolique », la main remontant à l'épaule gauche : « romain », et enfin, la main droite nouant le signe rédempteur à l'épaule droite, Soury affirmait : « *et athée* ». Ce n'était d'ailleurs pas si bête que cela, ce mélange de tradition et de libre-pensée. Nos mythes religieux correspondent tout de même à notre race.

... Il faut aussi rendre à Sapek le mot qu'A. France prête à Soury, surpris à Saint-Sulpice, priant sur les marches de l'autel et qu'un sacristain vient réveiller de son extase à six heures du soir : « Je n'aime pas qu'on m'em... quand je fais mes prières. » Pauvre Soury, il n'aura peut-être manqué à son œuvre sévère, pour qu'elle vive, qu'un peu du parfum de l'amour.

En fait d'amour, me racontait jadis Jules Troubat, Soury se contentait, en sortant de la Bibliothèque Nationale, d'aller prier au Couvent proche de la rue Colbert, dont il était un fidèle paroissien. L'Abbesse en le voyant entrer s'écriait avec effusion : « Voilà notre petit cochon d'Inde. » Ce... pseudonyme lui allait d'ailleurs fort bien

A côté de ces souvenirs sur France, il faut lire ce **Placet du sieur Anatole France au Père Eternel qui lui valut d'être admis en Paradis**, dans lequel l'auteur de *Thaïs* prouve en trois points à l'Eternel : 1°) que tu n'existes pas ; 2° à supposer que tu existes, que tu n'es pas aimable ; 3° à supposer que tu existes et que tu sois aimable, qu'il faut se conduire comme si tu n'existais pas. L'Eternel juge qu'il y a beaucoup de vrai dans ce que dit Anatole France, et il ordonne de porter son nom au registre des Elus. Renan fait cette réflexion : « J'avais écrit que Dieu n'était qu'un homme ; mais je n'avais pas prévu que ce pourrait être un homme d'esprit ! » Ce petit livre est l'œuvre d'un philosophe dont il ne m'est pas permis de révéler le nom, et qui est comme Dieu, un homme d'esprit.

Je veux signaler encore **l'Almanach des Lettres françaises et étrangères** de Léon Treich (dont j'ai reçu le pre-

mier tome : janvier-février-mars 1924), qui est vraiment une synthèse de la vie littéraire du monde entier. Critique de romans et de poèmes, anecdotes, souvenirs et fantaisies, lettres inédites, extraits curieux et caractéristiques d'œuvres à paraître, cet Almanach encyclopédique non seulement renseigne sur ce qu'il faut lire, mais, simplification admirable, rend inutile, sauf pour les spécialistes, la lecture de la plupart des livres. La documentation et l'érudition de M. Léon Treich sont impeccables.

Pourtant voici page 205, à propos du premier numéro du *Mercure de France*, un petit péché d'inexactitude : « Le premier numéro du *Mercure de France* (du *Mercure* d'Alfred Vallette), parut le 1er janvier 1890. Il avait déjà ses locaux, 26, rue de Condé ». Non, le *Mercure* de 1890 avait ses locaux rue de l'Echaudé-Saint-Germain, et ce ne fut qu'en 1903 que le *Mercure* transporta ses espoirs et ses archives déjà glorieuses rue de Condé, dans le petit hôtel de Beaumarchais.

JEAN DE GOURMONT.

LES POÈMES

John-Antoine Nau : *Poèmes triviaux et mystiques*, Albert Messein. — Gonzague de Reynold : *L'Age de Fer*, « le Divan ». — Georges-Louis Garnier : *La Grève du Sang*, « le Divan ». — Gaston Charbonnier : *Le Gain des Heures*, « les Tablettes ». — Florian-Parmentier : *La Lumière de l'Aveugle, ou le Miracle de la Vie Intérieure*, « édition du Fauconnier ». — Lucien Farnoux-Reynaud : *D'ailleurs et d'autres lieux*, Povolozky.

Elégante en ses dehors simples, *la collection la Phalange*, timbrée par Antoine Bourdelle d'un souverain et superbe Pégase, débute heureusement, sous la direction de Jean Royère, d'abord par une édition de *Dieu*, roman ésotérique de Paul Adam, puis par ces **Poèmes triviaux et mystiques** où est rassemblé tout l'inédit et le posthume de John-Antoine Nau. *Triviaux*, nous dit le préfacier, précisément M. Jean Royère, « au sens étymologique, sont ceux qui naissent de l'existence quotidienne et fleurissent sous nos pas... Premier aspect de la poésie de Nau : elle est une peinture de sa vie errabonde. Mais elle est aussi, et surtout, le rayonnement de sa vie intérieure, et ce second aspect avère la seconde épithète du titre de son recueil. Toutefois, le mysticisme de Nau n'est d'abord qu'un mysticisme vital : sa poésie est à la fois une possession et un désir, car le sentiment in-

tense que le poète a de la vie suscite un amour qu'elle n'assouvit pas ».

Cette poésie si personnelle ne saurait être mieux définie que par le commentateur avisé et lucide, le poète si profondément méditatif qui fut et demeure le fidèle ami de Nau, et à qui toute circonstance est propice pour le rappeler à la mémoire des hommes négligents. Des visions d'extase en présence des paysages vus ou imaginés se bercent à la cadence des flots et des palmes, et rient ardemment de toutes leurs lumières embrasées. Nau n'ignorait pas le plus savant, le plus subtil usage des ressources dont dispose le vers libre non plus que le vers régulier. Il en dirigeait et en dominait le déploiement étincelant et musical à son gré. Il évoque des pays de splendeur et d'amoureuse beauté partout où ses pas ont posé. Mais il décrit, il enveloppe d'une atmosphère chaude plutôt qu'il ne la suggère, et c'est peut-être là l'origine de sa faiblesse. Il prend peu à peu, il sollicite avec l'attention le consentement du lecteur, il ne le saisit ni ne le domine. Pour quel motif? Je serais embarrassé de le dire, je l'ignore à peu près. Il charme souvent, le plus souvent quand et parce qu'on y a réfléchi ; il ne charme pas en dépit de toute réflexion et avant toute réflexion. En somme Nau, en raison même de ses étonnantes, mais incomplètes facultés poétiques, aura été, peut-être, du moins à mon sentiment, un prosateur captivant, singulier, puissant, bien plutôt qu'un poète admirable; j'en trouve en lui des parties précieuses, indispensables sans doute, mais non toutes, ni les plus ingénues. *Vers la Fée Viviane*, *En suivant les Goélands*, et les poèmes à présent offerts à la curiosité du public, de très beaux poèmes dont seuls peut-être les poètes sincères sentiront la beauté qu'ils compléteront, comme le fait M. Jean Royère, jusqu'à les rendre équilibrés et profondément émouvants; mais ils ne s'adressent qu'aux poètes, tandis que *Force Ennemie*, l'extraordinaire et hantant *Cristobal le Poète*, par les qualités que le poète y a fait nécessairement étinceler, dépassent, transforment, illuminent de féerie la vérité plus terre à terre du romancier.

Mais J.-A. Nau a-t-il été, vraiment, dans son œuvre, un poète catholique, comme le veut M. Royère? Il le fût devenu, j'y consens, et ignore ce que pouvaient être ses tendances personnelles. Je n'aperçois, dans les pièces de *la Semaine mystique*, dans *Sainte Rose de Lima*, dans *Saint Antoine de Padoue*, rien qui

ne soit plutôt d'un poète, et je m'en réjouis! — que d'un croyant ou d'un saint, rien qui soit plus subjectivement catholique dans ses vers que ce que je rencontre dans *Vitraux* de Laurent Tailhade, dans *l'Amour Sacré* de M. Francis Vielé-Griffin, dans *le Vitrail des Saintes* de M. A.-Ferdinand Herold.

Ce n'est plus un jeu, ce n'est plus un dilettantisme, une pure curiosité d'art, une satisfaction d'hagiographe épris de simples, un peu puériles légendes, le catholicisme autrement farouche, âpre et militant de M. Gonzague de Reynold. Ce n'est plus, dans **l'Age de fer**, l'imagerie ou le spécieux prétexte des poèmes qui sont catholiques, c'est l'âme et la pensée de l'auteur. Certes, il est imprégné des paroles du rituel et de maintes formules sacrées, de maint tour de pensée et d'expressions bibliques; il ne songe pas à les mettre en valeur, à en faire chatoyer la grâce ou la puissance pittoresque ; il ne se divertit pas à de futiles prestiges. Il parle virilement un langage qui est le sien, mêlé de ce que lui apporte son éducation et de ce que lui font entrevoir dans l'avenir ses légitimes aspirations. Sa manière est sévère et fort probe; pour donner corps à ses sentiments, que ne viennent enjoliver nulles fioritures de séduction adventice, il s'est mis à l'école du plus austère sans doute et du plus dépouillé des grands poètes de France; il a repris, dans un langage d'aujourd'hui, la ferme audace et la solide texture, la véhémence robuste et simple des vers de Malherbe. Il est son disciple, et souvent il l'égale.

La Grève du Sang où M. Georges-Louis Garnier dépeint douloureusement « ce néant moins la paix, ce combat » que livre la maladie au corps dont elle s'empare et par qui « la face de l'homme est comme un pays mort », forme un recueil émouvant, avec des blancheurs languides et désolées, des spasmes crispés par le désespoir ou le renouveau de la confiance, avec les sonorités sourdes et prolongées d'une angoisse qui par lueurs se définit, puis qui retombe dans l'inquiétude de l'indistinct. Les poèmes patients se dorlotent parmi la grâce des souvenirs, l'ennui de ne savoir quand le martyre cessera, la douceur câline des consolations où l'on redoute parfois de surprendre se dénuder le rictus d'un mensonge, et puis c'est l'expérience, ses mirages de joie ou la résignation, les souffrances encore recommencées, un peu de colère à songer que les autres, les meilleurs, les plus purs et aussi les vulgaires, mènent une vie à leur gré ou se sa-

crifient où l'on se donnerait aussi avec joie tout entier! Mais non, et toujours, toujours cette impuissance, cette faiblesse, et ces douleurs! Ce n'est pas la crainte du dénouement qui angoisse ici le poète, mais la monotonie d'une existence sans but, la lassitude de s'être senti retomber chaque fois qu'un mieux lui rendait un peu de foi dans la possibilité de la santé. Mais quoi, n'a-t-il point près de lui ceux-là qui lui sourient, qui lui sont chers, les belles lumières quotidiennes, la joie des livres, l'orgueil d'être un poète? L'octogénaire Voltaire, malade dès l'heure de sa naissance, n'a point succombé à la maladie qui le mina toute sa vie, il n'est pas sans exemples fort nombreux que les malades torturés résistent à leurs maux, les dominent, et surpassent en longévité les plus solides, les plus vigoureux.

Que M. Georges-Louis Garnier compose des poèmes; ils ne resteront pas sans écho, car ils sont d'un poète dont les sentiments sont profonds, dont les vers chantent juste et doucement.

Des poèmes qui composent le volume de M. Gaston Charbonnier, **le Grain des Heures**, il convient de retenir tout d'abord la spirituelle préface de M. Robert de Flers, les illustrations et les bois dont il est orné. M. Gaston Charbonnier, selon les heures, se livre à tous les caprices de son imagination. Il possède un métier subtil et sûr; ses pensées sont délicates, et de jolies images de son invention les expriment ainsi qu'il sied. Sans doute, il se complaît un peu aux afféteries, aux impromptus, aux jeux mièvres qui *posent* un poète dans un salon mondain, mais il peut et réussit beaucoup mieux quand il chante la diversité des saisons, ou l'intime beauté des paysages de montagnes ou de son jardin. C'est un poète de second rang, sans doute, mais sincère et charmant.

Il me plaît assez, je l'avoue, qu'après avoir mené à bien un disert, habile et très attachant *Essai de codification du Vers libre*, M. Florian-Parmentier soit soudain amené à avouer que tout ce qu'il vient d'analyser minutieusement et de savamment enseigner, le poète le réalisera spontanément. Pas plus que l'auteur, je ne dédaigne la technique du poème, et je la crois sinon toujours indispensable, du moins presque toujours fort utile à connaître. Néanmoins, c'est l'instinct qui chez le poète doit prédominer. Il ne peut être question pour lui de s'assujettir, comme le voudraient des théoriciens un peu stérilisés par leur probe savoir,

mais exclusif jusqu'à l'abus, à l'exactitude minutieuse d'observations scientifiques. Le poète a pour devoir de satisfaire l'entendement et les sens de l'homme, qui sont peut-être insuffisants, incomplets, hésitants, mais qui à coup sûr ne se réduisent pas à la sécheresse régulière et mécanique du métronome. Il y a dans le mystère du vers qui satisfait plus d'abandon et de souplesse que n'en imaginent les métriciens. Qu'on creuse le principe du vers français, qu'on en combine comme l'on voudra avec les derniers scrupules de la science les éléments constitutifs, quelque chose subsistera de volatil qui jusqu'ici échappe à toute mesure humaine. Il s'y joue et il s'en joue, défie l'observation, car le vers pour être viable ne saurait se dispenser de ce qui est son souffle vital, si l'on veut, son esprit et son âme.

M. Florian-Parmentier, au surplus, sait tout cela à merveille. **La Lumière de l'aveugle, ou le Miracle de la Vie Intérieure**, c'est précisément l'insaisissable, l'impondérable, l'exaltation secrète, intime qui anime, qui transfigure et qui exalte ; c'est le poème aussi du grandissement de l'homme, la symphonie symboliste de la montée de l'esprit, dépris des choses de la vie triviale et accoutumée, vers les espaces de la lumière et de la conscience libre où il conquiert la maîtrise de soi-même et l'enthousiaste connaissance de l'Univers.

Les rythmes dont use M. Florian-Parmentier sont variés à l'infini ; il en use avec la plus grande adresse, et en sait créer de fort ingénieux quand ils doivent répondre mieux à son dessein, car c'est un poète plutôt de volonté que d'inspiration ingénue.

Le titre même du livre de M. Lucien Farnoux-Reynaud, **D'ailleurs et d'autres lieux**, dénote de façon déplorable la facilité à laquelle son esprit condescend. Il possède, qui bourdonne en son cerveau, le ronron éternel de l'alexandrin sans heurt ni accident, il l'applique impitoyable à n'importe quoi, à la première chose venue de n'importe quelle façon, avec n'importe quelles images et n'importe quels mots ; en bien, en mal, on croirait que cela lui demeure tout à fait indifférent. Et cette lassante abondance se développe dans le désordre perpétuel d'une monotonie qui désespère et décourage. Il n'est pas interdit de supposer que M. Farnoux-Reynaud, s'il voulait s'en donner la peine, pourrait beaucoup mieux.

ANDRÉ FONTAINAS.

LES ROMANS

Bernard Barbey : *Le Cœur gros*, Bernard Grasset. — Fernand Fleuret : *Les derniers plaisirs*, édition de la Nouvelle Revue française. — Marcel Jouhandeau : *Les Pincengrain*, édition de la Nouvelle Revue française. — Martial-Piéchaud : *La romance à l'étoile*, Plon-Nourrit et Cie. — Georges Guy-Grand : *Mademoiselle Lumière*, Plon-Nourrit et Cie. — J.-H. Rosny aîné : *L'Assassin surnaturel*, E. Flammarion. — Pierre Nozière : *La pure courtisane*, Albin Michel. — Léon Lemonnier : *La Maîtresse au cœur simple*, E. Flammarion. — Camille Pert : *Amour défendu*, Littérature et Art français.

Le Cœur gros, par Bernard Barbey. C'est un très joli roman, ou, plutôt, une très fine et très délicate nouvelle que cette œuvre d'imagination de M. Barbey dont j'avais remarqué les critiques à *La Revue Hebdomadaire*. Non que M. Barbey révèle pour ses débuts une originalité marquée. Il a lu Proust et n'en a pas oublié les enseignements, ce dont je le félicite : mais s'il n'appartient pas à l'école des *intensivistes* ou des *surréalistes*, lesquels prétendent que la guerre les a libérés de tous les poncifs et même affranchis de toute logique, il s'apparente à ces écrivains qui, sous un certain classicisme de forme, un peu sec, d'ailleurs, révèlent une curiosité précieuse de leur moi, et dont le plaisir à analyser des âmes où ils projettent quelque chose de leurs rêveries les plus spécieuses est caractéristique d'un raffinement décadent. Il y a dans *le Cœur gros* un charme ambigu, et qui est celui de toute une partie de la jeunesse présente. Il est fait, ce charme, d'une élégance on dirait vieillotte, qu'on ne saurait en rien comparer à celle de l'aristocratie de l'Ancien Régime, si rude en son fond, sous le vernis des cours, et résulte, sans doute, à la fois de la douceur matérielle de l'existence et de l'excitation spirituelle que procure la connaissance précoce des paysages et des mœurs les plus divers, des littératures et des arts, des civilisations et des peuples les plus anciens et les plus différents — au détriment d'une culture simple, mais forte, et surtout homogène. L'Adolescent qui s'éprend, ici, de sa tante, *à travers* la personnalité d'un musicien dont il a subi la séduction, mais qu'il rejette ou dépasse, parce ce qu'elle cesse de s'accorder aux démarches de sa propre nature, est un pur virtuose du sentiment, et un contemplatif passionné, d'une espèce assez chimérique. M. Barbey est un artiste, et un artiste très intelligent, ce qui n'est pas commun. Il écrit bien, mais un peu comme on semble trop souvent tenté d'écrire bien, aujourd'hui, c'est-à-dire au prix

d'un nombre assez important de sacrifices... Son livre est de qualité. Je l'ai lu avec un réel plaisir, sinon avec une entière sympathie.

Les derniers plaisirs, par Fernand Fleuret. C'est le don Juan même d'où sont sortis tous les autres, c'est-à-dire le héros qui termina de façon édifiante sa vie libertine, dans un couvent de Séville, que M. Fleuret nous montre, déchu de son prestige et cherchant dans son fils à prolonger les feux d'une ardeur qui s'éteint. Point d'hommes pour ne pas se résigner à vieillir comme ceux qui firent des passions de l'amour le but de leur existence. « Encore quelques baisers », dit le poète Norbert de Varenne dans *Bel-Ami*, « et tu seras impuissant ». Mais ces baisers, pour ne pas subir la honte de sa décrépitude, le Burlador demandera de les donner à l'enfant qu'il eut de « la chaste et maigre Elvire ». Il décidera à se marier, puis, veuf, à se remarier, don Alvare, qui, grandi dans l'adoration de Dieu, répugnait à consommer l'œuvre de chair. Ce ne sera pas par l'esprit, cependant, qu'il continuera d'épuiser la volupté à travers son fils. Il goûtera, en témoin caché, les derniers plaisirs.... Quelle humilité! Et comme il était plus fier, le don Juan de la légende, qui, s'il ne fut un saint, ne se résigna, du moins, à pencher son front que vers la terre où nous allons tous pourrir. Mais M. Fleuret a voulu, sans doute, marquer, avec intensité, la dérision des tentatives de l'esprit pour forcer la chair à soutenir la lutte que son sentiment d'éternité l'incite à poursuivre sans fin. Il a du talent. Un style ferme, expressif sans surcharge, et d'un mouvement aisé. Je crains, cependant, qu'il ne soit de ceux pour qui l'intelligence supplée tout, et qu'il n'ambitionne pas d'émouvoir le cœur. On le lit de près, avec intérêt, avec curiosité, mais comme on pourrait suivre une démonstration savante.

Les Pincengrain, par Marcel Jouhandeau. S'il ne saurait y avoir à atteindre, pour les écrivains d'aujourd'hui, d'objet plus enviable qu'une réalité de rêve ou qu'un fantastique, constitué d'éléments très ordinaires, et même brutalement véridiques, nul doute que M. Jouhandeau ne soit près de réaliser l'idéal de sa génération. Mais ce n'est pas par l'incohérence verbale, une interprétation absurde des faits, je ne sais quelle recherche délirante du pittoresque qu'il réussit à nous procurer l'illusion de voir ses personnages évoluer dans un monde étrange et qui bouleverse la

plupart des notions que nous avons de la vie. Sa transposition des valeurs du plan de la logique sur celui du songe s'accomplit, sinon sans artifice, du moins sans violence, et c'est très insidieusement qu'il nous hallucine.

Il a une façon d'exposer ou de confronter les sentiments des individus qu'il anime, de les éclairer en les plaçant sous une certaine lumière, qui déconcerte notre jugement, et, en sollicitant notre imagination, l'égare peut-être, mais d'aventure ne laisse pas de la mettre sur la trace de découvertes curieuses. Il sait qu'il faut que ses histoires soient courtes pour obtenir le maximum de suggestion, et il tire de leur variété même d'habiles effets de contraste. Je signale, comme particulièrement caractéristique de sa manière, le récit intitulé *Mlle Zéline*, où, avec des moyens en apparence très simples, il compose la trame d'impressions la plus subtile.

La romance à l'étoile, par Martial-Piéchaud. Une atmosphère romanesque — mais qui convient à l'amour romantique qui en fait l'objet — enveloppe le récit de M. Martial Piéchaud, et lui prête un caractère archaïque du plus captivant pittoresque. La passion qu'éprouve pour la demi-sœur de son oncle le petit orphelin dont M. Martial-Piéchaud nous révèle l'âme exaltée, trouve un terrain favorable dans le milieu chargé de fièvre et tout imprégné de mystère où elle s'épanouit précocement. C'est à la minute qu'excédé de vivre dans l'oppression l'adolescent choisit de se tuer que l'ange de l'amour — et qui est bien, ici, le frère de la mort — vient à lui, porté sur les ailes de la musique...

Toutefois, celle qui, pour le rendre à la vie, a pris le visage de son rêve, ne passe, pathétique et fallacieuse, que comme une apparition à travers le drame où s'achèvera trop tôt sa jeunesse....M. Martial-Piéchaud a décrit, plus qu'analysé en psychologue, la crise sentimentale de son héros, qui est une façon de Werther et de Celio ; et il nous a intéressé à elle en artiste.

Mademoiselle Lumière, par Georges Guy-Grand. Je ne crois pas que M. Guy-Grand se flatte d'être un romancier-né ! Mais cet esprit généreux, ferme, et qui sait se passionner pour la raison, a voulu illustrer un problème de conscience, afin d'en rendre plus saisissante la démonstration, et il a atteint son objet. Il s'est tiré, aussi adroitement que possible, de la difficulté d'écrire un roman à idées qui ne fût point un roman à thèse ; et si

ses personnages vivent surtout intellectuellement, on ne saurait leur reprocher de n'être que des abstractions. Deux jeunes gens, Pierre et Lucile, s'aiment, qui suivent des cours et seront demain professeurs. Leur communauté de goûts, sinon de pensées, semble parfaite. Mais vient la guerre. La catastrophe, qui a provoqué tant de bouleversements dans les consciences, *rejette* Pierre, par ses tendances entraîné vers les doctrines extrêmes, au catholicisme de son enfance, tandis que Lucile, la symbolique Mademoiselle Lumière, demeure, aussi sagement que devant, fidèle au rationalisme. Un fossé se creuse, qui ne fera que s'élargir, entre la jeune fille modérée et le jeune homme fanatique. Ce fossé, ils renonceront, ne pouvant le combler, à le franchir, et se sépareront. Pierre ne croit pas, sans doute, que son amour soit assez puissant pour déterminer la conversion de Lucile, dans un avenir plus ou moins lointain. Il ne croit pas, non plus, que, rebelle maintenant aux concessions qu'il exige d'elle, elle puisse être touchée de la grâce... Soit.

Mais M. Guy-Grand a fort bien vu comme le passage du mysticisme religieux au mysticisme social est aisé. Peut-être le parallélisme est-il un peu rigoureux qui lui fait nous montrer l'évolution ou la révolution de Pierre s'accomplir exactement en sens inverse de celle de son camarade Jacques... Tel est l'écueil de ces romans où il faut cerner un problème dans son entier, et l'envisager sous ses aspects contraires, pour ne pas risquer d'en laisser dans l'ombre des éléments essentiels.

L'assassin surnaturel, par J.-H. Rosny aîné. Il manquait à l'imagination de M. J.-H. Rosny aîné de s'être livrée dans le monde occulte, comme dans le monde physique, à l'une de ces aventureuses investigations auxquelles nous devons maints chefs-d'œuvre. Dans la courte nouvelle qui donne son titre au présent recueil, ce n'est pas, en effet, un cas proprement dit de dédoublement de la personnalité qu'il étudie : il nous fait le récit dramatique de la naissance et de la vie *d'un double*, indépendant de l'individu dont il s'est détaché et agissant contre lui comme un ennemi... Que l'hypothèse de M. Rosny soit ou non plausible, il n'importe. L'admirable est que ce grand esprit, en dépit de son positivisme, s'interdise de fixer des limites à la curiosité inquiète de l'homme, et qu'il admette que nous trempons dans un mystère inépuisable. Dans les nouvelles qui suivent l'*Assas-*

sin surnaturel, et ne sont pas moins d'une quarantaine, le maître atteste, une fois de plus, avec ces qualités de style imagé et cursif qui font de lui un de nos meilleurs conteurs, la richesse de son invention, dont la fantaisie s'enveloppe de bonhomie goguenarde et d'observation savoureuse.

La pure courtisane, par Pierre Nozière. Son invraisemblance ou sa fantaisie paradoxale sauve de l'immoralité ce récit qui emprunte le style narquois du XVIIIe siècle pour nous entretenir, avec complaisance, des mœurs galantes d'aujourd'hui. Une courtisane vierge! On pense comme M. Nozière a dû prendre plaisir à imaginer les circonstances favorables à l'existence d'un tel phénomène. Comme les agiles coureurs des corridas, ce petit-neveu de Laclos multiplie les attaques et les feintes pour épuiser le Minotaure qui, à chaque instant, menace de dévorer son héroïne; et malgré qu'on en ait, on admire son ingéniosité à renouveler l'intérêt d'un duel en lui-même assez monotone, assez vain, aussi, quant à l'objet qui en est l'enjeu... On sourit de sa malice au moment où la médiocrité des caractères qu'il nous décrit allait nous arracher une grimace, et on lui sait gré d'être libertin quand il eût pu, si facilement, tomber dans la pornographie.

La maîtresse au cœur simple, par Léon Lemonnier. M. Lemonnier dont j'ai signalé, naguère, le premier roman, en publie, aujourd'hui, un nouveau que je serais tenté de croire antérieur. *La maîtresse au cœur simple* m'a semblée plus juvénile, en effet, qu'*Entente cordiale* qui par son caractère objectif m'avait surtout frappé. Il y a comme un accent personnel, un peu naïf, dans l'histoire — d'une émotion charmante, il est vrai — qu'il nous conte, cette fois, et où l'on voit un jeune homme hésiter entre une fiancée « d'après guerre », assez libre d'allure et d'une sensualité hardie, et une douce et modeste maîtresse qu'il finira par épouser. Oui, il est possible qu'obligé par l'accueil fait à son premier livre, M. Lemonnier soit allé chercher dans ses tiroirs celui-ci qu'il écrivit d'une main moins ferme. Je n'en déduis rien, cependant, contre son talent, et je suis convaincu qu'il faut continuer de lui faire confiance.

Amour défendu, par Camille Pert. Rien, à strictement parler, qui choque notre sentiment, je ne dirai pas des convenances, mais de l'amour, tel qu'on le peut concevoir à l'état de nature, dans cette histoire de la passion incestueuse d'un frère et

d'une sœur. Mme Camille Pert n'a pas montré ces malheureuses victimes de la Fatalité cédant à une perversité criminelle, mais s'abandonnant à la douceur d'une sympathie plus forte que leur raison, et glissant inconsciemment d'une affection chaste à une tendresse délirante et bientôt sensuelle. Ces âmes et chairs jumelles, séparées par la naissance, obéissent à une attraction irrésistible en enfreignant les lois morales et en renversant les obstacles matériels pour pouvoir s'unir. On ne conclura rien d'un cas aussi exceptionnel, et Mme Camille Pert n'en a rien voulu conclure, non plus. Mais elle a su nous émouvoir en dégageant de son récit une délicate et douloureuse poésie.

JOHN CHARPENTIER.

THÉATRE

Théâtre Edouard-VII: *Une étoile nouvelle*, comédie en 3 actes de M. Sacha Guitry. — Théâtre Fémina: *Nous ne sommes pas si forts*, pièce en 3 actes de M. Vialar. — Maison de l'Œuvre : *La maison ouverte*, pièce en 3 actes de M. Stève Passeur. — Empire : Rentrée de M. Aristide Bruant. — Incidents.

La presse a fait un bon accueil à la comédie de M. Sacha Guitry : **Une étoile nouvelle,** que l'on a jouée au Théâtre Édouard-VII. Je me trouve seul, ou presque, à ne la point aimer. C'est que j'aime trop son auteur. Du moins, l'aimé-je assez pour ne lui montrer aucune complaisance. Tandis que l'on vante, en tous lieux, sa facilité, je lui impute à faiblesse de ne point résister aux flatteurs. On nous dit, il est vrai, que cette facilité n'est qu'apparence et piperie. Un écrivain de qualité, M. Régis Gignoux, ayant vécu près de M. Sacha Guitry, nous assure que son ami connaît toutes les lassitudes et toutes les anxiétés de la création littéraire. Fort soucieux et fort pâle, on le voit sortir de son cabinet de travail ; et la légèreté de ses ouvrages est le résultat d'une espèce de mathématique, où la méditation le dispute à la méthode. Cela se peut. Il est très vrai que la « littérature difficile » est au contraire de ce qu'imaginent mille naïfs et mille snobs. Ce qui ennuie se fabrique à toute vitesse, tandis que l'entrain et la vivacité ne résultent, bien souvent, que d'un froid calcul. Tout cela s'applique à merveille aux ouvrages de M. Sacha Guitry, pris dans leur ensemble, et M. Régis Gignoux ne se trompe point en ses observations. Cela me donne raison, en ce sens que M. Sacha Guitry n'est pas un auteur facile comme l'est,

par exemple, l'auteur de la *Porte étroite*. En sorte qu'on lui peut justement reprocher de ne point faire un constant effort vers la perfection. Que certains progressent sans relâche vers la platitude ou vers l'euphorisme, cela (qui est la condition même de leur génie) ne surprend personne. Mais la destinée d'un Sacha Guitry le condamne aux plus difficiles triomphes. On le répute orgueilleux. S'il l'est autant qu'on le dit, il me comprendra.

Il me semble, après ce que je viens d'écrire, tout à fait inutile d'analyser la nouvelle comédie de M. Sacha Guitry. Elle est « de lui » à ce point qu'on la pourrait attribuer à quelque contrefacteur de sa manière. On y retrouve ses personnages ordinaires (c'est-à-dire l'auteur et sa femme et un bon comédien du boulevard) placés dans un conflit amoureux sans nouveauté. Cela se noue et se dénoue comme on l'a pu prévoir dès l'exposition. Trois actes pour rien. Un si futile ouvrage nous eût néanmoins contentés, si l'auteur y avait montré ses dons, qui sont uniques d'esprit, d'ingéniosité et d'allégresse. Il n'en fut rien. Les mamelucks de la générale ont dû fêter des mots qui, en tout autre lieu, n'eussent déridé personne. Lorsque, par exemple, un personnage demande l'heure tandis que l'horloge voisine frappe deux coups, M. Sacha Guitry répond : « Si j'ai bonne mémoire, il est deux heures. » On a ri. Je le demande, est-ce là de l'esprit? Est-ce que la moindre conversation de Paris et d'ailleurs ne consomme point, par centaines, de ces traits-là?

Le pire est que le prestigieux auteur du *Veilleur de nuit* fait, lui-même, si peu confiance à de si piètres moyens qu'il recourt à des procédés comiques dont M. Pierre Veber et M. Verneuil même, pour n'en pas dire plus, n'osent plus faire usage.

J'écris cela pour l'*effet* deux fois répété d'une cuisinière en furie chargée de dire le mot de Cambronne, pour la grande liesse d'un public qui a, par avance, répondu : *mange*, en passant au bureau de location. La pièce est bien jouée. Elle a servi de rentrée à M. Martel, qui vient du vieux Caf-conc., et connaît parfaitement les ressorts de la drôlerie.

Au théâtre Fémina, M. Vialar a fait jouer une pièce ambitieuse, qui n'est point sans mérites. **Nous ne sommes pas si forts** met en scène les jeunes gens de l'après-guerre, ceux qui se désignent eux-même, avec un orgueil singulier, sous l'enseigne : « les moins de trente ans ». M. Vialar s'est montré fort

dur pour les siens. A l'en croire, ils n'ont ni cœur, ni gentillesse, ni politesse, ni idées générales. Ils ne seraient tendus que vers un certain idéal de volonté, qui, bien plutôt, ressemble à un parti pris de muflerie.

On dirait d'une génération d'illettrés, repris uniquement de ces ouvrages que recommandent les colonnes d'annonces dans les journaux : « *Sois fort, ou l'art d'écraser le voisin, vingt leçons* »... Tout cela, il n'en faut point douter, est excessif et injuste. La jeunesse présente ne sait rien de ses aînés immédiats, et cette ignorance, il est vrai, provoque une certaine confusion des valeurs; au surplus, les mœurs en souffrent.

Mais cela n'est point nouveau, et point irréparable. Toutes choses reprendront leur équilibre et le pessimisme de M. Vialar le fera sourire lui-même, lorsque son talent, qui est véritable, et son goût de l'observation se compenseront harmonieusement, ce qui ne saurait tarder.

Un autre jeune, M. Steve Passeur, qui est, m'a-t-on dit, Français né de mère irlandaise, a fait jouer, au théâtre de l'Œuvre, une très bonne comédie : **la Maison ouverte**, où l'on voit une étude de vieux amoureux des plus âpres et des plus dépouillés.

C'est une pièce de caractères. Le jeune dramaturge y manifeste le don (le plus rare) de montrer et de confronter des personnages nouveaux. Chose plus surprenante encore, ces personnages, il ne les confronte ni dans le conventionnel ni dans l'arbitraire. On voit, dans sa pièce, un vieillard épris d'une riche et aigre célibataire de province. Ils s'aiment amèrement, avec une tendresse pétrie de toutes les tristesses et de tous les mécomptes de leur vie. Ces vies manquées, ils en voudraient léguer l'expérience à deux êtres jeunes et passionnés que les circonstances ont placés auprès d'eux. M. Passeur conduit avec une rigueur singulière l'intrigue de sa comédie. Il a du trait, une sorte de verve sombre, qui fait penser tantôt à Balzac, tantôt au violent comique de J.-M. Synge. On peut beaucoup attendre de ce nouveau venu, et il convient de louer M. Lugné Poë, qui, après Jean Sarment, Marcel Achard, Fernand Crommelynck, Emile Mazaud et André Natanzar, nous révèle cet auteur — que les directeurs du boulevard ne manqueront pas de découvrir très prochainement...

A l'Empire, MM. Dufrenne et Varna, qui, eux, n'orientent point leurs recherches vers les talents inconnus, ont ressuscité le vieux chansonnier **Aristide Bruant**. Ce retour à la vie ne s'accomplit point sans quelque émotion. L'homme au complet de velours et à la chemise écarlate parut sur les planches tel qu'on le pouvait attendre, c'est-à-dire chargé de ce prestige mélancolique propre aux gloires oubliées. Pour toute une génération, Bruant appartenait à la légende. Son passé s'incorporait au passé de Paris. Son argot n'est-il pas une langue morte, plus morte que le latin ? Et ses criminels, ses escarpes, ses filles, ses mendigots ne sont-ils point, aux regards de la pègre internationale de 1914, comme des toiles de musée forain, conservées par miracle, et placées dans la galerie d'un amateur raffiné ?... Mais il y a dans l'œuvre de Bruant un accent d'humanité qui ne saurait vieillir.

C'est ce qui justifiait sa rentrée. Le public du music-hall ne s'y est point trompé, qui fit au vieux barde un grand succès.

— M. Félix Gandera, auteur du *Couché de la Mariée*, a été décoré de la Légion d'honneur, au titre de l'Instruction publique. Cela nous console de mille tristesses.

— *Le Vieil Homme* est entré au répertoire du Théâtre-Français.

HENRI BÉRAUD.

LE MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Edward J. Russell : *Les Conditions du sol et la Croissance des plantes*, traduit sur la 4e édition anglaise par Georges Matisse, 32 figures, 4 planches, E. Flammarion. — W. Vernadsky : *La Géochimie*, Nouvelle collection scientifique, F. Alcan.

Georges Matisse, dont j'ai parlé dans ma précédente chronique, a eu l'excellente idée de traduire un livre qui a eu un grand succès auprès des savants botanistes et agronomes étrangers : **les Conditions du sol et la Croissance des plantes**. L'auteur, Edward J. Russell, est le directeur de la station expérimentale de Rothamsted, station connue du monde entier pour les travaux scientifiques admirablement conduits qui s'y poursuivent. Dans les huit chapitres qui forment l'ensemble de l'ouvrage, on trouve un exposé de la science agronomique tout entière, avec ses méthodes si diverses, ses problèmes multiples, ses mystères. Les recherches récentes ont montré combien complexes

sont les relations physico-chimiques entre le sol et la plante. Cette complexité, qui ressort nettement du livre d'Ed.-J. Russell, est faite pour intéresser vivement les penseurs.

Parmi les facteurs qui influencent la croissance des plantes, l'auteur insiste particulièrement sur les substances chimiques. La vigueur de la plante dépend beaucoup de la quantité de potassium ; les plantes privées de potasse sont les premières à souffrir des intempéries saisonnières ou à succomber à la maladie ; après les plantes qui produisent du sucre, ce sont les Légumineuses qui semblent manifester le plus grand besoin des sels de potassium. Zwaardemaker a émis l'idée que le potassium agirait par la faible radio-activité qu'il manifeste, et aussi Russell recherche l'effet de la radio-activité du sol ou du radium sur la végétation. Le calcium est également un aliment essentiel de la plante. Le magnésium, comme le phosphore, se transporte à la graine et contraste ainsi avec le calcium et le potassium qui demeurent en arrière dans la feuille ou la paille. On sait que la chlorophylle, ou substance verte des feuilles, est un composé du magnésium ; ceci explique l'étiolement final chez les plantes privées de ce métal... Mais il ne suffit pas de fournir à l'organisme toutes les substances nutritives qui lui sont essentielles, il faut encore qu'une sorte de proportion soit maintenue entre les divers sels qui servent à son alimentation : c'est ce qu'on entend par son « équilibre physiologique ». Les sels isolés de sodium, de potassium, de magnésium sont toxiques, tandis qu'un mélange de ces sels ne l'est pas. D'autre part la considération de l'acidité du sol prend de plus en plus d'importance ; les phénomènes de la vie dépendent dans une grande mesure de la concentration en ions d'hydrogène (atomes libres d'hydrogène), les ions H en sont en quelque sorte les « animateurs » ; la vie n'est possible qu'en présence d'une certaine proportion d'atomes libres d'hydrogène. Pour mesurer la concentration des ions H, on se sert de l'« échelle des pH » ; celle-ci s'étend de 0 à 14 ; exactement au milieu, au point 7, la réaction est neutre chimiquement et électriquement ; en dessous, elle est acide ; en dessus, alcaline ; les sols acides vont de pH 7 à pH 3, ceux alcalins de pH 7 à pH 9 ; les sols les plus fertiles sont très légèrement alcalins ; la sève, dans la racine, est nettement acide (5,5 à 6,8).

On attribue bien des propriétés de la matière vivante à son

« état colloïdal » : une multitude de granules infiniment petits y sont en suspension dans un liquide ; la division extrême de la matière, la formidable étendue des surfaces d'échanges, expliquent certaines activités prodigieuses des colloïdes. Or, l'argile et l'humus dans le sol se comportent également comme des colloïdes, et Russel consacre un chapitre fort intéressant aux « propriétés colloïdales du sol ».

Les chapitres suivants sont : les cycles du carbone et de l'azote dans le sol, les conditions biologiques du sol, les micro-organismes du sol.

Ainsi, grâce à la collaboration des physiciens, des chimistes, des biologistes, les problèmes de la croissance des plantes et les méthodes de l'agronomie se sont trouvées complètement rénovées. Ed.-J. Russell expose les questions les plus difficiles avec une grande clarté, et la traduction française est à la fois sobre et élégante. Les éditeurs de science français hésitent trop à publier les traductions des ouvrages célèbres à l'étranger. C'est grâce au *Mercure de France* que l'œuvre capitale de Jacques Loeb, *la Fécondation chimique*, a pu paraître en notre langue. On doit féliciter MM. Flammarion d'avoir accepté la traduction du livre de Russell, destiné à donner en France une impulsion nouvelle à la science agricole ; ne sommes-nous pas à une heure où les problèmes économiques prennent une importance vitale ?

§

La Géochimie est un livre d'une grande originalité. Son auteur, M. Vernadsky, membre de l'Académie des Sciences de Russie, est, il nous le déclare lui-même, un esprit d'avant-garde.

Nous vivons dans une période critique de l'Histoire de l'Humanité. Je ne parle pas des bouleversements politiques et sociaux qui se passent sous nos yeux et qui paraissent n'être qu'à leur début. Des événements beaucoup plus graves et plus profonds se produisent dans le domaine de la pensée humaine. Les fondements de nos conceptions sur l'Univers, sur cette Nature — Entité unique — sur ce Tout, dont on a tant parlé au XVIIIe siècle et dans la première moitié du XIXe siècle, se transforment sous nos yeux, avec une rapidité extraordinaire, rare dans l'histoire de la Pensée. Non seulement des théories et des généralisations scientifiques (ces produits passagers de l'esprit), mais des faits nouveaux, d'une valeur exceptionnelle, dûment constatés, nous obligent à refaire et à refondre le tableau de la Nature, qui était

resté stable et presque immuable durant plusieurs générations de savants et de penseurs.

Chez M. Vernadsky, une forte érudition est alliée à une imagination très vive.

C'est celle-ci qui nous vaut un curieux parallèle entre les matières vivantes d'une part, les roches et les minéraux d'autre part. La matière vivante homogène correspond aux minéraux ou à des roches simples ; la matière vivante hétérogène à des roches complexes.

Les forêts de nos latitudes. les champs de céréales et autres plantes, les parties des steppes ou des prairies, forêts d'algues, bancs de mollusques, où domine exclusivement une seule espèce déterminée, les troupeaux mouvants d'animaux de même espèce, sont des exemples d'agglomérations de la matière vivante homogène ; en même temps les grandes forêts des pays tropicaux, les troupeaux d'animaux de différentes espèces. les puissants amas de vie des grands fleuves comme l'Amazone, l'Orénoque ou l'Obi, les bio-cœnoses si divers, les flores et les faunes, sont autant d'exemples d'agglomération des matières vivantes hétérogènes, des roches vivantes.

En 1889, un naturaliste anglais, le Dr G. Carrutthers, a observé dans la Mer Rouge un phénomène biologique qui se renouvelle chaque année et qui atteint parfois des proportions grandioses, la migration des Sauterelles, de l'Afrique vers l'Arabie. Dans la seule journée du 25 novembre, un nuage vivant de près de 6.000 kilomètres carrés est passé devant lui, et ce n'était pas une des plus grandes volées. Près de 25 trillions de Sauterelles, pesant $4,4 \times 10^7$ tonnes. Ce chiffre est du même ordre que toute la quantité de cuivre, zinc, plomb, préparée par l'humanité entière durant le XIXe siècle. « Cette nuée de Sauterelles peut être considérée comme analogue à une roche, une roche en mouvement. » Elle n'est qu'un fait insignifiant et passager dans la diversité et la grandeur immense de la Nature vivante.

Il paraît certain qu'il existe actuellement plusieurs millions d'espèces animales et végétales, c'est-à-dire plusieurs millions de matières vivantes homogènes, distinctes, dont nous ne connaissons qu'une fraction, pas loin d'un million. Or, il n'y a pas plus de 2.500 espèces minérales.

M. Vernadsky retrace à grands traits l'histoire des éléments chimiques de notre planète, et insiste sur leur répartition dans

l'écorce terrestre, les océans et l'atmosphère d'une part, les êtres vivants d'autre part. L'écorce terrestre n'est pas une masse inerte, c'est un mécanisme compliqué ; elle est le siège des cycles géo-chimiques, dans lesquels interviennent souvent les êtres vivants. L'auteur insiste sur l' « histoire géochimique du manganèse », sur celle du silicium, sur celle du carbone.

Le manganèse forme plus d'un millième de l'écorce terrestre ; il existe dans tous les organismes vivants, souvent en quantités impondérables ; au fond des océans, des lacs, se déposent en masses considérables des boues, les wads, riches en manganèse ; les alluvions des cours d'eau sont également riches en ce métal ; de même encore l'enduit brunâtre qui recouvre la surface des déserts. Or, le manganèse, qui s'isole et se concentre ainsi à la superficie de l'écorce terrestre, constamment entre dans la matière vivante et en sort. Dans le sol, le manganèse joue un rôle pour le transport de l'oxygène ; dans les organismes, il est un agent des oxydations ; la matière vivante intervient dans l'histoire géo-chimique du manganèse : elle transforme complètement ce métal, donnant des composés nouveaux très oxygénés.

L'histoire géo-chimique du carbone conduit M. Vernadsky à parler du « cycle vital », de « l'énergie de la matière vivante et le principe de Carnot ». A notre époque géologique, — « ère psychoïde, ère de la Raison » — se manifeste un nouveau fait géo-chimique d'une importance capitale. L'homme, qui agit, *non* comme *Homo sapiens*, mais comme *Homo faber*, est arrivé à modifier l'histoire géo chimique de tous les métaux : « Il forme des composés nouveaux, il les reproduit en quantités énormes, du même ordre que les masses des minéraux, produits de réactions naturelles. » Les masses des métaux libres, comme le fer, le cuivre, l'étain ou le zinc, les masses d'acide carbonique, produits de la calcination de la chaux ou de la combustion du charbon, celles d'anhydride sulfureux ou d'hydrogène sulfuré, issues des mines chimiques et métallurgiques.... changent le cours des cycles géo-chimiques. C'est « un changement inouï de la face terrestre ». Où s'arrêtera ce processus ce fait géologique nouveau ? S'arrêtera-t-il ? Mais l'auteur de *la Géochimie* ne cherche pas à répondre à ces questions qu'il se pose ; il préfère laisser la parole aux poètes et aux philosophes.

Mémento. — Quelques-uns de mes lecteurs m'ont demandé quand je

commençais mon cours à la Sorbonne. Je compte cette année faire les jeudis à 5 heures, à partir du 8 janvier, une série de conférence « sur la Vie et la Mort ».

GEORGES BOHN.

HYGIÈNE

Quelques préceptes d'hygiène gastronomique. — L'influence de l'alimentation sur l'organisme humain se fait sentir tous les jours par des impressions qui se renouvellent ordinairement deux ou trois fois dans les vingt-quatre heures et qui se prolongent, pendant un certain temps, après chaque repas. Cette influence est considérable.

Les aliments ont sur l'homme des effets très variés. Ils lui fournissent de la chaleur et de l'énergie mécanique ; ils restaurent ses organes par des apports incessants. Nous récupérons journellement par notre alimentation ce que nous perdons en travaillant. Dans l'état de santé véritable, pertes et gains s'équilibrent. En état de maladie, notre nutrition est anormale. Tantôt nous perdons plus que nous ne gagnons et tantôt, au contraire, nous accumulons plus que nous ne perdons.

La vie n'est qu'une balance perpétuelle entre deux mouvements opposés, l'un de destruction et l'autre de réparation. Chez l'enfant, le second de ces mouvements l'emporte sur le premier. Chez l'adulte bien portant, les deux mouvements s'équilibrent : son poids corporel ne varie pas.

La possibilité de faire prévaloir, par une alimentation spéciale, telles ou telles aptitudes, de modifier le tempérament des individus, de ranimer les forces d'un convalescent, de soutenir celles d'un malade, justifie la pratique des régimes alimentaires. L'homme s'habitue à toute espèce d'aliments, comme à toute température et à tout climat ; mais tous les climats et tous les aliments ne lui sont pas également convenables. Ils n'éveillent et n'entretiennent pas en lui les mêmes facultés. Leur usage ne lui donne ou ne lui laisse point une aptitude égale aux mêmes fonctions organiques, aux mêmes travaux. Il peut vivre de substances végétales ou de substances animales, mais les unes et les autres ont sur lui des effets très différents, et elles ne conviennent pas également à tous les individus.

A quelle heure devrait-on manger ?

La coutume anglo-hollandaise, familière aux business-men, répartit les trois repas de la manière suivante : de 8 à 9 heures, premier repas abondant, composé d'œufs, de viandes froides ou de jambon, de confitures, de marmelades, de fromages, de thé ou de café ; à 13 heures, simple lunch ; entre 19 et 20 heures, repas au moins aussi copieux que celui du matin, composé de potage, viandes, légumes et dessert.

La coutume allemande est la suivante : lunch le matin à huit heures ; repas très copieux vers midi et repas moyen, « abendplat », « abendbrod » fréquemment pris à la brasserie, entre 19 et 22 heures.

En France, le repas du matin est ultra-léger ; le grand repas de la journée a lieu de 11 heures à midi ; le troisième repas, également copieux, est pris de 18 à 20 heures.

De ces trois coutumes, la plus rationnelle est indiscutablement la coutume anglaise, dans laquelle les deux principaux repas sont séparés par une période de dix heures, qui permet à l'estomac d'accomplir son travail digestif, de se vider et de se reposer. Le petit repas de midi n'est pas suffisant pour alourdir ; il laisse la tête libre : *Plenus venter non studet libenter*. On ne mène pas de front sans inconvénients la digestion laborieuse d'un repas copieux et la direction des affaires : l'estomac et les décisions se ressentent de ce travail abusif et simultané. La coutume française conduit bien souvent les gourmets et les gourmands à manger trop et, conséquemment, à digérer mal.

Le Dr Bergonié, de Bordeaux, a proposé de répartir les heures des repas d'après la courbe des besoins énergétiques, pendant le cours de la journée. D'après lui, l'heure la plus favorable pour le principal repas est sept heures et demie du matin, au moment où les dépenses en énergie commencent à s'accroître rapidement pour passer par un maximum et demeurer longtemps élevées. Le repas en question devra fournir, non seulement l'énergie des quatre à cinq heures suivantes, mais encore le complément que le foie, vidé par l'abstinence nocturne, doit emmagasiner.

Un autre repas très léger, thé-lunch, sera pris vers 16 ou 17 heures. Enfin, un troisième repas, vers 20 ou 21 heures, composé de deux services, complètera la ration alimentaire.

La composition du repas n'est pas indifférente. Il doit comprendre, s'il est bien ordonné, une partie d'albumine, une partie de

graisse et quatre ou cinq parties d'hydrates de carbone. L'albumine proviendra, par moitié, du règne animal et, par moitié, du règne végétal. Que les ménagères évitent la monotonie culinaire. Qu'elles ne laissent point passer les saisons sans user des aliments, légumes ou fruits qui sont récoltés. Le plaisir de la table n'est pas un vain mot. Les études du physiologiste russe Pawlow ont démontré que l'odeur et la vue de mets bien présentés provoquent dans l'estomac une abondante sécrétion de suc gastrique.

Une table bien servie, des plats appétissants exposés devant les yeux et sous les narines des convives excitent le désir d'y goûter et préparent la digestion. La malpropreté de la table et du logis, les mauvaises odeurs de la cuisine, l'aspect peu engageant des mets font, au contraire, tomber l'appétit en entravant la sécrétion gastrique. C'est donc faire de la bonne physiologie que parer la table et rendre les aliments séduisants.

Doit-on consacrer au repos les instants qui suivent le repas ? Les avis des hygiénistes, sur ce point, sont très partagés. Les animaux, abandonnés à leur instinct, se reposent et même dorment après chaque repas important ; les petits enfants font de même après la tétée. L'école de Salerne ordonnait : *Post prandium sta, post cœnum ambula.* Après le repas de midi, faites la sieste ; après celui du soir, promenez-vous. La vérité est qu'il n'est point de règle absolue. Tel digère mieux s'il marche en sortant de table, et tel autre s'il s'allonge. Un fait est certain, c'est qu'un exercice violent, au sortir de table, est toujours nuisible. Par contre, le sommeil qui accompagne la sieste *post prandium* doit être léger, tranquille et court. Il doit laisser dispos celui qui s'y est abandonné. S'il est pesant, traversé de cauchemars, s'il provoque un engourdissement prolongé après le réveil, il faut le supprimer.

L'action répétée d'un régime habituel influence indiscutablement les qualités propres des individus. Inversement, un régime alimentaire donné devient nécessaire aux personnes qui s'y sont accoutumées par un long atavisme.

Certains fondateurs d'ordres ont eu recours, pour affaiblir leurs religieux, à l'interdiction de l'usage de la chair. Cette défense faisait partie d'une série de mesures qui tendaient toutes à ce qu'ils appelaient, dans leur latin barbare : *minutio monachi*, l'amoindrissement du moine. Il convient de remarquer qu'un ré-

gime de privations systématiques produit souvent un résultat opposé. Il suffit, pour s'en convaincre, de se rappeler la férocité qui caractérisait certains moines d'Orient dans les premiers siècles de l'Eglise et les folies inconcevables de ceux de la Thébaïde dont un soleil brûlant allumait les cerveaux.

Le régime alimentaire des adultes sains doit être proportionné au travail qu'ils fournissent :

A ceux qui se livrent aux spéculations de la pensée, écrivait le grand chimiste Armand Gautier, qui ont besoin d'exercer leur esprit d'observation ou de généralisation, de développer, d'affiner et d'exprimer leurs sentiments d'artistes, de cultiver les sciences abstraites ou d'observation, etc., le pain, les légumes verts, les fruits mûrs, un peu de vin, et, par jour, comme nourriture azotée, 150 à 170 grammes de viande, de poisson, de volaille, des œufs, du lait et quelques autres aliments de facile digestion (riz, carottes, choux-fleurs, asperges, champignons, pommes de terre ou légumes en grains en faibles quantités, etc.), quelques condiments aromatiques, le café, le thé. etc., conviennent mieux que des régimes essentiellement carnés. Et cette sobriété relative est d'autant plus nécessaire que presque tous ceux qui se livrent aux travaux de l'esprit ou de l'imagination ne font, en général, qu'un exercice physique insuffisant, et sont des candidats tout indiqués à l'arthritisme, à la goutte, aux congestions hépatiques, cérébrales et rénales.

Au contraire, pour fournir un travail mécanique, il est nécessaire de recourir à une alimentation, non seulement abondante en principes gras et hydrocarbonés, mais riche aussi en viande. Un tel régime est seul capable de développer et d'entretenir l'énergie et la vigueur.

Je voudrais, en terminant, dire un mot des besoins alimentaires des vieillards. Ici encore, les indications ne peuvent être qu'arbitraires ; les cas particuliers imposent de grandes réserves. Le repas du soir est souvent mal supporté par les personnes âgées ; il sera donc très léger. Les raisons qui nous faisaient condamner le repas de midi ne sont plus valables au déclin de la vie, et il y a des avantages à ce que le vieillard fasse son principal repas au milieu du jour. Beaucoup de médecins conseillent à leurs clients âgés la pratique du goûter, de façon à réduire l'importance du repas du soir, cause fréquente des nuits agitées.

Dr MAURICE BOIGEY.

ÉDUCATION PHYSIQUE

Office National ou Superfédération. — Vers un Institut-Éducation physique militaire et Service à court terme.

L'intérêt qu'il y aurait à posséder en France un organisme officiel,ayant la charge de toutes les questions courantes touchant à l'éducation physique et aux sports, est indéniable. La nécessité de cet organisme se fait chaque jour plus sentir, non pas tant parce qu'il faciliterait le développement du courant sportif actuel, qui me paraît grandir assez vite sans cette aide, que parce qu'il éviterait à ce courant des débordements et fluctuations préjudiciables à la réalisation vers laquelle il doit tendre uniquement : améliorer notre jeunesse physiquement et moralement. Et puis cette création me paraît seule, dans les circonstances actuelles, permettre d'atteindre le but fixé par une toute récente circulaire ministérielle, qui par la même occasion avoue franchement notre infériorité : « assurer à l'éducation physique un avenir semblable à celui qui lui est offert dans toutes les autres nations du monde ». Nos dirigeants auraient mauvaise grâce à continuer à se désintéresser du mouvement sportif. et le prétexte que des problèmes autrement importants retiennent leur attention ne saurait les excuser de ne pas s'inquiéter de l'apparition sur la scène de la vie sociale du puissant dieu sport et de la foule énorme de ses adorateurs.On ne peut vraiment sans danger laisser les problèmes qui se posent de ce fait continuer à être traités par des services non adaptés et nullement qualifiés. La question sportive intéresse actuellement toutes les branches de l'activité sociale. Mais ne la traitant dans cette chronique que du point de vue purement administratif, je me bornerai à dire qu'elle intéresse à des points de vue plus ou moins variés tous les ministères. Les ministères de l'Instruction Publique et de la Guerre se trouvent directement intéressés du fait que l'Education Physique rentre pour une part importante dans les programmes d'instruction des écoles et de l'Armée. Le ministre de l'Intérieur a voix au chapitre quand il s'agit de contrôler le civisme de sociétés groupant des milliers d'adhérents et de répartir des subventions et des récompenses. Le Ministre des Travaux Publics a à s'occuper de la réduction du prix des transports, qui devient vitale pour la plupart des clubs, le nombre des déplacements en vue des

compétitions allant chaque jour croissant. Le ministre de l'Hygiène ne saurait tarder plus longtemps à intervenir en vue du contrôle médical appelé à jouer un rôle régulateur capital. Le ministère des Affaires étrangères aurait mauvaise grâce à se désintéresser du rôle des sports dans la propagande à l'étranger, car les disputes de matches internationaux ont un retentissement toujours plus grand... Le Conseil d'Etat lui-même vient de prendre une décision à propos de boxe qui montre combien il est peu averti de la question.

Tous ces problèmes ne gagnent pas à être traités séparément et surtout sans l'avis des techniciens ou des intéressés. Je le répète, il faut qu'une direction unique prenne en charge toutes ces questions, en assure l'étude, propose les solutions. La nécessité de cette création n'est d'ailleurs point nouvelle. Voilà bientôt 6 ans qu'un projet d'Office National des sports, après avoir été voté par la Chambre, est allé dormir d'un lourd sommeil dans les cartons du Sénat. La raison qui a été donnée pour ne pas troubler ce sommeil est le manque de crédits. Il est, paraît-il, difficile de trouver trois millions à cet usage dans un budget de trente milliards ! On nous dit aussi que l'initiative privée s'est fort bien tirée d'affaire jusqu'ici et qu'il n'y a pas urgence à ce que l'Etat mette le nez dans les affaires sportives. A cela je répondrais que ce sont les sportifs eux-mêmes qui réclament cet Office National, car ils se rendent compte qu'il constituerait, pour eux, un puissant appui, un conseiller désintéressé, un tribunal suprême. Et c'est sans aucun doute dans cet esprit que les dirigeants des grandes Unions et Fédérations réunis au Cabinet du Commissaire général ont envisagé la création d'une superfédération et « se sont déclarés unanimement favorables à la constitution immédiate d'un groupement supérieur respectant l'autonomie de chaque Fédération, destiné à dégager des directives générales et à réaliser un programme commun conforme à l'intérêt du pays ». Mais aux yeux des gens avertis cette déclaration constitue un bon billet à la Châtre, car on ne saurait être bon juge et bon contrôleur pour ses propres actions. Et d'ailleurs il ne faut pas oublier l'exemple donné par les Fédérations Sportives. Jusqu'en 1921 elles étaient entre les mains de notre vieille union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques. A cette date l'U.S.F.S.A. s'est sacrifiée pour laisser toute liberté à ses enfants ; autrement

dit, la formule de la Fédération par Sports a triomphé et a eu comme conséquence un essort considérable pour la grande majorité des spécialités sportives.

Au demeurant, une superfédération ainsi constituée ne peut réunir sous sa tutelle qu'un nombre limité d'Unions et de Fédérations et son action sur elles est forcément limitée, car au moindre froissement elle sera abandonnée. Pour l'Office national, la question ne se présente pas de la même façon. Il détiendra des pouvoirs et des moyens d'action tels que toutes les Fédérations auront un intérêt immédiat à accepter sa tutelle et appliquer ses directives. Il ne sera pas juge et partie. Sans s'immiscer dans la vie intérieure des Fédérations ou des Sociétés, sans agir d'une façon dictatoriale, il pourra également avoir une influence suffisante pour imposer à nos Sociétés l'unité de doctrine. C'est fort bien de faciliter au point de vue administratif et financier la vie des Sociétés, mais il est aussi important dans la situation actuelle de les convaincre que le dérèglement et la fantaisie qui président parfois à la pratique des exercices imposés à leurs ressortissants rendront cette pratique souvent inutile, parfois dangereuse.

La tendance à réagir contre le sport exhibiteur au profit de la saine éducation physique qui s'accentue depuis les jeux olympiques a, entre autres conséquences celle de ranimer la discussion autour de la création d'un Institut national d'Education Physique où serait mise au point et codifiée la méthode, instruits les professeurs chargés de l'enseigner. Le malheur est qu'en France quand on fait quelque chose on a souvent tendance à le faire contre quelqu'un. Et c'est ainsi que les plus ardents parmi les partisans de cette création nous parlent d'un Institut *civil* d'Education physique par opposition sans doute à l'Institut militaire — malheureusement trop limité dans son action — que constitue notre Ecole de Joinville. Je ne crois pas que Joinville ait tellement démérité qu'on doive lui infliger la honte de la transplanter dans les annexes du lycée Michelet à Vanves et, d'autre part, il me semble bien qu'un Institut d'Education Physique mérite mieux que les annexes d'un Etablissement secondaire !

Toujours dans le même esprit on crie haro sur les services d'Education Physique qui, créés pendant la Guerre, ont rempli tant bien que mal, plutôt bien que mal, le rôle que seront appelés à remplir les représentants de l'Office National. Il y aurait beau-

coup à dire sur les difficultés qu'officiers et moniteurs de ce service ont éprouvé du fait qu'ils étaient trop civils aux yeux de certains militaires et trop militaires aux yeux de certains civils ; ce qui est certain, c'est que l'on est loin d'avoir tiré de cette organisation tout le parti possible. Et on a le droit de sourire en songeant que ce sont les mêmes qui ont sapé cette institution qui s'effraient des résultats obtenus en Allemagne par une organisation toute récente et tellement semblable en tous points à la nôtre que le moins qu'on puisse en dire est qu'elle s'en est inspirée.

Loin de moi la pensée de vouloir soutenir que l'action de cette organisation militaire devrait s'exercer dans les Ecoles. Je suis d'accord avec Hebert quand il écrit : « l'Education Physique doit être une œuvre scolaire, aux maîtres de la réaliser ». Mais encore faut-il que ces maîtres aient les connaissances et les moyens suffisants pour cette réalisation. Ce n'est pas le cas actuellement. La création d'un Institut national de l'Education Physique est une étape indispensable dans cette réalisation...

Qu'on se hâte donc de mettre sur pied cet Institut et qu'on donne à l'enseignement, dans cette nouvelle organisation, la place qu'il mérite, la place prépondérante. On a déjà perdu beaucoup de temps dans nos écoles, et c'est pour cela sans doute que dans les Sociétés les adolescents négligent l'éducation physique au profit du sport sans préparation physique préalable, et que les jeunes soldats incorporés provenant de régions pourtant réputées sportives sont dans la proportion de 80 o/o des *illettrés* de l'Education Physique. Or, à l'heure où l'on parle du service d'un an comme d'une réalisation très prochaine, on est en droit de souhaiter que ce court passage sous les drapeaux soit préparé par une *solide* éducation physique. Cette solide éducation physique peut exister dans les écoles où il suffit de donner des instructions bien définies et de contrôler leur application. Il est moins facile de la faire se continuer dans les Sociétés où l'Office National lui-même ne pourra exercer qu'une pression limitée. Là on ne peut obtenir cette pratique que par des sanctions ou des récompenses. Comme le système des sanctions a été rejeté lors du vote par la Chambre du projet de loi sur l'éducation physique obligatoire, il ne saurait être question que de récompenses. Elles seront de deux ordres : 1° appui financier pour les clubs et récompenses pour les dirigeants et les moniteurs ;

2° avantages accordés aux jeunes gens dont la bonne préparation physique est constatée lors de leur incorporation.

Actuellement, la préparation militaire se fait à deux degrés, une cloison étanche étant venue inévitablement les séparer, de façon à diminuer le rendement. Avec le service à court terme, nous serons sans doute conduits à une préparation à trois degrés, l'une visant la constitution du cadre des officiers de réserve, l'autre celle du cadre des sous-officiers et la 3e tendant à faire, par la pratique logique et raisonnée de l'éducation physique, des hommes résistants, adroits, assouplis au physique et au moral, par conséquent aptes à recevoir rapidement et avec fruit l'instruction militaire. Cette préparation élémentaire sera strictement limitée à une préparation physique et morale et les grincheux ne pourront pas reprocher à nos Sociétés, l'incorporant dans leur programme, de vouloir rééditer les bataillons scolaires. Mais en supposant que cette formule soit admise et appliquée, il faudra bien deux lustres pour qu'elle porte ses fruits. Or il est douteux qu'on attende deux lustres pour nous doter du service d'un an. Nous nous trouverons donc pendant longtemps dans une situation de transition où les instructeurs militaires porteront une lourde charge. D'ailleurs, même pendant cette période au cours de laquelle les régiments continueront à recevoir ceux que nous avons appelés, les illettrés de l'Education Physique, il ne saurait plus être question de développement et de correction. Les bons résultats qui ont pu être obtenus dans certaines unités, au temps du service de trois ans, par la pratique des méthodes analytiques, ne peuvent actuellement être mis en ligne de compte pour justifier la pratique de la leçon de culture physique par nos jeunes soldats, même s'il s'agit de la partie du contingent classée dans la catégorie « faible ». L'éducation physique ne sera plus désormais pour les instructeurs militaires qu'un moyen de plus mis à leur disposition pour atteindre le but unique, qui est de préparer le soldat à obtenir le meilleur rendement dans les situations de guerre où il peut se trouver. Je le répète, il ne s'agit plus de développer, mais seulement d'entraîner. Quelques mouvements éducatifs très simples et quelques exercices d'application permettront de faire l'éducation du système nerveux, et aussi de développer la souplesse, la vivacité et l'esprit de décision. Des séances d'entraînement, dans lesquelles entreront surtout les gestes

que le soldat a à reproduire dans son rôle de combattant, assureront un entraînement général dont le but principal sera d'augmenter la résistance à la fatigue. Le règlement militaire d'éducation physique est donc appelé à avoir un format très réduit et à devenir le guide pour, l'entraînement du combattant, qu'il était pendant la Guerre.

Mais même dans ces limites, de bons résultats ne pourront être obtenus que si ce règlement est la suite logique d'un Règlement général de l'enfance et l'adolescence, élaboré par l'Institut National et appliqué sous le contrôle de l'Office. Et dans ces deux grandes organisations il ne sera pas tout à fait inutile de laisser une petite place aux Militaires spécialisés, tant pour parfaire leur instruction que pour tirer bénéfice de leur collaboration modeste, mais entendue.

RENÉ BESSE.

FOLKLORE

Charles Swan : *Gesta Romanorum, entertaining moral stories*, Londres, George Routledge, 8° (de la série des *Broadway Translations*). — P.-L. Duchartre : *Légendes : Croyances et Talismans des Indiens de l'Amazone*, Paris, éd. Tolmer (tir. de luxe), in-4° bas. — E. Hoffmann-Krayer : *Volkskundliche Bibliographie fuer das Jahr 1920*, Berlin et Leipzig, W. de Gruyter et Bâle (chez l'auteur). — *Anuario de la Sociedad de Eusko-Folklore*, tome III, 1923, Vitoria, San Antonio, 10. — T.-W. Thomson : *English Gypsy Death and Burial Customs*, Journal of the Gypsy Lore Society, 3e série, tome III, livr. 1 et 2. — C. Jaberg et G. Jud : *Un Atlante linguistico-etnografico Svizzero Italiano*, extraits de la *Revista mensile del Touring-Club Italiano, Le Vie d'Italia*, mai et novembre 1923, 8°, fig.

Les **Gesta Romanorum** n'ont rien de romain : c'est un recueil, à l'usage des prédicateurs, d'historiettes, que suit un apologue moral. Cette adjonction au thème folklorique a déterminé le succès de l'ouvrage pendant tout le moyen âge ; et sa vogue a duré jusque vers la fin du XVIIIe siècle dans l'Europe entière. Le fait curieux est qu'il n'en existait aucune traduction intégrale en anglais avant celle de Charles Swan en 1824 ; on a bien fait de la rééditer.

Quand bien même à nous Français les *Gesta* peuvent sembler plutôt ennuyeux, il est certain qu'en pays anglo-saxons, les conclusions morales et les allégories religieuses doivent encore trouver des lecteurs sympathiques.

Ce qui nous intéresse davantage ici, c'est le problème d'origine.

Charles Swan lui avait consacré une longue dissertation préliminaire qui, malgré son ingéniosité, ne vaut plus grand'chose. La plupart de ses opinions ont été annulées par le folklore moderne et par les publications récentes sur l'origine et la transmission des thèmes populaires. Aussi l'éditeur a-t-il demandé à M. E.-A. Baker une Préface qui remet un peu les choses au point ; mais il ignore les volumes consacrés aux *Gesta* par M. Dufourcq. Swan avait eu raison de discerner dans le recueil beaucoup de thèmes d'origine orientale ; la difficulté est seulement de remonter aux sources dans chaque cas particulier. Quoi qu'il en soit, cette réédition de la traduction de Swan est un commode instrument de travail.

Il n'est pas mauvais que l'attention du grand public soit attirée sur les **Légendes, Croyances et Talismans des Indiens de l'Amazone,** fût-ce par un recueil qui n'est pas dû à des recherches directes, mais contient seulement des « adaptations ». M. P.-L. Duchartre en a données, qu'il semble avoir prises un peu de tous côtés, dans des ouvrages modernes aussi bien qu'anciens ; il n'indique pas ses sources, en effet, dans son avant-propos. Or en France, les Indiens du Brésil, leurs croyances et leurs arts décoratifs sont pour ainsi dire inconnus, alors qu'en Allemagne ont été publiées d'excellentes monographies, de von den Steinen, d'Ehrenreich, de Koch-Gruenberg, de Krauss, etc., admirablement illustrées, et dont quelques-unes ont paru en deux éditions, savante et populaire. Les industriels allemands y ont puisé des motifs décoratifs ; et l'étude des civilisations sud-américaines a même été inscrite dans les programmes d'enseignement supérieur de plusieurs universités. De même aux Etats-Us.

L'ignorance du public français dans cette direction est complète : les dessins vraiment curieux de M. V. de Rego Monteiro, qui sont partiellement fondés sur des thèmes indigènes, vont peut-être exciter aussi l'intérêt général. Il y a là une tentative intéressante d'illustration, où se ressentent au surplus diverses influences, d'Aubrey Beardsley à Gauguin ; mais il s'y ajoute une forte tendance personnelle, à demi sauvage et brutale et sur la base linéaire tupi-guarani, neuve. Les thèmes des légendes et des mythes aussi paraîtront neufs aux non-ethnographes. Je suis trop habitué à ce genre de thèmes pour y voir de la poésie, même

primitive. Mais cela ne prouve rien ; peut-être au contraire. Du moins, M. Duchartre affirme que « cette poésie nous sort de nos frontières habituelles ». Ceci est vrai. Faites donc, avec lui, le voyage.

§

La **Bibliographie folklorique** publiée par M. Hoffmann-Krayer, le savant professeur à l'Université de Bâle, et dont j'ai annoncé les trois premiers volumes dans le *Mercure* du 1-I-1924, vient de paraître pour l'année 1920 ; l'arrangement des matières est resté le même, mais le nombre des collaborateurs et celui des revues dépouillées a augmenté dans des proportions importantes. Aussi celui des titres classés a-t-il passé de 1720 à 2768. Comme dans les volumes précédents, la France y occupe une place de quatrième ou cinquième rang. Ce n'est pas, je crois, que les publications d'ordre folklorique soient moins nombreuses chez nous ; mais personne n'a pu ou voulu se dévouer au travail bibliographique requis. Moi, je n'ai vraiment pas le temps. Peut-être un lecteur du *Mercure* voudra-t-il se consacrer à ce travail, fastidieux il est vrai, mais utile, et en un sens patriotique ; car l'effet moral produit par la consultation de cette *Bibliographie* sur les savants des autres pays, surtout des Américains, qui supportent la majeure partie des frais d'impressions (le Saint-Louis Emergency Fund en particulier) est désastreux. Il faudrait dépouiller nos innombrables revues de province, comme l'a fait pendant des années Paul Sébillot, dans la *Revue des traditions populaires*, et comme le fit aussi de son mieux Beaurepaire-Froment dans *La Tradition*. Ici encore nous avons montré la marche à suivre ; puis, nous avons tout lâché.

L'**Annuaire de la Société de Folklore basque** continue aussi son chemin. Le tome III est uniquement consacré à la description des rites funéraires, d'après un *Questionnaire* qui a été distribué à plusieurs centaines d'exemplaires. Les réponses reçues ont été très nombreuses, au point que la Société ne peut pas les publier toutes dans son annuaire. Mais déjà ces matériaux, classés géographiquement, sont d'un grand intérêt, tels quels ; sinon tant au point de vue des rites, qui ont été presque entièrement christianisés, plus même que dans maintes provinces françaises, qu'au point de vue psychologique. M. J.-M. de Barandiaran, l'actif secrétaire de la Société, a eu raison de donner *in*

extenso le texte (basque et espagnol) des récits d'apparitions de fantômes et de revenants. Plusieurs appartiennent à des cadres connus, en Bretagne par exemple ; mais d'autres ont un caractère particulier, qui mériterait une étude approfondie.

D'une lecture, au surplus rapide, de tous ces matériaux bruts, ne me semble pas ressortir une dominante qui serait, dans les rites et croyances funéraires, spécifiquement basque.

§

Par contre, spécifiquement tsiganes sont la plupart des rites funéraires décrits dans un excellent mémoire de T.-W. Thomson sur **les coutumes de la mort et des funérailles chez les Tsiganes anglais**. Il n'y a là que fort peu d'introductions chrétiennes, alors que subsistent de nombreuses pratiques non anglaises, notamment le retournement des vêtements destinés à habiller le mort, l'inhumation d'objets divers avec le cadavre ou dans un trou plus ou moins éloigné de la tombe, etc. Les objets ainsi inhumés sont le plus souvent un marteau, un violon, une chandelle, le couteau et la fourchette, souvent la tasse du défunt. La couleur de deuil traditionnelle est encore le rouge, que le noir déplace difficilement. Avis à ceux qui, rencontrant des Tsiganes, s'imaginent que leurs vêtements rouges sont simplement esthétiques. Quant aux libations, elles sont toujours en usage aux funérailles immédiates, ainsi qu'aux commémorations.

En outre, il existe des variations familiales. M. Thomson a indiqué avec soin cet élément spécial et a tenu à dire si tel ou tel détail concerne la famille des Boswell, ou celle des Smith, des Lee, des Heron, etc. Mais partout semble être à la base des rites funéraires des Tsiganes anglais la croyance au séjour de l'âme du mort dans sa maison ou, pour mieux dire, dans sa voiture. Aussi la plupart de ces rites ont ils pour but, soit de fixer l'âme du mort en un endroit déterminé, de préférence la tombe ou le lieu de la mort, dès le début et pour toute la durée des siècles ; d'où certains rites de commémoration destinés à empêcher l'âme de sortir de ce lieu et de se promener parmi les vivants. D'autres rites l'apaisent, ou l'empêchent de faire du mal aux survivants. Les Tsiganes ont même transposé cette croyance aux morts d'autres races : M. Thomson cite le cas d'Adélaïde Lee qui était

sur le point d'acheter un Pullman-car d'occasion, quand elle apprit que quelqu'un y était mort ; elle rompit le marché. Et Jane Boswell lui dit : « Le pire avec les wagons d'occasion c'est qu'on ne sait jamais qui le partagera avec vous quand quelqu'un y est mort, comme ça arrive presque toujours. » L'idée générale des Tsiganes serait donc que l'âme continue à vivre précisément là où elle a quitté le corps ; idée qui est juste à l'opposé, comme on voit, de la conception chrétienne du départ de l'âme vers un autre séjour. On peut reconnaître les objets qui ont appartenu à un mort en ce qu'ils produisent au toucher une sensation de froid comme la glace et qu'ils sentent le moisi, un peu comme une église (anglaise, évidemment).

Ce mémoire de M. Thomson sur un sujet peu connu, car les Tsiganes sont très réticents, apporte, comme on voit, des matériaux intéressants à la théorie générale des rites funéraires.

§

Il me faut enfin signaler brièvement le commencement d'exécution d'un vaste travail, dû à l'initiative de deux savants suisses, MM. C. Jaberg et G. Jud. Ils ont entrepris d'étudier commune par commune l'ethnographie et le folklore de la Suisse dite italienne (Tessin). Les résultats obtenus seront classés par cartes, de manière à former un **Atlas linguistico-ethnographique suisse-italien**. C'est, on le voit, une extension de l'idée qui a présidé au monumental *Atlas linguistique* de la France d'Edmond et Gilliéron, mais appliqué à un domaine plus restreint géographiquement et avec une méthode plus rigoureuse.

L'exposé et les données générales publiés dans les articles préliminaires font prévoir une œuvre de toute première importance. Et comme les auteurs ont dû, pour la comparaison, dépasser le domaine politiquement suisse, et étendre leurs enquêtes systématiques au Piémont, à la Lombardie et à la Vénétie, on comprend que le ministère italien de l'Instruction publique et le Touring-Club italien n'aient pas ménagé les encouragements aux savants suisses. L'Atlas aura de 1.500 à 2.000 cartes. On souhaite, ici, bon succès à MM. Jaberg et Jud, ainsi qu'à leur aide bénévole, le Dr Paul Scheurmaier.

A. VAN GENNEP.

QUESTIONS COLONIALES

Louis Proust : *Visions d'Afrique*, Librairie Aristide Quillet, Paris 1924. — Mémento.

C'est Rivarol, je crois, qui constata un jour que les visions avaient toujours cet heureux sort de ne se manifester qu'à des gens destinés à y croire. Les lecteurs, de plus en plus nombreux, de livres exotiques, n'ont qu'à se féliciter des **Visions d'Afrique** qui échurent à M. Louis Proust, député, membre du Conseil supérieur des Colonies, et qui lui ont permis, après qu'il les eut enregistrées amoureusement, de nous les restituer dans un fort beau livre, pensé et écrit avec l'ardeur méritoire du « croyant ». Ayant visité et consciencieusement étudié notre empire de l'Ouest africain, un empire de 3.154.850 kilomètres carrés, soit une superficie sept fois et demie supérieure à la France, M. Proust s'est attaché à dégager le champ d'action, en quelque sorte illimité, que cet empire offre à nos énergies. Il a constaté là l'existence d'un monde nouveau qui, dans l'exubérance latente de ses forces endormies, attend des intelligences fermes appuyées de vastes capitaux pour livrer ses prodigieuses richesses.

Procédant à l'inventaire, inventaire qui constitue l'objet précis de son livre, de ce monde nouveau, M. Proust l'a fait en artiste et en poète qui, sans perdre de vue les réalités pratiques, ne dédaigne pas, à la manière d'un Onésime Reclus, d'illustre et très louable mémoire, de nous présenter les choses sur un mode pittoresque et lyrique. Pareille présentation a cet avantage de flatter l'imagination du lecteur et, à la faveur d'une évocation pittoresque et colorée, de fixer dans son esprit les chiffres et les détails qu'il convient de retenir. Veut-il exposer la situation spéciale de la Guinée française, l'auteur décrit d'abord la masse montagneuse du Fouta Djallon, qui, « s'il n'a de l'Olympe ni la sévère aridité, ni le diadème neigeux, a de plus que lui ce caractère souverainement divin pour les civilisations en enfance, d'apparaître loin comme la source inépuisable et mystérieuse de la vie » ; puis, il nous dépeint la Guinée qui « s'élève aux pieds du Fouta Djallon et est sa fille de prédilection. Il lui réserve ses faveurs les plus délicatement abondantes, non les vastes fleuves débordants ou les torrents vite épuisés, mais le lacis des rivières ramifiées à l'infini, les ruisseaux, les ruisselets qui rendent le sol onctueux

et l'humus léger. Aussi, aucune autre colonie n'offre-t-elle à la culture des ressources aussi variées. Dans les basses terres, c'est un immense jardin où s'épanouissent toutes les fleurs, où murissent tous les fruits, depuis la fraise jusqu'à la mandarine, depuis la banane et l'ananas jusqu'aux noix de coco et de kola, depuis le café jusqu'au cacao. Plus haut, c'est la terre arable, prête à toutes les productions, le mil et le riz, le coton et le caoutchouc, les textiles comme le da et le sisal et les oléagineux comme le palmier à huile. Et, partout, des arbres de toutes essences, manguiers, palétuviers, fromagers qui, des sommets du Fouta Djallon aux rives de l'Océan, se pressent en bosquets, couvrent les plaines, ombragent les rivières, ensevelissent les rivages et font du pays une vaste forêt presque ininterrompue. »

M. Proust veut-il peindre d'un mot la Côte-d'Ivoire? Il écrit : « la Côte-d'Ivoire, c'est la forêt » ! Et, aussitôt, voici le développement :

La forêt la couvre de ses vagues frissonnantes ; elle s'étale sur les longues plaines ; elle roule en vertes avalanches sur les pentes des hauts plateaux, elle se courbe en arceaux par dessus les lagunes, les voies ferrées et les canaux ; son flot sombre vient presque heurter le flot glauque de l'Océan. Les villes mêmes semblent avoir poussé au sein de la forêt ; leurs maisons ont jailli au pied des troncs gigantesques dont les ramures se rejoignent encore au-dessus des toits disséminés. Il n'est pas un pays au monde qui impose à l'âme une telle impression de puissance et de fécondité. Ces arbres qui, pour chercher la lumière, élancent à 50 et 60 mètres de hauteur des fûts ronds, lisses et droits comme des mâts, ces lianes sans fin qui jettent d'une branche à l'autre leurs cordages échevelés aussi gros qu'un corps d'enfant, ces buissons plus denses qu'une toison qui repoussent obstinément sous la hache du défricheur, toute cette végétation en délire semble boire à des sources inépuisables les sucs de sa vie débordante...

M. Proust, enfin, avec des dons de peintre et d'évocateur réels, veut-il, après le Loti du *Roman d'un Spahi*, donner à son lecteur une idée d'ensemble du Soudan, il le fait gravir avec lui la haute falaise, véritable rempart cyclopéen où vit en troglodyte la sauvage tribu des Habès et il lui fait escalader cette muraille, voile de pierre tendu sur la nature au devant de l'une de ses plus étonnantes merveilles :

Du haut de sa crête en dents de scie, la vue s'étend sur un paysage nouveau, comme si un rideau de théâtre s'était levé sur un décor inat-

tendu. Plus de brousse aride, plus de sol calciné, plus même de champs sagement répandus sur un humus parcimonieusement arrosé ; c'est la terre grasse et profonde où les germes se multiplient dans une humidité chaude, c'est la végétation tropicale dans toute sa fougue, c'est, entre les massifs de citronniers, de caoutchoucs, de bananiers, de baobabs, de karités, le tabac, le manioc, le mil, le riz, le maïs, le sorgho, mûrissant au soleil leurs fruits et leurs graines, et plus loin, à l'horizon, pareil à un ruban argenté miroitant sous le ciel de feu, le créateur éternel de ce miracle, le Niger, nourricier, père et roi de l'Afrique Occidentale...

Je ne puis, personnellement, que me féliciter de voir une de nos possessions d'outre-mer, et non la moindre, décrite avec ce lyrisme. J'ai toujours pensé, en effet, que notre empire colonial méritait de devenir une source d'inspiration pour nos poètes quand ils seraient lassés d'exprimer en mètres divers leur mélancolie intérieure. Voilà donc un premier poème en prose en l'honneur de notre Afrique Occidentale. J'ajoute, — et on comprendra ma satisfaction si on se reporte à une de mes dernières chroniques, où je déplorais la pauvreté de présentation matérielle de certains ouvrages coloniaux, — j'ajoute que les *Visions d'Afrique* de M. Proust sont éditées avec un luxe et un goût qui font le plus grand honneur à l'auteur d'abord, à son illustrateur M. Jean Maurice Bouillot, et enfin à l'éditeur, M. Aristide Quillet. Voilà donc un beau et bon livre.

Je ne formulerai qu'une réserve. N'est-il pas à craindre que cet optimisme continu, ce lyrisme enthousiaste de l'expression ne constituent un mirage de nature à tromper quelques lecteurs dépourvus d'esprit critique ? Au terme de l'évolution économique de nos colonies où nous sommes arrivés actuellement, il faut bien prendre garde de ne pas provoquer à la légère ce que j'appellerai les vocations sentimentales, aussi inutiles aux colonies que dommageables à ceux qui en subiraient l'illusion. M. Rondet-Saint, un des hommes qui connaissent le mieux nos possessions et le vaste monde dans lequel elles sont disséminées, écrivait récemment dans le *Bulletin de la Ligue maritime et coloniale* :

C'est un devoir impérieux pour tous ceux qui se sont consacrés à la propagande coloniale d'appeler expressément l'attention des jeunes gens se destinant aux colonies sur le fait que celles-ci ont besoin seulement d'hommes possédant une spécialisation déterminée et rien que de ceux-là. Les colonies sont faites pour les dirigeants d'affaires préparés à leurs

futures fonctions...... pour les manieurs de gros capitaux décidés à tirer de notre Empire colonial les ressources multiples et infinies offertes par lui à nos activités... Mais, par contre, les colonies ne sont point faites pour le petit colon allant se fixer au loin. C'est, le plus souvent, une existence pénible, sans compensation matérielle, pleine d'écoles à faire et dont l'aboutissement est neuf fois sur dix l'échec et la condamnation à végéter misérablement, qui l'y attend. Les colonies sont moins accueillantes encore à la foule de gens sans préparation, ni aptitudes, ni moyens d'action. Ceux-là sont sûrement appelés à aller grossir les rangs de la lamentable et misérable phalange de ce qu'on a appelé « le Prolétariat colonial ».

Ces constatations, non pas désabusées, mais strictement objectives et émanant d'un homme qui a vu et qui sait, nous font descendre un peu des cimes. Je crois cependant qu'il ne faut point les perdre de vue. En matière de politique économique, rien n'est plus dangereux que « les chutes d'idéal » qui font succéder à un enthousiasme passionné, un désintéressement morne et sans remède. Et je pense toujours à ce danger chaque fois qu'il s'agit de propagande coloniale.

Quoi qu'il en soit, et cette réserve faite, le livre de M. Proust constitue un document de premier ordre, intéressant à lire, et, ce qui ne gâte rien, un bel ouvrage à conserver dans sa bibliothèque, après lecture et méditation naturellement.

Mémento. — Lors du voyage en France du prince Purachatra de Siam, et à l'occasion de la réception de l'Altesse Royale par la Société de Géographie, lecture a été donnée de la réponse du roi de Siam Phra Naraï à Louis XIV quand celui-ci, par le canal de M. de Chaumont, l'objurguait à se convertir au catholicisme. Cette réponse est à la fois si subtile et si noble que je crois intéressant de la reproduire ici : Phra Naraï y exprimait le regret que le Roi de France lui proposât une chose si difficile « que le changement d'une religion reçue et suivie dans tout le royaume depuis 2229 ans — sans discontinuation — et ajoutait avec toute la diplomatie orientale jointe à la finesse du plus subtil casuiste :

Je m'étonne, au reste, que le Roi de France, mon bon ami, s'intéresse si fort dans une affaire qui ne regarde que Dieu, où il semble que Dieu même ne prenne aucun intérêt et qu'il a laissée entièrement à notre discrétion...

Car ce vrai Dieu qui a créé le ciel et la terre et toutes les créatures qu'on y voit, et qui leur a donné des natures et des inclinations si différentes, ne pouvait-il pas, s'il eût voulu, en donnant aux hommes des corps et des âmes semblables, leur inspirer les mêmes sentiments pour la religion qu'il fallait suivre et pour le culte qui lui était le plus agréable, et faire naître toutes les nations

dans une même foi ?... Ne doit-on pas croire, au contraire, que le vrai Dieu prend plaisir à être honoré par des cultes et des cérémonies différentes et être glorifié par une prodigieuse quantité de créatures qui le louent, chacune à sa manière ? Cette beauté dans la variété, que nous admirons dans l'ordre naturel, serait-elle moins admirable dans l'ordre surnaturel ou moins digne de la sagesse de Dieu....

— M. le général Mangin, sous ce titre: *Regards sur la France d'Afrique* (Plon-Nourrit et Cie, éditeurs) a réuni un certain nombre de conférences sur l'Algérie, la Tunisie, la conquête et l'organisation du Maroc, l'Afrique noire et Madagascar. Ces études, conçues d'un point de vue élevé, constituent des documents remarquables, élaborés avec la précision et la netteté de vues qui caractérisent l'esprit de leur auteur. Le général Mangin estime que l'armée noire, avec la formation militaire donnée aux indigènes par nos officiers, constitue un des moyens les plus puissants de l'évolution de nos colonies. C'est un fait, les résultats obtenus le prouvent, et il est toujours intéressant de le voir affirmer et mettre en lumière par un de ceux qui furent les remarquables animateurs de l'œuvre coloniale de la France.

— Un autre animateur de marque : le colonel P.-L. Monteil, qui nous donne aujourd'hui chez l'éditeur Challamel ses souvenirs vécus : *Quelques feuillets de l'histoire coloniale.* Le général Mangin a préfacé ces souvenirs, et je retiens cette affirmation péremptoire de sa préface : « Il faut le constater, l'action coloniale, au lieu de nous brouiller avec l'Europe et d'entraver nos forces, comme semblait le craindre une opposition irréductible, nous a, en fin de compte, procuré des alliés, formé des chefs et recruté des soldats. »

— D'autres animateurs encore: *Le Myre de Vilers, Duchesne, Galliéni* dont M. G. Grandidier (Challamel, éditeur) nous rappelle l'action continue et fervente, en étudiant « quarante années de l'histoire de Madagascar » de 1880 à 1920.

— Du général Brémond (Charles Lavauzelle, éditeur), une excellente étude sur l'*Islam et les questions musulmanes au point de vue français.* Le général Brémond signale le danger des conceptions panislamistes et il est pour la « francisation » contre « l'islamisation ». « Il est dangereux, note-t-il, que Bonaparte aime discuter avec les docteurs, il est ridicule que le général Menou se fasse Abdallah ! » Ce sage jugement me paraît s'appliquer parfaitement à certaine politique suivie au Maroc, et dont un jour prochain, peut-être, on verra les faiblesses.

— Des vues intéressantes sur nos intérêts en Océanie et aux Nouvelles-Hébrides dans l'ouvrage de M. Crivelli intitulé l'*Australie et le Pacifique* (Crès, éditeur).

— Une remarquable mise au point des recherches poursuivies sur *le*

pétrole et ses gisements dans nos colonies, par M. l'ingénieur Honoré Paulin (Eyrolles, éditeur).

— Enfin, un admirable ouvrage de Mme Jeanne Leuba, romancier indo-chinois de grand talent et parfaite artiste, sur *les Chams et leur art* (Van Oest et Cie éditeurs), et une étude intéressante du colonel Abadie sur les *Races du Haut Tonkin* (Challamel, éditeur).

CARL SIGER.

HAGIOGRAPHIE ET MYSTIQUE

Robert Vallery-Radot : *La Terre de vision*, Perrin. — Dom Willibrord Verkade : *Le tourment de Dieu*, Rouart et Watelin. — Mémento.

Naguère, les Assomptionnistes ont organisé des pèlerinages de pénitence en Terre Sainte, que suivirent un certain nombre d'âmes désireuses de perpétuer la tradition de l'ascétisme catholique par un voyage assez rude et dépourvu de confortable au Saint-Sépulcre. Aujourd'hui les choses ont changé comme on va le voir. M. Robert Vallery-Radot, dans son livre **Terre de Vision,** nous rapporte, en effet, que le récent pèlerinage auquel il prit part n'eut que des rapports assez vagues avec les pratiques austères où les pèlerins d'autrefois se réjouissaient de mortifier leur corps en mémoire de Jésus crucifié et pour le plus grand bénéfice de leur âme. Il écrit non sans quelque ironie : « C'est avec nos valises bourrées de chaudes couvertures contre les intempéries, de coiffures et de vêtements légers contre les ardeurs du soleil, l'assurance de trouver partout gîte et couvert préparés, que nous entreprenons ce pèlerinage... Nous pouvons même sans scrupule jouir de menus abondants et variés. » Comme, en outre, le programme comprend des escales d'agrément au Caire, à Constantinople, à Athènes, on est forcé de constater que ce soi-disant pèlerinage de pénitence ne se différencie guère des périples organisés par les agences de tourisme. Il faut rendre à M. Vallery-Radot cette justice qu'il l'a senti, car il s'écrie avec un regret qu'approuveront les personnes qui ne goûtent pas la dévotion aisée :

Notre frère le corps n'est plus l'esclave de jadis que l'âme pouvait réduire à merci ! L'hygiène, cette nouvelle vertu cardinale, nous interdit l'austérité... Mais la pauvre âme voit tomber, les uns après les autres, ses bastions savamment construits par des siècles de science ascétique, tandis que son insolent rival se meut, avec tous ses flatteurs, dans ses

demeures, l'en déloge rudement pièce à pièce et y mène, sous le nom d'inconscient ou de divin, la fête ininterrompue des trois concupiscences. La pauvre âme, comme nous vivons loin d'elle ! Puissé-je ne pas trop l'ignorer, au cours de ce pèlerinage, et chanter sa beauté méprisée.

Précisément parce qu'il comprit le désaccord entre le but de ce pèlerinage et les conditions dans lesquelles il s'accomplit, l'auteur réussit plusieurs fois à s'isoler de ses compagnons de route — assez frivoles et superficiels, pour la plupart, semble-t-il. Et alors, par cette solitude momentanée et par l'oraison concentrée, il a trouvé, maintes fois, les accents qui conviennent pour parler, en mystique humble et fervent, des endroits à jamais sanctifiés où le Rédempteur naquit, vécut, souffrit et mourut. Comme il possède, en outre, le sentiment de la nature, certaines de ses méditations fleurissent soudain comme des roses de Jéricho. Voici, par exemple, dans le chapitre intitulé *Vers le Carmel*, une page qu'on a plaisir à citer, car elle caractérise parfaitement la qualité d'âme du pèlerin :

Les lavandes aux robes cendrées comme celle des Clarisses exhalent leur suave parfum de pénitence ; les grandes digitales roses et les chardons violets éclatent d'une joie plus forte, comme les cœurs inspirés des saints docteurs, et bénissent Dieu du sublime don de science que l'Esprit du Père accorde à qui il veut. Tout l'être s'est dépouillé de son néant. Les passions dorment domptées et ne sont plus, au bas de la montagne, que le bruissement soumis de la mer. Le feu du ciel tombe sur l'âme et la conscience. Elle monte plus haut que la lumière visible, qui n'est plus à ses yeux que l'ombre de la Lumière incréée, le voile qui lui dérobe la face de l'Epoux ; car elle pressent, derrière cette clarté, une béatitude de connaître et d'aimer qui l'attire toujours plus haut, toujours plus loin, sans fin, dans l'éternité de Dieu.

On trouve sans peine, dans le livre de M. Vallery-Radot, d'autres passages d'une beauté mystique aussi prenante. Et l'on conclut par le souhait qu'il entreprenne un jour, tout seul, un *vrai* pèlerinage de pénitence d'où il rapportera le livre profondément religieux, uniquement religieux, imprégné d'amour divin, qu'annonce cette esquisse pleine de promesses : *la Terre de vision.*

Le récit d'une conversion intéressera toujours les esprits qui aiment à suivre le travail de la Grâce dans une âme de bonne volonté. Il y faut de la lucidité et le souci de se montrer strictement véridique dans l'exposé des mobiles qui déterminèrent le converti à entrer dans l'Eglise. Si de plus celui-ci possède le sens

de l'art, son témoignage rendra d'une façon émouvante les péripéties de ses combats et de ses victoires dans le domaine de la vie intérieure.

Le Père Verkade révèle ces qualités dans le livre récemment et si bien traduit par Mlle Marguerite Faure et orné d'une belle préface du peintre Maurice Denis : **le Tourment de Dieu**. Ce dernier a parfaitement exposé les raisons pour lesquelles ce peintre hollandais et protestant d'origine réussit à produire une relation aussi colorée que variée dans l'expression de ses états d'âme. On ne peut mieux faire que de citer :

On lira, dit-il, comme un roman d'aventures cette suite de récits pittoresques et vivants où la précision minutieuse de Gérard Dow, le comique de Téniers et parfois la profondeur de Rembrandt se retrouvent sous la plume moderne d'un moine peintre hollandais... Peu de récits de conversion ont un tel caractère de simplicité, de naïveté, une telle bonne humeur. Aucune des crises que l'Eglise et la pensée humaine ont traversées n'a laissé d'amertume dans son âme. Sans doute il les a vécues, il a connu toutes les objections contre la vérité : il en a fait le tour, c'est un homme de notre temps. Mais il n'est resté en lui aucune trace de tout cela. Il a suivi l'appel de Dieu avec la candeur d'un enfant. C'est pourquoi son amour de l'art, de la beauté, de la vie, n'a été diminué ni contrarié par son développement spirituel. Il a conservé son originalité et sa fraîcheur. Son style n'a rien de cafard, rien de janséniste ni d'académique. Il garde son ferme parler, et les libertés de langage de l'ancien rapin ne font point tort à l'apologétique du moine. C'est ainsi qu'il évite d'être ennuyeux : il se fait lire de ceux-là mêmes qui redoutent le plus la littérature cléricale.

Rien de plus exact. — Au point de vue biographique, on mentionnera brièvement que le Père Verkade naquit à Zaandam, près d'Amsterdam, en 1868. Ses parents l'élevèrent selon les doctrines de la secte protestante dite mennonite. De bonne heure, il se sentit la vocation de peintre et ne garda des pratiques religieuses imposées à son enfance qu'une foi vague à l'existence de Dieu. Il vint, vers 1890, poursuivre à Paris ses etudes de peinture, s'y lia avec un groupe de peintres séduits par la théosophie et les accompagna en Bretagne. C'est dans ce pays que la grâce le toucha, qu'il fut baptisé et confirmé. Suivit un voyage en Italie où il séjourna dans des monastères franciscains. Les chapitres consacrés à ces retraites chez les fils du Poverello sont parmi les plus beaux du livre. On y respire littéralement l'atmosphère embau-

mée et lumineuse où vécurent les premiers compagnons de saint François d'Assise. En 1892, la vocation religieuse du Père Verkade se dessine. Il entre au monastère bénédictin de Beuron, d'abord comme familier, et s'y occupe à des peintures décoratives pendant plusieurs années. En 1897, il entre au noviciat, fait profession l'année suivante et est ordonné prêtre en 1902. De 1907 à 1914, il reprend le pinceau et peint entre autres à Vienne, dans l'église des Carmes déchaussés, une grande descente de Croix. Depuis 1914 il exerce, dans son monastère, la charge d'hôtelier : .

Au parloir, dit M. Maurice Denis, il donne des conseils, console les uns, rassure les autres, inspire confiance à tous. Les jeunes gens surtout lui font des confidences : l'habit sévère qu il porte ne les intimide pas, car il est indulgent et toujours de bonne humeur, avec des manières de vieux copain.

Et à ceux qui l'interrogent, curieux de savoir s'il ne regrette pas sa vie d'artiste, le bon moine répond en toute sincérité : « Je suis un des hommes les plus heureux qu'on puisse rencontrer, l'enfant gâté du Bon Dieu ».

D'ailleurs, dans *le Tourment de Dieu*, il marque fort bien pourquoi les incrédules qui veulent, à toute force, expliquer les conversions par des raisons naturelles, font nécessairement fausse route. Parlant de ceux de ses amis ou de ses parents qui considéraient son adhésion à la Vérité unique comme une fantaisie d'artiste, le Père Verkade écrit avec la paisible assurance qui est un des grands charmes de son style :

Ils ne pouvaient comprendre, parce qu'ils ne croyaient pas à une intervention directe ou indirecte de Dieu dans notre destinée, ou qu'ils ne connaissaient pas suffisamment la période de ma vie qui avait précédé ma conversion, pour reconnaître que ce fut la main de Dieu qui me guida. Ma conversion a été un appel de Dieu. Si le changement complet et l'amélioration lente, mais constante, de ma vie ne leur ont pas démontré cela, j'espère que mon récit convaincra après coup plus d'un d'entre eux. Il faut en croire la parole du Christ : « *Personne ne peut venir à moi si mon Père qui m'a envoyé ne l'attire* ». Si les événements qui, dès mon enfance, me mirent en rapport avec le Catholicisme purent avoir une telle influence sur ma destinée, c'est uniquement parce que Dieu m'a attiré par sa Grâce, a éclairé mon esprit, a fortifié ma volonté d'une façon surnaturelle. Je suis entré librement dans l'Eglise catholique, mais c'est la grâce de Dieu qui me poussa à cette résolution...

Le Tourment de Dieu est un livre vivant, un livre attirant dont il est difficile de ne pas subir l'emprise. Tel qui cherche sa voie dans les ténèbres y trouvera une lumière. Tel qui chancelait dans sa foi en sera tout raffermi. Aussi, l'on trouve très fâcheux qu'une notable portion de la presse catholique ne l'ait pas fait connaître davantage, alors qu'elle se montre si empressée à recommander des pauvretés rédigées dans un style grisâtre et n'offrant aucune valeur d'apologie. Ici, du moins, il aura été constaté que le *Tourment de Dieu* est une belle œuvre, qu'il faut lire et propager.

Mémento. — Pascal : *Pensées*, édition nouvelle revue sur les manuscrits et les meilleurs textes, avec une introduction, des notes et un index analytique par Victor Giraud (1 vol chez Crès). Elégant recueil, sous un format très portatif, précédé d'une introduction remarquable, qui traite « de la modernité des Pensées de Pascal ». M. Giraud doit être remercié d'y avoir joint le sublime *Myst re de Jésus*.

Dom Eugène Vandeur : *La sainte Messe* (1 vol. chez Gabalda). Explication de la Messe au double point de vue de l'histoire et de la liturgie. Travail de premier ordre que consulteront avec fruit ceux qui désirent connaître à fond la signification et la portée du Saint-Sacrifice.

Henri Joly : *Génies sains et génies malades* (1 vol. éditions *Spes*). Ce livre contient des études sur Chateaubriand, Auguste Comte, Rousseau, et aussi trois chapitres consacrés à Angélique Arnaud, à la fausse mystique qui eut nom Jeanne Guyon et à sainte Chantal, chapitres excellents où l'on retrouve la force de pensée qui caractérise l'auteur de ce beau livre : *Psychologie des Saints*.

Marthe Ponet : *Monseigneur Hyacinthe Jalabert* (1 vol. chez Beauchesne). Travail bien documenté, un peu terne de style, sur un admirable missionnaire qui mourut vicaire-apostolique du Sénégal.

Arnold van Gennep : *Le culte populaire de sainte Agathe en Savoie* (une brochure chez Larose). Contribution intéressante au culte de la Sainte et à la littérature régionale.

La Vie spirituelle (ascétique et mystique) ; numéro d'octobre. E. Hugueny : *Commentaires* sur le psaume 71. — E. Lajeunie : *Anne de Guigné.*

ROBERT ABRY.

LES REVUES

Le Verbe : Un méconnu : Georges Darien, par M. Henri Dutheil. — *Le Correspondant* : Jaurès, d'après M. Etienne Gay. — *Vita* : propos de M. An-

toine Bourdelle sur le travail et sur l'art. — *L'Esprit nouveau* : le Purisme défini par MM. Ozenfant et Jeanneret. — Mémento.

Dans **Le Verbe** (octobre-novembre), M. Henri Dutheil publie sous ce titre : « Encore un méconnu », un vigoureux portrait de Georges Darien, l'auteur de *Biribi*.

Réactionnaire fougueux, je m'honore d'avoir été l'élève et l'ami de Georges Darien, illégaliste impénitent, révolutionnaire, anarchiste, individualiste, et farouche ennemi de la société, déclare M. Dutheil.

Il est le premier homme de lettres qu'il m'ait été donné, encore enfant, de connaître, d'approcher. J'en ai fréquenté quelques autres, depuis... aucun ne lui vient à la cheville. Ce colosse roux, laid, édenté, aux bras courts, au cou de taureau, était une vivante encyclopédie, une Somme, ambulante et parlante, de toutes les connaissances humaines. Avec quelle avidité je la feuilletais, on le devine... et je suppose que nos dialogues durent plus d'une fois ressembler à ceux de Vautrin (camouflé en Herrera) et de Lucien de Rubempré sur la route d'Angoulême à Paris. Si mon interlocuteur savait tout, ce n'était pas seulement pour avoir tout *lu*... mais pour avoir tout vu, tout vécu, tâté de tout. Quel roman, sa biographie ! le roman d'une force indomptable, d'un tempérament formidable que gênent les cadres sociaux, et qui se raidit, se contracte, se bande de toute sa puissance contre la masse qui l'opprime, avec l'esprit insensé d'en venir à bout, de la faire sauter, de frayer par la violence, une issue à ses instincts.

Le résultat, c'est *Biribi* — qui n'est pas écrit « de chic », ah ! fitchtre non ! — Biribi où saigne, où râle, où blasphème la haine du révolté que la machine impassible a saisi dans ses pinces de fer, malgré pleurs, cris, convulsions, grincements de dents ; et qu'elle mate, et qu'elle broie, et qu'elle écrase savamment. A-t-elle réussi? Les années d'indicible souffrance, d'humiliation quotidienne sous le soleil brûlant qui liquéfie la cervelle, vide le crâne, pompe le sang, ont-elles brisé le frénétique lutteur ? Relâché, son premier geste est un geste de défi, une déclaration de guerre. Et le combat reprend, acharné, sournois, sans répit. Il revêt une autre forme, voici l'unique différence.

M. Dutheil rapporte ce mot de Darien : « Mes livres, c'est de l'huile sur le feu ». Il se rappelle un Darien prophétique :

Et soudain j'ai sous les yeux un visionnaire, un prophète. A sa parole courte, sifflante, des horizons gigantesques se découvrent. Les continents prennent feu, les mondes s'agitent, les races se ruent furieusement les unes contre les autres. Et c'est l'immense Chine devenue République ; l'isthme de Panama [illegible]rcé, avec d'incalculables conséquence[illegible] [illegible]Amérique en effervescence d'un bout à l'autre ; des conflits

d'argent, d'intérêts, d'idéals, déchaînés partout : Anglo-Saxons d'une part, Allemands d'autre part... et la France, pauvre pion insignifiant sur l'échiquier, mais champ de bataille obligatoire, et victime désignée de ces chocs inévitables.

Darien avait épousé une Allemande. Elle mourut « torturée par la guerre » en avril 1919. « Ce fut le dernier coup qui déracine le chêne », constate M. Dutheil :

Il (Darien) m'écrivait, le 7 mai suivant : « Tant de bonté, d'intelligence, de savoir, jetés au néant en quelques heures... Pendant vingt ans elle avait été ma compagne excellente, la confidente de toutes mes pensées... Vous savez quel était son pays...J'avais un plan, que je croyais grand: mais comment l'exécuter sans elle ?... Je suis dans une affreuse détresse morale ». Qu'il est poignant, le gémissement de ce colosse frappé au cœur ! Cachant sa blessure, il alla se terrer aux lisières de la forêt de Fontainebleau dont la sauvagerie convenait à son deuil, à sa misanthropie, à ses incurables dégoûts. Son agonie dura deux ans : lente et solitaire et cruelle, elle fut bien celle d'un loup, d'un fauve traqué.

§

M. Etienne Gay donne au **Correspondant** (25 novembre) un « Jaurès au Panthéon » qui a dû surprendre plus d'un lecteur de la vénérable revue :

Avant sa mort, il était le prophète du socialisme ; par sa mort, il en est le martyr ; et, depuis sa mort, il est en passe d'en devenir le demi-dieu. Nous comprenons fort bien cet enthousiasme socialiste; de même que nous comprenons ses adversaires d'hier qui ne voyaient en lui qu'une cornemuse, car la cornemuse participe de l'outre gonflée de vent ; mais pour notre part nous dirons que Jaurès n'a mérité ni cet excès d'honneur, ni cette indignité et qu'il n'est ni une « glande salivaire », ni un demi-dieu, mais tout simplement le dernier des grands poètes romantiques.

. . . .

Le ramage de Jaurès était magnifique.Cependant, quand on le voyait pour la première fois apparaître sur l'estrade qu'il arpentait pesamment en psalmodiant de sa voix nasillarde et cuivrée, on ne pouvait s'empêcher d'avoir une déception ; Jaurès ne possédait, en effet, ni l'action oratoire d'un Gambetta, ni la souplesse d'un Briand, ni la tigrerie d'un Clemenceau, mais il avait une phrase oratoire incomparable qui peu à peu montait comme une mer et vous soulevait ; rien n'y manquait, ni les vastes synthèses philosophiques, ni les allusions litté-

raires, ni les rapprochements historiques, ni les métaphores puissantes, presque bibliques : aussi on oubliait tout, la voix désagréable, le geste courtaud, — et la pensée si contestable, — et l'on admirait Jaurès déchaîné comme on admire une force de la nature...

... Dans un autre siècle, il aurait pu être un grand prédicateur et sa voix tonnante aurait retenti dans les cathédrales ; à notre époque,il s'imaginait que seul le socialisme pourrait lui fournir ces immenses foules vastes et mouvantes comme une mer. Pour les conquérir, on vit le paisible bourgeois de Castres évoluer du centre gauche à peine rosé jusqu'au collectivisme le plus écarlate et, pour les conserver, on eut ce spectacle pitoyable de Jaurès couvrant de son génie et de son honnêteté les manœuvres les plus stupides et les plus déloyales de son parti.

S'il avait été atteint d'une laryngite chronique, Jaurès serait probablement demeuré toute sa vie opportuniste, mais avec un verbe aussi exigeant, il était conduit à toujours rechercher les auditoires les plus nombreux et les sujets les plus amples.

M. Etienne Gay cite un fragment de discours, — beau comme du Bossuet, — où, écrit-il, Jaurès « trouve pour célébrer le rôle social de l'Eglise d'inoubliables accents ». Voici le passage en question :

Oui, agissez, prolétaires, travaillez, préparez l'avenir ; moi, Eglise, je vous attends encore au lendemain et je vous proposerai non pas l'harmonie, mais l'ardente fusion des cœurs au centre de vie d'une personnalité incomparable. Il reste, malgré tout une grande individualiste, c'est la Mort qui règle le compte de tous, mais qui le règle avec chacun d'eux, et qui sur l'angle dur des tombes brise les solidarités humaines. Eh ! bien, moi, Eglise, au delà de cette ombre, j'ai entrevu pour vous dans l'ample sein d'un monde renouvelé une sublime reconstitution des solidarités humaines, et je vous apporte une promesse de vie que les révolutionnaires de la pensée et de l'action n'ont jamais égalée. Ainsi revendiquez, agissez, montez, je ne ferai pas peser une immobilité stagnante sur cet océan remué par le vent qui vient du large, et qui n'est peut-être que l'esprit de Dieu passant sur les eaux dont parlent mes anciens livres, mais je mettrai une lueur d'espérance surhumaine à la cime de toutes les vagues soulevées.

§

Vita (octobre) publie un numéro sur le grand sculpteur Antoine Bourdelle. On y trouvera des « notes » de M. Claude Ave-

line, d'un intérêt considérable. Celle-ci pourra ne paraître que piquante :

Il y a quelques mois, nous nous trouvions réunis à la villa Saïd. M. France voulut présenter Antoine Bourdelle à un étranger. Il dit simplement : « C'est grâce à lui qué je suis célèbre. »

Mais, il en est que l'on trouve pleines de sève et qu'il est bon de relire, en ce temps où le désordre compromet tous les arts:

« Hélas, m'a dit Bourdelle, pourquoi vieillir si vite ? Quand on commence à apprendre son métier, il faut disparaître. Si quelque magicien venait me proposer de prolonger ma vie, s'il m'était donné d'exister trois cents ans, j'accepterais aussitôt. Les souffrances, les tristesses, les angoisses ne sont rien devant le travail, la joie du travail. Ce ne serait pas trop de ces trois cents années pour réaliser toutes les maquettes qui m'entourent. L'homme n'existe seulement que lorsqu'il va s'éteindre. »

« Ce n'est pas du dehors, a déclaré Antoine Bourdelle, qu'il faut modeler un buste. C'est du dedans. L'architecture osseuse, habitacle de la pensée, d'abord. Ensuite, le vêtement de chair, éclairé par l'esprit et animé par le conflit des passions et de la volonté. Encore n'est-ce pas suffisant. Il faut, en sus, la communion intellectuelle et sensible de l'artiste et de son modèle. Cela, c'est le mystère de l'art, qui ne souffre pas l'arbitraire. »

Tous les artistes devraient retenir les préceptes que voici :

La sauvegarde de l'artiste, c'est d'être bien au fond artisan. Il doit savoir tout bâtir, tout tracer, tout tailler, et sans modèle, s'il faut, et sans aide-ouvrier.

L'odeur saine du matériau ajoute à l'esprit une fleur. Les dessins, les modèles de galbes doivent être traduits différemment selon les matériaux choisis.

Modeler, c'est détruire ; construire, c'est créer.

Il ne faut avoir qu'un système et c'est de n'en avoir jamais. Cherchons de tous côtés des horizons de l'art, des horizons du monde, des fleurs encore inaperçues, naissant sur des fleurs oubliées.

Rapprochons de la clarté d'un Bourdelle les « Idées personnelles » de MM. Ozenfant et Jeanneret imprimées par **l'Esprit nouveau** (nº 27). Les auteurs exposent les lois du « Purisme, issu du Cubisme » :

Nous nous sommes attachés d'abord aux points suivants : *Purification du langage plastique*. Le triage des formes et des couleurs en vue de créer un clavier de moyens expressifs nécessaires et suffisant

(économie, intensité), clavier à réactions bien définies et aussi *universelles* que possible.

Détermination des idées et des sentiments associés naturellement aux formes et aux couleurs.

Représentation ou non représentation. La peinture peut-elle être de pure création sans aucun point de départ dans le monde des objets?

Sur la forme, MM. Ozenfant et Jeanneret s'expriment en termes obscurs et savants :

Toutes les formes ont des directions et elles se réfèrent à la verticale.

Les sensations musculaires et circulatoires qui modifient notre état lorsque notre œil parcourt les lignes ou les formes, s'ajoutent les unes aux autres, et l'on peut dire qu'un tableau provoque d'abord une symphonie de *sensations*; c'est la symphonie des associations provoquée par elles qui émeut notre cénesthésie et notre moi conscient.

Partant donc des éléments formels et colorés et les considérant comme des excitants à action spécifique déterminée, on peut créer le tableau comme une machine. Le tableau est un dispositif destiné à nous émouvoir.

Cette notion est fondamentale dans le Purisme.

« Le tableau puriste cherche à être aussi inventé que possible » et l'idéal puriste (comme le cubiste) est « de créer des arguments ne devant rien à la nature ». En conséquence, déclarent MM. Ozenfant et Jeanneret :

Le Purisme part d'éléments choisis parmi les objets existants et dont il extrait les formes spécifiques.

Il les prend de préférence parmi ceux qui servent aux usages les plus immédiats de l'homme ; ceux qui sont comme le prolongement de ses membres et par cela d'une intimité extrême, d'une banalité qui fait qu'ils existent à peine comme sujet et ne prêtent guère à l'anecdote.

Le Purisme a mis en évidence la *loi de sélection mécanique*. Celle-ci établit que les objets tendent vers un type qui est déterminé par l'évolution des formes entre l'idéal de plus grande utilité et celui de la satisfaction aux nécessités de la fabrication économe, qui se conforme fatalement aux lois naturelles ; ce double jeu de lois a abouti à la création d'un certain nombre d'objets pour ainsi dire standardisés qui ont la vertu particulière d'être tous étroitement associés à l'homme, d'être à son échelle, d'appartenir à la même famille de formes et de se trouver par conséquent associés les uns aux autres par l'unité des lois de leur naissance.

Sans proscrire aucun thème, le Purisme jusqu'à présent a limité parmi eux le choix de ses objets.

On est tenté de s'écrier, avec Molière : « Et voilà pourquoi votre fille est muette ! »

Une déclaration de MM. Ozenfant et Jeanneret est limpide : « le beau n'est pas le plaisir » — « laissons les critiques d'art vieux système-beauté-plaisir s'emberlificoter ». En attendant, le Purisme compose au moyen de verres, de bouteilles, d'assiettes en piles, de guitares, — et il est un système. Que cela donne du prix au conseil d'un Bourdelle, qui propose une œuvre prodigieuse à notre admiration : « Il ne faut avoir qu'un système et c'est de n'en pas avoir. »

Mémento. — *Nos Poètes* (15 novembre) : Poésie inédite d'Anatole France. — « André Corthis », par M. Gaston Rageot. — « Francis Jammes », par M. Georges Amilhet. — « Moréas et Henry de Groux », par M. Maurice Monda.

La Revue de Paris (1er décembre) : M. L. Barthou : « A. France commis-bibliothécaire au Sénat ». — Rudyard Kipling : « Le fils de son père ». — M. V. Bérard : « Pour traduire Homère ».

Revue des Deux Mondes (1er décembre) : Fidus : « M. Emile Mâle », un fort beau portrait de l'éminent historien, où l'on découvre pourtant cette perle : « Il y aura toujours un art religieux, tant que M. Mâle sera là pour en faire l'histoire ». — La fin du « Prosper Guichard de Bienassis », ami de Lamartine, par M. Maurice Levaillant.

L'Idée libre (novembre) : « L'éducation et l'enseignement sexuels de l'enfant en Angleterre », par M. Manuel Devaldès.

La Revue hebdomadaire (22 et 29 novembre) : « La révolution de 1848 », journal inédit du comte Rodolphe Apponyi.

La Revue française (30 novembre) : « Le bouffon », nouvelle de Maxime Gorki. — Poèmes de MM. Henri de Régnier et Raoul Ponchon. — « Le joli rôle », comédie en vers, de M. R. Genty. — « Une idylle enfantine », par M. Pol Neveux.

Les cahiers idéalistes (décembre) : « Norman Angell », par M. P. Larivière. — « Joseph de Maistre et l'idée d'évolution », par M. Emile Dermenghem. — « La mort d'A. France », par M. Edouard Dujardin.

Revue de l'Amérique latine (1er décembre) : numéro consacré au centenaire de la bataille d'Ayaencho.

Revue Universelle (1er décembre) : M. André Le Breton : « Pierre Loti, poète de la nostalgie ».

La Revue Mondiale (1er décembre) : enquête sur « L'influence littéraire et sociale d'A. France ». — M. H. Galtier : « P. de Chavannes intime ».

L'Europe nouvelle (29 novembre) : « L'affaire d'Egypte ».

Cahiers Léon Bloy (novembre-décembre) « Un inspirateur de Léon Bloy : le comte Roselly de Lorgues », par M. H. Talvart.

Les Cahiers de la nation française. — Ce grand titre appartient à une petite brochure de 22 pages parue en novembre pour la première fois, à dessein d'être une « revue mensuelle d'union et d'action nationale et de décentralisation ». MM. G. Courret et J. Morange la dirigent. Son adresse est : 8, rue de la République, Le Cannet de Cannes (Alpes-Maritimes). Elle entend « mener la bataille, sur tous les terrains, contre l'anti-France ».

CHARLES-HENRY HIRSCH.

LES JOURNAUX

Une heure avec Anatole France (*La Chronique Médicale*, 1er décembre). — Paul Fort, initiateur du mouvement théâtral contemporain (*Paris-Journal*, 7 décembre).

Un rédacteur de la **Chonique Médicale**, le Dr Cabanès sans doute, se souvient d'avoir eu, il y a une vingtaine d'années, la faveur d'être reçu à la villa Saïd. Et voici la relation de cette entrevue, telle qu'elle fut écrite le jour même, sans apprêt littéraire, « ne la croyant pas destinée à être quelque jour publiée ». *Une heure avec Anatole France :*

A 5 heures, j'arrive chez Anatole France. Un célibataire, sans doute, car il vient m'ouvrir lui-même. Il est vêtu d'un long pardessus, qui lui tient lieu de robe de chambre. Je me l'étais figuré plus jeune, les traits sont fatigués, le *facies* de l'homme qui appréhende la soixantaine, et qui ne voudrait pas se hâter d'en doubler le cap.

Après les compliments d'usage, nous montons dans le cabinet de travail, tout pavé de livres. L'hôte du lieu a une science de bénédictin.

— « Vous m'avez demandé des documents sur Charlotte Corday. Je n'en possède pas un seul. Lors d'un voyage récent à Bordeaux, j'ai vu chez un bouquiniste un ouvrage déjà ancien, la *Chronique d'Aquitaine*, qui avait appartenu vraisemblablement à Charlotte Corday. En tout cas, il y avait le nom de Corday d'Armont écrit sur la garde. Peut-être n'était-ce qu'une parente de Charlotte ? »

A ma question s'il la croyait une déséquilibrée : « A coup sûr, elle était dominée par une idée fixe, mais il est bien difficile d'étudier un personnage qui a joué un rôle aussi court... »

Nous parlons de Jeanne d'Arc, dont Anatole France prépare une *Histoire*. « J'ai consulté, nous dit-il, des sources ecclésiastiques, les seules qu'on n'ait pas mises à contribution et les seules intéressantes. Quelle

pauvre victime ! une folle, une hallucinée... C'est prodigieux ce qu'on a écrit de bêtises sur son compte ; j'ai toute une bibliothèque sur Jeanne d'Arc ; il n'y a rien à en tirer... »

Il est ensuite question de la mort d'Henriette d'Angleterre, dont Anatole France a parlé en tête d'une édition de Mme de Lafayette. « J'ai, nous dit-il, accepté, sans avoir la compétence nécessaire pour la discuter, l'opinion de Littré : l'ulcère de l'estomac. Vous pourrez voir, dans les *Lettres* ou *Mémoires* de Mme d'Aulnoy. Je crois me rappeler que la fille d'Henriette d'Angleterre », la reine d'Espagne, est morte également d'un ulcère à l'estomac. Si cette affection est héréditaire, il y aurait de la vraisemblance pour qu'on connût la véritable cause de la mort d'Henriette d'Angleterre.

Nous interrogeons à nouveau : « Et Racine, comment mourut-il ? — « D'une maladie de foie, cela ne fait pas doute. Dans Ménard, vous trouverez tous les éléments nécessaires. »

Le Marquis de Sade ? — « Oui, en tête de *Dorci*, paru chez Charavay, j'en ai dit quelques mots. J'ai vu de lui un projet de maison publique (1), avec cette épigraphe : Ici, l'on *s'épuise*. »

Nous en venons à parler de la capacité génésique des gens de lettres. « Ceci est complexe. J'ai ouï dire qu'Haussmann, l'ancien préfet, quand il avait un travail de longue haleine à faire, pour ne pas être distrait, se faisait amener une professionnelle de l'amour et... il était tranquille après.

« Mais il y a des hommes de beaucoup de talent qui ne sont que des impuissants. Il n'y a pas de règle à établir. C'est comme si l'on voulait dire que ceux qui n'usent pas des femmes arrivent à avoir leurs organes génitaux atrophiés. C'est vrai pour quelques-uns. Ainsi, Leconte de Lisle m'a raconté tenir d'Ary Scheffer que ce peintre avait vu Lamennais tout nu, après sa mort, et qu'il avait pu constater qu'il avait, en fait de « témoins », deux noyaux tout rapetissés, tout ratatinés, une peau ridée comme celle d'une vieille femme... »

Je parle à mon interlocuteur d'un « cas » observé à la clinique de Péan, le matin même. « Mais, réplique-t-il, il existe un exemple historique de *triorchidie*, un... le nom ne me revient pas ; enfin, il est bien connu sous le nom de *Colleone* ; on lui a élevé une statue à Venise... les anomalies tératologiques se retrouvent chez les descendants, n'est-ce pas ? Comme, du reste, la plupart des anomalies. Ainsi, moi-même, j'ai une asymétrie de la face, que j'ai transmise à ma fillette, et chez une fille, c'est bien disgracieux... »

Après un exposé de théories plus ou moins subversives sur le mariage, la dépopulation, voici que nous venons à parler des unisexués.

(1) Anatole France nous dit un mot.

« J'ai dans une circonstance, nous dit M. France, reçu des confidences très positives, qui m'ont éclairé sur la genèse de la pédérastie. Dans ce cas, c'est le pédéraste lui-même qui m'a expliqué comment l'idée lui était venue d'avoir un penchant pour les hommes. Il avait l'âge de la première montre. On venait de lui en faire cadeau avec une belle chaîne, une chaîne en toc. Ses camarades se mettent à le railler. L'un d'eux, méchamment, lui arrache la chaîne des mains et la lance en l'air. Elle va s'accrocher à un arbre. Il grimpe pour la ravoir. En grimpant, le frottement sans doute détermine chez lui une sensation voluptueuse, qui était presque de la douleur, tellement elle était intense. L'arbre était un acacia. Pendant un temps, le gamin se frotta après les arbres, pour arriver à goûter la sensation déjà éprouvée. Puis, trouvant que décidément les arbres, et même les acacias, étaient par trop durs, il chercha autre chose. L'on trouverait ainsi, j'en suis certain, une explication naturelle de toutes ces dépravations, qu'on a trop de hâte à regarder comme des monstruosités... »

... Il ne faudrait pas généraliser ainsi. Il s'est trouvé d'autres gamins qui ont pensé que les acacias étaient trop durs, et qui, en cherchant autre chose, ont trouvé des petites filles et des petites femmes. Et d'ailleurs même ces jeux de collège entre garçons, qu'évoque Anatole France, n'aboutissent pas à la pédérastie.

§

Dans une étude qu'il fit sur la décoration théâtrale, étude restreinte et où il n'abordait que l'art décoratif du xxe siècle, M. Léon Moussinac a recherché les origines du mouvement théâtral moderne.

A ce propos et sous ce titre : Autour d'un article d'Edward Gordon-Craig, M. R. de Givray écrit dans **Paris-Journal** :

Ce mouvement qui a bouleversé les anciennes méthodes ne se développa véritablement qu'après l'apparition des *Ballets Russes* au Châtelet. Depuis, les metteurs en scène de tous les théâtres se sont inspirés des travaux poursuivis sans relâche par les Russes, et, suivant leur vive impulsion, nous eûmes les révélations qui achevèrent d'instituer un genre qui devait partout triompher.

M. Moussinac, dans son livre intitulé *La Décoration théâtrale*, s'est attaché à rechercher l'origine de ce mouvement, de ce mouvement seulement.

Au cours de ses travaux, il découvrit que la France, avant l'Allemagne et la Russie, avait appliqué les méthodes actuelles, imparfaitement certes... mais l'idée était trouvée.

D'après lui, les Russes perfectionnèrent cette idée, et de là nous vint la décoration théâtrale moderne. C'est ce qu'il exposa dans son livre.

Cette trouvaille fut vivement commentée, et c'est ainsi que Gordon Craig, le fameux metteur en scène anglais, formula, dans la revue anglaise *Theatre Arts Monthly*, son opinion sur la découverte de M. Léon Moussinac :

« Je n'ai pas lu le nouveau livre de M. Léon Moussinac, *La Décoration Théâtrale*, mai j'ai pu me rendre compte par le compte-rendu de M. Lee Simonson, dans votre numéro du mois de juin, que M. Léon Moussinac est un de ces Français qui proclament que « tout mouvement important dans l'art moderne est né et a prospéré en France » et que les décors scéniques, en tant que décoration, doivent être en grande partie français et dans leur origine et développement ».

« Bien que je sois Anglais, je n'ai pas l'intention d'essayer d'enlever la palme des mains distinguées d'un Français, de manière à ce que l'Angleterre puisse la tenir.

« Elle doit revenir à ceux à qui elle appartient de droit, les Italiens.

« La décoration scénique n'est pas la seule chose que les Italiens créèrent dans l'Art Dramatique.

« Le théâtre moderne est à eux ainsi que la manière de l'interpréter.

« Il est admis que le théâtre moderne est venu jusqu'à nous grâce au Français Molière. On dit qu'aucun ne peut l'égaler et moi parmi des milliers l'admets.

« Admettons seulement le fait suivant :

« Molière a surgi directement des acteurs italiens. Sans eux on ne peut l'imaginer.

« Tout ce qu'ils ont fait, senti et montré, il l'a exprimé et ce qu'ils ont dit, il l'a répété. Il fait beaucoup de coupures — il y excelle — il adapte, mais il est le fils des Italiens... La *commedia dell' arte* est venue à nous par ses mains.

« Voilà qui est dit en ce qui concerne le théâtre et l'interprétation.

« En ce qui concerne les Décorations, elles furent perfectionnées en Italie des centaines d'années avant que la France ait rêvé à de telles choses... ou même de Molière.

« Je ne puis dire si elles vinrent de l'Est, mais quand Pompéi était prospère, les Romains connaissaient tout ce qui vaut la peine d'être connu à propos de l'art scénique.

« Lorsqu'en 1500 ils reconsidérèrent à nouveau le sujet de la « Scenografia », ce fut sans l'aide des Français, qui plus tard se montrèrent des élèves dociles et capables.

« GORDON CRAIG. »

« Rapallo, juillet 1924.

M. Gordon Craig est un convaincu ; il a aussi longuement étudié la décoration et la mise en scène dans son fameux livre : *l'Art du théâtre*.

Son opinion ne manquait pas d'intérêt, et c'est pourquoi nous avons demandé à M. Moussinac ce qu'il pensait des décorations du metteur en scène britannique.

— Je m'aperçois, en effet, nous dit l'auteur de la *Décoration théâtrale*, que Georges Craig n'a pas lu mon livre.

« Il se place à un point de vue général, que je n'ai pas envisagé. J'ai étudié l'art français au xxe siècle. Je n'ai pas cherché à savoir l'origine de la décoration théâtrale.

« Sur ce sujet, je suis tout à fait d'ailleurs de l'avis de Gordon Craig et je ne suis pas nationaliste au point de vouloir attribuer à la France ce qui ne lui a jamais appartenu.

— Vous estimez, par contre, que la décoration moderniste eut son point de départ en France ?

— Mais oui, à Paris, c'est Paul Fort, à son Théâtre d'Art Libre, qui, le premier, eut l'idée de réunir en une même collaboration les peintres et les metteurs en scène.

« La décoration théâtrale jusque-là était complètement différente de ce qu'elle devint, mais, à partir de cette époque, le mouvement contemporain était déclanché.

— A quelles œuvres furent appliquées ces méthodes nouvelles ?

— Vuillard brossa les décors pour le *Concile féerique* de Laforgue, Bonnard pour le *Geste du Loy*, Maurice Denis pour *Théodat* de Remy de Gourmont.

— On joua l'*Intruse*, de Maeterlinck dans un décor de brume grise dû au pinceau d'Eugène Carrière.

— Quelle fut la collaboration des Russes ?

— Les Russes ont perfectionné, remis au point des principes qui furent d'abord appliqués au Théâtre d'Art, qui devint ensuite le théâtre de l'Œuvre.

« Les Allemands aussi nous les ont d'ailleurs resservis avec beaucoup de lourdeur, mais avec une force et une science incontestables.

« Voilà simplement où mes idées ne concordent pas avec celles de Gordon Craig. Je dirai même que la décoration théâtrale primitive remonte encore plus loin dans le temps, je l'attribuerais plutôt aux Grecs qu'aux Italiens, mais ceci, évidemment, est une autre histoire ! »

Retenons avec fierté cette constatation : « C'est Paul Fort, à son Théâtre d'Art libre, qui, le premier, eut l'idée de réunir en une même collaboration les peintres et les metteurs en scène ». Il eut surtout l'idée simple et géniale d'adapter le décor à l'œuvre du

poète. Oui, à partir de cette époque, le mouvement théâtral contemporain était « déclanché »... et déclanché par un poète.

R. DE BURY.

MUSIQUE

Ballets suédois : *Relâche*, ballet instantanéiste en deux actes et un entr'acte cinématographique de M. René Clair et la queue du chien de M. Francis Picabia, musique de M. Eric Satie ; *Le Roseau*, ballet persan de M. Daniel Lazarus ; *Le Tournoi singulier*, ballet mythologique de M. Roland-Manuel ; *La Jarre*, ballet sicilien d'après Pirandello, musique de M. Alfredo Casella ; *La Création du Monde*, ballet de M. Cendrars, décoration de M. Léger, musique de M. Darius Milhaud. — Comédie des Champs-Elysées : *Malborough s'en va-t-en guerre*, pièce en trois actes de M. Marcel Achard, musique de scène de M. Georges Auric. — Opéra-National : *Le Miracle des Loups*, film historique, musique de M. Henri Rabaud. — *Le Mouvement accéléré*.

Les Ballets suédois forment une compagnie vraiment bien sympathique. Tandis que les *Ballets russes* nous arrivent rutilants et fastueux sous les effluves d'un printemps déjà généralement estival, ils ont, eux, la cordiale attention de venir éclairer d'un aimable sourire les brumes de nos fins d'automne. Leur commerce est plein de saveur. Les danseurs y étalent avec sérénité la foi la plus touchante aux vertus intrinsèques de leur gymnastique nationale. Les charmantes dames de la troupe se distinguent de la presque unanimité de leurs consœurs mondiales en ce qu'elles possèdent abondamment tout le nécessaire pour être callipyges et même callimastes (ce qui est bien plus rare encore), et, si cela ne va point peut-être sans quelque pondérabilité infuse, le spectacle de tout repos n'en est pas moins réconfortant. D'ailleurs, quoique les ballerines suédoises ne soient pas des allumettes, elles s'enflamment ostensiblement pour leur art. Elles en fournirent jadis la preuve mémorable en évertuant frénétiquement, dans *Ibéria*, d'incoercibles orbes et de robustes chevilles aux déhanchements libidineux et aux trépidants battements ibériques. Et ce furent des minutes inoubliables. Enfin les *Ballets suédois* ont constitué dès leurs débuts un débouché précieux et toujours accueillant pour notre plus jeune musique française et les plus hardies conceptions de l'art avant-gardiste. *Les Mariés de la Tour Eiffel*, *l'Homme et son Désir* et *la Création du Monde* ont été les plus remarquables résultats de cette heureuse activité. Et peut-être les *Ballets suédois* exagèrent-ils la modestie en ne conservant point à leur répertoire *Maison de*

Fous dont la musique, due, sauf erreur, à un de leurs compatriotes, parut assez intéressante à première audition pour qu'on aimât la réentendre afin de contrôler son impression. Le délicat, pour des entreprises de ce genre, toujours en quête de nouveau et de sensationnel, est de renouveler leur affiche sans dépasser les bornes extrêmes de ce qu'on peut encore dénommer une œuvre d'art. En nous offrant **Relâche**, les *Ballets suédois* ont franchi ce Rubicon spécial pour sombrer dans un gâtisme transcendental et mucilagineux. On se demande ce que peut bien abriter la boîte cranienne des auteurs de cette morne fumisterie Les décors en culs de bouteille et en zigzags de M. Francis Picabia n'étaient même pas drôles et l'entr'acte cinématographique de M. René Clair avait pour principal et assez grossier prétexte la poursuite d'un corbillard à l'allure d'un Orient-express. L'inanité congénitale de la musique de M. Satie eut ici pour avantage de n'ajouter qu'un bruit confus aux rumeurs, sifflets, braillements d'un public qui, venu là pour rigoler, s'efforçait vainement de faire au moins semblant. Pour finir, l'un des danseurs traversa la salle jusqu'aux loges de corbeille et déposa devant Mlle Marthe Chenal une couronne de fleurs d'oranger qu'elle accepta avec simplicité. **Le Roseau**, « ballet persan » de M. Daniel Lazarus, ressemblait certes à une mystification et en serait une si son auteur n'était visiblement d'une sincérité parfaite en se ridiculisant ainsi. L'exécution en fut agrémentée par des « mouvements divers » de l'auditoire qui eurent le don de scandaliser M. Albert Roussel, mon voisin de fauteuil, au point de le porter à qualifier cruellement les perturbateurs anonymes. Au fond, M. Roussel avait évidemment raison, et il est plus poli envers autrui d'attendre la dernière mesure d'un ouvrage pour en manifester sa désapprobation. Cependant, dans la circonstance, le toupet, même inconscient, d'imposer à des mélomanes la nullité prétentieuse d'une musique d'amateur aussi vide et aussi puérile pouvait assurément excuser l'indiscrète impatience de gens ayant toutes raisons de penser qu'on se payait leur tête. Il est bien dommage pour M. Lazarus qu'il ait le loisir de faire de la musique ou, plutôt, de s'imaginer qu'il en fait. On ne peut même pas dire que cela vaille mieux que d'aller au café. Vraiment non. De grâce, autant pour lui que pour les autres, que M. Lazarus aille au café ! **Le Tournoi singulier** de M. Roland-Manuel est loin de mar-

quer un progrès sur ses compositions antérieures. Une écriture invertébrée et flasque, une inspiration incohérente, qu'on dirait confectionnée laborieusement mesure par mesure et fréquemment sans apparent lien entre deux consécutives, une polyphonie lâche ou entortillée, le tout effeuillant froidement un florilège de styles et de souvenirs panachés. On conçoit mal que l'auteur n'ait pas discerné de soi-même les réminiscences flagrantes d'*Adélaïde*, de *l'Heure espagnole*, du *Chant du Rossignol* et de Chopin, entre autres, qui émaillent sa menue partition. C'est beaucoup de mémoire pour aussi peu de pages. Si la personnalité propre du musicien n'y transparaît naturellement pas un instant, ces multiples évocations assurent du moins à son *Tournoi* sur *le Roseau* précédent la supériorité de contenir quelque chose. Mais il semble que M. Roland-Manuel doive bien prendre garde à se détourner du chemin de M. Daniel Lazarus, s'il ne veut rattraper celui-ci quelque jour sans s'en douter. Souhaitons qu'une telle perspective l'épouvante suffisamment pour l'engager à travailler sérieusement pendant un an ou deux avant de se risquer à un nouveau ballet. Après avoir longtemps démontré combien il est facile de fabriquer talentueusement du Stravinsky et du Schœnberg, M. Alfredo Casella nous fit, avec **la Jarre**, l'agréable surprise de nous donner enfin de la musique italienne et, ma foi ! excellente, verveusement façonnée de chansons populaires siciliennes et fort habilement orchestrée. On doit se réjouir de voir cet adroit musicien entrer dans cette voie pour lui nouvelle, car les influences du dehors ne sont fécondes que greffées sur un vigoureux tronc autochtone d'où seul peut naître et se développer, comme un rameau vivace, la personnalité d'un véritable artiste. Emprunté à un récit de Pirandello, ce ballet eût paru sans doute plus divertissant encore si les auteurs avaient été mieux secondés par la chorégraphie et la mise en scène. A ce dernier égard, nos amis scandinaves auraient tout bénéfice à recourir éventuellement à des conseils aussi avisés que ceux qui leur ont permis naguère la spirituelle réussite des *Mariés de la Tour Eiffel*. Musicalement, le plus intéressant du programme des *Ballets suédois* n'en demeure pas moins la reprise de **la Création du monde** de M. Darius Milhaud, que j'entendais pour la première fois. La maîtrise et la facilité d'écriture du musicien sont vraiment quelque chose d'extraordinaire. Cela dame presque le pion à Men-

delssohn et à Saint-Saëns. Et cette brève partition est aussi admirablement construite. L'exposition, l'enchaînement et les combinaisons des idées procèdent d'une logique architectonique impeccable. Enfin cette œuvre est, par surcroît, l'une des plus personnelles de l'auteur. De quelques antécédents qu'à l'égal de toute œuvre d'art elle puisse s'attester dériver, on n'y discerne aucunement la tyrannie d'influences immédiates frisant aisément le pastiche. Tout au plus y est-on un tantinet gêné par certain triolet de la fugue, qui remémore incidemment celle du *Tombeau de Couperin*, mais l'ensemble est bien du Milhaud. On ne saurait dissimuler toutefois que ces idées manquent quelque peu de relief, que cet ensemble apparaît plutôt grisâtre, assez terne, en dépit d'une orchestration qui se plaît à des foucades acidulées ou pistonnantes. L'impression serait assez bien celle d'un néo-classicisme d'avant-garde, et peut-être est-ce dans ce sens que M. Darius Milhaud pourra dégager peu à peu définitivement une originalité qui, même dans ces limites, s'avère loin d'être sans prix.

M. Georges Auric a composé pour **Malboroug s'en va-t-en guerre**, à la Comédie des Champs-Elysées, une délicieuse musique de scène pleine de verve, de fraîcheur et de fantaisie, et en tout cela fort adéquate à la pièce de M. Marcel Achard ; si adéquate même que celle-ci se priverait malaisément peut-être de cette fine glose sonore. Elle y acquiert en pittoresque et aussi en profondeur. L'interlude du second acte, « la Tente de Malborough », souligne d'un léger trait d'humour la psychologie burlesque du héros. « Le Chemin de tous », « le Haut de la Tour » et le Nocturne final nimbent d'une rêveuse et palpitante ambiance la poésie du verbe. Le Prélude est une page symphonique remarquablement captivante. Rien qu'avec un piano et quelques instruments, M. Auric obtient les effets les plus savoureux et les plus justes. C'est une petite chose, que le musicien acheva en fort peu de temps et comme en se jouant, mais dont la sûreté de touche et l'intérêt purement musical portent la griffe du jeune maître. Devant la profusion de courtes œuvres de circonstance plus ou moins bâclées, on fut assez tenté, depuis quelques années, de regretter le temps où un compositeur choisissait son sujet, élaborait longuement et publiait son ouvrage sans espoir, que lointain peut être, d'assister à son exécution. L'expérience éta-

blit que le cas peut servir d'épreuve. Après tout, Haydn et Mozart n'ont guère jamais écrit que sur commande. C'est le signe des élus de ne pouvoir rien produire qui soit indifférent, et M. Georges Auric s'affirme de plus en plus de ceux-là.

Le Miracle des Loups, à l'Opéra, est pour fixer les destinées du monument Garnier. Par un « miracle », en effet, de prescience divinatrice, cet architecte a imaginé et construit, en plein Second-Empire, la salle de cinéma idéale. Encore les organisateurs n'ont-ils point utilisé toute la vastitude disponible d'un écran se prêtant, en l'espèce, aux plus mirobolants spectacles. Le prodigieux succès de recettes montre combien l'Etat serait à même de gagner à une exploitation de cet ordre, dont les revenus assurés lui permettraient enfin la construction d'un Opéra où on entendrait la musique. On augure également du *Miracle des Loups* qu'un cinéma de cet attrait et de cette envergure contribuerait précieusement à la culture des bacheliers de M. François Albert, en les initiant quelque peu, fût-ce à l'instar d'Alexandre Dumas le père, à quelque connaissance du passé, unique faculté distinguant l'*homo sapiens* de la bête. Et peut-être, grâce à cet *utile dulci*, d'inopinées lumières pénétreraient-elles sans douleur en certaines gracieuses cervelles, comme celle d'une dame élégante et des plus distinguées, que j'entendis un jour, au sortir d'une séance analogue où s'étaient déroulées les tragiques aventures d'Œdipe, murmurer d'un ton convaincu : « C'est bien compliqué cette histoire-là ! » La charité invite à passer sous silence la « musique » de M. Henri Rabaud ou, plutôt, ce qu'il appelle ainsi.

§

J'ai reçu, adressé à mon nom au *Mercure de France*, le numéro de novembre d'une feuille mensuelle intitulée *le Mouvement accéléré*. Au milieu de la première page, sous le titre de *Cahiers d'un Mammifère* et signée ERIC SATIE, se détachait une chronique où me concernait ce qui suit :

NOUVELLE DIRECTION DU VENT. — Le musicographe du *Mercure de France* vient de jeter ses cartes — en plein à la tête de l'Omoplate-Auric (*si homogène, si omelette*) et sur celle du grand Dadais de Poulenc... Oui...

C'est le Pape canonisant Lénine, se faisant arbitre sportif, et devenu marchand de poudre à tuer les curés (*sorte de mort-aux-rats pour ecclésiastiques*)... Une savante combinaison « politico-musicale» de Marnold, quoi !...

Que l'Omoplate-Auric (*si homogène, si omelette*) et le grand Dadais de Poulenc s'arrangent pour être « pommadifiés » par le « marnoldeux » porte-grande-barbe du *Mercure de France*, cela les regarde — sous le nez, même. En tout cas, les voici fournis d'un brevet qui les place dans la cuisine, derrière la rôtissoire à gaz de la *Société Parisienne* dispensatrice de ce fluide aériforme... Oui...

Qu'ils y restent : ils font un joli trio, à eux deux...

JEAN MARNOLD.

ART

Exposition André Chapuy : galerie Druet. — Exposition O. D. V. Guillonnet : galerie Marcel Bernheim. — Exposition François Quelvée : galerie Druet. — Exposition Marie Laurencin, Suzanne Fegdal, etc. : galerie Henry. — Exposition Grunsweigh : galerie Pierre.

La variété est une haute qualité dans l'œuvre d'un peintre, quand il ne s'agit point, pour lui, d'improvisations hâtives sur tout sujet, mais d'efforts consciencieux et réitérés dans plusieurs directions choisies par l'artiste, d'après l'intérêt des thèmes et leur accord avec son tempérament propre. **André Chapuy** est, parmi les peintres soucieux de diversifier leur originalité, un des plus consciencieusement patients et des plus pertinaces investigateurs. Il s'est adonné longtemps à décrire la vie des travailleurs manuels, cherchant à en traduire, en toute simplicité, les épisodes douloureux et dramatiques, et il est arrivé sur ce point, par la sobriété de la mise en page et la vigueur calme du rendu, aux plus frappantes images. Il est épris du grouillement de la rue, des silhouettes de groupes hilares de badauds, amassés autour du marchand de chansons ou attirés par un accident. Il sait toujours, en les traduisant, noter les silhouettes caractéristiques, évoquer le bariolage de curieux, distinguer parmi eux les oisifs, les affairés captés un instant par le spectacle, et aussi les plus dissemblables passants de ces assemblées éphémères, et ceux dont le type est anecdotiquement le plus intéressant. Il figure ainsi parmi les adeptes les plus doués de cette lignée de caractéristes qui sait donner l'expression principale des personnages, elliptiquement, mais sans déformation, de façon à en faire comprendre, par la

ligne physique, la mentalité. Parallèlement, il a donné des études de nus féminins, des apparitions de Parisiennes, dans des décors simples, mais jolis, nés de l'aptitude du modèle à choisir pour les tentures, pour les étoffes qui recouvrent ses meubles, des tonalités claires et élégantes. Il a été assez suivi dans cette voie pour qu'on attribue parfois cette gamme de claire légèreté décorative à d'autres qui ont imité Chapuy, sans naturellement le dire, et il leur demeure supérieur, par la vérité de ses nus et le pittoresque populaire des accessoires choisis, de l'harmonie générale, et la complexité colorée de ses thèmes d'étude.

Entre temps une bourse de voyage l'a décidé au voyage d'Algérie. Il en a rapporté de grandes pages décoratives ; on en peut voir quelques-unes à son exposition chez Druet. Chapuy n'est point un orientaliste, c'est-à-dire qu'il n'a point cherché de thèmes spéciaux, vigoureusement ensoleillés, que le désir de vérité ethnique et le souci de représenter les types différents de la population indigène, son grouillement dans ses marchés, n'ont point guidé son pinceau pendant ses quelques années d'Algérie. Mais il a admirablement compris et synthétisé le paysage du Sahel, et, à côté de clairs panneaux synthétiques, il expose de précieux dessins détaillés et vivants d'arbres et de fouillis floraux, d'une très intéressante et fidèle spontanéité. Ses toiles algériennes sont baignées d'une atmosphère délicate et exacte.

Chapuy, depuis plusieurs années, s'est fixé près d'Autun, dans le Morvan. Il a très consciencieusement scruté la nature du terroir, s'en est pénétré et en rapporte des paysages singulièrement intuitifs et complets. Aux divers Salons, on a pu s'intéresser à de larges évocations du Morvan sous la neige, à la description de larges ciels durs et menaçants, comprendre la symphonie de tristesse que Chapuy tirait de tous ces éléments frileux, sur les lignes robustes des terrains. Son exposition chez Druet contient de belles et solides études d'automne qui peuvent compter parmi les meilleurs paysages qui nous sont montrés actuellement.

L'étude très nuancée des éléments changeants, atmosphère, arborescences, légèreté ou solidité de l'horizon, est étayée sur la plus solide observation des terrains, du visage fondamental de la terre, en ses escarpements et ses ravins. Il différencie, comme peu d'artistes, les teintes diverses du sol labouré, des routes, de la terre couverte de semis d'herbes ou de légers embroussaille-

ments. Il plante son décor à ses proportions justes et à sa valeur d'horizon et donne ainsi des pages très complètes. S'il est peut-être plus attiré vers les moments mélancoliques de la vie du paysage, il en capte aussi les heures riantes et, toujours dans cette gamme très exacte de sa traduction, il différencie la nuance parculière de ces féeries de lumière et résume l'aspect le plus réel de la clarté au pays qu'il décrit.

C'est la première fois qu'André Chapuy expose une série d'œuvres aussi nombreuses, encore qu'il n'y ait point cru devoir présenter de ses larges épisodes de la vie du travail décrits en grandes toiles, mais le paysagiste et l'intimiste qu'il est se démontre, par cette exposition partielle, infiniment divers et captivant.

§

Guillonnet est un décorateur très ingénieux et très nuancé, des plus intéressants par sa permanente recherche d'originalité décorative du thème dans une orchestration subtile d'accords rares. Il s'est créé un modèle merveilleux de joie florale, dans le vaste jardin de sa petite maison de Garches, si pittoresque par l'affleurement du jardin, éclos sur un plan très médité, entre les arborescences de hautes futaies où le caprice de la nature n'a point été contrarié. Guillonnet a appuyé sur ce paysage harmonieux de grandes toiles décoratives. Dans la quarantaine de toiles de format restreint qu'il montre chez Bernheim jeune, il explique la variété de son décor et les détails de ses recherches : ici près des pergolas où s'affirme l'art de l'aménagement des couleurs traitées en bouquets, là des coins de sentier, des épisodes de parterre, des jeux restreints d'orchestration, des plénitudes de tons francs, traités de la façon la plus séduisante, autour de personnages modelés dans la lumière. Parfois, du parterre floral, s'érige, comme une fleur d'une harmonie plus fine encore, comme l'épanouissement naturel de la nature à la beauté de la couleur et de la forme, un grand nu féminin, jaillissant librement sous la clarté à la fois violente et nuancée de la lumière. La forme humaine résume en précision toute cette recherche d'harmonie décorative et fournit à l'artiste les plus beaux effets.

§

Parmi les peintres désireux d'échapper au morceau, à l'inter-

prétation fidèle ou figurée de la réalité pure, **François Quelvée** est un des plus persévérants à chercher l'originalité. C'est un méditatif à qui il ne déplaît point d'être taxé de littérature, ce qui, aux yeux d'exécutants purs, est une tare, et en somme est une vertu picturale, l'intelligence n'étant jamais une intruse, en art. S'il arrive à François Quelvée d'intituler certaines de ses œuvres : poèmes, il faut admettre qu'il y a droit et c'est un éloge. D'autant que ces élans vers quelque chose de plus neuf que le réalisme, ou la pseudo-construction, s'appuient sur un ferme dessin, et une belle harmonie colorée. Il y a dans les recherches de Quelvée une sève vigoureuse, et c'est avec force qu'il imprègne sa peinture de volonté littéraire et de rythme lyrique.

§

Galerie Marguerite Henry, exposition d'un groupe féminin. Marie Laurencin avec quelques pages agréables. Ghy Lemm avec des terrasses de café, d'une facture spirituelle, une variété amusante de types sous les clartés des lanternes vénitiennes, des paysages solidement construits ; de Mme Halicka un bon tableau, la *servante*, aux lignes de lassitude bien accusées dans un décor intéressant et bien harmonisé ; des nus de Cheriane, solides et d'une recherche de mouvement très travaillée, des fleurs et des paysages d'une bonne symphonie de couleurs de Mme Suzanne Fegdal.

§

Grunsweigh expose une vingtaine de paysages de banlieues parisiennes et des natures mortes. C'est un artiste sincère, consciencieux et savant. Il s'est démontré excellent peintre de figures. Puis il a été séduit par des aspects de banlieues parisienne et il a ajouté une note inédite à la peinture des zones suburbaines. Tandis que les peintres parisiens sont surtout soucieux d'en donner, d'après Raffaelli, l'impression de tristesse et même de détresse, Grunsweigh a surtout été frappé par tant de menus efforts pour créer du joli, pour entourer d'arbres une façade de briques, blanche et rose, et même un mensonge de briques obtenu par de la couleur sur de la caillasse. Il a noté avec un soin épris les charmes de petits jardins, qui se continuent de murs en murs et semblent, par l'accumulation des frondaisons, se multiplier en grand parc dans l'horizon.

Ses natures-mortes sont curieuses, d'une ordonnance très précise, presque rectiligne animées par le sortilège de la couleur. C'est un artiste dont le vigoureux développement est incessant, l'évolution très franche, en dehors de la mode, et son art, qui se prouve à la galerie Pierre par les plus intéressantes réalisations donne des promesses d'avenir.

GUSTAVE KAHN.

ART ANCIEN ET CURIOSITÉ

Quelques réflexions sur le marché de la Curiosité. — Collection du vicomte Beuret : objets d'art et d'ameublement, tableaux anciens, dessins et gouaches. — Ventes les 5 et 9 décembre d'objets appartenant à divers. — Mémento.

Et il arrive ce qui devait arriver ! C'est-à-dire tout ce que j'avais annoncé dans une série d'articles parus en 1920 et 1921 sous ma rubrique du *Mercure de France*. Il suffisait d'ailleurs, pour le prévoir, du simple bon sens. En mettant des droits excessifs à l'entrée et à la sortie des objets anciens ; en imposant des formalités aussi nombreuses que vexatoires ; en interdisant plus tard l'exportation des capitaux ; en accablant d'impôts répétés (impôt de 12 o/o sur le chiffre d'affaires, de 9,50 o/o sur les bénéfices commerciaux) une marchandise qui ne cesse de circuler, de passer de main en main, on devait aboutir logiquement à ce double résultat : décapiter le marché de Paris de son privilège d'être le marché mondial des objets d'art ancien, provoquer une hausse des cours qui rend les transactions de plus en plus en plus difficiles et finira par amener une crise grosse de désastres.

Londres, New-York, Amsterdam, Bruxelles, Berlin, Leipzig, Vienne, Florence, bénéficient largement, et de plus en plus, des fautes dues à l'ignorance et à l'incompréhension de nos gouvernants.

C'est ainsi que, au mois de juin dernier, a eu lieu à Amsterdam, à la galerie Mensing, la vente Goldschmidt, qui produisit plus de cinq millions : d'où perte considérable pour le trésor français.

Et cependant l'expert Léman fit trois fois le voyage de Bruxelles pour tâcher de décider les propriétaires de cette collection à la vendre à Paris. Mais ceux-ci reculèrent devant les frais qu'entraînait la législation française.

En novembre, c'est à Vienne qu'on dispersa, pour les mêmes raisons, une importante et remarquable collection de miniatures, où dominaient des œuvres françaises.

En février prochain aura lieu à Florence, avec M. Ercole Canessa comme expert, la vente de la collection du prince de Girasole composée, paraît-il, de fort beaux objets du Moyen Age et de la Renaissance.

La province elle-même tend à ne plus envoyer à Paris ses collections pour y être vendues, puisque Paris n'attire plus les étrangers et que les transports sont hors de prix. Elle se dit avec raison que les marchands de la capitale se dérangeront bien pour se rendre à Lyon, où l'expert, Mme Blot, vient de disperser une belle collection de faïences dans laquelle une fontaine en Moustiers, de Ferrat, a fait 5.000 francs.

Amateurs et marchands hésitent encore moins à se rendre à Nice, où l'expert René Morot est de plus en plus occupé. Ils courent la chance de faire la « bonne affaire » en même temps qu'ils prennent quelques bienfaisants bains de soleil.

Est-ce à dire que Paris est complètement déserté, et que toutes les muses de l'Antiquité ont fui les bords de la Seine ? Non, certes ! Paris garde ses fidèles, les collectionneurs fins et délicats, et les grands marchands véritablement avertis. Mais il faut malheureusement noter que Paris n'est plus le lieu exclusif des grandes ventes. En juin nous avions eu la vente de Ridder qui, on s'en souvient, produisit près de douze millions. Mais elle n'eut lieu à Paris que parce qu'elle s'y trouva séquestrée par mesure de guerre.

Dans la dernière saison octobre-décembre, nous avons assisté à quelques bonnes petites ventes, mais à aucune qui fût sensationnelle.

La plus digne d'attention, **celle du vicomte Beuret**, eut lieu le 25 novembre, à la galerie Georges-Petit, et donna un total de 1.758.520 fr. Dans cette collection figurait une gouache célèbre de Louis-Gabriel Moreau : *On y court plus d'un danger*. C'est un sujet galant dans la même note que l'*Escarpolette*. M. Arnold Seligmann l'acquit pour 91.000 fr., alors que les experts n'en demandaient que 60.000 fr.

Dans une autre **vente d'objets à divers amateurs** faite à la galerie Georges-Petit par Me Lair-Dubreuil le 5 décembre,

on remarquait un secrétaire et une commode en acajou, avec bronzes, exécutés par l'ébéniste Georges Jacob vers 1795 pour Cambacérès. Ces meubles provoquèrent des enchères animées. Vendus d'abord séparément à titre provisoire, ils furent réunis et les enchères montèrent à 51.000 fr. M. Chantrell l'emporta sur M. Léo Dalligny.

La vente produisit 1.358.145 francs.

Une **vente analogue**, faite dans la même salle le 9 décembre par Me Henri Baudoin, comprenait une série de faïences de Delft, des sièges nombreux et quelques tapisseries.

Les sièges se vendirent particulièrement cher. Parmi eux se distinguaient notamment huit fauteuils signés Delaunay, très finement et richement sculptés, et dans leur vieille dorure, tapisseries en Aubusson, à fleurs, mais d'un coloris vif et frais. M. Founès les obtint pour 145.000 fr., en lutte avec MM. Dantes, Fabre et Léo Dalligny.

A cette vente, les bronzes se vendirent plutôt mal. Affaire de mode. Car en antiquités comme en tout le reste, il y a des modes, et souvent un peu ridicules. Il est vrai que ces bronzes étaient plutôt insignifiants.

Dans ce domaine comme dans les autres, les belles pièces ne perdent pas de leur valeur. Au contraire. Et c'est légitime. Les choses d'un haut intérêt d'art doivent garder leur prestige et conserver leur prix. Mais les choses plutôt d'usage, telles que les sièges par exemple, ne devraient pas subir la hausse incessante que nous constatons. Cette hausse provient surtout des frais que le fisc impose à ces objets, comme je le disais au début de cet article.

Ce qui m'étonne, c'est que les intéressés, antiquaires, chambres de la Curiosité, commissaires-priseurs, experts, — personne n'agit sérieusement et vigoureusement pour mettre fin à une situation dont tout le monde souffre et qui, je le répète, aboutira forcément un jour ou l'autre à une crise lamentable.

En attendant, les dirigeants de 1920 et 1921, auteurs d'un tel malaise, continuent à jouir de leurs appointements et des honneurs !

La démocratie, ou pouvoir anonyme, est décidément une belle chose ! Que sera-ce quand nous vivrons sous la dictature du prolétariat, où conduit la veulerie des élites !

Mémento. — J'ai parlé en son temps d'un procès intenté par l'anti-

quaire Demotte à l'ancien représentant de sa maison de New-York pour vol et diffamation. La cour d'assises de la Seine vient de condamner ce triste sire à un mois de prison et à la restitution de 73.000 fr. à la veuve de l'antiquaire. Condamnation bien bénigne en comparaison du tort commis ! En jetant le discrédit en Amérique sur nos œuvres d'art ancien, le condamné Vigouroux a causé à la France des dommages incalculables. Et dire que *le Matin* eut la naïveté d'accueillir ces odieux racontars et d'en alimenter une campagne de néfaste mémoire !

JACQUES DAURELLE.

NOTES ET DOCUMENTS D'HISTOIRE.

Sur la piste du mystérieux Boutin : l'odyssée algérienne (1808) (Documents inédits) ; la mission orientale (1810). — En 1808, Napoléon caressa le projet de conquérir Alger, d'étendre sa domination sur toute l'Afrique du Nord, d'atteindre l'Égypte par le désert, de prendre sa revanche sous les murs d'Acre, et, de nouveau, de s'élancer vers l'Inde. Mais, avant de s'attaquer au Dey, il désira avoir sous les yeux des renseignements précis, d'ordre géographique, surtout stratégique.

De Bayonne, le 18 avril de cette année, il écrivit à son ministre de la Marine et des Colonies, confident de sa pensée :

Monsieur Decrès, méditez l'expédition d'Alger, tant sous le point de vue de mer que sous celui de terre. Un pied sur cette Afrique donnera à penser à l'Angleterre. Y a-t-il sur cette côte un port où une escadre soit à l'abri d'une force supérieure ? Quels seraient les ports où l'armée, une fois débarquée, pourrait être ravitaillée ? et combien l'ennemi pourrait-il bloquer de ports différents ? Il n'y aurait guère en Égypte que le port d'Alexandrie. Rosette était un port très dangereux et cependant on le comptait. Ici, je crois qu'il y en a une douzaine. Combien peuvent-ils contenir de frégates, de bricks et de gabarres ? L'escadre de l'amiral Gantheaume entrerait-elle à Alger et y serait-elle à l'abri d'une force supérieure ? Quelle est la saison où la peste n'est plus à craindre et où l'air est bon ? Je suppose que ce doit être en octobre.

Après avoir étudié l'expédition d'Alger, étudiez bien celle de Tunis. Écrivez-en confidentiellement à Gantheaume, qui, avant de venir à Paris, peut prendre des renseignements ; ils peuvent s'étendre jusqu'à Oran et s'appliquer à la terre et à la mer.

Les renseignements à prendre par terre sont s'il y a des chemins et de l'eau. Je suppose que cette expédition demande 20.000 hommes.

Vous sentez bien que cette expédition, l'ennemi la supposerait pour la Sicile, et qu'il serait bien déjoué si, au lieu de cela, elle se rendait à Alger.

Je ne vous demande une réponse que dans un mois; mais, pendant ce temps, recueillez des matériaux tels qu'il n'y ait pas de *mais*, de *si*, de *car*. Envoyez un de vos ingénieurs discrets sur un brick, qui puisse causer avec le sieur Thainville ; mais il faut que ce soit un homme de tact et de talent. Il faudrait que cet ingénieur fût un peu officier de marine et un peu ingénieur de terre. Il faut qu'il se promène lui-même en dedans et en dehors des murs, et que, rentré chez lui, il écrive ses observations, afin qu'il ne nous rapporte pas des rêveries. Vous pourriez même vous concerter avec Sanson pour avoir un homme capable. Vous devez trouver des renseignements dans les archives des relations extérieures et de la guerre. Faites faire des recherches dans ces archives et dans les vôtres. De tout temps on a demandé en France des renseignements sur ces pays (1).

M. Decrès eut la main heureuse. Cet homme de tact et de talent, un peu officier de marine et un peu ingénieur de terre, il le trouva dans la personne du chef de bataillon Boutin, depuis peu rentré de Constantinople, dont il avait mis les forts et batteries en état de repousser la flotte de l'amiral Duckworth.

Le 3 mai, à 8 heures du matin, Boutin quitta Paris et arriva à Toulon, le 7, vers le soir; le lendemain il se présenta devant le contre-amiral Gantheaume, à bord du vaisseau de Sa Majesté le *Commerce de Paris* et lui remit une dépêche de Decrès annon-

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, Paris 1866, t. XVII, pp. 20-1, no 13760.

Tout ce qu'on savait jusqu'ici de cette odyssée tenait en une trentaine de lignes, résumé d'un résumé, que l'académicien Camille Rousset inséra, en passant, dans sa *Conquête d'Alger* (Paris 1889, avant-propos et pp. 37-38). L'article publié par le *Courrier Français* du 29 avril 1830, est purement fantaisiste, du moins en ce qui concerne les « promenades » d'Alger et l'évasion de Malte.

Dans ses commentaires en marge des lettres de lady Stanhope au colonel Boutin (*Mercure* du 15-IX-1924), M. Georges Montorgueil esquisse sommairement la double mission de cet officier à Alger, en Égypte et en Syrie. M. Montorgueil a repris ce sujet dans la variété intitulée un *Agent secret de Napoléon en Orient* (le *Temps* du 31 octobre), sans toutefois le traiter aussi complètement qu'on eût pu l'espérer. M. Montorgueil fait, ce nous semble, trop de cas de Boutin, de qui la mission orientale, somme toute, est analogue à celle dont fut chargé en 1802 le colonel Sébastiani. Les documents inédits que nous publions aujourd'hui révèlent son odyssée algérienne, et la Correspondance de Napoléon Ier nous a permis de déterminer exactement la nature de sa mission en Egypte et en Syrie, ainsi que les projets de Napoléon relativement à ces deux pays.

çant simplement son envoi à Alger. Sur le champ, le contre-amiral donna des ordres pour son départ sur le *Requin*, mais, bientôt après, il reçut une seconde lettre du ministre de la Marine, datée du 2 mai, qui révélait le but véritable de la mission de l'officier.

Aussitôt, il en conféra avec Boutin. Il lui fit observer que les renseignements qu'il possédait lui-même sur les côtes barbaresques étaient à peu près complets ; que, se rendre sur les lieux pour en chercher de nouveaux, était une entreprise incompatible avec le reste des opérations, et que cette recherche d'ailleurs absorberait beaucoup trop de temps ; pour les mêmes raisons il déconseilla une espèce de cabotage d'Oran à Alger : sur toute cette étendue il n'y avait que 3 à 4 points à remarquer. Le mieux, c'était d'aller droit au but, et d'en revenir sans détours, sauf les détours de sûreté ou prescrits par le temps. A l'instant, Gantheaume rédigea ces instructions à l'adresse du Capitaine Berrar, commandant du *Requin* :

Je vous préviens, M. le Commandant, que votre destination est pour Alger. Vous appareillerez dès que les vents vous le permettront. Vous savez que l'escadre anglaise, forte de 18 voiles, parmi lesquelles on compte 18 vaisseaux, paraît avoir établi sa croisière à 8 ou 10 lieues au Sud du Cap Sicié ; d'après les signaux de côte, on doit croire qu'elle a détaché des bâtiments à l'Est et à l'Ouest de ce point.

Pour tromper la surveillance de l'ennemi, il sera donc convenable qu'avant de vous exposer au large vous vous portiez soit à l'Est, soit, à l'Ouest de Toulon et que vous serriez de près la terre : si vous avez, en sortant, des vents de N.O., vous la rangerez (*sic*) jusque par le travers du golfe de Fréjus ou du golfe Juan. Si les vents sont à l'Est et à l'En.E. vous filerez jusque dans la baie de Marseille. Quoi qu'il en soit, vous ne devrez quitter la terre qu'à l'entrée de la nuit, et après vous être assuré par la position de l'ennemi que vous n'avez rien à craindre.

Une escadre espagnole est à Mahon : il serait possible que des vaisseaux ennemis bloquassent ce port : vous éviterez pour cette raison de prendre connaissance de Minorque.

Je vous envoie avec les présentes instructions un paquet du ministre de la Marine adressé à M. Dubois-Thainville, Consul général de France. Vous le remettrez à votre arrivée à Alger.

Vous appareillerez et irez croiser à 15 jours entre la Barbarie et Mayorque (1). Après ce terme vous retournerez à Alger : vous y pren-

(1) « Connaissant le caractère ombrageux des Algériens, j'ai cru ne pas devoir ordonner aucune reconnaissance sur les côtes et je me suis borné à pres-

drez les dépêches du Consul général et vous ferez votre retour sur les côtes de France, évitant la croisière ennemie au devant de Toulon.

Vous recevrez à votre bord M. Boutin (1) qui se rend auprès de M. Dubois-Thainville son proche parent : je vous prie de le traiter avec égards.

Le soir du même jour (2), à 6 heures, le *Requin* mit à la voile de la rade de Toulon.

Boutin lui-même racontera plus tard comment s'effectua la traversée (3) :

A une heure du matin, étant à 22 lieues du port, dans la direction du S. E. nous apperçumes un trois-mâts portant un feu. On l'évita en appuyant vers la côte.

Le 10, à une heure et demie de l'après-midi, nous aperçûmes une voile qui, bientôt après, se dirigea sur nous. A deux heures et demie parut un second bâtiment qui fut rallié par le premier, après plusieurs coups de canon et signaux auxquels il répondit. A 4 heures enfin se découvrit une bombarde marchant à peu près dans notre direction.

Pendant la nuit, la bombarde cula beaucoup ; le second bâtiment disparut. mais le premier nous avait considérablement gagnés. A 6 h. 1/2, il avait déjà tiré plusieurs coups de canon de chasse ; à 7 h. il fut résolu d'en venir à une action d'ailleurs à peu près inévitable. Elle dura plus de quatre heures. L'équipage se conduisit parfaitement. Le combat cessa par l'effet d'un léger vent qui vint pour ainsi dire nous séparer, et parce que d'un côté nous avions à craindre la bombarde qui, pendant la nuit, était arrivée presque à portée, et que, de l'autre, les Anglais avaient beaucoup souffert.

Selon ce que nous avons appris depuis, le bâtiment auquel nous avons eu affaire est le brick le *Wizard* (4) de 20 pièces d'artillerie. Nous lui avons tué 6 hommes, blessé 16 et endommagé considérablement ses mâts, vergues, etc. Le brick de Sa Majesté eut 2 hommes tués et on peut dire point de blessés, il n'y eut que quelques légères contusions occasionnées par des éclats, j'en reçus moi-même une, étant occupé au ser-

crire une simple croisière au Capitaine entre Alger et l'île de Mayorque ». Gantheaume à Decrès (lettre du 9 mai 1808).

(1) *M. Boutin* n'était nullement le parent de M. Dubois-Thainville ; il s'embarqua comme simple passager ; ni sa personnalité, ni sa mission ne furent révélées au capitaine Berrac.

(2) C'est à tort que M. Montorgueil, dans son article du *Temps*, place en mars le départ du *Requin*. L'anachronisme était bien plus grave dans ses commentaires du *Mercure* (15-IX-1924, p. 664) : M. Montorgueil situait alors la mission algérienne de Boutin, avant 1807, c'est-à-dire avant sa participation à la défense de Constantinople !

(3) Lettre à Decrès du 4 novembre 1808.

(4) *Wizard* : le Sorcier.

vice de l'artillerie. Le grand mât de hune fut endommagé par un boulet.

Le brick le *Wizard* ne cessa pas cependant de nous suivre. Cette circonstance et les différentes variations du vent nous portèrent dans la rade de Tunis. L'ennemi reprit alors sa route vers Malte...

Nous entrâmes dans la rade de Tunis le 14, à 6 heures du matin, nous en partîmes le 18, à la même heure ; dans cet intervalle on fit de l'eau et quelques légères réparations au brick...

De Tunis à Alger il ne nous arriva rien de remarquable seulement, à la hauteur de Bougie nous eûmes un coup de vent qui nous porta à 12 heures en mer. Le 24 à 9 heures du soir nous mouillâmes dans la rade d'Alger...

Le 25, Boutin débarqua et se fit conduire chez le consul général de France, qui l'accueillit avec tous les égards dus à la recommandation de M. Decrès. Sans perdre de temps, Boutin se mit à l'œuvre. De grands obstacles se dressaient devant lui, avec l'aide du consul il sut les surmonter, ses talents et son activité firent le reste, c'est-à-dire la reconnaissance de la ville, des forts et batteries d'Alger et des environs. Il parcourut des quartiers où les « chapeaux » ne paraissaient pas et, tout autour de la ville d'Alger, dépassa de trois à quatre lieues les limites assignées aux Européens. M. Dubois-Thainville, qui n'était pas sans inquiétudes, lui reprochait sa témérité et qu'il voulût trop voir. Ces excursions éveillaient en effet les soupçons du Dey. Un jour que Boutin avait, en compagnie de M. Dubois-Thainville, poussé sa « promenade » jusqu'à Larache, il « fit dire quelques heures après que le consul devait bien savoir que les Francs n'allaient point là et qu'on n'y retournait plus ».

Une autre fois, ayant appris que le janissaire attaché au consulat avait guidé Boutin au cap Mantifoux, il menaça le Turc de le faire enterrer tout vif en cas de récidive.

Mettant à profit ses moments de loisir, Boutin rédigeait ses observations par écrit et jetait sur le papier des croquis qu'il se proposait d'intercaler dans son rapport.

Le 6 juin, le *Requin* qui, depuis le 27 juin, était allé croiser, conformément aux ordres du contre-amiral, reparut dans la baie d'Alger, amenant le brick marchand la *Santa Teresa*, qu'il avait pris à la vue d'une frégate anglaise.

« La vente de ce bâtiment et une circonstance extraordinaire... (1)

(1) Voir plus loin, p. 239.

rapporte Boutin, motivèrent la station du *Requin*, dont l'arrivée avait excité une curiosité qui allait jusqu'à l'inquiétude.

Nous partîmes le 17 juillet pour rentrer en France.

Le 28, étant à 10 lieues de Coristan, nous prîmes une polacre et une polacre chargée de vins, huiles, etc., ayant 12 hommes d'équipage.

... Le 25, étant à 3 lieues de la baie d'Ajaccio, nous prîmes un corsaire anglais de 28 hommes d'équipage et de 8 pièces d'artillerie. Le même jour, à midi, nous mouillâmes à Ajaccio où les trois dernières prises furent déposées.

Nous mîmes à la voile d'Ajaccio le 26, à 10 heures du matin. Le vent fut faible jusqu'au lendemain après-midi. A 7 h. du même jour, étant à 4 lieues en arrière de la terre, le vent qui avait successivement augmenté depuis plusieurs heures se trouva bon frais et tout annonçait qu'il se maintiendrait là. Cette circonstance fit prendre à M. Berrac la résolution de changer de route et de mettre le cap droit sur Nice. Mais, dans la nuit, après minuit surtout, le vent varia d'intensité et de direction, ce qui nous retarda.

Le 28, à 5 heures du matin, étant à 6 lieues de Monaco, le temps s'étant tout à coup éclairci, on aperçut un bâtiment qui fut bientôt reconnu pour un trois-mâts. On se dirigea pour l'éviter sur le cap Mele, puis sur Spezia. Jusqu'après 10 heures l'ennemi n'avait eu aucun avantage de marche sur nous, mais le vent ayant alors augmenté, la mer étant devenue houleuse et la marche du brick n'étant que de 4 à 8 nœuds, nous perdîmes considérablement. De 10 h. 1/2 à midi, moment où l'ennemi commença de tirer ses canons de chasse, on prit les dernières précautions pour alléger le bâtiment. A 2 h. 1/2, n'étant plus qu'à une demi-portée on arbora le pavillon français et le capitaine résolut de virer sur babord afin de tirer sa bordée et de faire à l'ennemi quelque grave avarie qui nous permît de nous sauver. Ce mouvement n'ayant pas eu le succès désiré et ayant éprouvé nous-mêmes quelques dommages, nous nous trouvâmes arrêtés sous le feu de l'ennemi à portée de pistolet. Après avoir fait tout ce qu'il était possible de faire dans une situation si désavantageuse où l'inclination du bâtiment rendait nulle d'un côté et impossible de l'autre l'action de l'artillerie, on se trouva dans la cruelle nécessité d'amener le pavillon.

Sitôt qu'il se fut rendu compte que tout était perdu, Boutin, courant à sa cabine, déchira tous les documents en sa possession qui portaient la signature de Decrès, et les jeta à la mer ; il sacrifia de même ses dessins, « ces choses [étant] trop volumineuse et trop claires », ne conservant par devers lui et habilement dissimulées que ses notes sur Alger.

La frégate ennemie à qui nous avions affaire s'appelait la *Volage*,

poursuit Boutin. Elle est armée de 22 pièces d'artillerie et commandée par M. Rosen-Hagen, capitaine de vaisseau.

Du 28 juillet au 5 août, l'ennemi croisa en vue de la Spezia, Livourne, la Gorgone, la Corse, etc.

Le 7 au matin, nous entrâmes dans la rade de la Magdelaine ; nous en partîmes le 9.

Le 14 nous arrivâmes à Malte ; on nous débarqua le 16 pour nous conduire chez le commissaire aux prisonniers. Comme simple passager, je me tins à l'écart et observai les lieux. M'étant aperçu qu'on refusait la parole d'honneur du sieur Hugues, pilote côtier, je lui conseillai fort de s'en aller et lui indiquai comment. M'étant de nouveau assuré que le commissaire et ses collaborateurs se perdaient dans les cuisines, je descendis et recommandai aux gens d'en bas qui étaient en observation d'avoir l'œil sur mes effets, leur faisant signe que je sortais pour un instant. Je pris aussitôt les ruelles les plus détournées et au bout d'une demi-heure je retrouvai M. Hugues. Nous passâmes de la ville au faubourg en face de l'île. Après avoir inutilement cherché pendant plusieurs heures une chambre pour nous réfugier et des habits de matelots pour nous travestir, nous nous jetâmes dans la campagne où nous passâmes deux jours absolument en plein air. Le troisième nous trouvâmes enfin le sieur Radelia, capitaine marchand, Ragusais, qui après avoir été retiré des bagnes d'Alger par l'influence du consul français s'était embarqué sur le *Requin*. Les Anglais l'avaient mis en liberté par politique en lui disant qu'ils savaient bien que les bons Ragusais ne seraient jamais Français. J'avais déjà eu plusieurs entretiens avec ce capitaine sur ce qu'il pouvait faire pour moi au cas que je pourrais me tirer des mains des Anglais. Il nous conduisit chez un de ses amis nommé Lucas Massamesrel, Ragusais établi à Malte depuis l'expédition des Français. Ce brave homme me donna asile malgré les dangers auxquels il s'exposait. Nous passâmes quinze jours renfermés dans une chambre où nous avions peine à respirer, ayant des Anglais au-dessus et au-dessous de nous.

Il restait encore un grand obstacle à vaincre, car les Anglais qui, je ne sais sur quel fondement, me supposaient bien plus que je n'étais en effet, avaient pris des mesures extraordinaires pour me retrouver. Ils avaient surtout défendu très sévèrement qu'aucun bâtiment ne prît de passager, qu'aucun ne sortît du port avant d'avoir été visité au moment de son départ. J'avais appris d'ailleurs que différents passagers, après avoir pris des arrangements avec des bateliers et avoir payé d'avance, avaient été remis aux Anglais par ceux mêmes qui devaient les sauver.

Une circonstance me servit heureusement. M. Pozza, capitaine marchand, Ragusais, établi à Malte depuis un an, réclamait contre la prise de son bâtiment faite illégalement et venait enfin de recevoir jus-

tice. Cet homme, tout dévoué aux Français et ami de mon hôte, voulut bien courir les risques de me recevoir à son bord. Je m'embarquai comme matelot et fus inscrit comme tel sur le rôle d'équipage sous le nom de Nicolo Juvatovich. On mit à la voile le 1er septembre. Comme il était de grand matin et que le convoi était nombreux, la visite se fit à la hâte. Je laissai du reste le bâtiment sortir du port et l'allai joindre ensuite sur une petite barque. Ayant tout le costume d'un matelot et parlant un peu à la maltaise, le batelier ne put avoir aucun soupçon.

Le mauvais temps nous força de mouiller du 9 au 13 sous l'île de Delos.

Le 17 nous arrivâmes à Tchesmé et le 19 j'étais à Smyrne.

J'y restai jusqu'au 16 pour me faire les vêtements les plus essentiels, tous mes effets étant restés à Malte. J'arrivai à Constantinople le 2 octobre ; j'en partis le 10 au soir avec des dépêches de S. E. l'ambassadeur Gardanne et de M. le chargé d'affaires Latour-Maubourg pour Son Excellence M. le ministre des Affaires étrangères (1).

La route que j'ai prise n'était pas la plus courte, mais c'était la plus sûre.

Telle fut l'odyssée du chef de bataillon Boutin, depuis son départ d'Alger, telle qu'il la raconta le 4 novembre 1808 avec une agréable concision à M. Decrès. Dans une lettre à ce ministre portant la même date, il consigna le récit des événements qui se déroulèrent à Alger durant son séjour. C'est une page très curieuse de la chronique barbaresque :

Les troupes algériennes, au nombre de 8.000 hommes, partirent en différentes masses du 15 au 20 avril. Après une marche très lente, elles arrivèrent sous les murs de Constantine où elles campèrent. L'ex-tchiaous Ahmed, disgracié par le Dey actuel et exilé à Bone, ne tarda pas à les aller joindre. Excité par son ressentiment et très probablement par les promesses et l'or du Bey de Tunis, il déclama contre Ahmed Pacha, contre la guerre qu'il faisait aux Tunisiens, prodigua les bakchiches et promit de doubler la solde de l'armée si l'on voulait s'attacher à lui. Il eut bientôt un grand nombre de partisans. En conséquence, le 17 juin, on assassina à la Mosquée le Bey de Constantine, le janissaire Aga, deux ou trois sous-chefs de l'armée, et on proclama Bey le chef de l'insurrection. La nouvelle de cet événement arriva à

(1) En effet M. Fay Latour-Maubourg écrivit de Constantinople, le 10 octobre 1808, au ministre des Relations Extérieures : « Je remets cette lettre à M. le lieutenant-colonel Boutin qui ayant eu une mission de Sa Majesté a été amené ici par des événements imprévus. Cet officier, déjà connu de Votre Excellence, pourra lui donner sur l'état des affaires de ce pays tous les détails que V. E. désirera. »

Alger grossie encore de mille circonstances toutes plus effrayantes les unes que les autres. Le divan fut consterné ; le Dey Ahmed Pacha était au désespoir et dans des frayeurs mortelles. Malgré la force de l'usage et des préceptes religieux, il n'osa aller à la Mosquée le vendredi 1er juillet et prétexta une grosse incommodité ; enfin il chargea son ministre de la Marine d'avoir une entrevue secrète avec le consul de France et demanda passage sur le brick de Sa Majesté le *Requin*. La chose fut convenue et je voyais le moment où j'amènerais le Dey d'Alger à Paris. Mais peu de jours après on reçut la nouvelle que le nouveau Dey s'étant mis en marche avec 2.000 de ses adhérents pour venir s'emparer du gouvernement d'Alger, avait été attaqué à deux ou trois journées en deçà de Constantine par 7.000 hommes de cavalerie maure ; qu'il avait été tué et son escorte mise dans une déroute complète. Le camp demanda grâce, le Dey la lui promit solennellement, en envoyant des chapelets, permit au gros de l'armée de venir prendre ses quartiers d'hyver à Alger, à condition qu'il resterait 80 tentes sous Constantine et que la campagne se rouvrirait au printemps prochain. La tente se compose de 25 hommes, mais il ne faut compter que 20 combattants. Les trois frégates algériennes devaient continuer quelque temps leur croisière devant Tunis..

Ainsi, le Dey est dans l'intention de continuer la guerre. Cependant comme il n'est pas toujours le maître de ses intentions, il serait bon de prendre à l'avenir des précautions pour que le raccommodement n'ait pas lieu entre les deux régences. Si le Bey de Constantine était occupé sur ses frontières, cela diminuerait de moitié les forces que le dey peut réunir. Le Bey de Tunis aime l'argent par dessus tout, il hait mortellement les Algériens et surtout veut s'affranchir de tout tribut. Il ne serait pas difficile, je pense, de le maintenir dans ses dispositions hostiles.

La légation espagnole à Alger s'est mal conduite dans ces circonstances. Il part ordinairement chaque mois une barque courrière d'Alicante pour Alger, elle navigue sous pavillon algérien, son équipage est espagnol Cette barque fut la première à colporter les absurdités et les exagérations que les Anglais font imprimer à Gibraltar. Ces nouvelles furent recueillies et répandues avec transport par les Espagnols. Le Consul de Sa Majesté s'en plaignit. M Portez répondit qu'il ignorait tout cela, désapprouva sa nation et fit pour l'avenir les promesses les plus satisfaisantes. Mais bientôt revint la barque avec d'autres nouvelles. Les Espagnols qui, jusqu'alors, n'avaient porté de cocardes en prirent d'énormes, se répandirent tumultueusement dans les rues et dans les bagnes ; des libelles écrits en langue espagnole commencèrent à circuler. Le consul de France renouvela ses plaintes et n'eut pas lieu d'être satisfait de la réponse qu'on y fit...

Les motifs d'inquiétude étaient presque entièrement dissipés pour le Dey à Alger lors de mon départ le 17 juillet. Cependant comme il venait de faire au Consul de sa Majesté une ouverture vraiment extraordinaire et de se jeter pour ainsi dire dans ses bras, M. Dubois-Thainville ne crut pas convenable de partir dans cette circonstance. Son zèle et son dévouement pour le service lui firent faire le sacrifice d'un congé qu'il venait de recevoir.

De retour à Paris, Boutin, utilisant les notes qu'il avait sauvées, composa son rapport sur ce qu'il avait observé à Alger ; le 21 février 1809 (1), il le remit à l'Empereur, mais déjà celui-ci ne pensait plus à l'Algérie, c'est l'Égypte et la Syrie qui maintenant l'intéressaient et de Saint-Cloud, le 30 juin 1810, il écrivait au général Clarke, duc de Feltre, ministre de la Guerre :

Le chef de bataillon Boutin a déjà été envoyé du côté de Tunis et d'Alger, et a, je crois, fait des rapports sur la situation de ces places. Je désire que vous l'expédiiez encore une fois, soit pour Tunis, soit pour Alexandrie. Concertez avec lui le prétexte à donner à son voyage, et qu'il puisse en rapporter la vraie situation d'Alexandrie, du Caire, de Damiette, de Salehyeh, d'El A'Rych, de Gaza, de Jaffa, de Saint-Jean-d'Acre. Il pourrait effectuer son retour par Tripoli et Smyrne. En passant, il prendrait des renseignements sur tous ces points. Il pourrait se faire donner par le général Bertrand des notes de tous les points fortifiés de notre temps pour vérifier dans quel état ils sont aujourd'hui. Il prendrait note des forces qui gardent le pays, et enfin il remettrait tous les renseignements militaires et civils (2).

A Decrès, il écrit (Saint-Cloud : 17 septembre 1810) :

J'ai ordonné par mon décret du 15 juillet dernier, la construction d'une flottille de transport dans la Méditerranée. Je vous prie de me faire connaître où en est cette flotille et ce qu'elle pourra porter. Quand aurai-je les moyens de porter en Égypte, par exemple, cinq divisions

(1) Dans une lettre au ministre de la Guerre, en date du 22 février 1809, Boutin écrit : « J'ai eu l'honneur de remettre hier à Sa Majesté Impériale et Royale le rapport général sur la mission dont j'ai été chargé... S. M. m'a ordonné de rester à Paris jusqu'à nouvel ordre pour m'occuper d'un second travail faisant en quelque sorte suite au premier. » Le 3 mars 1809, il annonce que ce second travail sera prêt le 10 du même mois. Le 1er juillet, le ministre de la Guerre lui envoie cette lettre : « Il est ordonné à M. Boutin, chef de bataillon du génie, de se rendre sur le champ à Paris. » D'après un rapport du 26 mai 1810, Napoléon se serait proposé de l'envoyer à Ostende, comme sous-directeur, « M. Boutin [étant] fort en état de bien rédiger les projets et de diriger les travaux d'Ostende ». Par décret impérial du 2 août 1810, Boutin fut nommé au grade de colonel du génie.

(2) *Correspondance de Napoléon*, t. XX, p. 439.

de troupes de ligne composées chacune de huit bataillons ou de 6.000 hommes d'artillerie et génie et 6.000 hommes de cavalerie, total 40.000 hommes avec cinq cents voitures d'artillerie et 2.000 chevaux d'artillerie et de cavalerie (1).

Dans une seconde lettre au ministre des Relations Extérieures, datée : Fontainebeau, 14 octobre 1810, il revient à la charge à propos de Boutin :

M. le Duc de Feltre, je croyais l'officier du génie Boutin parti pour l'Egypte et la Syrie. Les détails ne me regardent pas, qu'il se rende soit à Ostende, soit à Ancône ; qu'il masque sa mission comme il l'entendra, mais qu'il la fasse. Qu'il passe tout l'hiver et une partie de l'été prochain en Egypte et en Syrie, de manière à pouvoir ensuite rendre compte de la situation militaire et politique de ces pays. Recommandez-lui de voir la citadelle du Caire, Alexandrie, Damiette et Saint-Jean-d'Acre. Alep, Damas, Alexandrette sont compris dans sa mission. Levez tous les obstacles et ne m'en parlez plus (2).

D'autre part, il ordonne à M. de Champigny, son ministre des Relations extérieures :

M. le Duc de Cadore, demandez à mes consuls en Syrie et en Égypte des mémoires sur la situation des choses dans ces pays au 1er janvier 1811. Ils traiteront la question sous le rapport politique, militaire et financier. Au 1er juillet prochain ils rafraîchiront ces renseignements, au 1er janvier de même, afin que je trouve toutes les notions dont j'aurai besoin dans ces mémoires, qu'on tiendra en ordre et qu'on reliera aux Relations extérieures (Fontainebleau, 13 octobre 1810) (3).

Et le 13 octobre, de nouveau :

M. le Duc de Cadore, écrivez en chiffre à mes consuls en Egypte de vous transmettre les renseignements et plans les plus détaillés sur les fortifications du Caire, d'Alexandrie, de Damiette, d'El A'Rych. Ecrivez à mes consuls en Syrie de vous envoyer des détails sur les fortifications de Gazza, de Jaffa et d'Acre Recommandez-leur que ces mémoires soient envoyés par des occasions sûres et écrits en chiffre (4).

Ces demandes pressantes de renseignements trahissaient déjà les vues de Napoléon sur l'Égypte et la Syrie. Une de ses lettres à M. Decrès (Paris, 8 mars 1811) dévoilait son plan :

... Si en 1812 les circonstances sont favorables, ayant une partie

(1) *Correspondance de Napoléon*, t. XX. p. 121.
(2) *Ibid.*, t. XXI, p. 220.
(3) *Ibid.*, t. XXI, p. 214.
(4) *Ibid.*, t. XXI, p. 303.

de mes troupes disponible, je compte faire l'expédition de Sicile ou celle d'Égypte dans la Méditerranée, et dans l'Océan l'expédition de la Martinique, de la Dominique, de la Guadeloupe, de Cayenne, de Surinam et de tout le continent hollandais. Mon escadre sortirait de l'Escaut avec 30.000 hommes ; tout aurait été préparé pour menacer l'Irlande ; elle se porterait sur l'Amérique, se séparerait en quatre expéditions, l'une pour la Guyane française, l'autre pour Surinam et les deux autres pour les îles ci-dessus nommées.

... Il est nécessaire qu'il y ait à Toulon tout ce qui est nécessaire pour une expédition d'Égypte. Faites-moi un rapport sur l'espèce de bâtiment la plus convenable, 1° pour remonter le Nil; 2° pour entrer dans les lacs du côté d'Aboukir (1).

Vers le début de 1811, le colonel Boutin débarquait à Alexandrie, sous couleur d'annoncer à la « nation » française « l'heureux accouchement de sa Majesté l'Impératrice et la naissance du Roi de Rome ». L'annonce faite, il visita Alexandrie et la Haute-Egypte, pénétra jusque dans l'Oasis d'Ammon (Syouah), explora le Sinaï et revint à Alexandrie (2) d'où au commencement de 1814 il se dirigea vers la Syrie.

AURIANT.

NOTES ET DOCUMENTS DE MUSIQUE

Le cinquantenaire du « Nouvel Opéra » (1875-1925). — Ce fut une solennité sans précédent pour la troisième République, encore vagissante sous la présidence du Maréchal Mac-Mahon, que cette soirée du 5 janvier 1875, attendue depuis des mois, annoncée depuis des semaines par la presse du monde entier, où fut inaugurée le monument dont l'Empire déchu laissait au régime nouveau le soin de solder le luxe et la magnificence.

A peine remis des émotions de la guerre et de la Commune, qui avaient laissé son sol jonché de décombres, Paris, dans un nouveau désastre, — moindre heureusement; — avait perdu son Opéra. Dans la nuit du 29 au 30 octobre 1873, le théâtre de la rue Le Peletier, installé depuis un demi-siècle entre cette rue et la rue

(1) *Correspondance de Napoléon*, t. XXI, pp. 448, 450.

(2) Voyez les *Voyages Politiques du Colonel Boutin en Orient* (1811-1816) : « Revue Bleue » du 3 septembre 1924, pp. 594-598.

Drouot (1), était soudain la proie des flammes. Par bonheur, il n'y avait pas de représentation ce soir-là (le feu prit vers onze heures) qui était un mardi. La 100e représentation de *Hamlet*, d'Ambroise Thomas, était affichée pour le lendemain : on disait même que l'heureux auteur devait toucher, à cette occasion, 15.000 francs de prime de son éditeur (2)... Au matin, la salle n'était plus qu'un amas de décombres. Les pertes totales étaient évaluées à 2.500.000 fr.

L'émoi fut grand, on le pense, dans le monde des théâtres et de la musique. Le gouvernement décida que les représentations seraient continuées à la salle Ventadour, concurremment avec celles des Italiens (elles reprirent le 19 janvier 1874) et l'Assemblée nationale vota bientôt 3.500.000 fr. pour l'achèvement du théâtre en construction boulevard des Capucines, plus 2.500.000 fr. pour la réfection du matériel. La première pierre fut posée dès le 13 janvier 1862 et la première pierre « extérieure » fut scellée officiellement par le comte Walewski, ministre d'Etat, le 21 juillet suivant. En 1863, le bandeau du premier étage était posé, et le 15 août 1867, pour la fête de l'empereur et à l'occasion de l'Exposition universelle, la façade du monument était découverte. Les toitures étaient achevées deux ans plus tard. A cette époque, on comptait 1.107.632 journées d'ouvriers, depuis le commencement des travaux.

Quand le gros œuvre du nouvel Opéra fut à peu près clos et couvert, dit Th. de Lajarte, on s'empressa de profiter de l'espace dont on pouvait enfin disposer. M. Garnier pourvut à l'installation provisoire de la Bibliothèque musicale. C'était le moment de l'Exposition universelle, et les travaux de menuiserie furent exécutés par des ouvriers anglais, envoyés en France pour étudier tout ce qui concernait leur profession. Un premier déménagement eut lieu, comprenant toutes les partitions et parties des ouvrages qui n'appartenaient plus au répertoire. C'est grâce à cette combinaison administrative que l'on n'eut à s'occuper, dans la nuit fatale du 29 octobre 1873, que d'une faible partie de la Bibliothèque; la plus importante, au point de vue historique, était à l'abri depuis longtemps.

Puis vinrent la guerre et la Commune :

Pendant le siège, l'Opéra servit de magasin de vivres, et lors des ba-

(1) A la suite de l'assassinat du duc de Berry (13 février 1820), l'Opéra s'était transporté rue Le Peletier. Il était rue de Richelieu depuis 1794.

(2) Ce fut également pendant la représentation d'une œuvre d'Ambroise Thomas, *Mignon*, que le feu prit à l'Opéra-Comique, le 23 mai 1887.

tailles de la Commune, dit A. de Lasalle, les soldats de l'armée régulière s'en firent un poste avancé pour tirer sur la barricade de la rue Meyerbeer.

Les travaux, repris à la fin de 1871, furent poussés avec tant d'activité à la suite de l'incendie de la rue Le Peletier, que Garnier, faisant travailler en même temps à l'intérieur et à l'extérieur, put livrer le monument, à peu près terminé, au directeur Halanzier, au mois de décembre 1874. Il avait été dépensé, à cette époque, la somme de 35.400.000 francs, sans compter le terrain estimé à environ 10 millions, et toutes les dépenses occasionnées par les expropriations, les travaux de voirie, etc. « En tout, calculait Lasalle, *une centaine de millions* : autrement cinq millions de rente (soit dit sans reproche). Le nombre des places étant de 2.156 et celui des représentations d'environ 170 par an (y compris celles du dimanche en hiver), chaque spectateur qui s'asseoit dans son fauteuil reçoit donc de l'Etat et de la Ville un cadeau de 14 fr. 45. Encore nous ne faisons pas entrer en ligne de compte la subvention, qui est de 800.000 francs. » La curiosité publique était vivement éveillée par tout ce que racontaient les journaux de théâtre et de musique, les illustrés, les quotidiens, sur les merveilles de ce nouveau palais des mille et une nuits. On énumérait les dimensions de l'édifice : 172 mètres de long, 101 mètres de large, 79 mètres de hauteur, « depuis le fond du troisième dessous jusqu'à la lyre de l'Apollon d'Aimé Millet qui couronne le pignon de la salle », le volume de l'édifice était de 13 fois celui de l'Opéra de Berlin. On dénombrait les 105 artistes (13 peintres, 73 sculpteurs et 19 ornemanistes) ayant apporté leur collaboration à Charles Garnier ; on citait des chiffres au petit bonheur : 1.606 portes dit l'un, 1.631 dit l'autre, et 9.742 (ou 7.593) clefs, remises le 31 décembre 1874, au directeur Halanzier ; 334 loges d'artistes, 9.209 becs de gaz, dont 400 pour le grand lustre de la salle et 120 pour la rampe ; 450 cheminées ; on comptait jusqu'aux marches des escaliers : 6.319, — pas une de plus, pas une de moins. La longueur des tuyaux pour la conduite des eaux était d'environ 7 kilomètres ; celle des cordages de la machinerie, de 235.800 mètres, soit à peu près la distance de Paris à Caen, etc., etc.

Charles Blanc, dans un article bien étudié du *Temps* (2 janvier 1875), tout en critiquant la « magnificence un peu chargée

et l'opulence un peu indiscrète » du style Garnier convenait que rien n'égalait celle de l'escalier. Mais Garnier s'est abstenu d'innover dans la forme de la salle : « il a tracé la courbe de la nouvelle salle comme Debret avait tracé la courbe de l'ancienne, qui était célèbre par sa sonorité. »

Dans le courant de l'année, la *Gazette musicale* indiquait les travaux restant encore à faire : c'étaient le pavillon de gauche (ou pavillon de l'empereur), rue Auber, — occupé aujourd'hui par la Bibliothèque, — le buffet-glacier, l'ascenseur. En juillet, l'Assemblée nationale votait en conséquence un nouveau crédit de 3 millions. Et comme il fallait rassurer le public, que ces chiffres effrayaient pour un théâtre de musique, *le Temps* du 2 août faisait cette petite révélation :

« Walewski avait annoncé aux Chambres (en 1860) une dépense totale de 15.000.000, alors que le devis de l'architecte qu'il avait sous les yeux dépassait 30.000.000. » Puis, il expliquait que les dorures qu'on reprochait tant au nouveau monument n'étaient que des *dorures à l'effet* et qu'il n'en avait coûté que 210.000 francs; la salle ne revenait qu'à 40.000, alors que Garnier lui-même en avait naguère dépensé 50 000 à restaurer la salle de la rue Le Peletier. Et comparant l'Opéra avec les grands monuments de Paris, le rédacteur du *Temps* citait le Panthéon qui, avec ses 190.000 mètres cubes (environ un tiers de plus que l'Opéra), avait été construit en vingt-six ans ; la Bourse qui, avec 106.000 mètres cubes, n'avait été achevée qu'après dix-neuf ans de travaux, la Sorbonne, après quartorze ans, le Conseil d'Etat après vingt-cinq ans.

Tous ces chiffres impressionnants, qui émerveillaient les lecteurs et provoquaient les critiques des électeurs, intéressaient peut-être un peu moins les musiciens ; non sans anxiété, ils se demandaient ce que serait la nouvelle salle au point de vue qui les préoccupait.

Durant le mois de décembre, des expériences d'acoustique, d'éclairage se succédèrent sans discontinuer. Après l'audition du 1er décembre, où l'on avait exécuté l'ouverture de *la Muette de Portici*, le chœur des soldats de *Faust*, l'ouverture du *Freischütz* et la Bénédiction des poignards, des *Huguenots*, avec Pedro Gailhard, on crut constater que l'orchestre, en contre-bas de 30 à 40 centimètres des fauteuils, n'était pas assez sonore. « Le

résultat, assez satisfaisant au point de vue vocal, a été négatif pour l'orchestre », écrivait M. Ad. Jullien. On donnait tort à Garnier, qui avait heureusement innové, en l'occurrence : l'orchestre fut donc rehaussé, et resta ainsi jusqu'au mois de janvier 1907. L'opération contraire, faite à cette époque, a donné jusqu'ici toute satisfaction : apparemment, le public « wagnérien » moderne est moins avide de sonorités que celui de 1875, que charmait la grosse caisse rossinienne.

Le 18 et le 21 décembre 1874, on effectua des essais d'éclairage. De même que les gros effets sonores, les dilettantes de l'époque du maréchal Mac-Mahon aimaient les salles fortement éclairées... au gaz. Le lustre fut renforcé notablement; mais, plus tard, on se plaignit encore que les couloirs fussent trop sombres.

Cependant, une autre préoccupation commençait à se faire jour, aussi bien parmi les artistes que dans les sphères administratives. Il fallait enfin animer « cette fastueuse accumulation de pierres de prix », qui était pourtant un théâtre de musique. On allait l'inaugurer, mais comment et par quoi? L'idée, bien de l'époque — et de la nôtre, — d'ouvrir l'Académie nationale de *musique* par... un bal, fut repoussée sans trop de difficulté. On pensa donc à monter un opéra, ou plusieurs fragments d'opéras du répertoire; mais lesquels? L'Opéra étant national par définition, « par une sorte de patriotisme mal entendu, à notre avis », disent les auteurs des *Annales du Théâtre de la Musique*, on écarta du programme les œuvres des compositeurs étrangers, « et certains journaux s'efforçaient, au gré de leur caprice, d'imposer ou de proscrire tel ou tel ouvrage pour la soirée d'ouverture » (Ad. Jullien). Il ne fallait songer ni à Gluck, ni à Rossini, ni à Meyerbeer, ni à Mozart. Quant à Rameau ou à Berlioz, nul n'y pensait, il y a un demi-siècle. Ce fut alors que, suivant les auteurs des *Annales du Théâtre*, les quelques fidèles qui gravitaient depuis un long temps autour du centre officiel et musical du directeur du Conservatoire (Ambroise Thomas) se demandèrent pourquoi on n'inaugurerait pas le nouvel Opéra avec *Hamlet*. Alors, ce fut un beau tapage, « et ce pauvre *Hamlet* perdit en réputation ce que le compositeur avait voulu lui donner en importance ».

On pensa aussi à *la Muette* d'Auber, au *Faust* de Gounod, mais sans s'y arrêter. On engagea Christine Nilsson, qui fit d'a-

bord des difficultés pour chanter Ophélie ou Marguerite : elle consentit cependant à revenir de Russie, à prix d'or, car elle perdait 100.000 francs, disait-elle. On put élaborer enfin le programme d'un spectacle coupé ainsi composé : 1er et 2e actes de *la Juive*, avec Villaret, Belval, Bosquin, Gaspard, Auguez, Mmes Krauss et Belval : scène de l'église de *Faust*, avec Pedro Gailhard et Mme Nilsson ; 3e et 4e actes d'*Hamlet*, avec Faure Gailhard, Dieu, Mmes Nilsson et Gueymard ; 2e acte de *la Source* de Léo Delibes, avec Mlle Sangalli.

Nos compositeurs nationaux allaient donc être satisfaits, quand un accident imprévu vint au dernier moment renverser ces frêles combinaisons si patiemment échafaudées : une indisposition subite de Mme Nilsson, un grave enrouement que l'humidité de la température suffisait à expliquer aux âmes charitables, — plus simplement, chuchotait-on, un accès de mauvaise humeur de la cantatrice qui ne jugeait pas digne d'elle de donner la réplique à Gailhard, ou trouvait trop belle la part faite à Mlle Krauss... Toujours est-il qu'il fallut, à la dernière heure, remanier le programme annoncé depuis le 1er janvier. A la hâte on inscrivit (ô horreur !) deux noms étrangers sur la première affiche du nouvel Opéra, « en bien petites lettres, il est vrai, ajoute M. Ad. Jullien, et telles que Mme Nilsson n'en voudrait certes pas pour son propre compte ».

Le programme, placardé dans Paris le 5 au matin, et dont les affiches portaient, en tête, la mention « par ordre » renouvelée de l'ancien régime, fut définitivement le suivant :

Ouverture de *la Muette*, par l'orchestre, que dirigeait Deldevez ; deux actes de *la Juive* ; ouverture de *Guillaume Tell* ; la Bénédiction des Poignards des *Huguenots*, avec Pedro Gailhard et les chœurs ; et premier tableau du second acte de *la Source*.

Le spectacle fut peu écouté et regardé ; il était tout dans la salle, dans les foyers, les couloirs, et surtout le grand escalier dont l'or et les matériaux précieux émerveillaient les yeux de tous ceux qui, moyennant finance (1), assistaient à la première

(1) Le ministre d'alors, M. de Cumont, avait en effet décidé que, sauf de très rares exceptions, tout le monde paierait sa place ; Charles Garnier lui-même n'avait pas échappé à la loi commune. « Mais, par une faveur spéciale, il avait été autorisé par le ministre des Beaux-Arts, plus généreux que son collègue, à porter le prix de sa loge au compte des frais généraux de l'agence des travaux. »

grande fête que donnât la troisième République, dans le cadre si parfaitement second Empire que Napoléon III avait commandé.

On connaît le célèbre dessin (inexact d'ailleurs) du musée du Luxembourg, qui représente le lord maire de la Cité de Londres gravissant, précédé de ses sherifs, le grand escalier sur chaque marche duquel se tiennent les gardes républicains en tenue de gala : en haut de l'escalier, on remarque Charles Garnier, Meissonnier et d'autres illustrations de l'époque. Le bourgmestre d'Amsterdam, l'ex-roi de Hanovre, le jeune Alphonse XII, roi d'Espagne depuis deux jours, et sa mère Marie-Christine Isabelle, assistaient également à ce gala. La loge présidentielle était occupée par le maréchal-président Mac-Mahon, sa famille et sa maison militaire; deux cent-cinquante députés et sénateurs, qui avaient été conviés, toujours moyennant finance, se perdaient à l'orchestre, au milieu de toutes les dorures et chamarrures qui faisaient espérer à tant de nobles personnages un prochain retour aux régimes disparus.

Des membres de la presse théâtrale et musicale qui assistèrent à cette soirée, M. Adolphe Jullien, alors rédacteur au *Français* et à la *Revue musicale*, est aujourd'hui le dernier survivant.

La recette fut donc tout ce qu'il a de plus maximum et s'éleva au chiffre coquet de 36.282 fr. Des loges, dit Lasalle, s'étaient payées jusqu'à 15.000 fr. et des fauteuils jusqu'à 1.000. Un mois plus tard, le dimanche gras, la recette d'un bal de bienfaisance dépassa 160.000 fr.

Cela promettait une belle année à M. Halanzier, dont l'activité artistique se borna d'abord à reconstituer les ouvrages découpés le jour de l'inauguration, puis à y ajouter des reprises de *la Favorite*, de *Coppélia* et de *Don Juan*. Les seuls ouvrages nouveaux qu'il monta sont : *Sylvia*, ballet de Léo Delibes, *le Roi de Lahore*, de Massenet, *le Fandango*, de Théodore Dubois, *Polyeucte*, de Gounod, et *la Reine Berthe*, de V. Joncières, qui passa le 27 décembre 1878. Cette année-là fut la dernière de la direction Halanzier, l'une des rares qui, depuis Lully, purent se retirer sans faire plus ou moins faillite.

1878 ou le Triomphe de l'Escalier, s'écrient Noël et Stoullig. C'est l'année de l'Exposition, pendant laquelle les ouvrages du répertoire feront, tous les soirs, le maximum de la recette.

Cette prospérité excitait bien des convoitises, et lorsqu'il fut

entendu que Halanzier quitterait le nouvel Opéra qu'il avait ouvert, dans le courant de 1879, les candidats s'agitèrent pour recueillir sa succession. Ce fut Vaucorbeil qui l'emporta. Après lui vinrent Ritt et Gailhard, puis Bertrand et derechef Gailhard, avec Bertrand d'abord, puis tout seul. Lorsqu'après vingt-trois ans, Gailhard se retira, le privilège fut donné à MM. Messager et Broussan. On jugea alors que le « nouvel Opéra » avait besoin de quelques grosses réparations. Au début de 1908, le théâtre fut fermé pendant trois semaines, l'on fit la toilette intérieure de la salle, du foyer, etc., auxquels on rendit leur splendeur première; et, le 25 janvier, ce fut comme une nouvelle inauguration du monument de Garnier, — un peu moins solennelle, toutefois, que la première.

La direction de M. Rouché, qui commença avec la guerre, apporta une modification réclamée depuis longtemps : la suppression des loges sur la scène. (Elle aurait voulu aussi faire disparaître le lustre monumental, qui aveugle les spectateurs des cinquièmes loges; mais l'administration n'y consentit pas). C'est là, avec l'éclairage électrique et l'abaissement de l'orchestre, la seule modification importante apportée à la salle depuis l'origine : celle-ci, avec ses dépendances, a conservé l'aspect qu'elle avait il y a un demi-siècle. Le temps a mis sa patine, çà et là, sur les peintures et les sculptures, et est parvenu même à faire taire peu à peu les critiques : on a fini par trouver moins de défauts à l'acoustique, jugée si déplorable jadis..... Un abonné de 1875, revenant à son fauteuil, n'y serait pas trop dépaysé. Sans doute trouverait-il le public bien différent de ce qu'il était à l'époque de la crinoline, et ne serait-il pas médiocrement surpris d'entendre des musiques qu'il ne soupçonnait pas, à moins qu'il n'eût assisté, l'année suivante, à l'inauguration de Bayreuth... A part *Faust* et *Coppélia*, il y chercherait en vain le répertoire que dirigeaient Deldevez et Garcin. L'Opéra de la rue Le Peletier avait été le temple de Rossini et de Meyerbeer ; l'Opéra du boulevard des Capucines devait être celui de Gounod et de Wagner : et l'on aurait sans doute bien étonné Napoléon III et son ministre Walewski, si on le leur eût prédit, lorsqu'ils en décidaient la construction, — l'année de *Tannhäuser*.

J.-G PROD'HOMME.

CHRONIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Des vers : Henri Mugnier : *Le Baptême sous la Ligne*, Genève, Mongenet, — Blaise Cendrars : *Kodak*, Paris, Stock. — Emmanuel Buenzod : *Ainsi la Vie...*, suivi de *Histoires immobiles*, Lausanne, Editions Spes. — Henri de Ziegler : *La Corne d'Amalthée*, Lausanne, La Concorde. — Mémento.

Si, dans le mouvement littéraire dont on s'efforce de suivre ici les détours, on ne considérait que les œuvres publiées entre la Sarine et le Jura, ou celles dont le thème est emprunté, de façon précise et consciente, aux caractères, aux mœurs, aux terroirs du pays romand, ou encore celles qui exercent sur le public de ce pays une influence certaine, la tâche serait aisée. Pour être juste, il faut non seulement prêter attention à chacune de ces catégories diverses et à leurs mutuelles réactions, mais encore peser tout ce que nos « émigrés », prennent chez nous pour l'incorporer à la littérature française : ceux-là même qui s'appliquent à ne pas révéler leurs origines les dévoilent souvent, à leur insu, par un aphorisme, par un tour de phrase, par un seul mot peut-être et, dans un éclair, nous renseignent mieux sur certains aspects de notre propre vie que s'ils avaient cherché à nous en montrer le mécanisme.

Ainsi, quand un Henri Mugnier célèbre **Le Baptême sous la Ligne**, en vers que d'assez visibles démarquages joints à quelque banalité n'empêchent pas d'être ingénus et frais, nous devinons qu'en pleine mer et sur les terres tropicales, de Santos à Rio, de Rio à Dakar, de Dakar en Europe, il promène une sentimentalité qui est nôtre. Lorsqu'il s'avoue né

> Pour goûter l'habitude
> Des chemins tout tracés,

cette confession ne nous surprend pas.

C'est assurément sur un rythme plus puissant, plus brutal que bat, dans le **Kodak** de Blaise Cendrars, le pouls du monde moderne. Même si l'on néglige ses dons de poète, qui sont exceptionnels, ce cinéaste neuchâtelois, épris d'action et d'aventure, signifie, par le seul objet de ses préoccupations, par la seule vertu de ses gestes, toute une classe de notre peuple : celle des ardents qu'un pays trop exigu, des mœurs trop ordonnées, une administration trop sage poussent brusquement sur les chemins et qui, des gratte-ciel new-yorkais aux maisons de papier nippones,

se jettent sur la terre comme sur une belle proie. Qu'ils soient ingénieurs, financiers, directeurs de palaces ou employés des wagons-lits, leurs narines palpitent chaque fois qu'elles hument un air nouveau. Ils vont à la besogne ainsi que leur aïeux allaient à la bataille: pour s'évader. Comme ceux de Marignan et d'Ivry maniaient la pique ou le mousquet, ils se servent de la T. S. F., de l'avion et de l'air liquide. Le plaisir qu'éprouve Cendrars à visiter les bureaux *up to date* d'un milliardaire américain, c'est peut-être celui-là même auquel s'abandonnait le lansquenet des Ligues, entre une outre de vin noir et une belle fille dépoitraillée, sous quelque portique italien... Pour revenir à la littérature, il serait juste et salutaire que les compatriotes de Blaise Cendrars ne fussent pas les derniers à reconnaître ses mérites, celui, entre autres, d'avoir inventé cette écriture d'après-guerre dont M. Paul Morand s'est fait l'ingénieux placier.

Nous avons aussi des sédentaires, qui sont des poètes à l'ancienne mode, c'est-à-dire des rêveurs. Sainte-Beuve déjà en avait rencontrés à Lausanne. M. Emmanuel Buenzod les continue avec bonheur. Son dernier volume, **Ainsi la Vie...**, qui insère parfois dans une prose nombreuse et nonchalante quelque poème assonancé à la façon de Paul Fort, est une suite aimable de songeries, d'images et de cadences. M. Buenzod prétend qu'il ne sait pas raconter des histoires. Il continue cependant à écrire des livres. On n'y trouve guère que lui-même et, autour de lui, ce « beau pays » où l'a placé le sort. De ces deux thèmes, toujours semblables et toujours différents, il tire une surprenante richesse de variations. C'est qu'il en connaît toutes les nuances, tous les accidents; c'est aussi qu'il sait percevoir — à travers les métamorphoses de l'heure, de la saison, du vêtement, de l'attitude — la substance éternelle de la nature et de l'humanité. Docile aux prestiges du monde extérieur, il les anime en y devinant du mystère: c'est pourquoi, sans doute, sa vision se caractérise par la netteté du détail et par une certaine mollesse, ondoyante et musicale, dans l'ordonnance des éléments qu'il met en œuvre. Sa sensibilité, qui est fine, ne le garde pas toujours de verser dans la sensiblerie.

Avant d'avoir rencontré M. Buenzod, je l'imaginais sous les espèces d'un jeune homme un peu anémique, volontiers languissant et assez maniéré : c'est un grand et gros garçon, placide, mais solide, pas poseur pour un sou. Si l'on découvre en lui quelque

indolence, il la faut attribuer à cette lenteur vaudoise qu'il peint si bien et qui recouvre une précieuse aptitude à jouir paisiblement de la vie, entre la vigne et le pressoir, entre le lac, la montagne et le ciel. Son domaine de terre et d'eau, les visages connus qu'il y voit chaque jour suffisent à lui créer un univers illimité. Il en peut tirer encore des songes innombrables. On lui souhaite d'y découvrir un jour une histoire qui ne soit pas immobile.

Avec M. Henri de Ziegler, nous retrouvons la race des voyageurs. Il ne se montre pas épris, comme Cendrars, de toutes les mécaniques désordonnées, de toutes les chimies insidieuses qui préparent notre vie et notre mort futures. En lisant *Nostalgie et Conquêtes*, nous le vîmes, traditionnel et respectueux, s'incliner devant les pèlerins qui l'avaient précédé : Chateaubriand, Lamartine, Loti, Barrès. Quand il ne voyage pas sur la face du globe, M. de Ziegler monte dans la machine à explorer le temps, mais, tandis que Wells en usait pour explorer l'avenir, notre Genevois s'en sert pour remonter dans le passé. C'est ainsi que le quatrième centenaire de Ronsard lui donna l'occasion de relire un des poètes mineurs de la Renaissance et d'en dire la louange. L'auteur de **La Corne d'Amalthée** n'a pas eu, je pense, la prétention de découvrir Marc-Claude de Buttet, poète savoyard, « traité en égal par les plus illustres porte-lyre de son temps » et goûté de nos modernes ronsardisants. Il faut le remercier pourtant de nous montrer l'homme qui tenta d'« associer la Savoie aux formes doucement païennes de son rêve », et de nous rappeler que, si, comme le veut Ramuz, cette Savoie est aujourd'hui complémentaire — littérairement — de notre canton de Vaud, elle l'était déjà au xvie siècle : à toute époque, des terres qui se ressemblent doivent engendrer en poésie des inflexions qui se répondent !

Mémento. — I. — La *Revue de Genève* et la *Bibliothèque universelle et Revue suisse*, qui paraissait jusqu'ici à Lausanne, ne formeront plus désormais qu'un seul périodique, sous le titre de *Bibliothèque universelle et Revue de Genève* et sous la direction de M. Robert de Traz.

II. — On signale : de Mme Noelle Roger, *Le nouvel Adam* (Paris, Albin Michel) ; de M. Léon Bopp, *Jean Darien* (Paris, *Nouvelle Revue Française*) ; de M. Bernard Barbey, *Le cœur gros* (Paris, Grasset).

RENÉ DE WECK.

LETTRES HAÏTIENNES

L'Histoire. De Boisrond-Tonnerre (1805) à Thomas Madiou (1848).

Les 2.500.000 Haïtiens de l'heure présente, qui vont de l'ébène sombre à la neige quasi immaculée, en passant par l'or rutilant, descendent des 40 000 blancs, des 40.000 mulâtres ou *affranchis* et des 500.000 esclaves que la colonie française de Saint-Domingue comptait en 1789.

Les blancs de 1492, les Espagnols, avaient exterminé de manières diverses le million d'aborigènes, les doux Caraïbes d'*Ahïti*, leur *Espanola*, puis, pour les remplacer, y avaient importé de toutes les zones de l'immense Afrique des milliers de noirs.

Ils disparaissaient à leur tour de la partie occidentale de l'Ile, puisque, plus forts qu'eux, les flibustiers et les boucaniers français y avaient arboré en 1625 le drapeau fleurdelysé, à l'île de la Tortue. La domination française s'étendit sur les côtes d'abord, en surface, avant de s'orienter résolument vers l'intérieur. Le traité de Ryswick de 1697 légitima le fait accompli ; l'Espagne se résigna à ne plus posséder que l'*Audience* de l'Est, l'actuelle Dominicanie, et la souveraineté des Bourbons sur l'île magnifique de soleil et d'éternelle verdure, bientôt en pleine floraison, parut revêtir un caractère d'éternité.

Mais blancs et noirs avaient mis au monde une espèce nouvelle d'hommes, les mulâtres.

Mulâtres, affranchis parfois le jour même de leur naissance, esclaves libérés par leur épargne, la vanité ou la bonté de leurs maîtres, constituèrent un ordre social bien délimité, la classe des *affranchis*, qui s'enrichirent, étudièrent tant bien que mal sur place, envoyèrent leurs fils dans les écoles métropolitaines et se distinguèrent dans la maréchaussée royale.

Des idées nouvelles secouaient alors la mère-patrie jusque dans ses profondeurs et, par delà l'Atlantique, avaient retenti à travers Saint-Domingue. 1789 éclata et les trois castes coloniales en pure juxtaposition sociale s'agitèrent pour atteindre à des buts différents.

Les *grands blancs*, les *grands planteurs* tentèrent une sécession, les *petits blancs*, les *blancs manants* tendirent d'abord à fraterniser avec eux, les *affranchis* exigèrent l'égalité civile et politique, et les *esclaves*, les noirs, la liberté, la torche d'incen-

die au poing. Génialement, Toussaint-Louverture domine cette période troublée.

Un drame se déroula de 1789 à 1804, où la bête humaine, blanche et noire, se déchaîna et où passèrent des frissons d'épopée ; luttes fameuses où le beau sang de France et le sang lourd d'Afrique coulèrent à flots, où le capitaine-général Comte Donatien de Rochambeau, futur maréchal de Napoléon Ier, et l'ancien esclave à la destinée de légende, Dessalines-le-Grand, général de division aux armées consulaires et futur empereur, s'égalèrent en bravoure et en cruautés, en luxure de destruction et en ténacité, en volupté de tortures et en énergie, luttes fameuses où, en proie à une hystérie mystique, puisque, croyaient-ils, les vieux dieux d'Afrique eux-mêmes les guidaient au combat, noirs et mulâtres, soldats de Christophe et de Gabart, affranchis de Pétion et de Geffrard, tombaient avec allégresse, puisque, pensaient-ils, ils allaient renaître là-bas, au pays des ancêtres, renaître et revivre la libre vie primitive, sous le soleil munificent et dans les forêts millénaires; luttes fameuses où, pour la première fois, 35.000 des légionnaires splendides de Jemmapes et d'Arcole, de Marengo et d'Egypte, connurent les affres des capitulations. Saint-Domingue-Haïti trembla d'*avoir vu la fuite des géants*, des géants de l'An II qui avaient reçu mission d'y rétablir l'esclavage.

Le 1er janvier, 1804 donc, nous voilà indépendants et libres, mais maîtres d'une terre où les mains noires et les mains blanches avaient partout promené l'incendie, où ruines et décombres s'accumulaient, maîtres d'une terre qu'entouraient de toutes parts, méfiantes ou nettement hostiles, les bastilles esclavagistes espagnoles, anglaises, françaises, maîtres d'une terre enfin située à quelques jours de ces Etats-Unis de l'Amérique du Nord où des millions de noirs ne seront libérés qu'en 1863 ou 1865.

La tâche qui s'imposait était énorme. Il fallait organiser le nouvel Etat, instruire les parfaits illettrés qu'étaient presque totalement les héros d'hier, leur enlever la foi aux vieux cultes millénaires d'Afrique, leur redonner le goût du travail, d'une nation faire une patrie (1).

L'œuvre s'entreprit et se poursuivit aussi avec courage et ténacité, malgré des inexpériences, des régressions et des chutes

(1) Cf. Louis Morpeau : *La France Antillienne de Haïti*, 1789-1923, *Le Monde Nouveau*, 15 sept., 15 oct., 15 nov. 1923.

d'ailleurs inévitables. Nous étions vraiment les fils aînés de la race noire, et, pour la réhabiliter, il ne fallait que donner à la nation haïtienne figure d'Etat paisible, laborieux, sachant garder sa dignité. Beaux rêves qui faillirent devenir des réalités ! Nos destins d'épopée se révélèrent fragiles et le sens des buts à atteindre parut se perdre.

Vers 1860, notre deuxième République, avec le général Fabre Geffrard (1858-1867), se remit au travail, reprit la marche à l'étoile, la marche au progrès moral, matériel, intellectuel, et le pays connut des heures très douces, très belles, très réconfortantes, que devaient suivre des heures angoissantes et sombres, puisque déjà nous étions marqués de « bovarysme » et de cosmopolitisme et que l'esprit révolutionnaire et jouisseur semblait ne plus pouvoir être exorcisé.

Tandis que des bouffons s'acharnaient stupidement à gâcher la chose publique et que paradaient « les multitudes de néant », le paysan et sa femme, très hospitaliers, très obligeants, très sobres, peinaient dans les champs féconds et ne dansaient nullement à longueur de journée le *Vaudou et la Martinique*, ces shimmys exaspérés ; de braves gens continuaient de travailler du cerveau, de se replier sur eux-mêmes, de méditer, d'affronter l'étude des plus graves problèmes, des plus grandes questions, et de constituer pour ainsi dire un réservoir d'énergies. Toute une littérature variée, vigoureuse, pittoresque, s'épanouira, où les préoccupations sociales et patriotiques auront leur large part (1).

Chaque fois que le pays se trouvait en mauvaise posture, des hommes se révélaient qui, tant bien que mal, souvent même avec infiniment de bonheur, le tiraient d'embarras, achevaient son unité politique, administrative, judiciaire, lui constituaient une armature militaire, imparfaite et critiquable, certes, mais que les baïonnettes de Mr Woodrow Wilson ne brisèrent fort sottement en 1915 que pour essayer ensuite de la reforger à leur profit avec une maladresse et un insuccès vraiment lamentables.

Quand la vie politique existe, mais en trop peu, par despotismes inintelligents et insupportables, les habitants du pays, dans

(1) Cf. Louis Morpeau, *Rapport* au Comité de la Société des gens de Lettres de France sur l'*Etat actuel de la littérature de la République de Haïti* (1894-1924), (*La Vie des Peuples*, 15 sept. 1924), et *L'Anthologie d'un siècle de Poésie Haïtienne* (1817-1924).

l'impossibilité de dire leur mot, de crier casse-cou à ceux qui s'imaginent être les seuls capables de les conduire, en arrivent à ne plus comprendre le sentiment de patrie; quand la vie politique existe, mais en trop, par révolutions à jets continus et bouleversements économiques déréglés, des tourbillons s'élèvent, toute fixité sociale disparaît et les esprits, ne sachant à quoi s'accrocher, sombrent dans l'indifférence. Et c'est la classe des « émigrés à l'intérieur » qui se constitue, s'accroît, augmente en proportions redoutables.

On le vit bien quand, dans *la nuit* du 28 juillet 1915, débarquèrent inopinément sur nos côtes les *Marines* de Mr Wilson qui traînaient à leur suite, — cela devint vite incontestable — l'anarchie, la violence, la honte et la misère, mais nous apportaient un bienfait, celui de provoquer une reviviscence de l'idée de Patrie, de nous forcer à opérer un reclassement de nos valeurs morales, intellectuelles, sociales, de nous forcer à comprendre combien et comment nous avions péché envers le pays et envers la race, et combien nos hérédités gallo-noires, nos affinités afro-latines, notre culture française se trouvaient à l'opposé du fruste pragmatisme, du rude néo-saxonnisme nord-américains, dédaigneux des nuances, ignorants de la finesse et persuadés que toute civilisation est d'abord matérielle.

C'est là la matière de nos 120 ans de production historique de 1804 à 1924.

En 1847 et 1848, Thomas Madiou (1814-1884), en un style dru, haut en couleur, remarquable de mouvement, en une langue non exempte d'erreurs, mais bonne en son ensemble, avec émotion et pittoresque, intelligence et vigueur, avait peint, en fresque, les événements qui s'étaient déroulés dans l'île de 1492 à 1808 (*Histoire d'Haïti*, 3 vol., Port-au-Prince).

A mon retour en Haïti (en 1835), a-t-il raconté, ce que je demandai tout d'abord à mon père, ce fut une histoire d'Haïti pour la lire. Il me répondit *qu'il n'y en avait pas*. Je lui dis que j'en ferais une Dès lors je commençai, pour parvenir à cette fin, à réunir, non sans peine, les traditions, les documents officiels, travail considérable dans un pays où les archives n'existaient que dispersées de toutes parts. Je me suis mis aussi à voyager dans l'île pour mes descriptions topographiques. A force de persévérance et sans guide, je parvins à faire paraître mes trois volumes.

Il dressait ainsi à la gloire du pays un trophée que les ans n'ont pas réussi à disjoindre et qui fait de lui, vraiment, le père de l'histoire nationale.

Michelet l'avait bien vu qui, de Turin, lui écrivait à la date du 20 mai 1854 :

Une très longue maladie dont j'ai souffert depuis deux ans à Paris, à Nantes et en Italie, a pu seule m'empêcher si longtemps de vous exprimer ma gratitude, mon admiration pour ce grand et difficile travail. Plus difficile certainement qu'aucune autre histoire, puisque la plus grande majorité des faits ont dû être tirés de la tradition plutôt que des actes, qui n'ont pas été écrits, ou auront péri. Je saisirai, Monsieur, la première occasion que mon livre (l'*Histoire du XIXe siècle*) me donnera pour exprimer publiquement ce que le vôtre présente d'instruction solide et d'intérêt dramatique.

L'instruction solide se retrouvera dans les onze volumes des *Etudes sur l'Histoire d'Haïti* (Paris, édition de 1860, 1re édition, 1853) de ce bénédictin laïque et politique de Beaubrun-Ardouin (1796-1865), mais non pas toujours l'intérêt dramatique que son devancier avait su mettre dans nombre de pages, car, sans grand souci d'art, mais avec gravité et profondeur, Ardouin était plus porté à appliquer et à juger les faits et les hommes qu'à les peindre de façon évocatrice. Très mêlé à la vie franco-haïtienne du temps où, député, il « siégeait au plafond », Lamartine qui, en 1848, avec Schœlcher et Arago, avait aboli l'esclavage dans les colonies françaises, Lamartine, le 20 mai 1853, lui adressait cette lettre :

Monsieur,

Je vous remercie de la bonne pensée qui vous a fait songer à moi en écrivant l'histoire d'Haïti. C'est l'histoire de nos fautes et de nos réparations. Nul n'était plus apte que vous à raconter les excès, les convulsions et le triomphe d'une race humaine que vous avez connue et encouragée de si près. Nul plus que moi ne peut s'intéresser à ce récit, puisque la providence me réservait le bonheur inespéré d'écrire mon nom sur son extrait de naissance à la liberté.

Recevez mes souvenirs, mes remerciements et mes amitiés.

LAMARTINE.

Après l'histoire à la Froissart ou à la Michelet, l'histoire politique ou philosophique à la Guizot était fondée.

Les énormes travaux d'ensemble de Madiou et d'Ardouin de-

vaient rester uniques en leur genre. Mais avant eux, des mémoires, des études fragmentaires, des monographies avaient paru, comme, après eux, *Souvenirs*, biographies, manuels, essais, études psychologiques et sociologiques, collections de textes, *Recueils de lois et actes* de nos gouvernements, monographies encore, devaient voir le jour.

Avant 1804, avant même l'indépendance, Julien Raymond et Pinchinat avaient fait œuvre d'historiens dans divers mémoires intéressants.

En 1805, un prosateur d'une fougue, d'une violence, d'une éloquence endiablées, avait donné des *Mémoire pour servir à l'Histoire d'Haïti*, suivis de lettres « fort curieuses » de Pauline Bonaparte (Mme Leclerc, la future princesse Borghèse) à Stanislas Fréron et à son frère *Néapoléone*.

Aussi pour procéder au recensement ou au dénombrement entier de notre littérature historique, suivrai-je l'ordre des temps et remonterai-je jusqu'aux origines, jusqu'à Boisrond-Tonnerre (1776-1806).

Mémento. — Ouvrages reçus de Port-au-Prince : Thomas Madiou, *Histoire d'Haïti*, 3 vol. Edition du Dép. de l'Instr. Publique (1923). Moravia Morpeau, ancien sénateur, *Pour l'Histoire* : — *La Résolution-Morpeau*, 2e édition. Fernand Hibbert, *Les simulacres* (roman) ; Charles Moravia, *Le fils du Tapissier* (Théâtre) ; Mme V. Valcin, *Fleurs et Pleurs* (poésies) 1924 ; Cl. Mathelier, *Traité de Comptabilité* ; Pierre Morpeau : *La question des frontières Dominicano-Haïtiennes et l'Ogre Yankee* ; Frédéric Doret, *Pour amuser nos tout petits* (fables de la Fontaine mises en prose créole). Dr Ambroise T. Holly, *Géologie biblique* (Cap-Haïtien, 1923) ; Frédéric Burr-Reynaud, *Ascensions*, poèmes (Editions de *La Revue Mondiale*, 1924).

LOUIS MORPEAU.

LETTRES NÉERLANDAISES

Le soixantième anniversaire de Lodewyk van Deyssel. — Nieuroe Geluiden : *Musiques Nouvelles*, recueil de poésies d'après guerre (1918-1923), rassemblées et préfacées par Dirk Coster ; Arnhem, NV. Uitgevers Maatschappy van Loghum Slaterus et Visser, 1924. — J. Greshoff : *Mengelstoffen op het gebied der Fradsche Letterkunne* (*Mélanges relatifs à la littérature française*), Maastricht, Boosten et Stols, 1924.

Le monde littéraire en Hollande a célébré glorieusement les soixante ans du grand écrivain qu'est **Lodewyk van Deyssel**.

C'est la coutume, ici, quand il s'agit d'artistes, d'entourer d'un lustre tout particulier cet anniversaire, qui est souvent comme le couronnement de toute une carrière et la consécration d'une renommée, consécration à laquelle participèrent pour van Deyssel les pouvoirs publics et le pays tout entier : allocution du ministre de l'Enseignement, des Sciences et des Lettres, nomination dans l'ordre du Lion Néerlandais, banquet agrémenté de nombreux toasts, d'une récitation de proses du maître par Albert Vogel, rien n'a manqué à l'hommage qui fut rendu au critique et écrivain Karel Joan Lodewyk Alberdingk Thym, plus connu sous son pseudonyme de Lodewyk van Deyssel.

Quoi qu'on trouve à redire à des célébrations de ce genre à date fixe, elles n'en constituent pas moins un heureux symptôme, surtout quand on songe à la différence qui existe entre l'époque actuelle et celle où van Deyssel a débuté, et où la fonction et l'importance de l'art dans la société étaient méconnues chez nous. Van Deyssel, tout le premier, a contribué par ses écrits à cette évolution, qui a eu lieu dans les quarante dernières années.

Car ce fut son grand mérite — et le fait a été relevé dans une des allocutions — non seulement de répandre des notions plus justes au sujet de la littérature, mais aussi d'enseigner aux récentes générations une notion nouvelle de la vie. Dans sa première période, il se manifeste comme un admirateur enthousiaste de Zola et du naturalisme ; lui-même se déclarait naturaliste. Mais alors déjà il était plus que cela et autre chose. Ce qui le séduisait, c'était, par réaction contre la littérature idéologique et prêcheuse d'avant 1880, le culte de la vie pour elle-même et sans arrière-pensée d'aucune sorte. C'était donc une révolte contre le bourgeoisisme ranci contre lequel auparavant Multatuli s'était également insurgé. Et, dans ce combat il se rencontra avec un poète épris de rêve et de beauté, Willem Kloos, dont l'œuvre, par ses aspects, diffère considérablement de l'œuvre de van Deyssel, mais avec qui celui-ci avait en commun sa haine de la littérature insipide qui sévissait ; et ils avaient encore en commun leur culte du mot, du mot en qui l'âme révèle ses émois les plus profonds.

Van Deyssel ne s'est pas arrêté au naturalisme. Rien d'étonnant. Il n'était pas l'homme des systèmes ni des doctrines. Dans son âme, la vie se réfléchissait en sa riche diversité et cette évo-

lution se montre tout entière dans son article « De Zola à Maeterlinck » (1895). Dans ce passage de Zola à Maeterlinck, il n'y a pas de discontinuité, comme il le déclare, et Maeterlinck n'est pas non plus une réaction contre Zola, quoiqu'il n'y ait pas plus, entre eux, de ressemblance qu'entre les racines rugueuses du pommier et ses branches printanières et fleuries. La différence entre les deux écrivains réside dans le passage de l'observation à la sensation.

J'ai cité là deux écrivains français, dont les exemples et dont l'étude aidèrent van Deyssel à prendre conscience de sa propre personnalité : c'est qu'en effet la France a été, pendant de longs siècles et déjà avant même que la Hollande eût pris conscience de son sentiment national, le pays des modèles littéraires. En outre, van Deyssel s'était très tôt familiarisé avec le français. Dans la maison de son grand-père, grand marchand d'Amsterdam et amateur d'art éclairé, on parlait le français; son père, le professeur d'esthétique bien connu, s'intéressait chaleureusement à tout ce qui était français et disait parfois en plaisantant : « Je suis à demi Français » ; sa mère faisait des écrivains français sa lecture favorite. Au pensionnat de Rolduc, dans le Limbourg, c'est le français encore que devait sans cesse parler le jeune Alberdingk Thym et, à l'âge de dix-sept ans, le premier article : « l'Honneur des Maîtres français » qu'il écrivit sous le pseudonyme de van Deyssel, était une réponse à un article du Dr Nuyens sur Victor Hugo, auteur dramatique, et qui parut dans la revue que publiait son père Alberdingk Thym : « De Dietsche Warande » (*Le Jardin Thiois*). Oui, l'esprit français n'a jamais cessé d'exercer sur van Deyssel une influence toute particulière, au point que, dans sa première période d'écrivain, il ne put goûter Goethe, qu'il jugeait trop froid et trop impassible. Ce n'est que plus tard, lorsqu'il eut évolué et qu'il envisagea le monde du haut de son « individualisme héroïque », que van Deyssel apprécia la sérénité goethienne.

Il est difficile de donner dans un bref article un aperçu de l'activité littéraire de van Deyssel, à moins de se borner, comme j'y suis bien obligé ici, à une simple énumération de ses ouvrages. Il donna deux romans impressionnistes : « *Een Liefde* »(*Un Amour*) et « De kleine Republiek » (*la Petite République*). Le premier est une peinture toute pénétrée d'un extraordinaire sen-

sitivisme, nous décrivant sur le mode réaliste la vie sentimentale d'une femme dans le mariage ; le second ouvrage, que le Dr Ritter a appelé « le Cantique des Cantiques de la solitude », nous peint le drame intérieur d'un enfant enfermé dans un pensionnat : le rendu très vivant des détails extérieurs rattache encore le livre à la tradition naturaliste. Dans la suite, nous avons encore de lui « Kindleven » (*Vie d'enfant*) impressions d'enfance, dans lesquelles il a épanché peut-être le plus pur de sa sensibilité, où le détail de la vie quotidienne se trouve noté dans une atmosphère presque irréelle. Puis vient une sorte de journal mystique, qui est le travail de plusieurs années : « Het Leven van Frank Rozelaar » (*la Vie de Frank Rozelaar*). Mais c'est dans ses Essais que van Deyssel se montre à nous sous son aspect le plus original et le plus caractéristique. Ils ont pour objet la littérature et la vie et, plus exactement encore, la vie dans la littérature. Dans les premiers temps, ces Essais ont un ton ardemment lyrique : plus tard, ils reflètent un esprit plus méditatif et plus analytique aussi. Oui, c'est là que nous trouvons le plus authentique van Deyssel, dans cette œuvre fragmentaire où domine toujours la sensation et où s'exprime une intelligence singulièrement aiguë, maîtresse absolue du mot. Il n'a pas érigé sa manière en système ; ce qu'il se plaît à donner, c'est la notation clarifiée de ses plus hauts moments d'observation.

Ces quelques lignes sont bien insuffisantes, mais j'espère du moins avoir dégagé l'essentiel, et j'ai en même temps donné un témoignage de tout ce dont les milieux littéraires et particulièrement les hommes de ma génération sont redevables à Lodewyk van Deyssel.

§

Un de nos meilleurs essayistes, Dirk Coster, a fait œuvre méritoire en nous donnant un **florilège des poètes hollandais** après 1918, dont une grande partie des œuvres sont souvent dispersées dans les revues jeunes, peu répandues et tirées à peu d'exemplaires. Nous avions vaguement le sentiment que les deux périodes poétiques, si glorieuses en elles-mêmes, que caractérisaient les noms de Kloos et de Gorter pour la première et de Boutens et Henriette Roland Holst pour la seconde, étaient écoulées. Nous savions aussi que la période actuelle comptait quel-

ques noms en vue comme A. Roland Holst, dont je me suis occupé déjà dans une de mes chroniques du *Mercure* ; mais Dirk Coster est, grâce à son recueil, venu compléter nos notions de la façon la plus heureuse. Dans son introduction, il range Boutens, Léopold et Henriette Roland Holst parmi les classiques et cite quelques noms qui forment la transition avec la période actuelle ; ce sont van Eyck, Geerten Gossaert, Bloem, A. Roland Holst, Nyhoff et Pauwels, dont Dirk Coster définit la personnalité avec une grande finesse, sans cependant réussir tout à fait, il faut bien le dire, à nous convaincre qu'ils forment un groupe de transition à l'égard des poètes qu'il mentionne ensuite. Il nous persuade moins encore que Pauwels, poète d'une grande sensibilité, mais quelque peu grossier et parfois d'un sentimentalisme nettement populaire, mérite une place parmi les figures représentatives ; selon moi, van Eyck, poète plein de goût, mais d'un intellectualisme un peu précieux, membre caractéristique du groupe Verwey, ne mérite pas davantage le rang qui lui est accordé, et mieux vaudrait y mettre alors Verwey lui-même. Puis vient la jeune école poétique néerlandaise qui, à son tour, se subdivise : d'abord Jan Dideriksz, J.-Jac Thomson, Willem de Mérode, J.-W.-F. Werumeus Burning, Martien Beversluis et Dop Bles. Puis quatre groupes, les isolés Ine van Dillen, Marie van K., qui au début reprit la tradition de la poésie des prédicants protestants, de Ter Haar et de Ten Kate, mais qui, grâce à son ardente et profonde sincérité, s'est émancipée de son formalisme archaïque, et J.-C. van Schagen, un esprit panthéiste à la Dostoïewsky, qui perçoit la divinité jusque dans une allumette gisant sur le pavé, dans le monsieur qui l'a jetée et jusque dans le garçon de café qui la regarde d'un air ennuyé. Le second groupe est formé par les Flamands : P. van Ostayen, Wies Moens, Marnix Gysen, A. J. Mussche, Daan Boens et Urbain van de Voorde, qui se ressemblent tous en ceci qu'ils délaissent la forme raffinée d'un Karel van de Woestyne, la grande figure poétique flamande d'avant-guerre, de même que la poésie rurale doucereuse et catholique des disciples de Gezelle. Un troisième groupe est formé par les poètes catholiques de la Hollande du Nord : Alb. Kuyle, les frères Bruning et Jac. Gehreur, qui pratiquent avec ardeur le vers libre et s'efforcent de ressusciter l'esprit catholique d'avant la Renaissance. Enfin vient un quatrième groupe, celui de la revue

« Het Gety », poésies fantasques, très virtuoses et d'une grande sensitivité.

On peut, je le répète, ne pas être tout à fait d'accord avec Dirk Coster, au sujet de ces catégories ; il n'en a pas moins deux grands mérites : tout d'abord les caractéristiques sous lesquelles il a rangé les jeunes sont extrêmement justes. Il signale leur aversion première pour toute fixité de forme... pour finir par reconnaître la nécessité d'une forme comme étant l'appui indispensable que l'histoire et la tradition accordent à l'individualité. Secondement, Dirk Coster a fait un choix des plus heureux parmi les poèmes parus au cours de ces toutes dernières années, et le commentaire dont il les a accompagnés est l'œuvre d'un grand esprit critique et d'un prosateur prestigieux.

§

Un des plus chaleureux amis de la France, Jan Greshoff, dont un public attentif suit les articles et les publications, vient de réunir ses toutes récentes études sur la littérature française sous le titre de « **Mengelstoflen op het Gebied der Fransche Letterrkunde** ». Un recueil analogue avait déjà paru de lui : « Latynsche Lente » (le *Printemps Latin*). Il témoigne de son vif attachement à la culture française en signalant au public hollandais les dernières et plus neuves manifestations de la vie littéraire.

JAN WALCH.

BIBLIOGRAPHIE POLITIQUE

Mathias Morhardt : *Les Preuves. le crime de droit commun, le crime diplomatique*, Librairie du Travail. — Alfred Fabre-Luce : *La Victoire*, Nouvelle Revue Française. — L. Cabrero : *La Misère des Nations*, Berger-Levrault.

Si **Les Preuves** de Mathias Morhardt ne mérite que le dédain du public honnête, par la faiblesse de l'argumentation, l'insuffisance du verbe et surtout par l'obstination méthodique dont il honore faussement les desseins de M. Poincaré, il ne peut en être de même du livre de M. Alfred Fabre-Luce, **La Victoire.**

Il fut diverses manières d'accueillir ce savant ouvrage ; certains n'en parlèrent pas du tout ; d'autres commentèrent certaines affirmations en taisant le nom de l'auteur et celui de l'œu-

vre ; ainsi fit Charles Maurras, assez clairement pourtant, pour que l'accusé tentât, par une réponse, de secouer ce gênant anonymat. Puis, il y eut la controverse, le débat où les deux parties se taillaient au détriment de la sécurité publique et de l'avenir national un succès facile. Ne savaient-ils pas en effet qu'en soumettant au commentaire les textes qui proclament la culpabilité allemande, ils répudiaient du même coup l'intangibilité d'un acte qui a homologué notre victoire et donné un statut à la paix.

Nous avons lu minutieusement le livre de M. Alfred Fabre-Luce. Nous l'avons lu, et cette lecture n'a pas modifié notre sentiment sur l'inanité des controverses auxquelles donne lieu la responsabilité de la guerre.

L'aveu de l'Allemagne étant acquis au profit moral de vingt-sept puissances — les vingt-sept puissances victorieuses signataires du traité de Versailles — importe-t-il non pas seulement au point de vue du pays, mais encore dans l'intérêt du monde civilisé, d'entamer les bases nouvelles et de jeter le trouble dans la conscience universelle ?

Tout le problème est là. Quel est le but de M. Fabre-Luce, jeune littérateur qu'aucune initiative n'a jusqu'à ce jour désigné à l'attention des politiques ?

Faire éclater la vérité ? Allons donc ! Ambition qui le dépasse comme elle dépasse tout effort humain. Il n'y a pas une vérité, mais des vérités ; il n'y a pas une justice, mais des justices. Il n'est pas un parti, pas un homme passionnément idéaliste qui ne tienne pour une vérité et pour une justice l'évangile dont il se recommande. Et si, contre le démon familier de M. Alfred Fabre-Luce, la sagesse fut en échec, c'est que sans doute l'auteur est plus jeune que ne le laisse supposer l'habile objectivité de son livre.

Alors, pourquoi cette mauvaise action ? Pour enrichir d'un scandale les annales de la guerre ou jouer un vilain tour à une respectable famille bourgeoise, effarée des hardiesses et du talent du plus jeune de ses rejetons ?

Comment l'auteur a-t-il construit le savant échafaudage de la responsabilité française ? Papotages, propos imprudents, juxtapositions de documents, coïncidences, interprétations, insinuations, tels sont les habituels instruments de M. Alfred Fabre-

Luce. Il n'entre pas dans notre esprit de discuter ces raisons (?) dont s'indignent l'évidence et le sacrifice de 1.400.000 des nôtres, et ceci en vertu d'un principe que nous nous sommes rigoureusement posé : la responsabilité de la guerre est une affaire entendue, jugée, classée, périmée, et c'est tant pis pour celui qui eut tort. Mais ce qui nous stupéfie, c'est qu'il se soit trouvé un Français qui n'est ni un spécialiste de la pornographie comme M. Victor Margueritte, ni un mystique de la foi socialiste comme Gouttenoire de Toury, pour mettre ses dons au service d'une cause antinationale. Qu'arriverait-il, en effet, si un jour la propagande allemande, à qui M. Alfred Fabre-Luce vient de donner cet aliment, parvenait à ses fins? Mobilisation des esprits d'outre-Rhin pour obtenir contre nous la revision du traité de Versailles, ou nouvelle mêlée sanglante pour imposer par les armes cette revision. C'est à l'une de ces deux alternatives que ne manquerait pas d'aboutir le cruel jeu intellectuel auquel s'est complu l'auteur de *La Victoire*.

Il y a dans ce livre deux qualités maîtresses : l'expérience et la maturité. Ni l'une ni l'autre ne sont le fait d'une jeunesse ardente et passionnée. Elles dénotent chez M. Alfred Fabre-Luce une précocité rare ; mais n'est-il pas deux manières d'être vert comme le gibier et comme le printemps ?

GEORGES SUAREZ.

§

La Misère des nations. — M. L. Cabrero, ancien directeur de l'Agence du Crédit Lyonnais à Barcelone, a voulu, au mois de février 1924, éclairer ses compatriotes au sujet du danger qui menaçait alors la peseta. Le succès de son livre en Espagne l'a décidé à en publier l'édition française que nous annonçons. L'auteur, spécialiste en matière de virements et de comptes courants, décrit comment, suivant lui, les Allemands ont opéré pour se procurer des devises étrangères et acquérir ainsi une somme que l'auteur évalue de 20 à 25 milliards de francs, c'est-à-dire quatre fois plus haut que le comité Dawes. Il y a certainement des parties très séduisantes dans le livre de M. Cabrero, et ce qu'il expose sur les causes de la fluctuation de la livre anglaise en 1920 mérite d'être médité. L'auteur dit qu'il n'y aurait rien d'étonnant à ce que l'Angleterre et

les Etats-Unis soient obligés d'augmenter leur circulation fiduciaire à la suite du rapatriement des capitaux déposés chez eux par l'Allemagne. C'est ce que l'on verra dans les mois qui vont suivre, mais il semble bien que l'auteur s'est trompé sur ce point.

ÉMILE LALOY.

OUVRAGES SUR LA GUERRE

Charles Rudrauf : *Le drame de la mauvaise frontière*, Berger-Levrault. — Félix Guenon : *Gribouille et la guerre*, Société mutuelle d'édition. — Dr Antoine : *Au village pendant la guerre*, édit. de la Revue Mondiale.

La série des relations sur les événements de la grande guerre, — les témoignages de la première heure, en somme — commence à s'épuiser ; mais il restera longtemps les récits particuliers des aventures individuelles, se rattachant aux faits généraux, et qui occuperont une place à part dans l'énorme bibliothèque que nous laisserons sur la guerre de 1914. C'est dans cette dernière catégorie qu'on peut ranger le curieux volume publié sous le nom de Charles Rudrauf ; **Le drame de la mauvaise frontière.** Ces lettres, — et c'est bien leur intérêt, — ont été écrites du front allemand, des terres ennemies.

Leur auteur est un Alsacien qui avait conservé de la famille dans le pays, ses père et mère, et dont un frère servait dans l'armée française. Les premières lettres de Charles Rudrauf datent de juin 1915, époque où il se trouva mobilisé, et, dès le mois suivant, il devait rejoindre à Berlin l'infanterie de la Garde. — Dès le début, il y a du reste de précieux détails sur la vie des recrues au quartier ; mais ces indications en général sont assez rares. Il devait en effet se méfier, étant mal noté déjà par les autorités militaires. C'est que le jeune homme, élève de Cormon à l'école des Beaux-Arts — et dont le frère, resté en France, devait servir contre l'Allemagne — avait été retenu lors de la fermeture des frontières et, même incorporé, demeurait à surveiller. On comprend dès lors que, tenu en suspicion, — son frère servant parmi les troupes françaises — il soit forcé à de grandes précautions dans sa correspondance, où il dit souvent les choses à demi, les laissant deviner beaucoup plus qu'il ne les exprime, les dissimulant sous un masque d'indifference ou de bonhomie.

On lui fait prêter serment, et il peut déclarer ensuite qu'il est

un « vrai grenadier de la Garde ». Ailleurs il donne son impression de Berlin, où « tout est plus froid et plus mesquin qu'à Paris ». On a des nouvelles du front (21 août) et déjà on demande des renforts, le régiment ayant eu des pertes telles qu'il faut 1.500 hommes de plus.

Le 7 septembre 1915, Rudrauf quitte Berlin pour être versé dans une compagnie de mitrailleurs cantonnée en Silésie. Sa compagnie a été envoyée dans les Vosges, et, d'ailleurs, lui-même pense aller bientôt la rejoindre.

Il donne quelques détails sur l'instruction qu'il reçoit comme élève-officier et mentionne qu'il doit « se munir de cartes et du règlement du service en campagne, etc. Il est question à ce moment d'une permission, qui n'est accordée qu'à ceux qui souscrivent à l'emprunt de guerre. Le 7 avril 1916, il annonce qu'il va partir pour le front et se trouve successivement à Cassel, à Trèves, à Faissault (Ardennes), puis sous Verdun, où le bataillon d'ailleurs est immédiatement relevé. On le voit ensuite à Villiers-les-Maugiennes (3-7 juillet). Il se retrouve enfin du côté du fort de Douaumont, avec « de la boue jusqu'au mollet » ; et, envoyé en reconnaissance, est blessé au menton et à la main droite. Il n'y avait là que des « égratignures », en somme, mais dont il mourut pourtant au bout d'une quinzaine. A ce moment, il projetait de passer en France et de rejoindre son frère, qui se battait sur le front. L'éditeur des lettres pense qu'on l'aura simplement supprimé. Il n'était là qu'à contre cœur; par ses lettres, on sait qu'il n'attendait qu'une occasion favorable. — Dernier détail, les chirurgiens auraient profité de la blessure légère de Charles Rudrauf pour l'amputer de la main droite; on était sûr ainsi qu'il ne servirait pas contre l'Allemagne.

Il repose au cimetière de Romagne-sous-les-Côtes, où les autorités militaires françaises, par la suite, l'ont fait transporter (1).

On pourra s'arrêter encore sur le curieux récit de M. Félix Guenon : **Gribouille et la guerre**, où l'auteur aurait publié le carnet de guerre d'un zouave, — selon un vieux procédé qui consiste à mettre sur le dos d'un tiers ce qu'on peut penser soi-même.

Gribouille est de bonne foi ; il a devant lui toutes les vilenies

(1) D'après une illustration du volume, Charle Rudrauf serait enterré à Maugiennes (Meuse), au cimetière national.

humaines qu'exaspèrent encore les circonstances. Mais nous le savons, l'homme a toujours été un méchant animal, et la guerre a fait ressortir encore ses pires défauts. C'est l'illustration de cette histoire que nous montre le livre de M. Félix Guenon. L'auteur nous raconte donc que son Gribouille, — dont il fait, assez abusivement, l'incarnation du « patriotisme revanchard », se trouve habiter l'Algérie et se hâte d'accourir dans la capitale de la Colonie lors de la mobilisation. Rabroué lorsqu'il se présente à la place, il doit gagner Oran, où son incorporation se fait tant bien que mal, mais où il n'est nullement question de partir pour le front. Je passe sur les déboires, les mésaventures, les épisodes et les types qu'on rencontre dans le récit. M. Félix Guenon y a sans doute épanché sa bile ; il a surtout montré que la vie militaire, en Algérie au moins, est une existence spéciale où les uns et les autres sont installés, mais où le service du pays ne semble jamais une préoccupation. Après plusieurs mois, notre Gribouille n'a pas encore réussi à se faire envoyer sur le front, mais le piètre résultat de l'expédition des Dardanelles force à envoyer des renforts, à vider les dépôts, et notre homme, compris dans la fournée, se trouve, bien malgré lui, embarqué pour l'Archipel. Il voulait venir en France se battre contre les Boches, et non en Orient contre les Turcs. Le *Paul-Lecat* emporte tout un contingent (17 mai 1915) vers la Mer Egée et l'île de Lemnos, dont la baie abrite à ce moment plus de cent navires des nations alliées : croiseurs, cuirassés, destroyers, torpilleurs, sous-marins, transports, etc... Le bataillon débarqué est dirigé sur Sedoul-Bhar, dans la presqu'île de Gallipoli. Les choses vont tant bien que mal de ce côté, où la résistance des Turcs a rendu nos attaques infructueuses. Il y a ensuite le récit d'une course à travers un champ de bataille couvert de morts, et des détails poignants sur cette galopade devant les lignes ennemies (3-6 juin). Bientôt le général est tué, à la suite d'une erreur de pointage des nôtres. On se dépêche d'annoncer qu'il a été frappé par une balle retournée, et le général Gouraud, qui commande en chef, ordonne une nouvelle offensive.

Et ce sont des attaques, des marches et contre-marches sous un bombardement effroyable ; des tranchées qu'on occupe, puis qu'on évacue ; la traversée de certains coins du champ de bataille, déjà couverts des morts des jours précédents ; puis le retour au

camp, de nouvelles expéditions et toujours le bombardement, la grêle des projectiles, le tintamarre de la bataille qui ne se calme un moment que pour reprendre de plus belle. Le général Gouraud est atteint par un éclat d'obus (1er juillet). Le général Bailloud vient prendre le commandement du corps expéditionnaire, et les combats se poursuivent avec des alternatives diverses, jusqu'au moment où Gribouille, le héros de cette tragi-comédie, reçoit une balle en ricochet. On l'évacue sur un navire-hôpital, où les blessés d'ailleurs sont dévorés par la vermine, et il finit par arriver à Toulon.

Enfin, il est dirigé sur Hyères, où il fait sa convalescence.

La seconde partie de cette histoire montre notre homme sur le front français, où il voulait tant se battre ; c'est le moment de la ruée allemande sur Verdun ; on se bat pour les forts de Vaux, de Douaumont, de Tavannes. Le régiment de zouaves dont fait partie Gribouille est envoyé au secours des défenseurs du fort de Vaux, mais ils arrivent trop tard et continuent à se battre sous la place, dans les tranchées, la boue, sous la grêle de mitraille et d'obus, lorsque encore, par chance, ils ne se trouvent pas sous le feu de notre propre artillerie. Notre Gribouille se dévoue là comme partout et fait ses réflexions, qui ne sont pas toujours optimistes, à mesure que surviennent les événements. On y voit les hommes réduits à chercher, sur les cadavres étendus de leur côté, ce qui reste à boire dans les bidons ou des bribes de victuailles. Les troupes sont déplacées, vont et viennent dans la région. Les zouaves se retrouvent sur le front, et le héros de cette histoire est blessé à la jambe, si bien qu'il doit tirer quatre mois d'hôpital. Il rejoint après une courte permission (janvier 1917). On l'envoie en Syrie, etc.. C'est enfin la campagne de France, qui aboutit à la retraite de l'Allemagne et durant laquelle notre Gribouille, éclopé, se traîne, pour se trouver enfin aux dernières heures de la chasse et à la minute du triomphe. J'ai passé bien des choses, sans doute. Mais on me permettra de ne pas trop insister. Le personnage de Gribouille représente surtout les aspirations et le mécontentement de l'auteur ; ce n'est pas un sot, mais souvent un naïf qui ne veut jamais tenir compte des circonstances, de toutes les considérations qui s'imposent durant une période de guerre. Dévoué, enthousiaste, il est le plus souvent bafoué par les faits — et il a presque toujours

contre lui la plupart de ceux qui l'entourent. C'est un gêneur en somme et dont M. Félix Guenon présente le type avec intérêt. Son volume est peut-être un peu long, mais se lit avec plaisir, — outre qu'il apporte sur l'expédition des Dardanelles, par exemple, des précisions et renseignements que pourront utiliser les historiens de l'avenir.

Dans un très curieux petit volume : **Au village pendant la guerre**, le Dr Antoine a donné le journal des événements particuliers et le reflet de l'incendie général qui embrasa la France du nord pendant l'invasion allemande, — tout cela mêlé aux petit faits, aux potins, aux ragots qui sont la monnaie courante de l'existence en province. Le journal donne l'impression des premiers jours, raconte la mobilisation et le départ des troupes, en même temps qu'il parle des précautions prises contre l'espionnage qui arrivent presque à la cocasserie. Près d'Issoudun (Indre), le docteur est arrêté sur la route par des gaillards armés de fusils, qui examinent sévèrement ses papiers. A la lueur d'une lanterne, son auto étant immobilisée, il aperçoit même deux hommes placés de chaque côté d'un petit canon qui commande la route. — Dès les premiers jours des hostilités (27 août), il est parlé de baïonnettes allemandes préparées en scie et dont un Saint-Cyrien blessé a rapporté un spécimen. Mais c'est le moment de l'invasion, de la marche sur Paris; des milliers de gens affolés envahissent les trains et répandent au dehors les nouvelles les plus extraordinaires. C'est la poudre Turpin, aux effets foudroyants, et dont une seule décharge a tué 6.000 Allemands ; ailleurs, une bonne dame, venue des bords de la Loire, rapporte les histoires qui courent sur les moulins de Corbeil, sur le cas d'un général qui aurait été fusillé comme traître. Cependant on confie au docteur Antoine que la forêt de Compiègne est en feu. Le 4 septembre, un épicier qui revient du chef-lieu rapporte, parmi d'autres nouvelles alarmantes, que le général Joffre est découragé et que les Allemands bombardent Paris. Une corvée de matériel, se dirigeant sur Moulins et Roanne, passe et s'arrête quelques heures dans l'endroit (4 septembre), et le personnel rassure plutôt la population.

La victoire de la Marne, d'ailleurs, vient bientôt confirmer ces rumeurs. Mais les ragots continuent, par exemple avec l'histoire du camp de Châlons qui aurait été miné. On décide bientôt d'ins-

taller un hôpital temporaire dans la petite ville. C'est que les blessés sont sympathiques à tous ; et jusqu'à une vieille mendiante apporte au Docteur, qui se trouve naturellement du nouvel hôpital, une somme de 3 fr.50 pour donner des douceurs aux pensionnaires. On achète avec cela sept paquets de tabac, — c'était encore l'ancien prix, — après quoi la vieille ajoute dix sous de pourboire pour le Curé !...

L'hôpital, installé pendant ce temps, devient une préoccupation importante, avec son personnel de malades, d'infirmiers, etc.,

Le Dimanche, les blessés qui sont en convalescence ont la permission de sortir, mais rentrent ivres ; car on leur verse à boire de tous les côtés et il n'y a pas à se plaindre, l'adjoint, qui fait fonctions de maire et d'administrateur de l'hôpital, étant lui-même débitant. — Les amputés sont au nombre de cinquante et fréquentent la maison d'une femme de mauvaise vie, appelée la Fontaine, qui est en train de créer une maison de passe.

A l'hôpital même, on est obligé de renvoyer deux des infirmières, qui sont un peu trop familières avec certains blessés, se couchant sur les lits, etc..

D'ailleurs, le maire de la localité refuse de payer un poêle de 7 fr.50, destiné au chauffage des contagieux.

D'autres blessés arrivent bientôt de Verdun, couverts de vermine, mais l'Administration ne veut pas accorder le bain de nettoyage qu'ils avaient si bien gagné, etc..

Le journal du Dr Antoine se poursuit longuement de la sorte ; c'est une lecture intéressante par l'esprit d'observation, la curiosité des faits rapportés, — la mentalité enfin du milieu, où l'élément féminin a souvent une mauvaise presse. Une forte fille de la campagne, « gaillarde capable de résister à quatre hommes et un caporal », accuse un mutilé de l'avoir violentée et le père de la donzelle parle de porter plainte ; mais il résulte de l'enquête que l'acte reproché a eu lieu « sur une chaise ! » et le médecin ne peut que conseiller un mariage. — Dernière histoire du même genre, un médecin français, évadé de Metz, raconte les réjouissances qui eurent lieu lors de la réoccupation de Mulhouse. Ce fut une saoûlerie générale commandée par le Kronprinz ; même on réquisitionna les maisons de tolérance, qui furent gardées à vue ; les hommes devaient s'y rendre par équipes de vingt, et on ne leur accordait que dix minutes, montre en

main, pour se réjouir avec une des dames du lieu; après quoi le feld-webel leur criait : Allons, dehors, tas de cochons, — et aussitôt c'était une autre fournée.

CHARLES MERKI.

PUBLICATIONS RÉCENTES

[Les ouvrages doivent être adressés impersonnellement à la revue. Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages personnels et remis intacts à leurs destinataires, sont ignorés de la rédaction, et par suite ne peuvent être ni annoncés, ni distribués en vue de comptes rendus.]

Art

Francis Carco : *Maurice Asselin*, 28 reproductions de peintures et dessins précédées d'une étude critique, de notices biographiques et documentaires et d'un portrait inédit de l'artiste par lui-même et gravé sur bois par G. Aubert; Nouv. Revue franç. 3 75

Edouard Conte : *Ribera*. Avec de nombr. reprod. ; Edit. Nilsson. 10 »

Octave Uzanne : *Pietro Longhi*. Avec de nombr. reproductions ; Nilsson, 10 »

Histoire

Alphonse Aulard : *Etudes et leçons sur la Révolution française*, 9e série; Alcan. 10 »

Henri Lemoine : *Manuel d'Histoire de Paris*. Avec des illustr. ; Albin Michel. 15 »

Général M. Moukhtar pacha ; *La Turquie, l'Allemagne et l'Europe depuis le Traité de Berlin jusqu'à la guerre mondiale* ; Berger-Levrault. 9 »

Linguistique.

Albert Dauzat : *Les noms de personnes*, origine et évolution ; Delagrave. » »

Littérature

Antoine Albalat : *Souvenirs de la vie littéraire*, nouvelle édition augmentée d'une *Préface-Réponse* ; Crès. 7 50

André Antoine : *La vie amoureuse de François-Joseph Talma* ; Flammarion. 6 50

Athénée : *Le chapitre treize*, traduit nouvellement et présenté par Thierry Sandre ; Malfère, Amiens. 10 »

G. Aubault de La Haulte-Chambre : *J.-K. Huysmans, souvenirs* ; Figuière. 4 50

J. Caillat : *Le voyage d'Alphonse Daudet en Algérie, 1861-1862* ; Champion. 8 »

Suzanne de Callias ; *Des cœurs dans la neige*, scène de l'Engadine hivernale. Dessins de l'auteur. Préface d'Edouard Dujardin; Messein. 5 »

John Charpentier : *Théodore de Banville, l'homme et son œuvre* ; Perrin. 7 50

Gustave Geffroy : *Images du jour et de la nuit* : Grasset. 7 50

Franz Hellens : *Notes prises d'une lucarne*. Avec 11 dessins inédits d'André Lhote ; René Vandenberg. » »

Francis Jammes : *Œuvres de Francis Jammes*, tome IV. (Bibliothèque choisie); Mercure de France. 18 »

Jean-Bernard : *La vie de Paris, 1923* ; Lemerre. 6 75

Ferdinand Lovio : *Pour quelques-uns : Pensées* ; Messein. 5 »

Henry Lyonnet : *Les Premières de Jean Racine*. Préface de Georges Rivollet; Delagrave. » »

Dr Mardrus : *Le cantique des cantiques*, bréviaire de l'amour ; Fasquelle. 15 »

Paul Monceaux : *Histoire de la littérature latine chrétienne* ; Payot. 5 »

Raoul de Cambrai, chanson de geste

du XIIIe siècle, renouvelée par Paul Tufeau ; l'Artisan du Livre. 10 »

Restif de La Bretonne : *La vie de mon père*. Introduction et notes de Marius Boisson. Portrait gravé sur bois par Ouvré; Bossard. 12 »

Le Roman de Jean de Paris, renouvelé par Jean Marchand ; Piazza. » »

Maurice Rostand : *La vie amoureuse de Casanova* ; Flammarion. 6 50

Paul Van Tieghem : *Le préromantisme*, études d'histoire littéraire européenne, I ; Rieder. 15 »

Livres d'Etrennes

G. Fontay : *La grande guerre racontée à 4 petits Français*. Nombreuses illustrations. Avec autographe du Maréchal Foch ; Vuibert. 7 »

Musées et Collections

Jean Ajalbert : *Autour des Cartons de Beauvais* ; Baudinière. 35

Ouvrages sur la guerre de 1914-1918

Albert Alfalion : *L'industrie textile en France pendant la guerre* ; Presses universitaires. » »

Cap. de Vaisseau A.F.B. Carpenter : *L'embouteillage de Zeebrugge*. Préfaces de MM. le maréchal Foch, l'amiral Beatty et l'amiral Sims. Avec 18 grav. et 1 carte ; Payot. 10 »

M. Lhéritier : *Tours pendant la guerre, 1914-1919*. Avec des illust. ; Costes. 25 »

Henri Hauser : *Le problème du régionalisme* ; Presses universitaires de France. » »

Lieut.-Gén. de Selliers de Moranville : *Du haut de la Tour de Babel, commentaire sur la préparation à la guerre et la situation stratégique de la Belgique en 1914* ; Berger-Levrault. 8 »

A. Thomazi : *La guerre navale dans la zone des armées du Nord*. Préface du Vice-Amiral Ronarc'h ; Payot. 12 »

Philosophie

Dr Sigm. Freud : *Psychologie collective et analyse du moi*, traduit de l'allemand par S. Jankélévitch ; Payot. 10 »

Jules de Gaultier : *La sensibilité métaphysique* ; Edit. du Siècle. 8 50

René Guyon : *Essai de métaphysique matérialiste* ; Costes. 6 75

Emile Meyerson : *La déduction relativiste* ; Payot. 15 »

Poésie

Jean Baucomont : *Goutteletles*; le Mouton blanc, Maupré, Saône-et-Loire. 3 »

Marcel Caruel : *A l'ombre de l'Ardenne* ; Edit. du Pampre, Reims. 4 »

Laurent Clarys : *Les poèmes des temps nouveaux* ; Picart. 5 »

Florian Parmentier : *La lumière de l'aveugle ou le Miracle de la vie intérieure*, précédé d'un *Essai de Codification du vers libre* ; Edit du Fauconnier. 6 50

Gaston Foubert : *Chansons dans les bois* ; A l'Enseigne de l'Hermine. 3 »

G. Ghérardi : *Le cahier bleu* ; L'Eclaireur de Nice. » »

Alexandre Koussinoff : *Le Sablier*, poèmes en 3 nuits, traduction de Y. Sidersky, dessins de V. Barthe; Au Sans-Pareil. » »

Jean Larcena : *Jeunesse* ; Edit. Revue des poètes. » »

Joséphin Milbauer : *Fer et acier* ; Picart. » »

Paul Teissonnières : *La flamme dans le vent* ; Fischbacher. 10 »

Franz Werfel : *L'ami du monde*, traduit de l'allemand par L.-Charles Baudoin, portrait gravé par Frans Masereel ; Stock. » »

Politique

Paul Dottin : *John Bull à la découverte de son île* ; Perrin. 7 50

Henri Guilbeaux : *Le portrait authentique de Vladimir Ilitch (Lénine)* ; libr. de l'Humanité. 7 50

Jean Mélia : *Paul Deschanel* ; Plon. 8 »

Questions juridiques

Pierre Bouchardon : *L'auberge de Peyrebeille*, suivi de la véridique histoire du roman de Stendhal *Le Rouge et le Noir* ; Albin Michel. 7 50

Questions militaires et maritimes

Capitaine Maisonneuve : *L'Infanterie sous le feu*, étude critique sur le combat de la Compagnie ; Berger-Levrault. 5 »

Questions religieuses

Gonzague Truc : *La pensée de saint Thomas d'Aquin*, extraits, avec une introduction, une bibliographie et le texte latin correspondant ; Payot. 12 »

Roman

Marcel Arland : *La route obscure*, avec un portrait de l'auteur gravé sur bois par G. Aubert ; Nouv. Revue française. 10 »

Art Roé : *Berthe Vauclin* ; Edition de France. 7 50

Jeanne Broussan Gaubert : *Faites vos jeux* ; Crès. 7 50

Marc Daubrive : *La dactylo qui purge Homère* ; Edit. du Siècle. 6 75

Thérèse Dolsan : *La danse devant le veau d'or* ; Edit. de la Vraie France. 7 50

Edouard Dujardin : *Les lauriers sont coupés*, édit. déf. avec 2 portraits de l'auteur, 1888 et 1924, par Jacques-Emile Blanche. Préface de Valéry Larbaud ; Messein. 5 »

François Duhourcau : *La rose de Jéricho* ; Albin Michel. 7 50

Panait Istrati : *Oncle Anghel*, II ; Rieder. 6 75

Charles Foley : *Le cornac et son phénomène* ; France-Edition. 4 »

Rudyard Kipling : *Contes choisis*, traduits par Louis Fabulet, Robert d'Humières et Arthur Austin Jackson ; Mercure de France. 15 »

Georges Lecomte : *Le mort saisit le vif* ; Fasquelle. 7 50

Victor Litschfousse : *Alain ou les vertus guerrières* ; Dorbon aîné. 6 »

Gérard Maurel : *La route ardente* ; Méricant. 7 »

Julien Mauvrac : *Viens ici, frère loup* ; France-Edition. 4 »

Paul Max : *L'écorcheuse, roman d'une fille de Cadix* ; Fasquelle. 7 50

Dmitry Mérejkowsky : *La naissance des Dieux. Toutankhamon en Crète*, traduit du russe par M. Dumesnil de Gramont ; Calmann Lévy. 6 75

Charles Petit : *Les amours de Li Ta Tchou* ; Flammarion. 7 50

Eleanor H. Porter : *Pollyanna ou le jeu du contentement* ; Edit. Jehaber, Genève. 10 »

Rachilde et Homem Christo : *Au seuil de l'enfer* ; Flammarion. 7 50

Charles Regismanset : *Couronné par l'Académie Goncourt* ; Edit. du Siècle. 7 50

Ernest Tisserand : *Pan ! dans le mille* ; Nouv. Revue critique. 6 »

Jean Variot : *L'homme qui avait un remords* ; Nouv. Revue franç. 7 50

Science

F. Boquet : *Histoire de l'astronomie* ; Payot. 25 »

Louis de Launay : *La terre, sa structure et son passé* ; Payot. 5 »

Edward W. Washburn : *Principes de chimie physique du point de vue de l'atomistique et de la thermodynamique modernes*. Préface de M. Jean Perrin ; Payot. 40 »

Sociologie

Paul Gaultier : *L'avenir de la France, les maux, les remèdes* ; Perrin. 7 50

Henry Gleize : *Ce que l'ingénieur social doit savoir* ; Alcan. 30 »

Gabriel-Louis Jaray et Louis Hourticq : *De Québec à Vancouver, à travers le Canada d'aujourd'hui* ; Hachette. 8 »

Théâtre

Louis de Launay : *Merlin l'enchanteur et le chevalier Huon*, drame lyrique en 4 actes et en vers ; Edit. Revue des Poètes. » »

Varia

Almanach catholique pour 1925. Préface de Mgr Baudrillart ; Bloud et Gay. 5 »
Georges Auriol : *Le Troisième livre des monogrammes, cachets, marques et ex-libris,* 500 dessins en noir et rouge ; Fleury, 20 »
Henry Ford : *Ma vie et mon œuvre.* Préface de M. Victor Cambon ; Payot. 15 »

Voyages

Louise Faure-Favier : *Paris, Prague, Varsovie.* Préface du Général Duval. Nombr. illustr. ; Guides des voyages aériens. 7 50

MERCVRE.

ÉCHOS

Prix littéraires. — Le prix de cinq trillions de marks. — Rousseau et Voltaire au Panthéon. — Le monument de Guy de Maupassant au château de Miromesnil. — Ronsard et Dorat à Médan. — Une nouvelle source d'informations d'Anatole France. — A propos de philosophie chimique. — Une lettre de M. Marcel Coulon. — M. Howard Carter et Tout-Ankh-Amen. — Montmartre et Montparnasse. — Un prédécesseur de Jules Verne. — « Guinea pig ». — Textes attribués à Léon Dierx. — Les journaux de petit format en 1870-1871.

Prix littéraires. — M. Thierry Sandre (Charles Mulié) a été proclamé lauréat du prix Goncourt pour les trois volumes qu'il a publiés cette année : *Le Chèvrefeuille*, roman ; *Le Purgatoire*, souvenirs d'Allemagne ; *Le chapitre treize*, d'Athénée (traduction du grec).

Ce vote a donné lieu à sept tours de scrutin. Au septième tour les voix se sont ainsi réparties : MM. Thierry Sandre, six voix : Fernand Fleuret (*Les derniers plaisirs de Don Juan*), une voix ; Auguste Bailly (*Naples au baiser de feu*), une voix ; Henry de Montherlant (*Les onze devant la Porte dorée*), une voix ; Philippe Soupault (*Les frères Durandeau*), une voix.

Le Prix Femina a été attribué à M. Charles Derennes, pour son livre *Emile et les autres*.

Pour ce vote aussi il y eut sept tours de scrutin, le septième tour donnant onze voix à M. Charles Derennes et sept à M. Bove (*Mes amis*).

Le prix littéraire de l'Humour, d'une valeur de 3.000 francs, a été attribué à M. Georges-Armand Masson pour son recueil de pastiches, *Le parfait plagiaire*.

Le prix des Amis des Lettres françaises, d'une valeur de 5.000 francs, qui était décerné pour la première fois, a été attribué à M. Pierre Bost pour son roman : *Homicide par imprudence*.

§

Le prix de cinq trillions de marks. — Ce prix fondé l'année dernière, on se le rappelle, pour « consacrer définitivement le plus

mauvais livre couronné par un jury de prix littéraire », ne sera pas décerné cette année. Son comité s'est réuni et, après examen de la situation, a reconnu que devant le rétablissement monétaire de l'Allemagne et la liquidation du mark papier, il était devenu matériellement impossible de le distribuer. Tout l'or du monde, en effet, en y comprenant même l'ensemble des devises, n'y suffirait pas. En présence de ce cas de force majeure, le comité du prix de cinq trillions de marks a dû se résoudre à renoncer à son honorable mission.

§

Rousseau et Voltaire au Panthéon.

Le 2 décembre 1924.

Cher Monsieur Vallette,

Je ne suis ni un historien, ni un érudit, mais j'ai lu avec un vif intérêt l'article de M. Julien Raspail concernant les sépultures de Rousseau et de Voltaire, et je me permets de lui présenter les objections suivantes, basées sur le simple bon sens.

La thèse de M. Raspail repose sur trois points principaux :

1° L'assassinat de Rousseau dû à des blessures à la face et au crâne ;

2° Le fait que l'on a retrouvé en 1897 le squelette de Rousseau en bon ordre et celui de Voltaire assez bouleversé ;

3° Les bruits qui ont couru sur la profanation de ces deux tombeaux,

Sur le premier point, je répondrai que l'assassinat de Rousseau n'est rien moins que prouvé. Le masque de Houdon ne constitue pas une preuve convaincante. Un moulage peut présenter des défauts faisant croire à des lésions. Le docteur Cabanès, si perspicace et si bien documenté, n'est nullement affirmatif à cet égard.

Sur le second point, il faut remarquer que Rousseau a été inhumé dans un triple cercueil : deux en plomb et un en chêne, tandis que Voltaire n'avait qu'un cercueil en bois. Il est naturel de penser qu'un corps se maintient fort longtemps à l'état plus ou moins décomposé dans un cercueil de plomb, — ce qui a permis aux ossements de conserver leur place au cours des différentes translations dont le cercueil de Rousseau a été l'objet de 1778 à 1821. Le désordre du squelette de Voltaire s'explique au contraire fort bien par le changement de cercueil en 1791. Remarquons en outre que la note de Berthelot signale la présence dans le cercueil de Voltaire de la planche sur laquelle reposait le squelette en 1791 et qui avait été glissée avec celui-ci dans le nouveau cercueil.

3° Loin de moi la pensée de défendre la « congrégation » de la Restauration ! Le fanatisme religieux ou politique peut parfaitement expliquer une profanation de tombes. L'histoire est pleine de ce genre d'exploits. Mais il faut constater que tout ce que rapporte M. Julien Raspail ne repose sur rien de précis. Des racontars, des bavardages, pas de documents, pas de faits.

Enfin il est un point sur lequel M. Raspail n'insiste pas. Si on a jeté à la voirie les restes de Rousseau et de Voltaire, il n'en est pas moins vrai que l'on a trouvé en 1897 deux squelettes. Qui les a mis dans les cercueils ? Les profanateurs de 1821 ou de 1814 ? Quelle raison de faire cette macabre substitution ? Le gouvernement de 1830 ? Si les cercueils avaient été vides, c'eût été une belle occasion de dénoncer les forfaits du gouvernement précédent.

Enfin, si en 1814 ou en 1830 on a substitué aux restes de Rousseau et de Voltaire deux corps anonymes, pourquoi retrouve-t-on en 1897 celui du prétendu Rousseau en bon ordre et celui du simili Voltaire en désordre ?

Par contre, je suis bien d'accord avec M. Raspail sur le manque complet d'esprit scientifique qui a présidé à l'examen de 1897, mais ce n'est pas une preuve.

Je laisse maintenant la parole à de plus autorisés que moi. Je me suis permis de vous soumettre simplement les réflexions que m'a suggérées la lecture de l'article passionné de M. J. Raspail.

Veuillez croire, etc. PH. G.

§

Le monument de Guy de Maupassant au château de Miromesnil. — Au cours d'une réunion qui s'est tenue le 15 novembre dernier à Dieppe, au Syndicat d'Initiative, sous la présidence de M. J. E. Blanche, Président du Comité d'action, la maquette du monument qui doit être érigé dans le parc du château de Miromesnil a été présentée par son auteur, M. V. Lelong, directeur de l'Ecole Régionale des Beaux-Arts. Le motif principal est la réplique du buste, très ressemblant, de Guy de Maupassant qui se trouve au square Solférino de Rouen et dû, on le sait, au sculpteur Raoul Verlet. Ce buste surmonte une stèle où figureront les armoiries des Maupassant, avec cette inscription :

ÉRIGÉ PAR SOUSCRIPTION PUBLIQUE
Juillet 1923

Au dos d'un banc rustique de 4 mètres de long, en forme exèdre, reposant sur six consoles et composant la partie originale du monument, on pourra lire cette simple phrase :

A GUY DE MAUPASSANT
né au château de Miromesni
le 5 août 1850

L'ensemble sera en pierre reconstituée de Lorraine et placé près d'un gros hêtre, face au château.

A l'occasion de l'inauguration qui a été définitivement fixée au di-

manche 19 juillet 1925, une fête champêtre sera organisée en l'honneur du romancier normand.

ÉDOUARD BOURGINE

Membre du comité du monument.

§

Ronsard et Dorat à Médan. — M. Maurice Maeterlinck, qui vient d'acquérir le château historique de Médan, reprendra-t-il certains projets qu'Emile Zola eut un moment et qu'il mourut sans pouvoir réaliser ?

Lorsqu'il s'installa à Médan, Zola apprit, par son ami Céard, homme fort érudit en toutes choses, que le château de cette localité avait été la propriété, au seizième siècle, de Jean Brinon, diplomate, conseiller du Roi et ami de Ronsard, lequel lui a dédié plusieurs pièces de vers.

A différentes reprises — de 1550 à 1560 — Ronsard et Dorat furent les hôtes de Jean Brinon. Le naturaliste Pierre Belon note, dans son *Histoire de la nature des oiseaux avec leurs descriptions et naifs pourtraicts* (1555), que Dorat « voyant que la nymphe de Médan convertit ses larmes en pierre et voulant en perpétuer la mémoire imprima tels mots sur un tableau ».

Pour rappeler ces souvenirs de la Pléiade, Zola voulait, soit décider le propriétaire du château à faire apposer à l'entrée une plaque commémorative, soit ériger un buste à Jean Brinon « en son temps hospitalier aux littérateurs ». Transmis pour étude à M. Maurice Maeterlinck. — L. DX.

§

Une nouvelle source d'informations d'Anatole France. — Le 2 novembre dernier, M. Jules Mauris signalait, dans le *Journal des Débats*, la source qu'avait fournie Grégoire de Tours à Anatole France pour sa nouvelle de *Scolastica*, recueillie en 1892 dans l'*Etui de nacre*. Reproduits conjointement, le texte de la traduction Guizot et celui du maître styliste ne laissaient aucun doute. Toutefois, si le rapprochement était amusant, il n'avait rien qui pût surprendre, Anatole France, dans le journal le *Temps*, puis dans la troisième série de la *Vie littéraire* (1891) où parut la première mouture de *Scolastica*, sous le titre d'*Histoire de deux amants d'Auvergne*, ayant pris soin d'indiquer qu'il la rapportait « à peu de chose près comme elle est dans Grégoire de Tours, qui l'a prise sans doute à quelque hagiographe plus ancien ».

« En connaît-on d'autres exemples? » concluait M. Jules Mauris après avoir mis sous les yeux du lecteur cette comparaison de textes.

Evidemment, oui, et puisque notre confrère fait en ce moment « sur les sources et les inspirations d'Anatole France une étude approfondie », nous croyons devoir lui indiquer un autre rapprochement, d'autant

moins connu que, dans l'*Echo de Paris* du 4 octobre 1898, qui fournit le texte de *La mort de Madame Bouquey*, Anatole France négligea d'indiquer la moindre référence que ce fût.

On sait quel courage montra devant ses juges et devant l'échafaud cette femme de cœur, dont M. G. Lenôtre a conté la mort dans ses *Vieilles maisons, vieux papiers*, ajoutant à son récit ce dernier paragraphe :

> Je ne sais pas si, dans le grandiose monument encore incomplet, que la ville de Bordeaux élève à la mémoire des Girondins, doit figurer le nom ou l'image de Mme Bouquey. Il semble bien que l'effigie de cette femme héroïque ne serait pas déplacée à côté de la statue de ceux dont elle prolongea d'un an la vie en donnant la sienne (3e série, p. 399).

Avant que ne fût inauguré le monument du cours du XXX Juillet, Mme Bouquey n'avait point été oubliée. Dans ses conférences réunies depuis en volume : *A propos du monument des Girondins. — Les trois Girondines, Madame Roland, Charlotte Corday, Madame Bouquey et les Girondins* (Bordeaux, impr. du Midi, 1895, in-8) M. Armand Ducos, petit-neveu des Girondins Ducos et Fonfrède, avait réservé une place de choix à l'amie de Barbaroux, de Buzot et de Pétion, et raconté comment, grâce à son dévouement, ils avaient, à Saint-Emilion, trouvé un asile, au premier étage, « un taudis infect », du perruquier Jean-Baptiste Troquart.

Cinq mois ils s'y tinrent tapis, puis Salles et Guadet ayant été découverts sous un des angles du toit de Guadet père, ce fut la charrette, qui, en compagnie de Mme Bouquey, de son mari, de Guadet père, de sa fille Marie, les conduisit à Bordeaux, où les attendait la guillotine. De leur cachette les trois réfugiés de la « prison Troquart » virent passer le cortège. Le soir même ils s'enfuyaient, armés, résolus, s'il le fallait, à trouver la liberté dans le suicide.

Anatole France a raconté, après M. Armand Ducos, cette marche à la mort, et la comparaison des deux textes ne laisse pas de présenter quelque intérêt, montrant comment un mot changé avec adresse suffisait à prêter à la phrase d'Armand Ducos le prestige du style d'Anatole France.

TEXTE DUCOS	TEXTE ANATOLE FRANCE
Après avoir erré toute la nuit, ils se trouvent au point du jour sur la commune de Saint-Magne, dans la plaine voisine de Castillon, non loin d'une grande route et près d'un petit bois de pins.	Après avoir erré toute la nuit, ils se trouvèrent, au point du jour, dans une plaine voisine de Castillon, au bord d'un petit bois de pins, à quelque distance de la grande route.

Ils font halte et prennent un léger repas, assis au pied d'un arbre, au milieu d'une pièce de blé.	Tandis qu'assis au pied d'un arbre au milieu d'un champ de blé, ils prenaient un léger repas, ils entendirent les roulements du tambour. C'était une troupe de volontaires qui passait.
Déjà on les a aperçus du voisinage; et, tout à coup, sur la route située à deux cents mètres, ils entendirent, ils virent venir une troupe de soldats, des volontaires précédés d'un tambour.	. . . .
. . . .	
Le lendemain, à Saint-Magne, dans un champ de seigle voisin du lieu où était tombé Barbaroux, on découvrait, signalés par des aboiements de chiens, deux cadavres en putréfaction et à demi rongés.	Le lendemain, à Saint-Magne, non loin du chemin où était tombé Barbaroux, des paysans, avertis par les aboiements des chiens, trouvèrent, dans les seigles, deux cadavres à demi rongés par les bêtes. C'étaient les restes de Pétion et de ce généreux Buzot qui, bien peu de temps auparavant, avait écrit ces lignes :
C'étaient les restes de Pétion et de Buzot.	
. . . .	
Quelque temps avant, Buzot avait écrit ces ineffables lignes :	

Sans doute, comme l'a écrit le maître : « Une idée ne vaut que par la forme et donner une forme nouvelle à une vieille idée, c'est tout l'art. » Mais faudrait-il encore que la forme fût nouvelle. Anatole France fit subir à la phrase de M. Armand Ducos quelques corrections heureuses par quoi se traduisit son génie de la langue, mais à cela se borne toute la nouveauté de la forme.

Dans *l'Ile des Pingouins*, on entend le général Greatauk établir, derrière son monocle, la supériorité — parfois dangereuse — des pièces « appropriées »; la prose appropriée partagerait-elle cette heureuse fortune ? — Il le semblerait. — PIERRE DUFAY.

§

A propos de philosophie chimique.

Paris, le 17 décembre.

Mon cher directeur,

Vous avez pu voir, par la réponse qu'il a adressée au *Mercure* (15 décembre 1924, p. 791-793), que Maurice Delacre ne m'était guère reconnaissant de lui avoir divulgué l'opinion que nous avons de lui à Paris. Je ne m'y attarderais pas, s'il ne venait nous fournir l'occasion de nous amuser quelque peu à ses dépens. Il me reproche — mais ce professeur belge connaît-il la valeur des mots français ? — ce qu'il appelle une hérésie, car j'ai écrit dans un de mes ouvrages : « Par convention, le symbole H ne représente pas une masse quelconque d'hydrogène », et Delacre ajoute : « Ce n'est pas là une convention, mais

un fait expérimental. » Voilà qui corrobore à souhait les jugements contre lesquels il s'insurge. A qui espère-t-il faire accroire que le *choix* d'une certaine lettre pour désigner tant de grammes d'un certain corps est un FAIT EXPÉRIMENTAL !!! Fait expérimental aussi, sans doute, l'attribution de la lettre H à telle ligne d'autobus ! Le malheureux n'a donc jamais compris ce que c'est... Toutes les idées personnelles de Delacre sont de ce genre-là ; il est le seul à ne pas s'en douter.

Veuillez agréer, etc. MARCEL BOLL.

§

Une lettre de M. Marcel Coulon.

Beauvais, 4 décembre 1924.

Mon cher Directeur,

Il ne se passe point de semaine où quelqu'un de vos lecteurs ne me demande ce que j'attends pour publier ce tirage au clair du « Commandant Ferton », auquel je me suis engagé, l'été dernier, en constatant le silence des contempteurs de J.-H. Fabre, par moi mis au pied du mur.

Je me trouve attelé, pour l'heure, aux 150.000 vers de Raoul Ponchon et il est possible qu'ils me retiennent quelques mois encore. En attendant, ceux que les attaques contre la valeur scientifique de l'Ermite de Serignan peuvent impressionner, venant de spécialistes officiels, n'ont qu'à se reporter à l'article de M. E. Bouvier, *A propos de Ferton*, paru au numéro du 15 octobre de la *Revue générale des Sciences*, article qu'un des lecteurs auxquels je fais allusion me signale en me demandant si je l'ai lu et dont il m'envoie, tout heureux, quelques extraits.

L'honorable professeur au Muséum dont l'ouvrage *Habitudes et Métamorphoses des Insectes* (192) offre le meilleur exposé que nous ayons de l'état de l'Entomologie ne saurait passer pour un thuriféraire de Fabre. M. Bouvier, en effet, est un transformiste de l'école darwinienne auquel sur le terrain de la philosophie scientifique les *Souvenirs Entomologiques* n'ont rien appris et qui continue à croire, dur comme fer, que « l'instinct c'est de l'intelligence fixée ». C'est en outre un homme fort pacifique, la plume à la main, et que la polémique n'engage pas. Mais enfin il a fini par comprendre que les meilleures plaisanteries ne doivent pas durer trop longtemps et le voici qui se décide à écrire, à l'adresse de ceux « qui placent Ferton bien au-dessus de Fabre », ce petit mot : *Il faut vraiment examiner de bien près les taupinières pour qu'elles arrivent à masquer la montagne !*

Le mot, avec le point d'exclamation qui l'accompagne, eût été meilleur il y a six mois, mais je le trouve encore assez bon pour vous prier de me permettre de le signaler.

Veuillez agréer .. MARCEL COULON.

§

Mr Howard Carter et Tout-Ankh-Amen (suite). — Comme complément à un *écho*, il importe de résumer une deuxième conférence donnée à Madrid, au Théâtre Fontalba, peu après la première, par Mr Howard Carter, compagnon de lord Carnavon, conférence à laquelle assistèrent, avec les généraux du Directoire, le Roi d'Espagne et sa famille. L'égyptologue anglais y rendit compte des détails de la découverte de la tombe du jeune monarque dont le règne fut si éphémère. L'ami qui nous avait informé sur sa première conférence nous a donné également sur celle-ci les plus curieux renseignements. Bornons nous ici à quelques détails inédits sur le sarcophage du Pharaon. Taillé dans un grès jaunâtre, il mesure 2 mètres 55 de long sur 1, 35 de large et 1, 45 de haut. La décoration la plus curieuse en est constituée par les hauts reliefs angulaires, représentant les 4 déesses gardiennes : Isis, Wephthys, Neith et Pelk, dont les ailes déployées et les bras étendus semblent protéger les restes royaux, de leur embrassement hiératique. Quand, après de grands efforts, le couvercle du sarcophage eut été levé — son poids était d'une tonne et demie — le spectacle qui s'offrit aux yeux fut, d'après les propres paroles du conférencier, le suivant :

La dépouille funèbre était enfermée dans une triple enveloppe de fin lin. Quand elles eurent, ces toiles servant de suaire, été enlevées, une exclamation de stupeur s'échappa de nos lèvres. Une effigie du jeune roi, en or, remplissait le sarcophage, constituant le couvercle d'un merveilleux cercueil de 7 pieds de long, reposant sur un support en forme de lion. Ce cercueil anthropoïde est mis sous l'égide de deux déesses ailées, dont l'or brillait comme si l'application en eût daté d'hier. Leurs mains, croisées sur la poitrine, ont une pâleur de cadavre, comme le visage, ce qui leur donne une impression effrayante de vie. Sur le front du monarque, deux emblèmes royaux sont gravés en argent et, autour de ces attributs du pouvoir suprême, on voyait une humble couronne de fleurs de lotus, couronne sans valeur matérielle, mais dernière offrande d'amour, sans doute, de la jeune reine à l'époux trop tôt en allé...

Et, grâce à ce modeste gage de tendresse, l'ancienne civilisation se renouait à la nouvelle, par l'Amour. Avant de repartir pour l'Égypte et d'y procéder à de nouvelles fouilles, Mr Howard Carter fut l'hôte, au Ritz, de la *Junta de Excavaciones y Antigüedades*, que préside le comte Gimeno, ancien Ministre. Le duc d'Albe assistait au banquet, avec Mariano Beulliure, Elias Tormo, J. Moreno Carbonero, Pérez Nieva, ainsi que d'autres personnalités bien connues de Madrid. Les toasts furent échangés en anglais et, à la fin de ces agapes, on décida de demander au Directoire d'intervenir auprès du roi pour que la Croix d'Alphonse XII fût octroyée à l'égyptologue anglais. — G. P.

§

Montmartre et Montparnasse. — Nous avons reçu la missive suivante :

MAIRIE DE LA
COMMUNE LIBRE DE MONTMARTRE
4, PLACE CONSTANTIN-PECQUEUR

—

Montmartre, le 12 décembre 1924.

Monsieur Alfred Vallette, Directeur du *Mercure de France*, Paris.

Monsieur,

Dans les nos 633 et 634 (1er et 15 novembre dernier) du *Mercure de France* Messieurs Gustave Fuss-Amoré et Maurice des Ombiaux ont signé un article sur Montparnasse, où, avec une injustice qui nous a peinés et quelque peu froissés, Montmartre, la Commune Libre et la Foire aux Croûtes ont été méchamment malmenés.

Au nom de mes camarades, je vous serais reconnaissant de vouloir bien publier à une place similaire, et dans les mêmes caractères, la réponse ci-jointe, sous forme de lettre ouverte.

Avec mes remerciement anticipés je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération. LÉO DEGLESNE.

Voici cette « Lettre ouverte à Messieurs Fuss-Amoré et Maurice des Ombiaux » :

MONTPARNASSE

Sous ce titre, vous n'avez rien trouvé de mieux, Messieurs, pour faire valoir les deux cafés auxquels vous vouliez faire de la réclame, que de dénigrer Montmartre, dans des termes qui prouvent que vous ne le connaissez pas. Ceux qui vous ont documentés ont fait preuve d'une ignorance crasse, d'un parti pris flagrant et d'une mauvaise foi absolue.

Evidemment, Montmartre n'est ni un nombril, ni le centre du monde, ainsi que vous vous plaisez à qualifier Montparnasse. Mais Montmartre a une histoire dont nous pourrons vous parler un autre jour. A Montmartre sont nés ou sont venus des peintres, des sculpteurs, des musiciens, des poètes, des littérateurs dont le talent et la gloire ont rayonné sur le monde entier.

Voulez-vous nous permettre de reprendre vos « Essais » qui ne semblent pas heureux ?

Nous ne relèverons pas les erreurs ou les oublis que vous avez pu faire — volontairement ou non — sur Montparnasse et les Montparnassiens ! (Pour mémoire seulement : c'est Guillaume de Lorris qui a commencé le Roman de la Rose). Nous ne chicanerons pas sur des mots d'argot surannés ou mal appliqués. On ne dit plus, Messieurs, un zinc, un mannezingue, un mastroquet.

Vous laissez croire que Montparnasse a remplacé Montmartre. Remplacer n'est pas créer. Au théâtre, un acteur qui remplace le créateur d'un rôle se nomme une « doublure ».

Vous parlez du Chat Noir, et de quelques restaurants de Montmartre, mais vous omettez vingt cabarets qui ont donné l'essor à une légion de chansonniers, de poètes et de compositeurs.

Je cite vos lignes à propos de la Rotonde : « Il y avait beaucoup de Slaves, de Sémites, de Scandinaves, de Sud-Américains, de modèles, de marchandes de sourires, et des souteneurs. » Plus loin encore : « Il y avait des poètes, des filles, des savants, des ivrognes, des invertis, des peintres, des écrivains et des poisses du Montparno. » Vos rapprochements ne sont pas heureux, et vous avez raison de dire qu'à Montparnasse on n'a pas de préjugés. Mais les cabarets de Montmartre ne sauraient se glorifier d'une telle clientèle. Vous parlez du patron : « Il possédait l'art d'attirer ces dames, leur offrait des consommations, écoutait d'une oreille complaisante la confidence de leurs petits chagrins, leur rendait de menus services. En échange, elles conduisaient leurs protecteurs au petit bar qui ne désemplissait pas d'une clientèle très mélangée, mais d'un pittoresque tel que sa réputation commença à sourdre dans Paris et que des écrivains, des artistes, des esthètes, surtout étrangers, prirent goût à fréquenter la Rotonde en joyeuse compagnie. »

Ici encore aucun de nos cabarets de Montmartre ne pourrait se vanter de tels débuts.

Vous annoncez gravement que les « derniers protagonistes » de la Butte sacrée désertent Montmartre pour la grande aventure montparnassienne où « ils trouvent un centre de ralliement et un décor d'une fantaisie débraillée et pittoresque ». En haut de la Butte Montmartre, le pittoresque s'y rencontre à chaque pas, mais je dois reconnaître avec vous que nous manquons de débraillé — et je me permettrai de vous rappeler que des poétesses et des poètes de Montparnasse ne rougissent pas de venir sur la Butte dire leurs œuvres parmi des camarades Montmartrois.

Plus loin, toujours sur la « Rotonde » : Passé récent « mais passé aboli qu'on n'évoque pas sans mélancolie. Etiolante atmosphère de la vieille Rotonde, ravages de l'éther, désastres de la coco et de la seringue de Pravaz, sans parler des Jeux stériles de Lesbos ! » Vous êtes sans pitié, Messieurs, mais je m'incline encore ; dans nos cabarets nous n'avons pas ça, pas plus que la négresse.

Encore pour le même établissement : « Sa clientèle actuelle ne se recrute pas exclusivement parmi les artistes. Son grill-room et son dancing font concurrence aux établissements similaires de Montmartre ! » Mais à Montmartre ce n'est pas dans les établissements où l'on fait la noce que les artistes exposent leurs œuvres. A Montmartre on possède plus de fierté.

Non, Messieurs, Montmartre n'est pas près de sombrer dans la blague et dans « la pochade ». Les plaisanteries du Chat Noir ? Il faut connaître l'esprit génial de ceux qui y présidèrent ; demandez à Pierre Dufay qui collabore aussi au *Mercure*. Vous croyez que Montparnasse « répugne à l'esprit facile dans le goût montmartrois » ? Mais c'est très difficile, Messieurs, d'avoir de l'esprit, ou d'en faire.

Vous prenez soin de faire remarquer que « dans ce livre où nous nous bornons à décrire le changeant Montparnasse... » et vous attaquez la Commune libre de Montmartre, sans savoir ce que c'est naturellement. Je laisse à mon camarade Maurice Hallé le soin de défendre la Mairie, qui n'est pas un grotesque caboulot comme vous vous plaisez à le dire mais un cabaret où nos grands frères chansonniers, Privas, Lemercier, Ferny, n'ont pas rougi de

donner la note à la plupart des jeunes d'aujourd'hui qui débutèrent ou passent encore là. Il n'y a pas de garde champêtre de faction à la Mairie, Messieurs, on ne le sort que les jours de fête et dans les grandes occasions, et, permettez-moi de rassurer vos lecteurs, en plus de la blouse, du baudrier et du bicorne, il porte aussi une culotte, des guêtres et chausse du 40. Auriez-vous préféré qu'il se coiffe d'un plat à barbe, enfourche Rossinante et se fasse suivre d'un laboureur comme écuyer ? Dans la Mairie, place Constantin-Pecqueur, il y a toujours une exposition de peinture (demandez aux peintres de Montparnasse que vous citez). Et actuellement, elle abrite régulièrement les œuvres d'un groupe d'artistes, « La Chimère », auxquels nous ne saurions adapter l'épithète de médiocrité que vous décernez aux dernières expositions de la Rotonde. En quoi aurait-on imité Montparnasse ? Ignorez-vous ou oubliez-vous que depuis le Chat Noir du boulevard Rochechouart (avant même la rue Victor-Massé) — ça remonte à 1900 — tous les cabarets de Montmartre ont exposé des toiles et des dessins ?

Quant à la Commune libre de Montmartre, fondée par des peintres, chansonniers, des dessinateurs, son but est « de s'amuser, amuser les autres et faire le bien en s'amusant ». Je vous fais grâce des détails ! Et c'est cette Commune qui a créé la Foire aux Croûtes. Une exposition en plein air ! Or vous nous rappelez que les toiles de Chardin, de Greuze et de bien d'autres furent exposées en plein air sur le Pont-Neuf !

Vous en chicanez le titre : peu digne d'artistes ! Et pourtant ce sont des artistes de grand talent qui l'ont choisi, mais ils ne sont pas imbus de leur supériorité et ne se croient pas appelés à révolutionner l'art universel ! Beaucoup se cherchent encore (Harpignies voulait apprendre à plus de 80 ans). Ils ne se soucient pas d'enseigner. Ils courent après la vérité, le beau, le vrai, le bien. Mais la couleur est fugitive comme la lumière et insaisissable comme la forme qui se meut. Lorsqu'ils vendent leurs « croûtes », qu'ils appellent peut-être ainsi par modestie, ils ne font pas métier de marchands, mais d'artistes vendant directement leurs œuvres, leur travail, leurs essais et les résultats de leurs efforts. Beaucoup apportent, à la Foire aux Croûtes, ce qu'ils ont fait de mieux entre deux expositions, et les quolibets des bourgeois sont plus rares que le « débinage perlé des confrères «.

Est-ce parce que sans jalousie, sans parti-pris, on accueille avec le bon garçonnisme montmartrois tous les artistes d'où qu'ils viennent, quel que soit leur talent « reconnu » ou leur tendance ? Sur les 47 exposants que vous citez, au Café Montparnasse, en 1921, nous pouvons relever plus de 30 noms qui figurèrent à la Foire aux Croûtes, ou exposèrent à la Mairie de la Commune libre de Montmartre. Il y a même la fille du gérant d'un des cafés que vous citez. La première Foire aux Croûtes qui eut lieu le 21 4-21 compta une cinquantaine d'exposants, la quinzième eut lieu en octobre dernier et compta 220 exposants Est-cela que vous appelez décliner ? Des toiles se sont vendues plus de mille francs, dussent les détracteurs en crever de jalousie ; et les amateurs, voire même les marchands, n'ont pas craint d'acheter pour environ quatre cent mille francs de peinture.

Nous n'avons pas cherché, à la Commune libre de Montmartre — et je reprends vos termes — à faire l'éducation artistique des chauffeurs, des petits rentiers et des joueurs de manille ; pas plus qu'à vouloir catéchiser « l'authentique et

pittoresque aréopage des filles et des marlous, des Bubus de Montparnasse en série » !

Les artistes qui viennent à la Foires aux Croûtes exposent en plein air, sous les arbres, mais jamais dans un aquarium (même ceux qui font de l'aquarelle) ! Ils ont trop de fierté.

Et vous avez raison en disant que ce n'est pas à Montmartre que M. Alphonse céderait le pas aux chercheurs d'idéal, car à Montmartre les artistes ne descendent pas dans la vase.

Montmartre et Montparnasse sont deux « cités d'artistes et tous les artistes sont frères d'une grande famille, Messieurs, et non pas des Plaideurs ». Montmartre et Montparnasse sont deux montagnes, si vous voulez, mais quand on ne les aime pas ou qu'on ne les connaît pas, on parle de... celle aux Herbes potagères !

Pour les Exposants de la Foire aux Croûtes,

LÉO DEGLESNE.

§

Un prédécesseur de Jules Verne. — Quel lecteur des *Voyages extraordinaires* de Jules Verne n'a été émerveillé de la prodigieuse, et souvent divinatrice, imagination de l'auteur de *Cinq semaines en ballon* et de *Vingt mille lieues sous les mers* ? Qui ne s'est passionné au récit des aventures du capitaine Nemo et de son « Nautilus », précurseurs dès 1886 de la navigation sous-marine ? Et cependant, dans cet ordre d'idées, un écrivain aujourd'hui bien inconnu avait devancé Jules Verne : le capitaine Nemo a eu, dans le roman scientifique, un prédécesseur.

Pendant ces dernières vacances, nous avons trouvé dans une vieille bibliothèque, à la campagne, un petit livre intitulé : *Aventures extraordinaires de Trinitus : Voyage sous les flots, rédigé d'après le journal de bord de l'Eclair*, par Aristide Roger (Paris, P. Brunet libraire-éditeur, 31, rue Bonaparte, 1868 ; in-16 illustré). Faisant partie d'une « Bibliothèque de la science pittoresque » dont les premiers volumes sont annoncés au dos de la couverture, ce roman semble destiné à mettre à la portée de tous, sous une forme agréable, les données de la science touchant la faune, la flore et la constitution géologique des abîmes sous-marins, et pour mieux dévoiler à ses lecteurs le mystères et les splendeurs de la vie au sein des mers, voici ce que l'auteur a imaginé. Un inventeur méconnu, le Dr Trinitus, frappé soudain dans ses affections par le naufrage dans la mer de Corail d'un navire où avaient pris place sa femme et sa fille, utilise pour aller à leur recherche un bateau de son invention : une sphère de métal capable, grâce à une machinerie merveilleuse régie par l'électricité, de s'enfoncer sous l'eau à volonté et d'y progresser à une vitesse prodigieuse, — ce qui lui vaut d'être baptisé *L'Eclair* ; en quinze jours il aura atteint les îles de l'Océanie. En compagnie d'un fidèle serviteur, ancien matelot, et de

son neveu, le Dr Trinitus s'enferme dans sa machine et file vers le Sud pour gagner l'Océan Indien ; les trois voyageurs émerveillés contemplent successivement, soit par les hublots du bateau, soit en descendant eux-mêmes, au moyen de scaphandres, au fond de l'eau, les Açores, la mer des Sargasses, la Nouvelle Zélande, la mer de Corail, etc., ce qui sert de prétexte à l'auteur pour décrire les êtres curieux, animaux ou végétaux, cachés dans les profondeurs sous-marines, pour nous faire visiter la cheminée d'un volcan, assister à un typhon, être témoins du duel d'une baleine et d'un narval, etc. Malgré de terribles péripéties, tout se termine pour le mieux ; les passagers de l'*Eclair* retrouvent les naufragés dans une île des Nouvelles-Hébrides.

Ce récit très simpliste, mais néanmoins intéressant et offrant des tableaux de nature très colorés, ne saurait assurément rivaliser avec le roman si habilement agencé et si strictement scientifique de Jules Verne ; mais on ne saurait faire grief à un auteur écrivant en 1868, alors que les applications de l'électricité étaient encore dans l'enfance, de s'en être tenu à une description assez vague du mécanisme de l'*Eclair*. Il faut admirer, au contraire, que dès cette date il ait entrevu les prodiges que réaliserait la fée Electricité et imaginé précisément ce que Jules Verne devait mettre si brillamment en œuvre dix-huit ans plus tard, et l'on est fondé à se demander si ce dernier n'a pas connu le récit que nous venons d'analyser et, en écrivant *Vingt mille lieues sous les mers*, ne s'est pas souvenu du *Voyage sous les flots* d'Aristide Roger. — AUGUSTE MARGUILLIER.

§

« Guinea-pig ».

Londres, le 2-12-1924.

Monsieur,

Dans sa lettre au sujet de « Guinea-hen », M. Borie parle de « Guinea-pig ». J'y avais bien pensé, par association, mais en vous écrivant au sujet de « Guinea-hen » et de la « Guinea » anglaise, j'ai cru qu'il était peut-être plus logique de ne parler que d'une chose à la fois.

Quant au mot « Guinea-pig » (cobaye, cochon d'Inde), ce petit animal si utile dans nos laboratoires n'est pas originaire de la Guinée (Afrique) et n'est pas un cochon. Il provient de l'Amérique du Sud et appartient à la classe des rongeurs. L'origine du mot anglais est quelquefois attribuée à la Guyane, mais je ne suis pas de cet avis. Pour moi, le mot « guinea » dans « guinea-pig » se rapporte bien à la Guinée (Afrique occidentale) où les voiliers venant de l'Amérique du Sud faisaient probablement escale avant de se diriger sur l'Angleterre.

Mais voici ce qui est plus intéressant. Dans l'argot du monde des affaires de la cité de Londres, le mot « guinea-pig » veut dire un Mon-

sieur décoratif, titré, souvent d'origine nobiliaire, qui prête son nom en échange de guinées pour figurer sur les prospectus de sociétés financières, minières, et autres.

Dr G. P.

§

Textes attribués à Léon Dierx. — Signalons à *Paris-Midi* que c'est par erreur qu'il attribue à Léon Dierx (mort en juin 1912) un écho sur les inédits d'Henry Céard publié dans le *Mercure de France*, le 1er octobre dernier. Cet écho est de M. Léon Deffoux.

§

Les journaux de petit format en 1870-1871. — Pour compléter l'écho publié sous ce titre par le *Mercure de France*, le 1er janvier 1919.

Parmi ces feuilles oubliées, on peut citer, pour la singularité de leur titre :

L'Europe libre, journal des Etats-Unis d'Europe ;

Le Moniteur des Citoyennes, journal du droit des femmes ;

L'Œil de Marat, moniteur des XIXe et XXe arrondissements ;

Le Feu Grégeois, pamphlet-journal intermittent.

Enfin — le théâtre de l' « Abri » au temps des « gothas », n'innova rien :

Le Trac journal des peureux, lequel, au-dessous de son titre, portait cette mention : « En cas de bombardement, le *Trac* sera porté à domicile jusque dans la cave du souscripteur. »

Que les porteurs se soient lassés ou que les abonnés aient manqué, *le Trac* eut seulement trois numéros.

Le Gérant : A. VALLETTE

Poitiers. — Imp. du Mercure de France, Marc Texier.

à partir du 1er Janvier

JEAN GALTIER-BOISSIÈRE



publie dans

le

" CRAPOUILLOT "

sous le titre

A LA FOURCHETTE

des chroniques

où, suivant l'actualité, il parlera des livres,

des pièces, des films et de la vie parisienne.

2

MESSAGERIES MARITIMES

Reg. du Com. Seine { *31.018* / *176.390* }

Paquebots-poste français

Portugal — Italie — Grèce — Turquie — Égypte — Syrie — Arabie Indes — Indo-Chine — Chine — Japon — Côte Orientale d'Afrique Océan Indien — Madagascar — La Réunion — Maurice Australie — Établissements Français de l'Océanie Nouvelle-Zélande—Nouvelle-Calédonie.

SIÈGE SOCIAL : *Paris, 8 rue Vignon, — 9 rue de Sèze.*
AGENCE GÉNÉRALE : *Marseille, 3 place Sadi-Carnot.*

OFFICIERS MINISTÉRIELS

Ces annonces sont exclusivement reçues par M. CLAUDE, 6, rue Vivienne.

Adj. Ch. not. 13 Janv. en 1 lot : **2 Propriétés contig.** **R. COMPANS** **32 et 34**. Cont. 150m et 135m. Rev. br. : 8.193 fr. **M. à pr. : 70.000 fr.** S'adr. Me A. MOREL D'ARLEUX, not. Paris, 5, r. Renard.

Maison angl. r. DÉPARCIEUX 26 et Daguerre, 71. R. br. 22.430 fr. M. à p. 180.000 f. Adj. Ch. not. 13 janv. Me M. DAUCHEZ, not. 37, Q. Tournelle.

Vente sur baisse de mise à prix au Palais à Paris, le 14 janvier 1925 à 2 heures. En un seul lot.

DOMAINE DE ST-LAURENT DE CONDEL et GRIMBOSQ

CALVADOS situé sur les communes de **St-Laurent de Condel**, de **Grimbosq**, de **Mutrécy**, canton de Bretteville-sur-Laize. **ARROND' DE FALAISE** et sur la commune de Trois Monts, canton d'Evrecy, **ARROND' DE CAEN**, comprenant : **FERME** de **l'HERMITAGE** et **FORÊT DE GRIMBOSQ**. Cont. 497 h. 70 a. env. Rev. brut : 3 600 fr. env., **plus les coupes ordinaires des bois de la forêt, 18.000 fr.** env. **M. à prix : 275.000 fr.** S'adresser à Me Roger BERTIN, avoué à Paris. *Labouret*, notaire à Paris ; Bouts, gérant d'Immeubles à Paris, 1, rue Rembrandt ; Me Charpentier, régisseur à Saint-Laurent de Condel.

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée.

Sports d'Hiver au Mont Revard, à Mégève-Mont d'Arbois et Chamonix-Mont Blanc

En vue de faciliter l'accès aux stations de sports d'hiver des Alpes Françaises, la Compagnie P.-L.-M. mettra en marche un train rapide de nuit, 1re et 2e classes, places de luxe, wagons-lits et wagon-restaurant.

Ce train aura lieu trois fois par semaine : les lundi, mercredi et vendredi, du 19 décembre 1924 au 25 février 1925, au départ de Paris ; les mardi, jeudi et dimanche, du 21 décembre 1924 au 26 février 1925, au départ de Saint-Gervais-les-Bains-Le Fayet.

Il sera également mis en circulation :
— le mardi 23 décembre au départ de Paris ;
— le mercredi 24 décembre au départ de St-Gervais-les-Bains-Le Fayet;
— le samedi 27 décembre, dans les deux sens.

Aller : Paris, dép. 21 h. 48 — Aix-les-Bains-Mont Revard, arr. 6 h. 45 — Sallanches-Combloux (Mégève-Mont d'Arbois), arr. 10 h. 21 — Saint-Gervais-les-Bains-Le Fayet, arr. 10 h. 34 — Chamonix-Mont Blanc, arr. 11 h. 50.

Retour : Chamonix-Mont Blanc, dép. 16 h. 32 — Saint-Gervais-les-Bains-Le Fayet, dép. 18 h. — Sallanches-Combloux (Mégève-Mont d'Arbois), dép. 18 h. 11 — Aix-les-Bains-Mont Revard, dép. 21 h. 45 — Paris, arr. 7 h. 05.

BULLETIN FINANCIER

L'augmentation du taux d'escompte de la Banque a déclanché une nouvelle offensive contre les valeurs françaises, qui s'inscrivent à peu près toutes en baisse inquiétante. Bien qu'on ne puisse assigner un terme à cette crise, il convient pourtant de ne pas perdre la tête, et de ne pas sacrifier à des cours de panique d'excellents titres qui ne peuvent être que temporairement en butte à des attaques aussi violentes qu'injustifiées. C'est d'ailleurs à quoi leurs porteurs semblent peu enclins, et le mouvement de dépression observé semble seulement dû à l'abstention des capitaux disponibles, qui n'ont encore aucune propension à s'employer. Souhaitons qu'avec la nouvelle année, la situation devienne plus normale, ce qui permettrait le retour au taux d'escompte de 6 o/o pour le plus grand bien de la tenue des valeurs industrielles. La stabilité relative des changes, ainsi que la bonne impression laissée par les résultats de l'emprunt, ont permis à nos Rentes de conserver une tenue satisfaisante : 3 o/o Perpétuel, 51 ; 4 o/o 1917, 52.50 ; 5 o/o 1920 amort. 70.50 ; 6 o/o 1920, 72.50. La perspective de nouveaux emprunts du Crédit National a déprimé les différents types d'obligations de ce groupe ; le 5 o/o 1919 se tasse à 369, le 5 o/o 1920 à 384, le 6 o/o 1921 à 414. En fonds étrangers, les Russes restent déprimés, l'Egypte Unifiée cote 272.75, le Turc Unifié 55.10 ; fermeté des fonds chinois et japonais.

Nos grands établissements de crédit se sont montrés assez résistants ; le Comptoir d'Escompte ne s'est que légèrement modifié à 963, la Société Générale s'est maintenue à 766 ; le Crédit Lyonnais a fléchi à 1525, la Banque de l'Union parisienne est réalisée à 941. Le marché de nos grands chemins de fer est faible, les capitalistes se montrant peu satisfaits des tentatives interventionistes du gouvernement, relatives à la réintégration des cheminots révoqués et qui peuvent entraîner à des conséquences financières fâcheuses pour leurs intérêts ; aussi voyons-nous l'Orléans reculer à 720, l'Est tomber à 640, le P.-L.-M. à 835, les Nords s'alourdir à 961. Les valeurs de transports en commun ne sont pas plus avantagées, le Métropolitain descend à 487, le Nord-Sud à 180, les Transports en Commun de la Région Parisienne s'effritent à 540, influencés par les suggestions du préfet de police quant à un nouveau règlement de leur circulation. Les valeurs de navigation sont tout à fait délaissées.

L'incertitude de l'avenir réservé aux produits métallurgiques provoque la lourdeur dans le groupe des valeurs intéressées, qui sont plutôt réalisées et subissent les effets de l'ambiance ; les valeurs de charbonnages se présentent en baisse sensible, bien que les rendements obtenus en novembre soient satisfaisants ; Lens revient à 375, Courrières à 605, Béthune à 3455, cours, semble-t il, qui devraient être susceptibles de tenter les acheteurs. Les valeurs d'électricité, dans leur ensemble, ont montré beaucoup de résistance, et dans le compartiment Eau et Gaz, assez ferme également, on n'observe que des réactions modérées. Le cours élevé des métaux profite aux valeurs minières en général, qui conservent ou améliorent leurs précédents niveaux : Rio, 3420 ; Boléo, 576 ; Tharsis, 357 ; Laurium français, 379 ; Zincs de Guergour, 2440.

Les valeurs de produits chimiques sont réalisées, à l'exception des nitrates, qui conservent de bonnes dispositions en sympathie avec les cours de la livre ; Bozel est résistant à 292, les Usines du Rhône sont stationnaires à 470. Les affaires textiles sont presque toutes en régression.

Au marché en Banque, bonne orientation des valeurs de pétrole, de caoutchoucs et des mines d'or.

Le Masque d'Or.

MERCVRE DE FRANCE

26, RVE DE CONDÉ, PARIS (6e)

R. C. SEINE 80.493

Littérature, Poésie, Théâtre, Beaux-Arts, Philosophie
Histoire, Sociologie, Sciences, Critique, Voyages, Bibliophilie
Littératures étrangères, Revue de la Quinzaine

Le *Mercure de France* paraît le 1er et le 15 de chaque mois et forme tous les ans huit volumes d'un maniement aisé, avec une Table des Sommaires, une Table par Noms d'Auteurs et une Table des Rubriques de la Revue de la Quinzaine.

Complété de tables générales méthodiques et claires, le *Mercure de France*, par l'abondance et l'universalité des documents recueillis, est un instrument de recherches incomparable.

Il n'est peut-être pas inutile de signaler qu'il est celui des grands périodiques français qui coûte le moins cher.

ABONNEMENT

Les abonnements partent du premier numéro du mois

FRANCE		ÉTRANGER	
UN AN	60 fr.	UN AN	75 fr.
SIX MOIS	32 »	SIX MOIS	40 »
TROIS MOIS	17 »	TROIS MOIS	21 »

Depuis juillet 1920, le prix du numéro est de 3 fr 50 : tous les numéros antérieurs se vendent 2 fr. 50, quels que soient les prix marqués.

On s'abonne à nos guichets, 26, rue de Condé, chez les libraires et dans les bureaux de poste. Les abonnements sont également reçus en papier-monnaie français et étranger, mandats, bons de poste, chèques et valeurs à vue sur Paris. Nous faisons présenter à domicile, sur demande, une quittance augmentée d'un franc pour frais.

Chèques postaux. — Les personnes titulaires d'un compte-courant postal peuvent, contre une taxe de 10 centimes, s'abonner par virement à notre compte de chèques postaux, *PARIS-259,31* ; celles qui n'ont pas de compte-courant peuvent s'abonner au moyen d'un chèque postal dont elles se seront procuré l'imprimé soit à la poste, soit, si elles habitent un lieu dépourvu ou éloigné d'un bureau, par l'intermédiaire de leur facteur. Notre adresse devra y être libellée ainsi : *Paris-259-31, Société du Mercure de France, rue de Condé, 26, Paris.* Le nom, l'adresse de l'abonné et l'indication de la période d'abonnement devront être très lisiblement écrits sur le talon de correspondance.

En ce qui concerne les ***Abonnements étrangers***, certains pays ont adhéré à une convention postale internationale donnant des avantages appréciables. Nous conseillons à nos abonnés résidant à l'étranger de se renseigner à la poste de la localité qu'ils habitent.

Les avis de **changements d'adresse** doivent nous parvenir, accompagnés d'un franc, au plus tard le 7 et le 22, faute de quoi le numéro va encore une fois à l'ancienne résidence. A toute communication relative aux abonnements doit être jointe la dernière étiquette-adresse.

Manuscrits. — Les auteurs non avisés dans le délai de DEUX MOIS de l'acceptation de leurs ouvrages peuvent les reprendre au bureau de la revue, où ils restent à leur disposition pendant un an. Pour les recevoir à domicile, ils devront envoyer le montant de l'affranchissement.

COMPTES RENDUS. — Les ouvrages doivent être adressés **impersonnellement** *à la revue. — Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages* personnels *et remis intacts à leurs destinataires, sont ignorés de la rédaction et par suite ne peuvent être ni annoncés, ni distribués en vue de comptes rendus.*

Poitiers. — Imp. du Mercvre de France, Marc Texier.